WELLCOME HISTORICAL MEDICAL LIBRARY

ACCESSION NUMBER
58476
PRESS MARK
CWM 362 (2)

22101560146

HISTOIRE CRITIQUE

DES ÉVÉNEMENTS

DE

LOURDES

Nihil obstat.

Parisiis, die III Jan. 1913.

ALFRED BAUDRILLART

Vic. gén. r ci

Imprimatur.

Parisiis die V Jan. 1913.

ADAM

Vic. gén.

LOURDES ET LE MIRACLE

PREMIER VOLUME DE L'OUVRAGE

Histoire critique des événements de Lourdes. Apparitions et guérisons. 1 vol. in-8 de près de 600 pages, illustré (Paris, librairie GABALDA, 90, rue Bonaparte; Lourdes, *Bureaux de la Grotte*). Edition complète. 37e mille. *Franco par la poste*, 4 fr. 50.

S. S. Pie X : « Cet ouvrage se distingue par la vérité du récit, qu'appuient toutes les ressources de la critique; c'est une arme puissante pour défendre et promouvoir la religion; car il use, pour en établir les doctrines, d'une manière de raisonner très solide et *tout à fait digne d'admiration.* »

L'évêque de Tarbes et de Lourdes : « Véritable chef-d'œuvre. C'est, pour moi, *l'histoire définitive de Lourdes.* »

L'évêque du Puy : « Je regarde ce livre comme *un des plus puissants* ouvrages d'apologétique *qui aient paru depuis cinquante ans.* »

Le docteur Duvergey, chirurgien des hôpitaux de Bordeaux : « L'auteur écrit et juge comme pourrait le faire un médecin instruit et expérimenté. »

Le sup. du grand séminaire de Cahors : « Je suis bien persuadé qu'on ne peut pas trouver un ouvrage plus utile à répandre et à faire connaître. »

Celui d'Ajaccio : « Cet ouvrage est *la meilleure apologétique des temps présents.* C'est un *livre admirable, c'est un chef-d'œuvre.* »

M. J.-B. Estrade, auteur du livre connu *Les Apparitions de Lourdes* : « L'ouvrage de M. Bertrin plane à de hautes distances au-dessus de tout ce qui a été écrit jusqu'ici sur les événements de la Grotte. »

De M. Ragon dans l'*Enseignement chrétien* : « Il est quelques ouvrages *qu'il faut avoir lus*; celui-ci est du nombre. Il sera précieux à nos collègues, à nos séminaires; *il convient admirablement aux distributions de prix.* Mais il mérite aussi d'entrer dans tous les presbytères, dans toutes les communautés, dans toutes les familles catholiques de France et de l'étranger. »

M. R... (Nièvre) : « J'étais fort sceptique au sujet du miracle : ce livre m'a retourné. »

Un prêtre du Nord : « Par le moyen de cet ouvrage, j'ai converti un homme cultivé que je croyais inconvertissable. »

Le P. G..., jésuite : « Un malade cherchait la foi en vain; aucun livre n'avait pu le déterminer à croire au miracle. Je lui fis lire l'ouvrage de M. Bertrin; la lecture finie, il demanda à se confesser. »

« *Il n'a rien paru de plus probant, en apologétique pour ainsi dire pratique.* » (*H. Joly, de l'Institut de France.*)

DEUXIÈME VOLUME

Un miracle d'aujourd'hui. 1 vol. in-12 de 158 pages, avec une photographie et une radiographie. Nouvelle édition, 5e mille (chez les mêmes éditeurs). *Franco*, 1 fr. 50.

« Le miracle est établi dans cet ouvrage avec un *invincible éclat.* »
(J. Guibert, directeur de *La Revue pratique d'apologétique.*)

« Voici une étude médicale des plus fouillées, des plus techniques, des plus documentées, des plus impartiales, des plus riches en lumineuses discussions, en un mot des plus savantes et des plus suggestives.

« M. Bertrin discute comme un clinicien consommé. Cette remarquable étude du mal de Pott rappelle aux vieux praticiens, comme nous, *les plus belles et les plus savantes leçons* des Andral, des Velpeau, des Potain et de tous les grands maîtres en clinique qui ont illustré, depuis soixante ans, la médecine française. »

(*Docteur Guinier, agrégé libre de la faculté de médecine de Montpellier.*)

TROISIÈME VOLUME

Ce que répondent les adversaires de Lourdes. — *Réplique à un médecin allemand.* 1 vol. in-12 de 128 pages. Nouvelle édition, 6e mille (chez les mêmes éditeurs). *Franco*, 1 fr. 25.

« Georges Bertrin possède aujourd'hui une autorité exceptionnelle sur la question de Lourdes, non seulement en France mais à l'étranger.

« Aussi dans les attaques contre les miracles qui se produisent actuellement en Allemagne, ce sont ses livres que les ennemis du surnaturel essayent d'ébranler pour défendre leur scepticisme. Il vient de répondre à ces « études critiques », avec une compétence de premier ordre, doublée d'un remarquable talent de polémiste. Plein de savoir, d'esprit et de vie, ce petit volume est à la fois très instructif et très intéressant. »

(*Le Peuple français.*)

« Ce que M. G. Bertrin répond impose au lecteur une conviction irrésistible, tant la réfutation est éblouissante de clarté. C'est une belle page d'apologétique. »

(Mgr Rumeau, évêque d'Angers.)

« Ce volume est un petit chef-d'œuvre de bon sens, de logique et d'esprit. »

(Mgr de Vauroux, évêque d'Agen.)

QUATRIÈME VOLUME

Nouveaux récits miraculeux (en préparation).

LA STATUE DE LA GROTTE (Face au titre)

ÉDITION DE PROPAGANDE (207e MILLE)

GEORGES BERTRIN
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ, DOCTEUR ÈS LETTRES
PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

HISTOIRE CRITIQUE
DES ÉVÉNEMENTS
DE
LOURDES

APPARITIONS ET GUÉRISONS

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR
AVEC DIX PLANCHES HORS TEXTE

LOURDES
BUREAUX ET MAGASIN
DE LA GROTTE

PARIS
LIBRAIRIE GABALDA
90, rue Bonaparte

CWH. 36d(a)

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LETTRE

ADRESSÉE PAR S. S. LE PAPE PIE X

A L'AUTEUR, APRÈS LA PREMIÈRE ÉDITION

A Notre cher fils, Georges Bertrin, Paris

PIE X, PAPE

Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Notre vénérable Frère, l'Evêque de Tarbes, durant le séjour qu'il a fait à Rome il n'y a pas longtemps, a bien voulu Nous offrir le livre que vous avez composé sur les Apparitions de la Vierge Immaculée, à Lourdes, et les guérisons miraculeuses accomplies en ce lieu. Cet ouvrage se recommande à plus d'un titre : il montre en effet, à l'égard de la Vierge Immaculée les sentiments si élevés qui vous animent, et c'est pour ajouter aux honneurs dont elle est l'objet qu'il paraît en cette année jubilaire ; il se distingue, en outre, par la vérité du récit, qu'appuient toutes les ressources de la critique ; c'est, enfin, une arme puissante pour défendre et promouvoir la religion : car il use, pour en établir les doctrines, d'une manière de raisonner très solide et tout à fait digne d'admiration. Aussi, Nous félicitons de tout cœur l'auteur et l'œuvre, et c'est avec beaucoup d'affection que, pour vous montrer plus clairement Nos sentiments paternels à votre égard, Nous vous accordons la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le XXIXe jour de décembre MCMIV, seconde année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

LETTRE

DE

S. G. MONSEIGNEUR SCHŒPFER

ÉVÊQUE DE TARBES

Lourdes, le 11 février 1905,
en la fête de l'Apparition de la Sainte Vierge

Bien cher Monsieur Bertrin,

*Quand j'ai fait appel à votre science et à votre piété pour composer l'*HISTOIRE CRITIQUE DE LOURDES, *que je voulais présenter au Congrès Marial réuni à Rome, au mois de décembre dernier, lors du Cinquantenaire de l'Immaculée Conception, j'étais pleinement persuadé que ce travail serait digne d'être placé auprès des beaux ouvrages dus à votre talent, et qu'il répondrait à la grandeur du sujet, comme aussi à l'éminente dignité de l'assemblée qui allait se réunir sous les auspices du Pape.*

Mon espérance a été dépassée, et je suis heureux de m'associer à des juges compétents, qui n'ont pas hésité à saluer cette publication comme un véritable chef-d'œuvre. Clarté dans l'exposé des événements; vivacité élégante du récit, qui met en lumière les détails propres à expliquer et à éclairer le fait principal; accent de foi d'autant plus persuasif et plus pénétrant qu'il est contenu dans son ardeur et réglé par les exigences d'une sage critique, rigueur toute scientifique de la

discussion, dont les conclusions s'imposent avec une force décisive : ce sont les caractères dont sont visiblement marquées toutes les pages d'un livre qui est pour moi l'histoire définitive de Lourdes.

Les principaux écrivains qui vous ont précédé dans cette voie se sont acquis des droits imprescriptibles à notre reconnaissance, dans des travaux auxquels on n'a jamais cessé de rendre hommage : M. Estrade, par la candeur et la noble simplicité d'un témoin rapportant ce qu'il a vu de ses yeux, entendu de ses oreilles, et touché de ses mains ; M. Henri Lasserre, par l'ampleur d'une mise en scène où il fait mouvoir tous les personnages du drame offert en spectacle au ciel et à la terre ; M. le Docteur Boissarie, par la savante et émouvante histoire des GRANDES GUÉRISONS DE LOURDES. *Pour vous, cher Monsieur Bertrin, sans imiter aucun de ces trois auteurs, vous avez cherché et vous avez réussi à vous approprier les mérites qui ont valu à leurs ouvrages l'estime et l'éclatante sympathie du public religieux.*

Cette estime et cette sympathie vous sont acquises dès à présent. Elles ne feront que s'accentuer et grandir dans la mesure où votre livre, déjà si répandu, trouvera des lecteurs intelligents et désireux de connaître la vérité sur Lourdes. Mais vous obtiendrez un succès plus élevé, c'est celui-là, surtout, je le sais, que vous ambitionnez de remporter : vous augmenterez la piété filiale des vrais chrétiens envers la Très Sainte Vierge, et vous aiderez ceux qui ne le sont pas à le devenir, ou, du moins, à désirer de le devenir, ce qui est le commencement de tout bien. Vous ne demandez

que de la bonne foi *à ceux qui vous liront, et, en retour, vous ne craignez pas, Dieu aidant, de leur promettre* la foi. *C'est la conclusion de vos dernières lignes et de tout votre livre, et ainsi, tout ce que vous y avez prodigué de science et de talent se tourne en amour pour Dieu et en zèle pour le salut des âmes.*

Je m'arrête, aussi bien peut-il sembler superflu de louer un écrivain, déjà honoré de l'éloge le plus haut qui puisse lui être décerné. Notre Saint Père le Pape, en effet, après vous avoir comblé de ses attentions paternelles, à Rome, a daigné vous féliciter en vous adressant une lettre qui est, aux yeux de tous, la consécration de vos mérites. Les bénédictions de Pie X sont un gage de celles que Notre-Dame de Lourdes ne refusera pas de répandre sur un ouvrage composé pour célébrer sa gloire et ses bienfaits.

Veuillez recevoir, bien cher Monsieur Bertrin, la nouvelle expression de mon affectueuse reconnaissance et de mon dévouement.

† *FR.-XAVIER,*
Évêque de Tarbes.

UN MOT SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION

Il y a peu de temps encore, l'ouvrage qu'on va lire se présentait sous la forme d'un gros in-octavo ; il contenait près de six cents pages.

Sous quelle influence j'ai consenti à le restreindre, on m'a prié de le dire. Pourquoi, d'ailleurs, le cacherais-je ?

Le lecteur saura donc qu'une de ces dernières années, je rencontrai, à Lourdes, durant le pèlerinage national, deux adversaires connus des miracles. L'un s'occupe de médecine en Allemagne, l'autre enseigne la philosophie dans un lycée de France.

Une aversion commune pour le surnaturel avait rapproché leurs esprits à travers les frontières, et ils s'étaient donné rendez-vous au cœur même de la place ennemie.

Les défenseurs de Lourdes ne redoutent aucun contrôle. On les avait donc admis au Bureau des constatations médicales. Ils purent tout voir et tout entendre, assister à l'examen des maladies et des guérisons et apprécier les preuves sur lesquelles les médecins de la Grotte établissent leurs jugements.

Après quelques jours, quand, à leur vieille provision d'arguments sceptiques, ils eurent eu le temps d'ajouter les observations hostiles qu'ils étaient venus recueillir, je crus devoir leur proposer une discussion contradictoire, où, dans la plus grande salle de Lourdes, devant un public réuni sans choix, nous mettrions en contact, face à face, les raisons que nous pouvions avoir, eux de nier et moi de croire.

La Foi portait ainsi un défi loyal à l'Incrédulité.

Or, l'Incrédulité prit peur. Elle refusa cette pacifique

rencontre ; j'eus beau multiplier les instances, rien ne put l'y décider.

Elle donnait ainsi une preuve publique du sentiment qu'elle avait de sa faiblesse.

Mais en se dérobant, elle se promit de faire de loin la guerre qu'elle n'osait pas soutenir de près. Nous apprîmes qu'une sorte de complot international était ourdi contre les faits miraculeux.

Une campagne se préparait. Des esprits très autorisés pensèrent qu'on avait le devoir d'y répondre par une campagne contraire ; et, puisque les adversaires les plus qualifiés du miracle n'avaient pas le courage de discuter en face avec l'auteur de l'*Histoire critique de Lourdes*, ils prièrent celui-ci de leur riposter à distance, par écrit, et, pour ainsi dire, de les poursuivre, en mettant son livre partout sur leur chemin.

Mais ce livre, il fallait nécessairement le réduire et l'alléger pour qu'il pût aller assez loin.

C'est ce que j'ai fait. Le volume est devenu ainsi d'un maniement plus facile ; il est accessible à tous.

Le texte est resté généralement identique, bien qu'il ait été partout mis à jour et çà et là corrigé ou augmenté; mais j'ai supprimé cette longue série de notes et de documents, dont l'édition complète est pourvue et, je le crois, fortifiée.

Toutefois, j'ai soin d'y renvoyer, au moyen de références précises, dans tous les endroits qui doivent y trouver un appui. Le lecteur pourra donc y recourir, si son esprit en éprouve le besoin ou la légitime curiosité.

Tel qu'il est, ce volume doit suffire à la plupart de ceux qui le liront.

L'édition complète reste cependant l'édition préférée de l'auteur, celle qui exprime sa pensée tout entière.

C'est aussi celle qui convient à quiconque désire faire une étude approfondie du sujet. Elle se recommande à tous les esprits cultivés.

AVANT-PROPOS

Trois ans environ après le jour où, par un acte solennel du Pape Pie IX, la Sainte Vierge Marie était déclarée exempte de la tache originelle, immaculée dès l'instant où elle fut conçue, dans une petite ville des Pyrénées françaises elle apparaissait elle-même à une humble enfant du peuple, et, interrogée sur son nom, elle répondait : Je suis l'Immaculée Conception.

C'était la définition du ciel après celle de la terre[1].

Une doctrine venait d'être enseignée au monde par l'Église : Dieu y mettait sa signature.

Les faits merveilleux de Lourdes sont liés ainsi, étroitement, au dogme qui a proclamé Marie immaculée.

Disons-le nettement : ils n'appartiennent pas au domaine de la foi : et ce n'est pas seulement pour respecter le sage décret d'Urbain VIII, c'est aussi pour laisser à tout esprit sincère le droit de se pro-

1. La proclamation du dogme eut lieu le 8 décembre 1854, la première apparition le 11 février 1858.

noncer, comme il l'entendra, que l'on se fait un devoir de déclarer ici que, en parlant de miracles, on n'entend ni préjuger les décisions de l'Église, ni engager sans mission sa divine autorité.

Toutefois, la négation serait téméraire, au regard de la religion[1], *et, au regard de l'histoire, elle mériterait de passer pour tout à fait déraisonnable, si elle se produisait légèrement, sans étude.*

Ce qui suit montrera, on l'espère, aux esprits les moins crédules, pourvu qu'ils soient loyaux, que les événements des roches Massabielle doivent être étudiés avec attention.

S'ils sont établis, une double conséquence s'ensuit, et avec évidence. D'une part, le nouvel article de foi reçoit une ratification miraculeuse ; d'autre part, l'autorité qui l'a défini, est une fois de plus reconnue et consacrée par Dieu même.

Nul ne peut plus logiquement, ni contester à l'Église en général, et au Pape en particulier, le droit de diriger la croyance religieuse du monde, ni garder le moindre doute sur la réalité du privilège surnaturel, dont l'autorité de Pierre a ajouté le fleuron à la couronne de Marie.

Ils forment ainsi comme un chapitre nouveau de l'apologétique chrétienne.

1. Surtout depuis que le pape Pie X a étendu la fête de l'Apparition à l'Église universelle.

A ce titre, l'histoire critique de ces événements présente une importance considérable.

Le présent volume y est consacré.

Son but serait atteint, si, tout en la rappelant à des âmes croyantes, il donnait le goût de la mieux connaître à quelques esprits, honnêtes et inquiets, qui cherchent la lumière parce qu'ils l'aiment.

Il demande seulement à être lu de bonne foi.

Les lecteurs peuvent être assurés qu'il a été écrit de même[1].

1. Nous indiquons avec soin les références, toutes les fois qu'elles paraissent nécessaires. Quand elles sont omises, c'est que les faits dont il s'agit sont déjà établis et figurent, avec leurs preuves, dans des ouvrages précédents sur Lourdes : celui de Henri Lasserre, celui d'Estrade ou ceux du docteur Boissarie.

PREMIÈRE PARTIE

LES APPARITIONS

CHAPITRE PREMIER

Histoire des apparitions[1]

C'EST le 11 février 1858 qu'eut lieu la première de ces apparitions fameuses, qui devaient remuer le monde.

Ce jour-là, jour d'hiver, trois petites filles de Lourdes, Bernadette Soubirous, sa sœur Marie, et Jeanne Abadie, étaient allées ramasser des branches mortes aux environs de la ville, le long du Gave. Il faisait froid, et il n'y avait plus de bois dans la pauvre maison des Soubirous.

Bernadette était âgée de quatorze ans, mais on lui en aurait donné à peine onze ou douze.

Arrivées aux roches Massabielle, devant une grotte qui s'ouvrait dans le flanc de la montagne, les trois enfants se trouvèrent prises entre le Gave et le canal d'un moulin qui se jetait dans le torrent, en face de la grotte au pied de laquelle il venait mourir[2].

Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots.

1. Nous rappelons d'abord les événements ; nous les discuterons ensuite.

2. Ce canal s'appelait le canal de Sabi ou, en francisant le mot, Savy ; il actionnait un moulin et une scierie mécanique. Un ruisseau, la Merlasse, se réunissait au canal en aval des deux établissements.

Jeanne jeta ses sabots sur l'autre rive ; Marie prit les siens à la main, et, relevant leurs robes, elles franchirent le lit du canal, presque vide à ce moment, afin de sortir de l'île où elles étaient enfermées.

Bernadette portait des bas, car elle souffrait d'un asthme, et sa mère redoutait le froid pour elle. Désirant elle-même, par prudence, éviter le contact de l'eau glaciale, elle pria Jeanne, qui était plus forte qu'elle, de venir la prendre sur ses épaules, pour la porter sur l'autre bord.

« Oh ! ma foi non ! répondit la petite espiègle ; tu n'es qu'une mignarde et une ennuyeuse, et, si tu ne veux pas passer, reste où tu es. »

Et sans plus s'inquiéter de sa compagne, elle se mit à ramasser quelques morceaux de bois sec, et descendit, avec Marie, le long du Gave.

Restée seule, Bernadette essaya de se faire un passage en jetant de grosses pierres dans le lit du canal ; mais ses efforts furent inutiles, et elle dut se décider à traverser l'eau froide, à son tour.

Il était environ midi et demi.

A peine l'enfant commençait-elle à ôter le premier de ses bas, qu'elle entendit un grand bruit, pareil à un bruit d'orage. Elle regarda vivement de tous côtés : aucune branche ne remuait sur les peupliers de la rivière. Elle crut donc s'être trompée, et continua à se déchausser tranquillement.

Mais presque aussitôt le même bruit frappa de nouveau ses oreilles.

Prise de peur, elle se leva brusquement et jeta les yeux à droite et à gauche, autour d'elle.

Tout était calme encore le long du Gave ; mais, de l'autre côté du canal, à quelques pas de la rive

où elle était, un églantier qui croissait, à droite, contre la paroi extérieure de la grotte, s'agitait comme sous le souffle d'un grand vent.

Au moment même où l'enfant apercevait ce phénomène, un nuage d'or sortit de l'ouverture du rocher, que l'églantier tapissait de ses branches, et une femme apparut au-dessus du buisson, dans l'anfractuosité qui le dominait, comme une sorte de niche rustique.

« Elle était jeune et belle, dit Bernadette, belle surtout, comme je n'en ai jamais vu. Elle me regardait, me souriait, me faisait signe d'avancer sans aucune crainte. Et, en effet, je n'avais plus peur, mais il me semblait que je ne savais plus où j'étais. »

Par un mouvement instinctif, l'enfant prit son chapelet et se mit à genoux.

« La Dame me laissa prier toute seule, dit-elle ; elle faisait bien passer entre ses doigts les grains de son chapelet, mais elle ne parlait pas. Ce n'est qu'à la fin de chaque dizaine qu'elle s'unissait à moi pour dire :

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

En réalité, sans que la simple enfant fût en état de le comprendre, c'est la seule partie du chapelet qui convînt dans la bouche de la « Dame » ; car le *Pater* est fait, avec ses demandes, pour ceux qui ne possèdent pas la plénitude des biens ; et quant à l'*Ave Maria*, l'Apparition ne pouvait vraiment pas le dire : il ne lui seyait pas de se prier.

Rien n'empêchait, au contraire, qu'elle joignît sa voix céleste à une voix de la terre, pour chanter

les louanges de l'auguste Trinité ; car c'est proprement le cantique du ciel :

« Saint, saint, saint est le Seigneur : gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit ! »

« Quand le chapelet fut récité, ajoute Bernadette, la Dame rentra à l'intérieur du rocher, et le nuage d'or disparut avec elle. »

Ainsi, cette clarté céleste la précédait au moment où elle allait paraître, et la suivait lorsqu'elle avait disparu, comme la lumière du soleil précède l'astre, quand il vient, et le suit, quand il s'en va.

Rien de vague, du reste, rien de vaporeux, dans l'être divinement beau, qui venait de se manifester aux yeux ravis de Bernadette. Celle-ci l'a décrit bien des fois, avec une parfaite précision.

« La Dame a l'air, disait-elle, d'une jeune fille de seize à dix-sept ans. Elle porte une robe blanche, serrée à la ceinture par un ruban bleu, qui glisse le long de la robe, presque jusqu'aux pieds. Sur sa tête, un voile blanc laisse à peine apercevoir les cheveux ; il retombe en arrière, enveloppe les épaules et descend au-dessous de la taille.

« Les pieds nus, que couvrent en grande partie les derniers plis de la robe, portent chacun, à leur extrémité, une rose couleur d'or.

« Elle tient, sur le bras droit, un chapelet aux grains blancs et dont la chaîne d'or brille comme la rose de ses pieds. »

Bernadette était encore à genoux, tout entière au souvenir enchanteur du spectacle dont elle venait de jouir, quand Jeanne et Marie revinrent près de la grotte.

En l'apercevant en prière, dans un tel moment et en un tel lieu, elles la tournèrent en dérision et lui

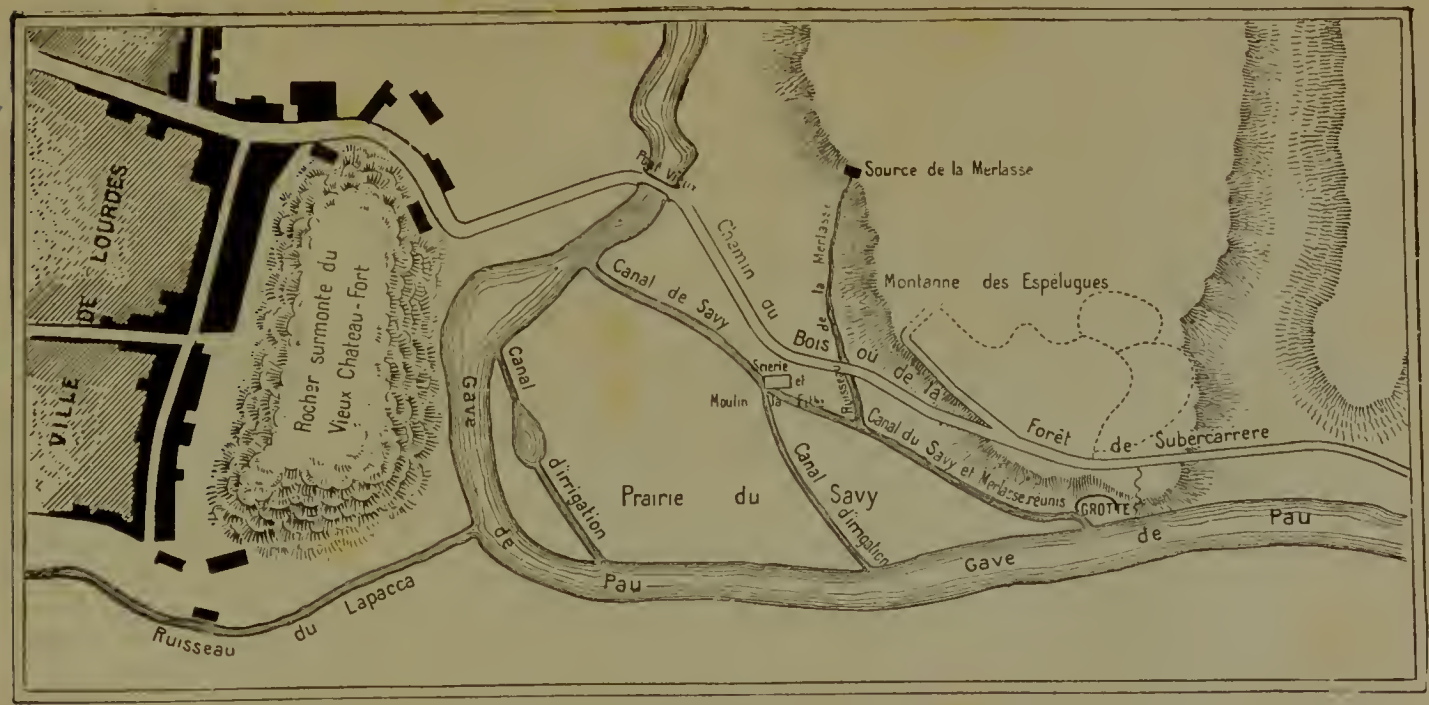

(22-23)

LA CAMPAGNE DE LOURDES DU CÔTÉ DES GROTTES MASSABIELLE, A L'ÉPOQUE DES APPARITIONS

dirent, un peu vivement, de se hâter de les rejoindre pour rentrer avec elles.

Toutes trois réunirent en trois fagots les morceaux de bois mort qu'elles avaient ramassés, et se dirigèrent vers la ville.

Chemin faisant, Bernadette demanda à ses petites compagnes si elles n'avaient rien remarqué d'extraordinaire dans la grotte Massabielle.

— « Non, rien, répondirent-elles. Mais pourquoi nous fais-tu cette question ? »

— « Oh ! pour rien. »

Elle voulait d'abord garder son secret ; mais, quand elle fut seule avec Marie, elle ne put résister au désir de parler enfin de ce dont son âme était pleine ; elle raconta sa vision, en suppliant sa sœur de n'en rien dire à personne.

Toute la journée, l'image de l'être idéal, qui s'était montré à elle, demeura présente à son esprit.

Quand vint le soir, au moment où elle faisait la prière de famille, le souvenir devenant plus sensible et plus vif encore, elle s'émut, se troubla et se mit à pleurer.

« Qu'as-tu donc, Bernadette ? » lui demanda sa mère.

Marie ne lui laissa pas le temps de répondre ; elle raconta l'événement merveilleux des roches Massabielle.

Ce sont des illusions, ma fille, dit gravement Mme Soubirous ; chasse bien vite toutes ces idées, et, surtout, ne retourne pas à Massabielle. »

« Nous allâmes nous coucher, dit Bernadette, mais je ne pus dormir. La figure si bonne et si gracieuse de la Dame me revenait sans cesse à la mémoire, et j'avais beau me rappeler ce que m'avait

dit ma mère, je ne pouvais croire que je me fusse trompée. »

*
* *

Telle fut cette première journée des Apparitions.

La scène se produisit dix-huit fois.

Le vendredi, 12 février, et le samedi, 13, Bernadette, qui ne vivait plus que du souvenir de ce qu'elle avait vu, brûlant de retourner à la Grotte; mais l'obéissance la retint.

Enfin, le dimanche, 14, sa sœur Marie et Jeanne Abadie demandèrent pour elle l'autorisation qu'elle souhaitait si ardemment.

Mme Soubirous résista d'abord, puis, les instances se multipliant, elle pensa qu'un retour à Massabielle, où elle ne verrait sûrement rien, était peut-être, pour Bernadette, le meilleur moyen de se guérir des idées folles qui la hantaient, et, cédant enfin elle dit aux deux jeunes sœurs :

« Allez, partez, et ne me cassez plus la tête! Mais soyez ici à l'heure des vêpres! Sans cela, vous savez ce qui vous attend. »

Marie ayant averti cinq ou six compagnes de son âge, on partit, mais non sans s'être munies d'un flacon d'eau bénite.

Car Mme Soubirous avait parlé du diable, qui se joue ainsi quelquefois des hommes; et, quoique Bernadette fût invinciblement persuadée que ce n'était pas le diable qui s'était manifesté à elle, sur le conseil de ses petites amies, elle s'arma à tout hasard contre lui.

On arriva vite à Massabielle.

Bernadette se mit à genoux en face de l'églan-

tier. Elle pria quelques instants en silence, puis, tout à coup, on l'entendit s'écrier, comme ivre de joie :

« Elle est là !... Elle est là ! »

Une de ses compagnes, Marie Hillot, lui dit sur-le-champ :

« Vite, jette-lui de l'eau bénite ! »

Et elle lui passa le flacon.

Bernadette lança l'eau bénite vers l'églantier, puis elle dit à ses compagnes :

« Elle ne s'en fâche pas ; au contraire, elle approuve de la tête en souriant. »

Toutes les jeunes filles s'étaient rangées en demi-cercle autour d'elle, et étaient tombées à genoux.

Bientôt, son visage pâlit étrangement, il s'épanouit et s'illumina : elle paraissait transfigurée.

A ce spectacle, ses compagnes se troublèrent ; la plupart, effrayées, éclatèrent en sanglots, et l'une d'elles s'écria :

« Oh ! si Bernadette allait mourir ! »

Elles s'approchèrent d'elle, l'appelèrent affectueusement par son nom. Mais elle ne paraissait pas les entendre : le regard fixé sur la niche de l'églantier, elle semblait perdue dans la contemplation d'un spectacle céleste, visible pour elle seule.

A ce moment, arrivèrent la mère et la sœur du meunier Nicolau, dont le moulin était proche.

Voyant Bernadette en extase, elles lui adressèrent de douces paroles, qui ne semblèrent pas arriver jusqu'à son âme. A la fois pleine de respect et d'effroi, Mme Nicolau courut chercher son fils.

Celui-ci avait alors vingt-huit ans.

Il vint, un sourire ironique sur les lèvres ; mais,

dès qu'il aperçut Bernadette, il recula de surprise, et, se croisant les bras, il la contempla un instant.

« Jamais spectacle plus frappant, a-t-il dit depuis, ne s'est présenté à ma vue. J'avais beau me raisonner, il me semblait que je n'étais pas digne de toucher cette enfant. »

Pourtant, sur les instances de sa mère, il prit Bernadette par le bras, et la conduisit doucement jusqu'à son moulin, où cessa enfin le ravissement de l'extase.

Cependant les jeunes filles étaient rentrées en ville, à la hâte, semant partout la nouvelle.

Mme Soubirous accourut au moulin, fort irritée de ce qu'elle entendait dire. Elle entra, une verge à la main, et, allant droit à sa fille, elle lui dit violemment :

« Comment, drôlesse, tu veux donc que nous soyons la risée de tous ceux qui nous connaissent! Je vais te les donner, moi, tes airs béats et tes histoires de dame! »

Et elle allait frapper son enfant, quand Mme Nicolau intervint et détourna le coup, en s'écriant :

« Que faites-vous? Eh! qu'a donc fait votre fille, pour que vous la traitiez ainsi? Je l'ai vue tout à l'heure à genoux, et je n'oublierai jamais ce spectacle : on aurait dit un ange, un véritable ange du ciel. »

*
* *

Mme Soubirous retint sa fille pendant trois ou quatre jours.

Le 18 février, sur la prière de deux personnes

de la ville, elle lui permit de retourner à la Grotte, avec ces dames.

C'était le matin, de bonne heure.

Après quelques instants, Bernadette s'écria :

« Elle vient : la voilà ! »

L'enfant frissonnait de bonheur, priant et souriant tour à tour, mais sans donner aucun des signes extérieurs de l'extase. Elle se leva, s'approcha de l'églantier, tendit naïvement à la Dame, comme on l'en priait, une feuille de papier, en la suppliant d'y écrire ses volontés.

A quoi l'Apparition répondit :

« Ce que j'ai à vous dire, il n'est pas nécessaire que je l'écrive. »

Elle demanda ensuite à Bernadette de revenir pendant quinze jours et lui dit :

« Je vous promets de vous rendre heureuse, non pas dans ce monde, mais dans l'autre. »

*
* *

Dès lors, si troublés qu'ils fussent, les parents de la voyante n'osèrent plus lui défendre d'aller à Massabielle.

Sa mère l'y accompagna même, avec une de ses tantes, le lendemain, 19, au point du jour. Le groupe était suivi de quelques voisines qui avaient surpris le secret de cette visite matinale.

Bernadette ne tarda pas à entrer en extase. Il passait sur son visage des sourires ineffables, et comme des courants de joie céleste ; elle semblait n'être plus de ce monde.

« O mon Dieu, s'écria sa mère en tremblant d'émotion, ne m'enlevez pas mon enfant ! »

En même temps, une voix disait tout haut, dans l'assistance : « Oh! qu'elle est belle! »

*
* *

Le 20 février, au matin, vers six heures et demie, eut lieu la cinquième apparition.

Placée près de son enfant, dont l'extase illuminait et épanouissait admirablement le visage, Mme Soubirous s'écriait :

« Je ne suis plus à moi; il me semble que je rêve : je ne reconnais plus ma fille. »

Autour d'elle, les spectateurs étaient émerveillés comme elle.

On en comptait ce jour-là plusieurs centaines. Car déjà la ville était tout occupée de ces étranges événements. Les uns criaient au miracle; les autres, surtout parmi les gens cultivés, souriaient avec dédain : pour eux, on se trouvait en présence d'un de ces accidents nerveux, signalés bien des fois déjà par la science.

*
* *

L'un d'eux pourtant, et non des moindres, le docteur Dozous, ne crut pas devoir se contenter, comme la plupart, de juger les faits de loin, au nom d'une théorie préconçue, sans se donner la peine d'aller les voir.

Puisqu'il rencontrait sur son chemin un cas pathologique extraordinaire, — son incrédulité en religion ne lui permettait pas de soupçonner autre chose, — il n'y avait pas d'autre moyen, pour lui, d'être fidèle à la vraie méthode scientifique, que de

s'en rendre compte par lui-même, en l'observant de près.

C'est pour cela que le lendemain, dimanche 21 février, il se trouvait au pied du rocher de Massabielle.

Il assista à la sixième apparition, et il en a publié le récit.

Ce n'est pas le récit d'un croyant, c'est celui d'un médecin, venu pour constater, de ses yeux, un état morbide qu'il désirait scientifiquement étudier.

« Aussitôt qu'elle fut devant les grottes, écrit-il, Bernadette s'agenouilla, ôta de sa poche son chapelet, et se mit à prier en l'égrenant. Son visage subit bientôt une transformation, remarquée par toutes les personnes qui étaient près d'elle, et indiquant qu'elle était en rapport avec son apparition.

« Pendant qu'elle déroulait de la main gauche son chapelet, elle tenait de la droite un cierge allumé, qui s'éteignait souvent, sous l'action d'un courant d'air très fort, qui régnait le long du Gave ; mais elle le livrait chaque fois à la personne la plus rapprochée d'elle, pour qu'il fût aussitôt rallumé.

« Moi, qui suivais, avec une grande attention, tous les mouvements de Bernadette, pour l'étudier complètement sous plus d'un rapport, je voulus savoir, en ce moment, quel pouvait être l'état de sa circulation sanguine et de sa respiration. Je pris l'un de ses bras et plaçai mes doigts sur l'artère radiale. Le pouls était tranquille, régulier, la respiration facile : rien dans la jeune fille n'indiquait une surexcitation nerveuse, ayant réagi sur tout l'organisme d'une manière particulière.

« Bernadette, après que j'eus abandonné son

bras, s'avança un peu vers le haut de la Grotte; bientôt je vis son visage, qui jusque-là avait offert l'expression de la béatitude la plus parfaite, s'attrister : deux larmes tombèrent de ses yeux et roulèrent sur ses joues. Ces changements, survenus dans sa physionomie pendant cette station, me surprirent : je lui demandai, quand elle eut terminé ses prières, et que l'être mystérieux eut disparu, ce qui s'était passé en elle durant cette longue station ; elle me répondit :

« La Dame, en me quittant un instant de son regard, le dirigea au loin par-dessus ma tête ; ensuite le reportant sur moi, qui lui avais demandé ce qui l'attristait, elle me dit : « Priez pour les « pauvres pécheurs, pour le monde si agité. » Je fus bien vite rassurée par l'expression de bonté et de sérénité que je pus revoir sur son visage, et aussitôt elle disparut. »

« En quittant ces lieux, où l'émotion générale avait été si grande, ajoute le docteur Dozous, Bernadette se retira, comme toujours, dans l'attitude la plus simple, la plus modeste, sans faire attention à l'ovation publique dont elle était l'objet. »

*
* *

Quant à la foule, elle se répandit par la ville, disant avec admiration combien Bernadette était belle dans son extase, et comment il fallait bien qu'il y eût en face d'elle un être céleste, pour que son visage reçût ainsi un reflet du ciel.

L'émotion populaire croissait donc avec rapidité.

Aussi ceux qui étaient chargés de veiller au bon

ordre dans la ville crurent le moment venu d'intervenir.

Peut-être obéissaient-ils, sans le savoir, à cette sorte d'antipathie spontanée qu'éprouvent, en général, les représentants du pouvoir pour les manifestations où le ciel semble avoir un rôle : Dieu leur paraît toujours, malgré eux, une sorte d'intrus sur la terre.

Mais le motif qu'ils s'avouaient à eux-mêmes, c'est que la proximité du Gave rendait dangereux des attroupements considérables, aux environs des roches Massabielle.

Réunis donc à la mairie, dans la matinée même du 21 février, M. Lacadé, maire de la ville, M. Dutour, procureur impérial, et M. Jacomet, commissaire de police, décidèrent d'empêcher désormais toute manifestation, en évitant toutefois de froisser la foule.

Le moyen qui leur sembla le meilleur fut d'user de persuasion auprès de Bernadette, pour qu'elle ne retournât plus à la Grotte. Ils ne doutaient pas que la chétive enfant ne fût hors d'état de résister aux conseils autorisés et, s'il le fallait, aux ordres menaçants des représentants officiels de l'État.

Le procureur la fit donc appeler immédiatement dans son cabinet.

C'était un homme digne, raide et absolu dans ses opinions. Il se croyait sûr de vaincre avec facilité les résistances de l'enfant, si elle en opposait. Mais, à sa grande surprise, son habileté et sa puissance ne purent rien contre cette ignorance et cette faiblesse.

Terminant brusquement l'interrogatoire, il dit à Bernadette :

« Me promettez-vous de ne plus retourner à Massabielle ?

— « Monsieur, je ne vous le promets pas.

— « Est-ce votre dernier mot ?

— « Oui, Monsieur.

— « Alors, sortez... nous aviserons. »

Le soir, ce fut le tour du commissaire de police. Il manda la voyante à son bureau. L'interrogatoire fut long, tour à tour menaçant et insidieux. M. Estrade, receveur des contributions, nous l'a conservé : il y assistait.

Le commissaire de police demanda, lui aussi, à Bernadette de ne plus aller à la Grotte.

« Monsieur, répondit-elle simplement, j'ai promis à la Dame d'y revenir.

— « Si, à l'instant, tu ne prends pas l'engagement de ne plus retourner à Massabielle, j'envoie chercher les gendarmes, et je te fais mettre en prison. »

Bernadette resta impassible : une voix parlait en elle plus haut et plus fort que ces menaces.

*
* *

Le lendemain, 22 février, elle était de nouveau au céleste rendez-vous. Deux gendarmes l'y suivirent. Il y avait aussi un assez grand nombre de curieux.

Elle pria à sa place habituelle ; mais, ce jour-là, son visage ne donna aucun signe d'extase, et, quand elle se releva, elle déclara que la « Dame » n'était point venue.

Ce fut pour elle une amère déception.

Les beaux esprits en triomphèrent : « La Dame

a peur des gendarmes », disaient-ils en riant bien haut.

« Il est probable que si M. Jacomet s'en mêle, elle trouvera prudent de déguerpir du rocher, et de changer de domicile. »

« J'étais encore avec les rieurs, dit à ce propos M. Estrade ; je ne me doutais pas que je fusse à la veille de me séparer d'eux. »

*
* *

Le jour suivant, en effet, M. Estrade était à la Grotte, où il avait accepté d'accompagner sa sœur ; mais il y était en sceptique.

L'aurore venait à peine de paraître.

Près de deux cents personnes étaient déjà arrivées ; parmi elles, trois ou quatre messieurs de Lourdes, dont la présence rassura l'amour-propre alarmé du nouveau visiteur.

M. Estrade a décrit cette scène, qui fut la septième du même genre :

« Bernadette se mit à genoux. Pendant qu'elle faisait glisser entre ses doigts les premiers grains de son chapelet, elle leva sur le rocher un regard interrogatif, traduisant les désirs impatients de l'attente. Tout à coup, comme si un éclair l'avait frappée, elle fit un soubresaut d'admiration, et parut naître à une seconde vie. Ses yeux s'illuminèrent et devinrent étincelants ; des sourires séraphiques apparurent sur ses lèvres ; une grâce indéfinissable se répandit sur toute sa personne : Bernadette n'était plus Bernadette. »

Spontanément, par un mouvement unanime, tous les hommes présents s'étaient découverts et inclinés.

« Après les premiers transports, provoqués par l'arrivée de la Dame, la voyante se mit dans l'attitude d'une personne qui écoute. Ses gestes, sa physionomie, reproduisirent bientôt après toutes les phases d'une conversation. Tour à tour, Bernadette approuvait de la tête, ou semblait elle-même interroger. Quand la Dame parlait, elle frémissait de bonheur ; quand, au contraire, elle lui faisait parvenir des supplications, elle s'humiliait et s'attendrissait jusqu'aux larmes. A certains moments, on pouvait remarquer que l'entretien était suspendu ; alors, l'enfant revenait à son chapelet, mais les yeux fixés sur le rocher : on aurait dit qu'elle craignait de baisser les paupières, de peur de perdre de vue l'objet ravissant de ses contemplations.

« L'extase dura environ une heure ; vers la fin, la voyante, marchant sur ses genoux, se rendit du point où elle priait jusqu'au-dessous de l'églantier qui pendait de la roche. Là, elle se recueillit, comme pour un acte d'adoration, baisa la terre et revint, toujours sur ses genoux, à la place qu'elle venait de quitter. Sa figure s'illumina d'un dernier éclat ; puis, par gradation, sans secousse, d'une manière presque imperceptible, le ravissement se décolora, faiblit et disparut. La voyante continua encore à prier pendant quelques instants ; mais, à ce moment, nous n'avions plus devant nous que la figure aimable, mais rustique, de la petite fille des Soubirous. Enfin, Bernadette se leva, se rapprocha de sa mère et se perdit dans la foule. »

Le nouveau spectateur qui était venu en se livrant le long de la route à des plaisanteries ironiques sur l'apparition, n'était plus d'humeur à

plaisanter : il était touché, troublé, bouleversé. Il partit seul, oubliant qu'il avait accompagné sa sœur et quelques amies de sa sœur, et qu'il devait les reconduire.

« J'étais, dit-il, comme un homme qui sort d'un rêve : je ne pouvais revenir de mon émotion, et un monde de pensées s'agitait dans mon âme. La Dame du rocher avait eu beau se voiler, j'avais senti sa présence[1]. »

LA SOURCE

Le mercredi 24 février, l'extase se renouvela.

A un moment, l'enfant se tourna vers les spectateurs, et le visage en pleurs, des sanglots dans la voix, elle répéta à trois reprises différentes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! » C'étaient, déclara-t-elle ensuite, les mots mêmes qu'elle venait d'entendre dire à la Dame.

Le lendemain fut un jour d'épreuve pour tous ceux qui croyaient à la réalité des apparitions.

« Après quelques minutes de méditation, raconte le même témoin, Bernadette se leva pour s'avancer vers la Grotte. Elle écarta, en passant, les branches de l'églantier, et alla baiser la terre sous la roche au delà du buisson. Elle redescendit ensuite la pente, et, s'étant recueillie, elle retomba dans l'extase.

« Au bout de deux ou trois dizaines de chapelet, la voyante se leva de nouveau, se montra embarrassée ; tout hésitante, elle se tourna vers le Gave et fit deux ou trois pas en avant. Tout à coup,

1. J.-B. Estrade. *Les Apparitions de Lourdes, souvenirs d'un témoin* (Mame, 1899), p. 90-92.

elle s'arrêta brusquement, regarda en arrière, comme quelqu'un qui s'entend appeler, et écouta des paroles, qui semblaient lui venir du côté du rocher.

« Elle fit un signe affirmatif, se remit en marche, non plus vers le Gave, mais vers la Grotte à l'angle gauche des excavations. Aux trois quarts de la montée, elle fit halte, et promena autour d'elle un regard troublé. Elle leva la tête comme pour interroger la Dame ; puis, résolument, elle se courba et se mit à gratter la terre. La petite cavité qu'elle venait de creuser se remplit d'eau ; après avoir attendu un moment, elle but et s'y lava la figure ; elle prit ensuite un brin d'herbe qui poussait sur le sol et le porta à sa bouche. Tous les spectateurs suivaient cette scène étrange avec un sentiment pénible et une espèce de stupeur. Quand l'enfant se releva pour retourner à sa place, elle avait encore le visage barbouillé d'eau boueuse. A cette vue, un cri de déception et de pitié sortit de toutes les bouches : « Bernadette n'y est plus ! « la pauvre enfant devient folle ! »

« Bernadette revint à sa place sans paraître s'émouvoir, ni même se rendre compte de l'exclamation qui retentissait à ses oreilles. Après qu'on lui eut essuyé la figure, plus heureuse que jamais, le sourire des anges sur les lèvres, elle se remit à contempler la céleste vision. »

Mais, parmi les spectateurs, l'impression semblait désormais défavorable. On ne songeait plus à admirer Bernadette ; on ne pensait qu'à la plaindre.

Quant à elle, interrogée par ceux que ses actes au pied de la Grotte avaient étonnés et déçus, elle répondait avec simplicité :

« Pendant que j'étais en prière, la Dame m'a dit : « Allez boire et vous laver à la fontaine. » Comme je ne voyais pas de fontaine, je me suis dirigée vers le Gave. La Dame m'a rappelée et m'a fait signe du doigt de me rendre dans la Grotte, à gauche ; j'ai obéi, mais je n'apercevais pas d'eau. Ne sachant où en prendre, j'ai gratté la terre et il en est arrivé. Je l'ai laissé s'éclaircir un peu, puis j'ai bu et je me suis lavée. »

L'eau, qui s'était mise à sourdre sous ses doigts, suffit à peine d'abord à produire une sorte de bourbier. Les plus fervents emportèrent un peu de cette terre détrempée par une source mystérieuse, qui arrivait goutte à goutte de profondeurs inconnues.

« Moi-même, dit le docteur Dozous, témoin des mieux placés pour voir ce fait important, je ne voulus pas quitter la grotte de Massabielle sans avoir exploré avec soin les diverses parties du sol. Je le trouvai partout très sec, excepté dans l'endroit où Bernadette avait creusé de ses mains un petit trou, d'où jaillit aussitôt la source[1]. »

Le filet d'eau grandit sans cesse durant la journée ; le lendemain, quand les habitués des apparitions revinrent, il avait la grosseur du doigt ; quelques jours plus tard, il était devenu à peu près aussi gros que le bras d'un enfant. C'était désormais un jet puissant et limpide ; c'était la source magnifique qui n'a jamais tari depuis lors, qui s'échappe aujourd'hui par quinze robinets, et remplit aisé-

1. Docteur Dozous. *La Grotte de Lourdes* (Paris, Guérin-Muller), p. 53-54.

ment les neuf piscines destinées aux bains des malades[1]

*
* *

Ce fait extraordinaire déconcerta l'incrédulité des beaux esprits, qui avaient triomphé trop vite, et ranima la foi ébranlée des croyants.

Le vendredi 26 février, l'Apparition se manifesta pour la dixième fois.

Bernadette était allée, en arrivant à Massabielle, s'agenouiller sur le haut de la pente, à l'endroit où, la veille, elle avait creusé de sa main une petite cavité, grande comme un verre ; et, sans manifester aucun étonnement d'y voir l'eau venir déjà avec abondance, elle avait bu et s'était lavé le visage, après s'être signée avec dévotion.

L'extase se renouvela le samedi, et même en se prolongeant. Cette fois, la voix céleste, qui parlait à la voyante, lui donna ce message :

« Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. »

On verra plus loin l'attitude, extrêmement réservée, sinon un peu hostile, que le clergé gardait à l'égard des nouveaux événements.

Mais l'élan était désormais irrésistible.

Le dimanche 28 février, plus de deux mille spectateurs se trouvèrent réunis autour du rocher des Apparitions. La vision extatique eut lieu pour

1. Son débit est de 122 000 litres par vingt-quatre heures. Voir, dans l'édition complète, l'*Appendice* n° 1, intitulé : *La source miraculeuse*. On trouvera là, à propos d'une légende ridicule sur l'origine de l'eau de Lourdes, le récit d'une expérience décisive, faite par l'auteur même de cet ouvrage.

la douzième fois ; elle recommença le lendemain, 1er mars, et le surlendemain.

Mais, le mercredi 3 mars, Bernadette eut beau prier avec sa ferveur habituelle, son visage ne s'illumina pas de cet éclat particulier qui le rendait si beau. Sa prière finie, elle dit aux personnes qui l'interrogeaient :

« La Dame n'est pas venue aujourd'hui. »

La « Dame » lui avait demandé de se rendre à la Grotte pendant quinze jours. Or, le dernier jour de la quinzaine tombait le lendemain.

C'était le jeudi 4 mars.

On s'attendait, sans trop savoir pourquoi, à quelque prodige nouveau qui frapperait tous les regards.

L'affluence fut immense ; les évaluations les plus modestes l'estimèrent à quinze ou vingt mille personnes.

« La Dame revint », l'extase dura même plus d'une heure ; mais tout se passa comme à l'ordinaire : aucun signe miraculeux n'éclata aux yeux de la foule, ce qui produisit une sorte de déception.

Comme on se retirait, quelqu'un dit à Bernadette :

« Puisque la quinzaine est finie, tu ne reviendras plus à la Grotte ?

— « Oh ! si, répondit-elle, moi j'y reviendrai encore, mais j'ignore si la Dame voudra reparaître. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle m'a souri en s'en allant, comme toujours, mais qu'elle ne m'a pas fait d'adieux. »

*
* *

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION

L'enfant revint donc avec confiance, et bien souvent. Mais l'être mystérieux ne se montrait pas, et elle n'éprouvait plus les ravissements de l'extase.

Enfin, le 25 mars, jour de l'Annonciation, elle partit pour Massabielle aux premières lueurs du matin, le cœur tout plein d'espérance.

Vingt jours s'étaient écoulés depuis qu'elle n'avait pas aperçu la céleste vision.

Elle se hâte, elle arrive. O surprise! Ce qui ne s'était jamais produit encore, la niche du rocher brillait déjà d'une divine clarté, et la blanche Apparition était là, les pieds sur l'églantier, comme si elle l'eût attendue.

Bernadette se précipita à genoux, et, après avoir longtemps prié, l'idée lui vint, avec persistance, de demander à la « Dame » de vouloir bien lui dire qui elle était.

La « Dame » sourit d'abord sans répondre; la voyante renouvela humblement sa question une seconde fois, puis une troisième.

« A ma troisième demande, dit-elle, la Dame joignit ses mains et les porta sur le haut de sa poitrine.... Elle regarda le Ciel..., puis, séparant lentement les mains, et se penchant vers moi, elle me dit :

« JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION. »

Ce fut comme une révélation pleine de lumière.

Les spectateurs, en apprenant la nouvelle, furent

transportés d'un religieux enthousiasme. Ils tombèrent tous à genoux, et, au milieu de la foule, sur les bords du Gave, au haut du mamelon, partout, on entendit retentir l'invocation populaire :

« O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous. »

*
* *

Douze jours se passèrent sans que Bernadette vît la roche s'éclairer et la Reine du ciel y descendre.

La vision se renouvela le 7 avril, ainsi que l'extase, puis, trois mois après, le 16 juillet. Ce fut la dix-huitième apparition et la dernière.

Bernadette vécut encore vingt ans, sans que le céleste spectacle frappât de nouveau ses yeux éblouis et charmés.

Désormais elle rentra dans l'ombre, parmi la foule. On la voyait passer chaque matin, se rendant à l'école des sœurs de l'hospice, avec son pauvre cabas mal joint, où l'on apercevait son bas à tricoter, son abécédaire, et le morceau de pain noir dont elle devait vivre pendant la journée.

Un peu plus tard, les religieuses, ayant pitié de cette enfant chétive, l'admirent chez elles, en qualité de malade indigente ; c'est là, entre la dix-huitième et la dix-neuvième année, qu'elle finit par apprendre à lire et à écrire.

Mêlée à la vie de la communauté, elle désira enfin en adopter toutes les règles, et, à vingt-deux ans, elle partit pour Nevers, où se trouve la maison mère. Elle y vécut jusqu'à trente-cinq ans, comme la plus humble des religieuses.

Son cœur s'était fait une douce habitude de ses visites à la Grotte, pendant les huit années qu'elle séjourna à Lourdes après l'époque des Apparitions. Ce fut pour elle un déchirement, quand il fallut lui dire adieu.

Mais déjà la voie que cette enfant avait tracée vers les roches Massabielle s'élargissait sous les pas des foules, accourues au bruit des cantiques.

Elle devait devenir un des grands chemins du monde.

CHAPITRE II

La réalité des apparitions

§ I. La sincérité de Bernadette : simplicité et désintéressement de la voyante; son accent plein d'une candeur persuasive; circonstances qui prouvent sa bonne foi, son affirmation en face de la mort. — § II. Bernadette et l'hallucination : 1° que le tempérament et la piété de Bernadette ne se prêtaient pas aux hallucinations; 2° caractères comparés des visions de Bernadette et des hallucinations, avant, pendant et après les visions. — § III. Ce qu'il faut conclure.

Pour laisser au récit qu'on vient de lire sa suite et sa couleur, nous avons dû nous abstenir de l'interrompre par aucune réflexion critique.

Le moment est venu de le discuter.

Dans leur partie surnaturelle, les événements des roches Massabielle appartiennent-ils à l'histoire, ou ne sont-ils qu'une gracieuse légende, dont s'alimente la piété des âmes naïves?

La question est importante, et il faut oser la regarder en face, quelle que soit l'impression qu'on éprouve en l'abordant.

L'écarter d'avance, parce que l'on est, en principe, l'adversaire du surnaturel, ce serait substituer aux recherches de la critique l'entêtement du parti

pris : méthode déplorable, ennemie de la lumière et qui rendrait l'esprit indigne d'en jouir.

Bernadette a-t-elle donc été de bonne foi dans ce qu'elle a raconté, et, si sa bonne foi est certaine, ne fut-elle pas dupe d'une imagination exaltée ?

Voilà ce qu'il faut rechercher loyalement !

Il est évident que si Bernadette a été sincère et si elle ne s'est pas trompée elle-même, on est obligé d'admettre son témoignage et de croire à la réalité surnaturelle des apparitions.

Examinons donc attentivement l'un et l'autre point.

I

LA SINCÉRITÉ DE BERNADETTE

Les ennemis les plus déterminés du caractère divin des visions de Massabielle ne mettent guère en doute la sincérité de la voyante.

Et comment, en effet, refuser d'y croire ?

Comment admettre une comédie, savamment jouée et continuée sans lassitude et sans oubli, malgré tant d'obstacles, de la part de cette petite enfant du peuple, simple, ignorante, modeste, et qui ne montra jamais aucun désir de tirer parti des événements où elle se trouva mêlée ?

Elle n'avait pas encore appris à lire, quand ils arrivèrent ; elle n'avait pu faire la première communion, et son intelligence était au-dessous de celle des autres enfants de son âge.

Son savoir n'allait pas même jusqu'à parler français ; elle ne connaissait que le patois de son pays.

Évidemment, ce n'était pas une tête où pût germer le gigantesque dessein de mystifier le monde.

Pourquoi d'ailleurs l'aurait-elle voulu ? Quel motif aurait pu lui dicter cet invraisemblable mensonge ?

Jamais, on vient de le dire, elle n'entendit profiter de ses visions, même pour sa vanité. Elle n'en parlait que si elle était interrogée.

Les visiteurs, qui affluèrent bientôt autour d'elle pour en entendre le récit de sa bouche, lui étaient tout à fait à charge ; elle ne les recevait même, à l'hospice où elle habitait, que pour ne pas désobéir aux bonnes religieuses qui lui donnaient l'hospitalité, et un jour qu'un accès d'asthme la retenait dans son lit, comme quelqu'un se lamentait sur ses douleurs :

« Oh ! ne me plaignez pas, dit-elle ; j'aime bien mieux cela que les séances du parloir. »

En ce qui regarde les présents sans nombre qui lui furent offerts, rien ne put jamais la déterminer à en accepter un seul.

Spectacle remarquable : ce désintéressement sans défaillance semblait comme rejaillir sur les membres de sa famille.

Les Soubirous manquaient littéralement de pain.

Touchés de tant de misère, à l'aspect de ces figures hâves qui trahissaient de si pénibles privations, les riches visiteurs ouvraient généreusement leur bourse ; mais ils devaient toujours la refermer : aucun charitable effort ne put jamais arriver à vaincre les résistances de cette fière pauvreté.

Des paysans aisés du Béarn vinrent souvent, avec de lourds paniers remplis de provisions choisies. C'étaient comme des offrandes qu'ils entendaient faire à la céleste Apparition, dans l'humble réduit où vivait celle à qui elle s'était révélée.

Mais on les voyait toujours repartir avec leurs paniers pleins, étonnés, jusqu'à l'admiration, qu'une famille si malheureuse, privée de toute ressource, repoussât obstinément l'abondance qui venait elle-même s'offrir [1].

Quant à Bernadette, elle se trouvait un jour chez M. Estrade, qui le raconte [2], lorsqu'une étrangère, aux manières fort distinguées, vint pour l'y voir.

En partant, la voyageuse l'embrassa avec effusion, et glissa à la dérobée un rouleau d'or dans son humble tablier de paysanne.

L'enfant se leva d'un bond, comme si un charbon ardent l'eût touchée ; le rouleau tomba à terre. Elle le ramassa aussitôt un peu confuse de son brusque mouvement, et le remit, en s'excusant, à la charitable visiteuse. On insista en vain : on ne put la décider à le reprendre.

Ce mépris absolu de l'argent, chez une petite fille qui vivait dans une extrême misère, frappait vivement tous ceux qui avaient l'occasion de l'approcher.

Durant la retraite qui précéda sa première communion, une dame riche, de passage à Lourdes, fit de vaines tentatives pour causer un moment avec elle. Elle y réussit enfin le soir même de la fête.

Le lendemain, dans une lettre à Mgr Laurence, M. Peyramale, curé de Lourdes, écrivait :

« Hier soir, après les vêpres de l'hôpital, la dame étrangère a vu Bernadette ; elle a voulu, avec la plus grande insistance, lui faire accepter de l'ar-

1. Dozous. *La Grotte de Lourdes*, p. 94-96.
2. *Les Apparitions de Lourdes*, p. 285.

gent. Cette enfant a toujours refusé, avec le sentiment de sa dignité blessée.

« Dans l'ordre moral, c'est le plus grand des phénomènes, de voir cette fille du peuple, pauvre à manquer souvent de pain, refuser avec autant de dignité, les offres qu'on lui fait[1]. »

« Fille humble et modeste, dit à son tour le docteur Dozous, fille humble et modeste, détachée des biens de la terre, permettez à un homme qui a eu l'heureux privilège de soigner votre santé, un instant chancelante, permettez-lui de parler de votre pauvreté.

« Vous auriez pu, en ouvrant votre main aux richesses que l'on voulait y répandre, devenir, au milieu de nous, puissante par l'or qu'on faisait luire à vos yeux sans pouvoir les éblouir.

« Permettez-moi de dire ici à ceux qui vous ont tant calomniée ce dont j'ai été maintes fois le témoin.

« Vous étiez pauvre et vous n'avez pas voulu sortir de cette pauvreté en recevant les dons de toute espèce que vous offraient à l'envi les bonnes âmes, accourues vers le lieu de vos prières[2]. »

Les conseils de la cupidité ne l'auraient donc pas poussée, non plus que ceux de l'amour-propre, à chercher le rôle qu'elle a joué, quand même, ce qui était impossible, l'idée en fût éclose dans son pauvre petit cerveau d'enfant, inculte et borné.

*
* *

D'ailleurs, pour tous ceux qui l'ont entendue,

1. *Archives de la Grotte*, à Lourdes.
2. *Op. cit.*, p. 94.

son accent ne laissait aucun doute sur sa sincérité.

Un jour, mal impressionné par ses allées et venues dans la Grotte, M. Clarens, directeur de l'École supérieure de Lourdes, se rendit chez ses parents pour l'interroger. Il était venu en sceptique.

Mais « l'espèce d'indifférence avec laquelle Bernadette me parlait, écrit-il, le charme naturel que je trouvais néanmoins dans sa narration, l'assurance de ses réponses, la naïveté de ses réflexions ébranlèrent ma conviction première.

« Allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts, et vous ne vous retirerez pas sans être tout bouleversés [1]. »

Le procureur impérial lui-même n'échappa point à cette séduction.

Dans un mémoire qu'il a laissé, et où il raconte l'interrogatoire qu'il lui fit subir, il s'exprime ainsi :

« Lorsqu'elle parlait, son langage naïf, son accent doux et convaincu gagnaient la confiance... Il se répandait sur ses traits un charme d'autant plus suave et pénétrant qu'on n'y pouvait découvrir que l'effusion d'une âme candide. »

Et, parlant de lui-même à la troisième personne, M. Dutour ajoute :

« S'il avait conçu, non sans motifs sérieux, des préventions, le procureur impérial, après avoir vu et entendu Bernadette, le 21 février, partagea l'opinion de la plupart sur la sincérité de l'enfant. »

1. *La Grotte mystérieuse de Lourdes*, etc., mémoire manuscrit, dans *Notre-Dame de Lourdes*, par le P. Cros, p. 88-89.

Il y crut et désormais il ne plana plus sur elle, dans son esprit, aucun « soupçon d'imposture[1] ».

On a vu comment l'autorité civile tenta d'empêcher tout rassemblement autour de la Grotte.

Ses efforts ayant échoué, M. Massy, préfet de Tarbes, eut une idée de génie : c'était de supprimer les visions en supprimant la voyante.

Il écrivit donc, le 25 mars, au maire de Lourdes, de faire examiner Bernadette par un jury médical, et, si le jury la trouvait hallucinée, — ce à quoi, pensait-il, il fallait nécessairement s'attendre, — d'apprécier lui-même s'il n'y aurait pas lieu de l'enfermer dans une maison de santé.

On choisit soigneusement les trois membres de cet aréopage parmi ceux qui avaient jusque-là déclaré certaine l'existence de l'hallucination, sans être d'ailleurs jamais allés à Massabielle ; et, six jours après, le rapport était prêt et signé.

Les enquêteurs avaient soumis la simple enfant à l'épreuve d'un long entretien, minutieux, insidieux et hostile.

Ses réponses, claires et franches, les surprirent et les touchèrent.

Sans doute, ils ne pouvaient voir et ils ne virent, dans ses extases, que l'effet d'une imagination maladive, — leur parti était pris d'avance ; — il risquèrent même une explication du phénomène, qui fait aujourd'hui un peu sourire, mais leur bonne foi se refusa à trouver, dans l'état de la prétendue malade, rien qui autorisât à l'envoyer dans un hospice, et, dépassant un peu leur mission, ils décl-

1. Cros, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 52-53.

rèrent loyalement que sa « sincérité ne paraissait pas douteuse ».

Voilà le point qu'il faut noter et retenir !

Leur appréciation sur la nature des Apparitions relève uniquement de leurs opinions philosophiques, et, d'ailleurs, certains d'entre eux la modifièrent quelque temps après ; mais la sincérité de l'enfant, c'est un fait, au sujet duquel ce témoignage d'adversaires, rendu après l'examen approfondi qui précéda, doit nécessairement passer pour décisif.

*
* *

Les affirmations de Bernadette se sont d'ailleurs produites de manière à écarter toute crainte de mauvaise foi.

Elle ne pensait point aller à Massabielle, le jour où eut lieu sa première vision.

En sortant de la ville, les trois enfants rencontrèrent Mme Cazaux, qui lavait du linge près du Pont-Vieux. Elles me dirent, raconte-t-elle :

« Tata, où trouverons-nous des os et du bois sec ?

« Je répondis :

« Du côté du petit bois et de la rive Massabielle. »

Mais il fallait traverser la prairie de M. de La Fitte, qui venait de faire abattre des arbres. Mme Cazaux assurait bien qu'on rencontrerait là aussi beaucoup de branches. Seulement, « Bernadette n'y voulait pas aller, dit sa sœur Marie, de peur d'être prise pour une voleuse ».

Mais ses deux compagnes passèrent vivement le pont et elle dut suivre à regret[1].

Elle se rendit donc, comme malgré elle, au lieu où elle devait connaître les douceurs de l'extase. Jamais événement ne fut moins préparé, plus spontané, plus visiblement inattendu de celle qui en fut l'héroïne.

Mais la scène céleste, à laquelle elle n'avait aucunement songé, tant s'en faut, avant d'en être témoin, elle avait conscience ensuite de l'avoir contemplée ; rien ne put l'empêcher de le dire, et elle le dit résolument, avec une assurance qui ne faiblit jamais.

On tenta bien des fois de la troubler dans son récit ; on essaya, par des questions pleines d'embûches, de trouver son témoignage en défaut.

Toutes les tentatives furent vaines. Cette enfant, d'intelligence médiocre en général, paraissait vive et fine sur ce sujet : sa franchise ingénue, sûre d'elle-même, répandait, dans ses réponses, un bon sens ferme et net, qui déconcertait l'habileté du questionneur.

Le commissaire de police lui-même, tout habitué qu'il était aux interrogatoires captieux, dut s'avouer impuissant à mettre sa sincérité dans l'embarras.

Un autre jour, un noble Romain lui demandait des détails insignifiants, pour l'amener adroitement à quelque contradiction. Elle se tira aisément de l'épreuve, comme toujours.

L'étranger revint plusieurs fois à la charge. En-

1. Voir les témoignages dans Crois, *Notre-Dame de Lourdes*, p. 12-18.

fin, haussant la voix, comme pour l'intimider par son assurance, il lui dit brusquement :

« Vous prétendez que vous avez vu la sainte Vierge ; eh bien, moi, je vous dis que vous ne l'avez pas vue. »

Ce mot la fit sortir de son calme ordinaire, et elle répondit avec vivacité :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue et bien vue.

— « Comment l'avez-vous vue ? » reprit l'étranger.

Bernadette, qui commençait à parler français, repartit avec un barbarisme plein de candeur :

« Je l'ai vue avec mes *œils*. »

Après ce long examen, l'Italien s'avoua vaincu, et il quitta l'enfant, ému jusqu'aux larmes, en l'appelant « la messagère de la reine du ciel sur la terre [1] ».

Nous verrons bientôt comment l'évêque de Tarbes forma une commission, pour procéder à une enquête officielle sur les faits merveilleux dont la Grotte avait été le théâtre.

Cette commission se réunit cinq mois après la dernière apparition.

On chanta d'abord la messe du Saint-Esprit dans l'église de la paroisse ; ensuite Bernadette fut mandée et soumise publiquement à un long interrogatoire.

Elle répondit à toutes les questions avec une simplicité et une précision dont la commission fut vivement touchée. Puis, le président lui demanda si elle pouvait affirmer la vérité de ses déclarations sous la foi du serment.

1. Dozous. *Op. cit.*, p. 88-89. Cet Italien se nommait Rafaello Ginnasi.

Elle se recueillit, et avec une gravité religieuse qui frappa les assistants, elle leva la main devant Dieu et dit fermement : « Je le jure. »

Pendant huit années, — aussi longtemps qu'elle resta à Lourdes après ses visions, — elle fut interrogée, de mille manières, par des milliers de visiteurs divers, souvent jusqu'à vingt fois par jour ; on lui opposa toutes sortes d'objections, on lui fit donner des détails infinis, on lui tendit tous les pièges que des imaginations fertiles purent inventer : jamais on ne réussit à amener, dans ses réponses, une de ces contradictions ou de ces hésitations de mémoire, familières à ceux qui ne disent pas la vérité, dès qu'ils doivent parler souvent sur le même sujet, surtout quand on cherche à mettre leur bonne foi en péril.

Celle de Bernadette sortit éclatante de tant d'épreuves. Aussi l'heure de la mort étant venue, elle n'eut à rétracter aucune de ses paroles.

C'était le 12 décembre 1878, vingt ans après les extases de Massabielle.

Représentée par les délégués des évêques de Tarbes et de Nevers, l'Eglise voulut interroger une dernière fois la voyante, à l'heure même où la pensée de paraître bientôt devant Dieu devait inspirer l'horreur du mensonge à une âme si profondément religieuse.

Bernadette ne quittait plus l'infirmerie du couvent de Saint-Gildard ; elle était étendue sur ce lit de douleurs dont elle ne devait pas sortir.

La supérieure générale et tout son conseil étaient réunis autour d'elle.

Les représentants des évêques commencèrent alors un suprême interrogatoire.

Par une exception qui fut remarquée, la malade parut tout heureuse de parler une fois encore des merveilles dont le spectacle l'avait ravie. Dans sa langue harmonieuse des Pyrénées, elle redit les paroles de la Vierge Immaculée, qu'elle avait dites tant de fois ; elle décrivit ce qu'elle avait vu, comme elle l'avait tant de fois décrit.

En présence de la mort, sous le regard du Juge souverain, devant qui elle s'attendait à paraître, le témoignage de la religieuse faisait ainsi écho au témoignage de l'enfant, et y ajoutait la consécration de la tombe et, pour ainsi dire, de l'éternité.

Bernadette est morte en répétant :

« Je l'ai vue, oui, je l'ai vue[1]. »

II

LES VISIONS DE BERNADETTE ET L'HALLUCINATION

Mais, si sa bonne foi est certaine, si personne ne peut douter ni ne doute qu'elle n'ait cru vraiment voir et entendre ce qu'elle a affirmé avoir vu et entendu, ne fut-elle pas victime elle-même d'une illusion, qu'elle aurait ensuite fait innocemment partager ?

On l'a dit, et la question vaut qu'on l'examine de près, à la lumière des renseignements que la science peut fournir à une raison vigilante et impartiale.

D'après donc ceux qui rejettent la réalité surnaturelle des Apparitions, Bernadette fut le jouet d'un tempérament nerveux, qui produisit en elle des

1. Voir, dans l'édition complète, l'*Appendice* n° 2, qui a pour titre : *Un document apocryphe.*

hallucinations de la vue et des hallucinations de l'ouïe.

Si le lecteur a entendu quelquefois des sceptiques parler des visions de Lourdes, il a pu se convaincre que c'est la seule raison où leur négation se fonde ; ils ne peuvent pas songer et ils ne songent pas à en indiquer une autre[1].

Nous voici donc au cœur même de la discussion.

Il convient de la suivre, de part et d'autre, avec une liberté d'esprit absolue, sans subir l'influence d'une théorie faite d'avance, — comme s'il s'agissait d'établir ou de combattre la réalité historique d'un événement célèbre : la bataille de Bouvines, par exemple, ou le passage du Rubicon par César.

C'est possible pour un critique catholique, puisque les Apparitions de Lourdes ne rentrent pas, on l'a vu, dans le domaine sacré du dogme.

Discutons donc en toute indépendance.

I

LE TEMPÉRAMENT ET LA PIÉTÉ DE BERNADETTE

Pour subir l'empire d'une nature nerveuse, la première condition est évidemment... d'avoir une nature nerveuse. Était-ce le cas de Bernadette ?

Elle souffrait d'un asthme, nous le savons. Mais on ne lui connut pas d'autre maladie. Jamais aucun

1. Nous ne parlerons pas ici d'une légende où se trouve mêlé le nom d'une honorable famille de Lourdes. Cette histoire, fausse et invraisemblable jusqu'au ridicule, ne mérite pas d'avoir place dans une discussion sérieuse. Pourtant, si quelque lecteur désirait être renseigné, il trouvera le nécessaire dans l'*Appendice* n° 3, de l'édition complète, intitulé : *Une calomnie*.

indice ne permit de croire que les nerfs eussent une part prépondérante dans son tempérament.

On ne songera pas certainement à objecter ses visions. Car c'est la question même, de savoir si ses visions eurent un rapport quelconque avec ses nerfs.

Elle ne présenta donc jamais aucun des symptômes qu'on observe chez les névropathes : elle n'en présenta pas avant les événements de Massabielle, et elle n'en présenta point depuis.

Elle était, au contraire, d'un caractère paisible, sain, équilibré. Rien de morose. Elle aimait à jouer avec les enfants de son âge ; et cet entrain lui resta.

Plus tard, à Nevers, l'aumônier remarquait que lorsque son asthme ne la faisait pas souffrir, elle montrait quelque chose de la gracieuse légèreté des enfants : « On la voyait, dit-il, courir et sauter dans le jardin. Elle était naturellement gaie, et d'une gaieté simple, franche, enfantine[1]. »

*
* *

Ajoutez que l'exaltation dont on est obligé de l'accuser, si on l'accuse, serait l'exaltation religieuse, puisque c'est à des hallucinations religieuses qu'elle aurait abouti.

Or, sa piété n'était pas au-dessus de celle des enfants de son âge, quand elle jouit de ses visions célestes. Elle n'avait pas encore fait la première

1. Voir ce témoignage dans Cros : *Notre-Dame de Lourdes*, p. 324. Voir aussi, dans l'édition complète du présent ouvrage, *Appendice* n° 4, l'attestation du docteur Robert Saint-Cyr, médecin de Bernadette.

communion, on l'a vu, ni suivi, par conséquent, les exercices religieux par lesquels on a l'habitude de disposer les enfants à ce grand jour de la vie.

Et même, ne sachant pas lire, elle n'avait pu étudier que difficilement le catéchisme. A Bartrés, où elle passa l'année précédente, Mme Aravant, sa nourrice, essayait, le soir, de lui en enseigner les éléments.

« Mais, disait plus tard avec un sourire affectueux le professeur improvisé, elle avait la tête dure. J'avais beau répéter mes leçons, rien n'y faisait, et c'était toujours à recommencer. Parfois l'impatience me prenait ; je jetais le livre, et, toute dépitée, je lui disais :

« Va, tu ne seras jamais qu'une sotte et qu'une ignorante[1]. »

Voilà où en était, en religion, l'esprit de Bernadette, quand la sainte Vierge lui apparut !

Il serait vraiment difficile de penser, convenons-en, que sa culture religieuse, le genre de succès qu'elle avait obtenus dans l'étude des choses chrétiennes, le goût dont elle y faisait preuve, l'eussent préparée à cette excitation mystique, dont on voudrait que l'intempérance eût dérangé son jeune cerveau.

Du reste, elle n'eut jamais aucun penchant au mysticisme, sans excepter, je l'ai dit, la période de sa vie qui suivit ses extases.

S'il est une époque, dans l'existence d'un enfant, où sa piété se révèle, c'est bien celle où il va s'approcher pour la première fois de la table sainte.

Or, dans les jours où elle se prépara à cet acte

1. Estrade. *Les Apparitions de Lourdes*, p. 27.

solennel, on ne remarqua, chez Bernadette, rien qui la distinguât des meilleures de ses compagnes : ni émotion extraordinaire, ni recueillement exceptionnel ; elle eut ses distractions et ses étourderies, comme les autres.

Plus tard, chez les Sœurs de l'hospice, sa dévotion continua de rester droite et simple, sans fixer particulièrement l'attention. Sœur Victorine, qui avait à s'occuper d'elle, devait dire longtemps après, au sujet de cette époque :

« Sa piété parut très commune pendant plusieurs années. Je lui disais :

« A votre âge, vous devriez bien aller quelquefois à la chapelle et méditer un peu.

« Elle répondait :

« Je ne sais pas méditer, moi[1]. »

Telle était cette âme naïve de pastourelle !

Non seulement elle ne se sentait pas portée aux contemplations mystiques, mais elle n'avait ni la faculté ni le goût de réfléchir un moment, comme tant d'autres, sur une vérité du dogme ou de la morale, pour y chercher une leçon.

On avouera bien qu'elle était peu préparée aux hallucinations religieuses.

Son tempérament bien équilibré la préservait des hallucinations en général, et, quand il l'y eût portée, les tendances de son âme l'auraient empêchée de mêler la religion à ses rêves de malade. Pour avoir des hallucinations religieuses, il aurait fallu qu'elle contrariât à la fois ses dispositions physiques et ses dispositions morales.

1. Cros. *Op. cit.*, p. 212.

Et alors, quelle en aurait été la source ? D'où lui seraient-elles venues ?

*
* *

Aussi commet-on une grande erreur, qui est en même temps une grande injustice, quand on l'assimile à quelques hallucinées des hôpitaux.

Nous allons voir qu'entre les hallucinations de celles-ci et les visions de celle-là, les caractères sont si différents qu'évidemment on ne saurait être en présence du même phénomène.

Mais on peut s'en rendre compte dès maintenant, en comparant entre elles les intéressées.

Les hallucinées des hôpitaux sont des *sujets*.

Pour obtenir ces sujets, il est d'abord nécessaire de choisir des natures chez qui les nerfs soient tout particulièrement excitables.

Il faut remarquer, en passant, que l'enfance se prête mal aux hallucinations. Ce n'est pas à cette époque de la vie qu'elles se donnent carrière.

On prend donc les femmes ou les jeunes filles les plus nerveuses dans un hôpital de nerveux. Il faut de vraies malades, des cerveaux détraqués, des déséquilibrées.

Ce n'est pas tout ; on développe soigneusement, par des actes répétés, ces dispositions maladives chez elles ; suivant le mot en usage, on leur fait subir un long entraînement.

C'est alors seulement que ces malheureuses arrivent à des hallucinations, qui ont des ressemblances avec des visions réelles, mais qui, cependant, s'en différencient encore d'une manière très sensible.

Qu'y a-t-il de commun vraiment entre ces pauvres

malades, distinguées entre mille, et dont la maladie a reçu à dessein une sorte de culture intensive, et la petite montagnarde des Pyrénées, simple enfant de la nature, aux nerfs calmes, à l'imagination mesurée, tranquille comme ses nerfs ?

Pour obtenir certains sons, il faut certains instruments appropriés : ni le violon ni la flûte ne peuvent faire entendre le bruit strident de la trompette.

Ainsi des hallucinations : on a besoin, pour en éprouver, d'être prédisposé d'une certaine façon. Or, Bernadette n'avait cette prédisposition nécessaire, ni au physique ni au moral.

Ce n'était pas un instrument qui pût donner ces notes singulières et chanter ces vaines chansons.

II

Étudions maintenant l'hallucination, non plus dans les conditions qu'elle requiert chez ceux qui en sont les victimes, mais dans les caractères particuliers qu'elle présente elle-même.

Ces caractères sont bien connus. Les travaux physiologiques publiés depuis cinquante ans les ont mis en pleine lumière.

La seule manière critique de discuter ici, c'est donc de demander leur nature aux hommes compétents qui les ont étudiés, et de les rapprocher de ceux qu'ont revêtus les visions de Bernadette.

Mais avant de conclure, le lecteur voudra bien attendre que la comparaison lui ait été présentée dans tout son ensemble : un point éclaire l'autre.

Pour mettre plus de clarté dans la discussion, on peut considérer les traits caractéristiques, objet de

la comparaison à établir, *avant* les actes mêmes qu'il s'agit de juger, puis, *au moment* où ces actes ont lieu, c'est-à-dire dans la manière dont ils s'accomplissent, enfin, *après* qu'ils ont été accomplis, dans les suites qui en découlent.

Étudions-les successivement de ce triple point de vue.

AVANT LA VISION

Le 18 février 1858, jour de la troisième apparition, Bernadette raconta que l'être céleste qui se révélait à elle lui avait demandé de revenir pendant quinze jours.

L'enfant montrait ainsi qu'elle se croyait destinée à jouir de ses visions quinze fois encore.

Or, les hallucinés ne font pas de prophéties sur ce qu'ils doivent voir et entendre, surtout de prophéties qui se réalisent : on n'en a jamais connu qui aient annoncé combien ils éprouveraient de crises hallucinatoires.

Leur persuasion absolue, s'ils en avaient une à ce sujet, c'est qu'ils verront toujours ce qu'ils voient et ce qu'ils ne peuvent pas ne pas voir : aucun doute n'a d'accès dans leur âme, car c'est leur organisme même qui fait leur conviction.

De plus, pour revenir ainsi chaque matin durant la quinzaine, comme il arriva, il fallut que la voyante eût un souvenir très net, une docilité parfaite, un sentiment exact et clair de ce qu'elle avait à faire et du temps où elle devait le faire : toutes choses dont un halluciné n'est guère capable.

*
* *

Ajoutons que l'hallucination se produit dans cer-

taines conditions, dont la réunion est indispensable.

Pour Bernadette, au contraire, la vision prend naissance dans les circonstances les plus variées.

Direz-vous qu'il faut à la jeune voyante l'influence de la foule ? Observez-la le 11 février, le premier jour : elle est seule.

Penserez-vous qu'elle a besoin de la solitude ? Voyez-la le 4 mars : on la presse de tous côtés, il y a de quinze à vingt mille spectateurs.

Habituellement, la vision commence après que Bernadette est restée quelque temps à genoux, en prière. Mais le 11 février, elle se déclare brusquement, à l'improviste, pendant que l'enfant se déchausse, et, le 25 mars, quand celle-ci arrive à la Grotte, la Grotte est déjà illuminée pour elle et l'Apparition est là, debout, qui l'attend dans le rayonnement de son auréole.

Les médecins du préfet Massy, pour conclure à une illusion d'hallucinée, comme l'administration le voulait, croyaient pouvoir parler d'un reflet de lumière, qui « aurait sans doute frappé » la jeune fille.

Il suffit de connaître la Grotte pour savoir qu'elle n'est jamais touchée par les rayons du soleil. Qu'est-ce donc au mois de février ?

Mais, de plus, si le reflet était tombé sur la niche de l'églantier de midi à une heure, — c'est le moment où eut lieu la première apparition, — outre que tous les spectateurs l'auraient vu, quand il y eut des spectateurs, il n'aurait plus existé aux heures différentes du jour.

Et Bernadette a vu la sainte Vierge à toutes les heures : vers midi, comme la première fois, un peu

avant vêpres, comme la seconde, de grand matin, comme le plus souvent, vers le soir, comme dans la dernière apparition.

Elle l'a vue, étant elle-même debout, sur la rive droite du canal du moulin, ou étant à genoux devant la Grotte, ou marchant dans la Grotte même, ou bien encore, — quand l'administration eut placé des barrières, — de la rive droite, non plus du canal mais du Gave, qui était à une distance un peu plus grande du rocher.

Elle l'a donc vue, tantôt à genoux, tantôt debout, tantôt au repos, tantôt en marchant ; elle l'a vue d'un lieu ou d'un autre, de près ou de loin, le matin, à midi, le soir, à toutes les heures.

Il n'y a point de conditions requises pour ses visions, et c'est le contraire de ce qui arrive dans les rêves des hallucinés.

*
* *

Ce qu'il y a de plus frappant encore peut-être, c'est que, les circonstances ordinaires existant, la vision chez elle n'existait pas nécessairement.

Prenez une hallucinée : mettez-la en tel lieu, dans telle position, sous telle influence. C'est comme si vous lanciez le ressort d'une machine : l'hallucination se produira fatalement.

Les visions de Bernadette n'obéissaient pas du tout à cette sorte de fatalité mécanique.

Ainsi, elle venait de contempler, quatre jours de suite, la blanche Apparition qui lui donnait un avant-goût du ciel.

Le lundi 22 février, elle court à Massabielle, tout heureuse à la pensée de la revoir ; il lui sem-

blait même avoir senti « une barrière invisible qui l'empêchait de passer », pour se rendre à l'hospice, où ses parents voulaient qu'elle se rendît, pendant qu'une puissance mystérieuse l'attirait doucement vers la Dame du Rocher.

S'il y avait eu, à un moment, suggestion spontanée chez elle, il faudrait conclure que jamais elle ne s'était si bien suggestionnée.

Elle se mit donc à genoux, hâtivement, au lieu où elle était la veille ; la foule l'entourait comme précédemment ; elle commença à prier suivant son habitude, et fixa vers l'églantier des regards suppliants, qui trahissaient l'ardeur et l'impatience de ses désirs.

Mais elle eut beau prolonger sa prière ; elle dut se relever enfin, en déclarant que « la Dame n'était pas venue ».

Et, en effet, son visage ne s'était pas épanoui et illuminé ; elle n'avait donné aucun des signes de l'extase.

La vision se renouvela le lendemain et tous les jours jusqu'au 2 mars.

Le 3 mars, Bernadette s'agenouilla et pria, ainsi qu'elle avait prié la veille et l'avant-veille, mais sans effet, la niche du rocher resta sombre et vide pour elle, l'extase ne transfigura pas ses traits.

On était pourtant dans la quinzaine où l'enfant s'attendait à contempler l'Apparition tous les jours.

Mais l'Apparition ne dépendait, — les faits le prouvèrent bien, — ni de son attente, si vive fût-elle, ni de sa volonté, ni de sa persuasion que la Dame allait venir ; bref, elle ne dépendait pas plus d'elle que des circonstances.

On le vit de nouveau après le 4 mars.

BERNADETTE SOUBIROUS (64-65)

La Dame ne lui ayant pas dit adieu, selon sa naïve expression, elle espérait la revoir. Elle revint donc fidèlement à Massabielle, mais longtemps en vain. Ce n'est que le 25 mars qu'elle eut une vision nouvelle.

Douze jours s'écoulèrent ensuite, sans que l'Apparition vînt poser ses pieds nus sur les branches de l'églantier ; puis Bernadette ne la revit plus pendant plus de trois mois.

Elle se montra enfin le 16 juillet.

Rien ne fit comprendre alors à la jeune voyante qu'elle ne devait plus revenir ; et, en réalité, elle ne revint pas, ni cette année, ni durant les vingt ans que Bernadette vécut encore, bien que la jeune fille se fût fait une douce habitude, tant qu'elle resta à Lourdes, d'aller prier à la Grotte comme autrefois.

Ce n'est certes pas ainsi que l'hallucination procède. Elle a quelque chose de fatal ; on ne trouve jamais, dans ses manifestations, cette indépendance absolue à l'égard des conditions qui la font naître.

Ici les conditions ont beau varier, la vision a lieu aussi bien que si elles ne variaient pas ; au contraire, les conditions ont beau être les mêmes, la vision se produit ou ne se produit pas, avec une liberté qui se joue de ces agents physiques, dont l'hallucination subit infailliblement l'empire[1].

1. Ces considérations avaient ému et troublé les trois médecins, chargés par le préfet de trouver, en Bernadette, de quoi la faire enfermer dans un hospice. En 1878, deux étant morts, le docteur Balencie disait :

« Nous n'avons jamais pu soupçonner de fraude chez

DURANT LA VISION

Étudions maintenant les faits de Massabielle en eux-mêmes, dans la manière dont ils s'accomplissent.

Chez les hystériques hallucinées, l'imagination garde quelque chose de vague et de vaporeux. Les formes qu'elles voient restent un peu flottantes et, dans certaines parties au moins, indéterminées.

Que l'on considère, d'autre part, les visions de Bernadette !

Elles présentent une précision absolue, jusque dans les moindres détails. Les yeux de l'être mystérieux qui lui parle du rocher, son visage, ses mains, ses pieds, la robe, le voile, la ceinture, le chapelet, tout laisse en elle une impression franche, nette, décisive.

Elle peut tout décrire, elle décrit tout : la longueur du voile, la façon dont il est posé sur la tête, dont il enveloppe les épaules, la couleur de la ceinture, celle des grains du chapelet et de sa chaîne, la manière dont la robe tombe sur les pieds nus ; tout est observé avec une exactitude minutieuse, rien ne reste confus ni indécis.

Bernadette ; aussi étions-nous déconcertés, en considérant, non pas une de ses visions, mais leur continuité ! Ce qui nous rendait encore peu acceptable l'hypothèse de l'hallucination, c'était la variété et, tout ensemble, l'unité des phénomènes qui se produisaient dans les diverses apparitions. Nous ne comprenions pas davantage pourquoi le même sujet, dans le même lieu, dans les mêmes circonstances, avait été deux fois (durant la même quinzaine) impuissant à voir ce qu'il avait vu tant d'autres fois. » V. Cros. *Notre-Dame de Lourdes*, p. 158.

C'est une première différence entre les deux états, et elle est considérable.

C'en est une seconde que l'un, tant qu'il dure, absorbe dans son objet toutes les facultés, tandis que l'autre peut laisser à l'âme la possession d'elle-même.

Abandonné à lui, l'halluciné demeure fixé dans l'impression désordonnée qu'il a reçue ; il reste sur l'impulsion première, il ne se juge ni ne se contrôle. On dirait que toute son activité est suspendue, anéantie, sauf sur un seul point.

Observez au contraire la petite voyante de Massabielle.

Tout en jouissant de sa vision, elle jette de l'eau bénite vers l'églantier ; elle parle à ses compagnes ; elle tend son cierge à rallumer à la personne la plus voisine, chaque fois que le vent l'éteint ; elle quitte le lieu où elle est, s'avance sous le rocher et vient reprendre sa place.

Lors de la découverte de la source, l'Apparition lui ayant dit d'aller boire à la fontaine, elle se dirige d'abord vers le Gave, parce qu'elle n'aperçoit pas de fontaine, puis elle se retourne vers la Grotte, d'où elle s'entend appeler, hésite un instant et, sur un signe de la main, que lui fait l'être mystérieux qu'elle contemple, s'avance vers le fond à gauche, et y cherche la source où elle doit boire.

Tous ces mouvements sont naturels, raisonnables, variés. On n'y remarque pas du tout, comme chez ceux des hallucinés, l'action unique d'une idée obsédante, inspirant une sorte d'automate.

*
* *

Une autre considération sur l'hallucination en général et les visions de Bernadette, c'est que celles-ci ont été fécondes, alors que celle-là est stérile.

L'halluciné ne découvre rien dans ses rêves maladifs; il ne crée rien, ni dans les formes que son imagination lui présente, ni dans les idées que ces formes lui suggèrent : il n'invente pas, il se souvient.

Croit-il apercevoir une image? Cette image est faite de ce qu'il a déjà vu.

S'il sort d'un type connu d'avance, son esprit exalté n'arrive qu'à combiner, d'une façon plus ou moins bizarre, des éléments anciens déjà recueillis par sa mémoire; heureux si, livré à lui seul, il ne réussit pas tout juste à enfanter le monstre ridicule, décrit autrefois par l'imagination d'Horace.

Les visions de Massabielle sont bien différentes.

D'abord, Bernadette trouve, dans son extase, des choses qu'elle ignorait jusqu'alors. Par exemple, elle entend l'Apparition lui dire :

« Je suis l'Immaculée Conception. »

On n'avait jamais prononcé le mot devant elle, et sa simplicité naïve ne connaissait pas du tout le dogme profond que le mot exprime[1].

C'est à ce point qu'ayant peur d'oublier cette expression inconnue pour elle, et désirant en même temps la rapporter à M. le curé de Lourdes avec fidélité, elle la répétait tout le long du chemin.

1. V. Feurcade, secrétaire de la commission d'enquête. *L'Apparition à la Grotte de Lourdes* (Tarbes, 1868, p. 38).

Mais elle la répétait en la prononçant de travers[1].

Elle vint, dans l'après-midi du même jour, chez M. Estrade, et on lui fit raconter la scène du matin.

« Quand elle eut fini de parler, dit M. Estrade lui-même, ma sœur redressa le mot « Conception », qu'elle venait d'estropier. L'enfant se reprit, puis elle se tourna vers ma sœur, et lui demanda avec une ingénuité embarrassée :

— « Mais, Mademoiselle, que veulent dire ces paroles : Je suis l'Immaculée Conception[2] ? »

Or, ces paroles, nous l'avons fait remarquer dès la première page, avaient une portée merveilleuse. Elles étaient comme l'écho divin de la définition faite par le Pape quelques années auparavant; en la consacrant, elles consacraient, du même coup, l'autorité qui l'avait proclamée et son infaillible enseignement.

La petite fille des Soubirous découvrait ainsi, sans le savoir, une arme nouvelle pour l'apologétique contemporaine.

Mais elle avait trouvé aussi, ou plutôt elle avait vu un nouveau type de Madone, et un type aussi beau, sinon plus beau, que les Vierges les plus fameuses des grands artistes de la Renaissance.

Nulle part, ni à Lourdes ni à Bartrès, les seuls lieux du monde qu'elle connût, la chère enfant n'avait aperçu de statue qui ressemblât à celle qu'elle a décrite, soit dans l'ensemble, soit par les détails.

Détails et ensemble, tout lui a été révélé : si l'on

1. Elle prononçait Concheption, ou, dans son patois, *coun-chetsiou.*

2. *Op. cit.*, p. 149.

ne veut pas le croire, il faut admettre qu'elle a tout créé elle-même, ce qui serait contraire à toutes les observations scientifiques faites sur les hallucinés.

Je dis que sa Madone est remarquable par la beauté aussi bien que par la nouveauté.

Il n'en faudrait pas juger uniquement d'après le modèle de marbre, que le sculpteur Fabisch exécuta sur ses indications, et que l'on voit dans la niche de la Grotte, au-dessus du rosier sauvage[1].

Soit impuissance de tout artiste à égaler un idéal, même quand c'est le sien, ainsi que M. Fabisch le disait, soit incapacité de la pauvre enfant à trouver les mots nécessaires et décisifs dans sa langue plébéienne, le marbre ne rendit pas fidèlement l'image qu'elle avait gardée toujours vivante devant les yeux, et, quand elle le vit, elle s'écria :

« C'est beau, mais ce n'est pas elle. Oh ! non : la différence est comme de la terre au ciel. »

Mais ce que ses paroles n'arrivaient pas à traduire, son regard, son visage, quand elle en parlait, l'exprimaient toujours avec plus d'exactitude. Et c'était un spectacle ravissant.

M. Fabisch lui-même en a été l'heureux témoin.

« Je n'ai jamais rien vu d'aussi beau, écrivait-il à sa famille, que lorsque je lui ai demandé comment la sainte Vierge était, quand elle a dit : *Je suis l'Immaculée Conception*. Elle s'est levée avec une

1. Cette statue fut offerte par les demoiselles de Lacour, de Lyon. Elle coûta 7 000 francs. M. Fabisch, qui fut chargé de l'exécuter, était professeur de sculpture à l'école des beaux-arts de Lyon. Il avait déjà fait la statue qui est placée sur la flèche de Notre-Dame de Fourvière. La statue de Notre-Dame de Lourdes fut inaugurée solennellement, le 4 avril 1864. Elle est en marbre de Carrare.

grande simplicité, elle a joint les mains et levé les yeux aux ciel. Mais ni Fra Angelico, ni Pérugin, ni Raphaël, n'ont jamais rien fait d'aussi suave et, en même temps, d'aussi profond que le regard de cette jeune fille, si simple, si naïve. »

Et ce n'était pas l'effet d'un hasard heureux; c'était bien l'image même de la céleste réalité, dont elle portait dans sa mémoire le souvenir précis et enchanteur. Car l'artiste écrivait plus tard :

« Non, je n'oublierai pas, tant que je vivrai, cette ravissante expression. J'ai bien vu, en Italie et ailleurs, les chefs-d'œuvre des grands maîtres, de ceux qui ont excellé à rendre les élans de l'amour divin et de l'extase; dans aucun d'eux, je n'ai trouvé tant de suavité et de ravissement; et, chaque fois que j'ai demandé à Bernadette cette pose, toujours la même expression est venue changer, illuminer, transfigurer cette tête. »

Enfin, le 20 septembre, M. Fabisch revenait sur ce sujet :

« Bernadette m'a encore montré comment la sainte Vierge regardait, quand elle a dit : *Je suis l'Immaculée Conception.* Franchement, c'est à pleurer d'émotion. »

On peut défier tous les médecins des hôpitaux du monde, qui ont le plus usé et abusé des expériences hallucinatoires, d'indiquer le chef-d'œuvre artistique que le plus merveilleux de leurs *sujets* soit arrivé ainsi à reproduire, d'après le simple souvenir de ce qu'il avait contemplé dans ses crises.

Et on a le droit d'en dire autant des hallucinées qui ne sont pas des *sujets*. Mais, entre celles-ci et Bernadette, la différence paraîtra mieux encore dans ce

qu'on va lire, en étudiant les actes qui suivent les hallucinations et les conséquences qu'ils entraînent.

APRÈS LA VISION

Considérez le caractère d'une hallucinée.

Elle est maussade, irritable, insubordonnée, orgueilleuse, égoïste, insensible aux tendres affections de famille. Bref, l'hallucination est une tare ; la vie morale en est atteinte, diminuée, abaissée.

Ce n'est certes pas ce qui arriva chez Bernadette.

D'abord, elle resta une enfant douce et soumise. Après la première apparition, sa mère lui défend de retourner à Massabielle ; elle souffre de la défense mais elle l'observe. Si elle reprend le chemin du Gave, trois jours après, c'est qu'elle en a fait demander et qu'elle en a obtenu l'autorisation.

Parmi ses compagnes, aucune ne fut plus enjouée ni plus modeste : c'était, pour sa simplicité, un véritable supplice d'être obligée de décrire aux visiteurs, empressés autour d'elle, les spectacles célestes dont elle fut honorée.

Enfin, au lieu de s'enfoncer tristement dans des idées singulières et moroses, on peut dire que la douce et frêle créature traversa ce monde, sauf ses heures de maladie, comme un de ces oiseaux de passage qui descendent les fleuves en chantant. Elle garda toujours une sorte de gaieté enfantine ; et, en même temps, les visions dont elle avait joui, loin de nuire à son état moral, lui servirent si bien qu'elle monta facilement au-dessus de la vie commune, jusqu'aux sereines hauteurs de la vie du cloître.

L'hallucination abaisse et dégrade ses victimes ; les visions de Bernadette l'élevèrent et l'ennoblirent.

*
* *

Et ce double effet, cet effet contraire, peut être observé dans l'intelligence aussi bien que dans le caractère ; car il se fait sentir au fond de l'être tout entier.

Prenez, par exemple, pour que la comparaison soit plus significative, un sujet qui éprouve des hallucinations religieuses.

Faites-le parler ou, mieux encore, faites-le écrire sur l'objet de ses rêves : vous vous apercevrez bien vite qu'il a le cerveau dérangé.

Ce qu'il dit, ou ce qu'il écrit est un tissu de citations et de prophéties sans lien logique. On y trouve des phrases incompréhensibles, des lignes inachevées, des mots tronqués, et l'ensemble est incohérent. C'est un malade.

Voyez Bernadette, au contraire.

Après les apparitions, son esprit est toujours resté sain, parfaitement équilibré, et, de plus, alors qu'elle avait reçu de la nature une intelligence fort modeste, sur le sujet même des apparitions de Massabielle elle se montra toujours pleine de vivacité et de bon sens.

C'est assurément un phénomène très étrange, mais il n'est pas possible de le nier : ceux qui l'ont connue l'ont constaté expressément.

« Quand on lui parlait de la Grotte et des faits qui s'y rattachent, dit M. Estrade, elle n'était plus la même et répondait avec un charme et un à-propos qui ravissaient ses interlocuteurs[1]. »

Et M. Estrade cite de nombreux exemples.

1. *Les Apparitions de Lourdes*, p. 280.

Ainsi, tandis que leurs hallucinations troublent et blessent l'esprit des hallucinés, les visions de Bernadette laissent son intelligence tout à fait intacte.

Et, ce qui est encore plus frappant, alors que les hallucinés déraisonnent particulièrement sur l'objet de leurs hallucinations, c'est sur l'objet de ses visions que Bernadette fait preuve surtout de raison et d'esprit.

Voilà assurément des différences profondes ; comment même pourraient-elles l'être davantage ?

*
* *

Enfin, ce détraquement cérébral qu'on vient de rappeler, quand l'hallucination est complète, comme celle qui aurait atteint tous les sens de Bernadette, va s'aggravant toujours et conduit à peu près fatalement à la folie.

C'est l'enseignement formel du docteur Voisin, médecin de la Salpêtrière, très compétent sur ce sujet.

Il assure que le cerveau d'un enfant ne peut subir, sans éclater, ce qu'il appelle les hallucinations de Bernadette.

Aussi conclut-il hardiment que Bernadette a dû nécessairement devenir folle ; il ajoute, ce qui est plus grave, qu'en réalité elle l'est devenue et qu'on a été obligé de l'enfermer dans un couvent.

Il y a, dans ces affirmations, un principe médical et un fait historique.

Sur le principe, le docteur Voisin était mieux renseigné que personne ; sur le fait, il parlait au hasard et il se trompait grossièrement.

Du reste, on le lui fit bien sentir.

L'évêque de Nevers, dont Bernadette était devenue la diocésaine, le mit au défi de prouver ses dires, et lui proposa de venir lui-même voir et interroger celle qu'il calomniait : ce que le docteur Voisin, flairant son erreur, se garda bien d'accepter.

Consulté par un de ses confrères au sujet de l'assertion du savant professeur, le docteur Robert Saint-Cyr, président des médecins de la Nièvre, vanta dans sa réponse la sagesse et le bon sens pratique de Bernadette, devenue sœur Marie-Bernard, dont il était justement le médecin, et il ajouta :

« Vous voyez, mon cher confrère, que cette jeune sœur est bien loin d'être aliénée. Je dirai mieux : sa nature calme, simple et douce, ne la dispose pas le moins du monde à glisser de ce côté[1]. »

Mais l'erreur du docteur Voisin, si elle est coupable, n'en est pas moins précieuse. Car elle prouve qu'aux yeux de cet aliéniste éminent, Bernadette devait infailliblement devenir folle, si ses visions n'avaient été, comme il le pensait, que des hallucinations violentes.

Or, Bernadette n'est pas du tout devenue folle ; au contraire, son esprit est demeuré dans un parfait équilibre et il s'est même développé.

Donc ses visions n'étaient pas des hallucinations.

C'est une conclusion qui s'impose.

*
* *

Disons enfin, pour achever une comparaison qu'il faudrait plutôt nommer un contraste, que les visions de Bernadette ont été accompagnées de faits maté-

1. Voir les documents sur cette affaire, *Appendice*, n° 4, dans l'édition complète.

riels et sensibles, qui prouvent leur surnaturelle réalité.

Il est à peine utile de faire remarquer ici qu'il n'arrive rien de semblable dans l'hallucination.

Rappelons d'abord la découverte de la source, durant une des apparitions.

Bernadette ne pouvait pas savoir, et personne ne savait qu'il existât une source dans la Grotte. Il n'en paraissait absolument aucun signe.

Aussi les beaux esprits de Lourdes triomphèrent, sans plus attendre, dès qu'on leur rapporta que la voyante avait parlé d'une fontaine. Pour eux, elle était désormais prise au piège ; son rôle était fini ; elle s'était convaincue elle-même de folie.

On ne connaissait donc pas l'existence d'une fontaine dans ce lieu.

Cependant Bernadette voit l'Apparition lui faire signe de monter vers le fond de la Grotte, pour se laver et boire.

Sa première pensée avait été d'aller boire dans le Gave. C'est la voix qu'elle entend qui l'avertit qu'elle se trompe, et c'est la main qu'elle aperçoit qui lui désigne l'endroit précis où elle doit chercher.

On sait que, n'apercevant pas une seule goutte d'eau, trouvant le sol absolument sec, elle creusa la terre de ses doigts ; l'eau se mit à sourdre timidement, pour augmenter rapidement de volume et devenir, en quelques jours, la célèbre source que nous admirons[1].

Ces faits sont incontestables, ils ont eu des milliers de témoins, et le souvenir précis en est, de plus,

1 Voir plus haut, ch. I, p. 35.

demeuré dans les feuilles locales, adversaires des visions de Massabielle.

Eh bien ! qu'on nous montre un halluciné qui ait jamais accompli quelque chose de pareil !

L'hallucination diminue la puissance intellectuelle, on l'a vu, bien loin de l'augmenter jusqu'à la rendre capable de vues miraculeuses.

Voilà un signe de sa réelle existence, que la céleste Apparition a donné aux spectateurs et au monde !

Il y en eut un autre.

Celui-là s'appliquait à l'esprit de la voyante, celui-ci éclata dans sa chair virginale.

C'était le 7 avril 1858, lors de la dix-septième apparition.

Le docteur Dozous était présent ; laissons-le raconter la scène lui-même :

« Bernadette était à genoux, récitant, avec une grande ferveur, les prières du chapelet, qu'elle avait à la main gauche, pendant qu'elle tenait de la droite un cierge bénit allumé.

« Au moment où elle commençait à faire à genoux son ascension ordinaire, il survint tout à coup un temps d'arrêt dans ce mouvement, et sa main droite, se rapprochant alors de la gauche, plaça la flamme du gros cierge sous les doigts de cette main, assez écartés les uns des autres pour que cette flamme pût passer facilement entre eux. Activée en ce moment par un courant d'air assez fort, elle ne me parut produire, sur la peau qu'elle atteignait, aucune altération.

« Étonné de ce fait étrange, j'empêchai que personne ne le fît cesser, et, prenant ma montre, je

pus, durant un quart d'heure, l'observer facilement.

« Sa prière terminée et la transformation de son visage ayant disparu, Bernadette se leva et se disposa à s'éloigner de la Grotte. Je la retins un moment et je lui demandai de me montrer sa main gauche, que j'examinai avec le plus grand soin. Je ne trouvai nulle part la moindre trace de brûlure.

« M'adressant alors à la personne qui s'était emparée du cierge, je la priai de le rallumer et de me le remettre. Aussitôt je plaçai plusieurs fois de suite la flamme du cierge sous la main gauche de Bernadette, qui l'en éloigna bien vite, en me disant : « Vous me brûlez. »

« Ce fait, je le rapporte ainsi que je l'ai vu, et que bien des personnes, placées comme moi près de Bernadette, l'ont parfaitement constaté ; je le rapporte tel qu'il s'est produit, sans l'expliquer. »

L'expliquer n'est pas possible, si l'on ne veut pas recourir à une intervention surnaturelle.

Ajoutons qu'il s'est d'ailleurs renouvelé plusieurs fois.

Mlle Estrade en fut témoin vers la fin de février. Les doigts de la voyante reposaient sur la flamme du cierge ; à ce spectacle, toute l'assistance entra dans une sorte de stupeur, et Mlle Estrade ne put se défendre de s'écrier :

« Mais enlevez donc le cierge à l'enfant ; vous voyez bien qu'elle se brûle[1]. »

En réalité, elle ne se brûlait pas, et voilà le prodige !

1. Estrade. *Les Apparitions*, p. 152.

Entendons-nous bien ! Nous ne disons pas seulement que Bernadette ne sentait pas la flamme ; nous disons que la flamme ne la brûlait pas.

Un état nerveux peut amener de l'insensibilité ; il ne saurait faire que la chair ne soit pas consumée par le feu, qui la touche et l'enveloppe.

La nature veut que l'épiderme, les tissus, les os même soient attaqués et détruits par la puissance de la flamme, qu'il y ait ou non sensibilité. Un cadavre est insensible. Il n'en subit pas moins l'action du feu, qui le dévore et le réduit en cendres.

Où est l'halluciné dont on ait pu mettre la main sur une flamme qu'activait le vent, et l'y retenir quinze minutes, sans que sa main éprouvât aucune brûlure !...

A ces effets sensibles, supérieurs aux lois naturelles, on pourrait ajouter ici les innombrables guérisons miraculeuses, qui ont consacré le caractère divin des visions de Lourdes.

C'est un témoignage unique dans l'histoire du monde.

Nous en parlerons plus loin à loisir.

En attendant, il convient de tirer la conclusion légitime qu'appelle ce long exposé. Résumons-le.

III

CE QU'IL FAUT CONCLURE

On a vu que la bonne foi de Bernadette n'est pas contestable. Elle n'est pas, du reste, sérieusement contestée.

Nous avons montré aussi que la petite voyante ne fut pas dupe d'une imagination surexcitée.

D'abord, ce fut la moins nerveuse des jeunes filles, et, par conséquent, la moins apte à ces illusions maladives. En même temps, il n'y eut jamais, dans sa piété, rien d'exagéré, ni de mystique ; même à cet égard, elle n'était pas faite pour les hallucinations religieuses.

Mais de plus, les caractères mêmes des manifestations hallucinatoires et de ses propres visions sont trop profondément dissemblables pour qu'on puisse voir, entre les deux ordres de faits, soit une identité qui les confonde, soit seulement une sorte de parenté qui les rapproche.

Bernadette annonce qu'elle aura un nombre restreint de visions, ce que l'halluciné ne fait pas pour ses hallucinations ; alors que l'hallucination dépend absolument des conditions ordinaires où elle se produit, les visions de Bernadette sont tellement supérieures aux circonstances où on les voit naître, qu'elles existent, ces circonstances n'existant pas, et qu'elles n'existent point d'autres fois, ces circonstances existant elles-mêmes.

En outre, les visions de Bernadette sont nettes et précises, et elles ne l'empêchent point nécessairement de se posséder : double caractère qu'on ne trouve pas dans les rêves des hallucinés.

Ceux-ci, de plus, sont stériles ; ils n'apprennent rien et ne révèlent rien, ni au sujet ni au monde. Au contraire, à la suite de ses visions, Bernadette dit des choses qu'elle ne connaissait pas ; elle décrit un type de Madone qu'elle n'a jamais vu et dont la beauté enchante et désespère l'artiste qui doit le représenter dans le marbre.

Enfin, les conséquences des deux états, au lieu de se ressembler, sont contraires.

Les hallucinations répétées et profondes dégradent le caractère et diminuent l'intelligence, jusqu'à conduire presque toujours à la folie. Or, après ses visions, Bernadette a été supérieure à elle-même, quant au caractère et quant à l'esprit.

Et n'oublions pas, pour terminer, ce que nous venons d'établir : c'est que les visions de Bernadette ont eu pour garants des faits merveilleux que l'hallucination est impuissante à produire.

*
* *

Aussi ne faut-il pas s'étonner que tous les hommes qui en furent témoins, ou qui les ont étudiées de près, aient fini par en reconnaître la surnaturelle réalité.

Aucun de ses adversaires n'a pu voir cette petite fille en extase, sans que son scepticisme se déclarât vaincu.

Les gens cultivés s'étaient partagés, à Lourdes, en deux groupes contraires. Mais un contemporain l'a fait déjà remarquer : aucun de ceux qui attaquaient les événements de Massabielle n'était allé les voir ; et tous ceux qui les avaient vus de leurs yeux en admettaient le caractère miraculeux.

Citons, parmi ces derniers, M. de La Fitte, ancien intendant militaire ; M. Germain, ancien médecin vétérinaire dans l'armée ; M. Dufo, avocat ; M. Lannes, entreposeur des tabacs ; le capitaine commandant le fort ; M. Pougat, président du tribunal, et l'on pourrait en nommer beaucoup d'autres.

Pourquoi ne rappellerions-nous pas aussi l'histoire du garde champêtre Callet ? Elle marque bien

ce que pensaient, au fond de leur conscience, un certain nombre des adversaires les plus bruyants de la Grotte.

Chargé d'empêcher les visiteurs d'approcher du théâtre des Apparitions, isolé alors par des barrières, Callet exécutait fidèlement sa consigne et dressait d'innombrables procès-verbaux. Mais, — il l'a avoué depuis, — il avait soin d'arriver de très bonne heure, et, sûr alors de n'être dérangé par aucun regard indiscret, il ouvrait pour lui-même la clôture administrative qui gardait le lieu defendu, et faisait ses dévotions tout à son aise, dans le recueillement et le silence.

M. Dozous, un des médecins de la ville et un sceptique en religion, étudia les apparitions et s'avoua convaincu. Il a écrit plus tard un petit livre sur ce sujet, et il lui a donné pour épigraphe :

« J'ai cru parce que j'ai vu : *Credidi quia vidi.* »

A son tour, un homme dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois, M. Estrade, receveur des contributions indirectes, a dit depuis dans son propre ouvrage :

« Je dus aussi rendre les armes, et si, dans ma vieillesse, j'écris ces lignes, c'est pour reconnaître la faveur insigne qui m'a été accordée au jour trois fois heureux de ma douce défaite. »

Tous les opposants de la première heure — j'ignore s'il existe une seule exception — se rendirent, un peu plus tard, devant l'évidence des preuves accumulées par le ciel sous leurs yeux.

C'est assurément un spectacle piquant et instructif, que tous ces hommes, un moment mêlés à l'histoire des événements de Massabielle, même

pour les combattre, soient morts en fidèles croyants.

Le docteur Balencie, de Lourdes, le membre le plus influent de la commission nommée par le préfet, celui qui rédigea le rapport concluant à l'hallucination de la jeune voyante, a capitulé, lui aussi, devant l'irrésistible éloquence des faits, et, pendant vingt ans, il a signé des certificats de guérisons miraculeuses, opérées par la céleste Apparition dont il avait longtemps nié l'existence.

Le subalterne de l'administration dont nous parlions tout à l'heure, Callet, aimait à rappeler plus tard que « ceux qui manquèrent de respect à la Vierge de Massabielle en furent punis », et il citait l'histoire d'un incrédule de Lourdes, laquelle fit alors sensation. L'incrédule se convertit, et, à partir de ce moment, il se rendit à la Grotte tous les jours, le chapelet à la main.

« Que de fois, allant à Lourdes, ajoute un autre témoin, je l'ai rencontré qui descendait, les yeux baissés, tout humilié, comme un homme qui fait pénitence[1] ! »

On a vu comment M. Dutour, procureur impérial, avait essayé d'arrêter les manifestations de la Grotte, en mandant auprès de lui Bernadette.

Il reconnut plus tard son erreur. Vers la fin de sa carrière, il disait à un des plus anciens défenseurs des visions de Bernadette :

« Nous combattions pour l'honneur de la religion, et (humainement) nous devions vaincre. Si nous n'avons pas réussi, — je n'hésite plus aujourd'hui à le reconnaître, — c'est que vous aviez avec vous la Vierge, contre nous[2]. »

1. Cros. *Op. cit.*, p. 170. — 2. Estrade. *Op. cit.*, p. 176.

Son substitut, M. de L..., l'avait devancé par un aveu plus explicite encore.

Étant tombé malade, M. de L... avait fait appeler M. le curé Peyramale et s'était confessé.

Quand le prêtre revint pour lui apporter le viatique, M. de L... se souleva à demi sur son lit et prononça, à haute voix, cette déclaration courageuse :

« Monsieur le curé, j'ai un aveu à faire, et je ne suis pas fâché, pour mon humiliation, que cet aveu soit entendu par tous ceux qui vous entourent. Bien que profondément convaincu de la réalité des apparitions de la Vierge à Massabielle, — j'avais mes raisons pour cela, — je n'ai pas eu le courage de confesser ma croyance. »

Il la confessait ainsi solennellement, tout près de la mort qui devait bientôt l'atteindre.

De leur côté, le préfet, M. Massy, le maire, M. Lacadé, le commissaire de police, M. Jacomet, c'est-à-dire les fonctionnaires qui, avec M. Dutour, s'étaient déclarés les adversaires résolus des événements de Massabielle, ont senti l'influence de la grâce et ils sont morts en baisant le crucifix.

On dirait que la douce Apparition n'a voulu laisser mourir, loin d'elle, aucun de ceux dont le nom s'est trouvé mêlé à son histoire ; ou plutôt, ils avaient vu si bien les merveilles opérées par sa puissance, qu'ils n'ont pu se défendre de les reconnaître un jour et d'en accepter les leçons.

Faut-il enfin rappeler l'exemple du médecin connu, qui a attaqué le plus vivement, et avec le plus d'esprit, les faits merveilleux de Lourdes ?

Le docteur Diday, de Lyon, était réputé au loin pour son talent, son scepticisme frondeur et la vi-

vacité de ses saillies. Il a écrit un livre, qui a les allures d'un pamphlet, tout exprès pour essayer d'établir que Bernadette n'a été qu'une hallucinée et qu'on peut, après tout, expliquer naturellement, bien que ce soit, assure-t-il, quelquefois difficile, les guérisons extraordinaires dont la Grotte est le théâtre.

Voilà certes un adversaire bien déterminé !

Heureusement pour lui, il avait étudié de trop près, et avec trop d'intelligence, cette histoire surhumaine pour ne pas être profondément touché.

Pendant les dernières années de sa vie, on a pu voir à Lyon cet ardent ennemi du surnaturel avouer, lui aussi, son heureuse défaite, et réciter ostensiblement le chapelet.

Il est mort, en invoquant cette Vierge Immaculée qu'il avait tournée en dérision, et qui lui a pardonné[1].

De tels actes de foi, de la part d'hommes si compétents dans l'histoire des événements de Lourdes, font un heureux contrepoids aux négations de certains autres, dont la plupart sont de simples ignorants en toutes choses, et dont quelques-uns, plus cultivés, n'ont jamais étudié de près le sujet délicat sur lequel ils se prononcent avec témérité.

Au moment où allait avoir lieu une des apparitions, le maréchal des logis de gendarmerie de Lourdes, envoyé pour maintenir l'ordre, ne put maîtriser, paraît-il, l'indignation scientifique que soulevait le spectacle dont il était témoin dans son âme de philosophe.

Il jeta donc un regard de pitié sur la foule im-

1. V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, 30 avril 1902.

mense qui entourait la Grotte, et, se campant fièrement devant elle, les bras croisés, il s'écria :

« Et dire que c'est en plein dix-neuvième siècle que l'on voit de telles superstitions, de telles folies ! »

Il aurait continué, sans doute, mais l'attitude des auditeurs arrêta net ce flot écumant d'éloquence.

Le brave militaire croyait sérieusement représenter la science de son siècle et avoir le droit de parler en son nom.

Bien d'autres, hélas ! se donnent le même ridicule, sans avoir, comme lui, l'excuse d'être gendarmes.

S'il faut emprunter un avis à l'armée, je préfère, de beaucoup, le mot plus simple et plus rond de ce soldat du fort, qui venait de voir Bernadette en extase.

Il se tourna vivement vers un de ses camarades et lui dit très haut, avec une sorte d'exaltation qui explique peut-être les témérités de sa langue :

« Et puis on viendra nous dire, à toi et à moi, que l'Apparition est une bourde. Ah ! nom de nom !.... C'est avec moi qu'auront affaire désormais tous les flambards de la chambrée. »

Il y a peut-être plus de véritable sagesse, dans cette boutade plébéienne, que dans tout le bagage philosophique réuni du bon gendarme de Lourdes et de beaucoup de ses imitateurs.

CHAPITRE III

Les Apparitions et l'Église

I. Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique : le clergé de Lourdes; Mgr Laurence et la commission épiscopale; les souverains pontifes. II. Lourdes et le mouvement religieux contemporain : les grands faits religieux à Lourdes. — Le pèlerinage du monde. — Influence heureuse : les pèlerinages et le cœur humain; une école de religion, de charité et de foi.

I

LOURDES ET LA HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE

Le clergé de Lourdes

C'ÉTAIT donc bien le surnaturel qui se révélait à Massabielle, par l'intermédiaire d'une humble enfant pauvre et ignorante, selon l'usage de Dieu qui aime à se jouer de nos fiertés orgueilleuses.

Quel accueil lui fit l'Église?

L'Église le laissa longtemps attendre. Elle ne lui ouvrit qu'après qu'il eut montré authentiquement ses lettres de créance.

M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes, n'était pas homme à se laisser facilement ébranler ni conduire.

C'était une âme droite, énergique, impérieuse, avec de brusques éclats de franchise, qui mettaient les indiscrets en déroute : un quartier de chêne, raboté à la hache.

La première fois qu'on lui parla de l'Apparition, il haussa les épaules : il crut à une simple lubie d'enfant. Mais les visions se multiplièrent ; de nombreux témoins, tout à fait dignes de foi, venaient lui en parler tous les jours. Il finit par les écouter avec attention, sans toutefois leur répondre s'ils se risquaient à lui demander son avis.

Un jour, enfin, il réunit ses trois vicaires et leur tint à peu près ce discours :

« Vous connaissez, Messieurs, les bruits qui circulent au sujet de prétendues apparitions qui auraient lieu dans une grotte, près du Gave. J'ignore ce qu'il y a de réel ou de chimérique dans la légende qu'on raconte ; mais, ce qui nous importe, à nous prêtres, en des occurrences de cette nature, c'est de nous tenir dans la plus grande réserve.

« Si les apparitions sont vraies et d'origine céleste, Dieu saura bien nous appeler à son heure ; si elles sont illusoires ou suscitées par l'esprit de mensonge, Dieu n'a pas besoin de notre intervention pour en dévoiler la fausseté[1]. »

Là-dessus, il recommanda à ses auxiliaires de s'abstenir absolument de paraître à Massabielle, et, ces dispositions arrêtées, n'ayant aucun parti pris qui pût lui masquer la vérité, quelle qu'elle fût, il attendit en silence que la vérité se fît connaître elle-même.

La vérité commença par frapper timidement à sa porte.

Un jour il disait son bréviaire dans une allée de son jardin, quand il vit venir vers lui une toute jeune fille, une enfant, à l'air timide et embarrassé.

1. Estrade, *Les Apparitions*, p. 111-112.

Il lui demanda rondement, selon sa manière, qui elle était et ce qu'elle voulait.

« Je suis Bernadette Soubirous », dit doucement la petite visiteuse.

M. Peyramale ne connaissait pas Bernadette. En entendant son nom, il lui dit d'un ton bourru :

« Ah! c'est toi.... On raconte de singulières histoires à ton sujet, ma pauvre fille. Suis-moi, entre. »

Le curé de Lourdes était de haute stature; il avait un air imposant et sévère.

« Quoiqu'il soit bien bon, disait naïvement Bernadette, j'en ai plus peur que d'un gendarme. »

On arrive au milieu du salon. Sans faire asseoir la jeune fille, l'austère pasteur se tourne vers elle :

« Eh bien, voyons, que me veux-tu ? »

L'enfant rougit; il fallut toute la volonté qu'elle avait d'accomplir la mission dont elle se sentait investie, pour qu'elle ne gardât pas le silence.

« La Dame de la Grotte, répondit-elle en triomphant de sa timidité naturelle, m'a chargée de dire aux prêtres qu'elle désire avoir une chapelle à Massabielle, et c'est pour cela que je suis venue.

— « Qu'est-ce que c'est que cette Dame de la Grotte ?

— « C'est une Dame très belle, qui m'apparaît sur le rocher de Massabielle.

— « Oui; mais enfin, qui est cette Dame ? Est-elle de Lourdes ? La connais-tu ?

— « Elle n'est pas de Lourdes, et je ne la connais pas.

— « Et tu acceptes, d'une personne que tu ne connais pas, des commissions comme celle que tu me fais ?

— « Oh ! Monsieur le curé, c'est que la Dame qui m'envoie ne ressemble pas aux autres dames.

— « Que veux-tu dire ?

— « Je veux dire qu'elle est belle, comme on l'est, je pense, dans le ciel.

— « Et tu n'as jamais demandé son nom à cette Dame ?

— « Si ; mais quand je le lui demande, elle incline la tête, sourit, mais elle ne répond pas.

— « Elle est donc muette ?

— « Si elle était muette, elle n'aurait pas pu me dire de venir vous trouver.

— « Eh bien ! raconte-moi comment tu as fait sa rencontre[1]. »

M. Peyramale commençait à sentir, malgré lui, ainsi que tous ceux qui causaient avec Bernadette, le charme pénétrant de cette petite âme naïve, limpide comme ces lacs des montagnes, ces lacs bleus, où tout l'azur du ciel se reflète.

Il avait fait signe à l'enfant de s'asseoir, et il écoutait son récit avec une attention pleine d'intérêt.

Quand elle eut fini, dissimulant son impression, il lui dit, de son air grave, qu'elle ne devait pas prendre cette Dame au sérieux, avec ses singulières commissions, qu'en somme elle n'était elle-même sans doute que la victime d'une trompeuse illusion.

Il y eut un moment de silence.

M. Peyramale s'était levé ; il marchait dans le salon. Enfin il revint se placer devant Bernadette, et lui dit pour conclure :

« En tout cas, tu répondras à la Dame qui t'a

1. Estrade. *Les Apparitions*, p. 115.

envoyée que le curé de Lourdes n'a pas l'habitude de traiter avec des gens qu'il ne connaît pas; qu'avant toute chose, il exige qu'elle fasse connaître son nom et, de plus, qu'elle prouve que ce nom lui appartient. Si cette dame a droit à une chapelle, elle comprendra mes paroles ; si elle ne les comprend pas, tu lui diras qu'elle peut se dispenser d'envoyer de nouveaux messages à la cure. »

Ceci se passait le 27 février, après la onzième apparition.

*
* *

Le 2 mars, Bernadette frappait de nouveau à la porte du presbytère.

Elle venait dire au curé de Lourdes que la Dame lui avait donné mission de lui répéter qu'elle désirait avoir une chapelle à Massabielle, et elle a ajouté, dit-elle : « Je veux qu'on y vienne en procession. »

Pour le coup, M. Peyramale ne se contint plus. Organiser une procession aux roches Massabielle, lui, de sa propre autorité!

« Cela prouve, s'écria-t-il, que ta Dame est une ignorante : elle ne connaît pas les attributions hiérarchiques du clergé.

— « Mais, Monsieur le curé, reprit Bernadette d'une voix timide, elle n'a pas dit que la procession devait se faire dès à présent. J'ai même compris qu'elle parlait de l'avenir. »

La réponse était si juste, si opportune, qu'elle inspira de la défiance au curé de Lourdes. Il se demanda s'il n'avait pas devant lui une petite intrigante, intelligente et fine, qui savait fort bien jouer sa comédie.

L'enfant le regardait de son regard plein de naïve sérénité ; brusquant l'entretien, il lui dit :

« Il est temps de sortir de l'*imbroglio* dans lequel la Dame et toi vous essayez de m'enchevêtrer. Tu lui diras qu'avec le curé de Lourdes, il faut parler clair et net !

« Qui est-elle ? Qu'elle le montre ! Tu prétends qu'elle paraît au-dessus d'un rosier sauvage. Eh bien ! demande-lui, de ma part, qu'un de ces jours de février, en présence de la foule assemblée, elle fasse fleurir subitement ce rosier. Alors je croirai à ta parole et je t'accompagnerai à Massabielle. »

L'excellent pasteur oubliait que Dieu ne se laisse guère imposer de conditions. Il fait des miracles, mais ceux qu'il veut, et quand il veut.

Il paraît ne pas lui plaire qu'on lui parle en maître, même avec des intentions excellentes. Il n'entend pas qu'on lui assigne une heure et une besogne, comme à un simple serviteur.

Mgr Laurence et la commission épiscopale.

M. Peyramale avait beau prendre des airs peu encourageants avec Bernadette, et se renfermer étroitement dans les limites d'une réserve silencieuse, que lui dictait sa prudence, il commençait à être singulièrement ému par les événements qui se multipliaient, et les témoignages qui lui arrivaient de toutes parts.

Il résolut donc d'aller exposer la situation et demander des conseils à son évêque.

Mgr Laurence écouta, mais sans vouloir prendre parti. Ou plutôt, cédant à un sentiment spontané de circonspection, il commença par ne pas croire.

C'était à l'Apparition à fournir des preuves elle-même.

On pouvait bien nommer une commission qui procéderait à une enquête officielle. L'opinion publique la réclamait.

Mais l'évêque jugeait que l'émotion populaire était trop vive encore, pour que les enquêteurs fussent en état de poursuivre leur œuvre avec sérénité.

« Nous avons d'abord cru, devait-il écrire un peu plus tard, que l'heure n'était pas venue de nous occuper utilement de cette affaire ; que, pour asseoir le jugement qu'on attend de nous, il fallait procéder avec une sage lenteur, se défier de l'entraînement des premiers jours, laisser calmer les esprits, donner du temps à la réflexion, et demander des lumières à une observation attentive et éclairée[1]. »

Selon une méthode familière à l'Église, qui peut s'en servir ayant des promesses d'éternité, Mgr Laurence prit donc le temps pour auxiliaire.

« Le temps est un grand maître, disaient les anciens ; il finit par tout révéler. »

A Lourdes, il fit son œuvre ordinaire.

La réalité des Apparitions s'établissait de plus en plus ; des faits miraculeux lui apportaient une confirmation décisive, du moins d'après l'opinion publique appuyée par de sérieux témoins.

Bref, le moment vint où il parut opportun d'étudier cette extraordinaire histoire, et, à la fin de juillet 1858, Mgr Laurence nomma solennellement une commission d'enquête, à qui il en confia la tâche. Cette commission comprenait seize membres.

1. Ordonnance du 28 juillet 1858.

*
* *

Elle commença par recourir, elle aussi, à la collaboration du temps. Elle laissa passer plus de trois mois avant d'instituer son enquête, et elle la conduisit ensuite avec une si tranquille sagesse, que l'ordonnance épiscopale, sortie de ses travaux, ne fut publiée que quatre ans après la première apparition.

En même temps, les enquêteurs mettaient un zèle extrême à découvrir la vérité.

N'ayant aucun parti pris, ni pour ni contre le caractère surnaturel des faits, n'étant obligés, ni de le rejeter de prime abord, comme les incrédules, ni de l'admettre systématiquement pour l'honneur de la religion qui n'a pas besoin de tel miracle en particulier, et que pourraient même compromettre des preuves insuffisantes acceptées sans contrôle, ils travaillèrent à éclairer leur jugement, avec une impartialité qui ne redoutait aucun renseignement pas plus qu'aucune conclusion.

Du reste, l'ordonnance épiscopale leur en faisait un devoir :

« La commission, disait-elle, ne doit rien négliger pour s'entourer de lumières, et arriver à la vérité, quelle qu'elle soit. »

Les enquêteurs interrogèrent donc Bernadette, qui répondit sous la foi du serment.

Ils se rendirent à la Grotte, et cherchèrent d'où aurait bien pu venir le fameux reflet lumineux, auquel avait recouru la raison aux abois des trois médecins du préfet Massy.

Bernadette, qui était présente, dut reconstituer toutes les scènes des apparitions.

On entendit aussi un grand nombre de témoignages, particulièrement au sujet de l'existence de la source, avant le jour où elle jaillit sous la frêle main de la voyante. Tous s'accordèrent sur deux points : la source était invisible, au moment où Bernadette la découvrit, et Bernadette n'avait pu la découvrir que par une inspiration du ciel.

Les guérisons merveilleuses, dont la nouvelle s'était répandue, furent soumises à l'examen le plus rigoureux.

Les commissaires se transportèrent sur tous les points de la contrée, où on les signalait à leur attention en éveil. Des renseignements étaient préalablement réunis sur la moralité des intéressés, leurs précédents pathologiques et les circonstances particulières de leur guérison.

Puis on procédait à l'interrogatoire, en présence même des médecins qui avaient soigné le malade, et les cas divers, qui, d'après eux, pouvaient s'expliquer naturellement, étaient immédiatement écartés.

La commission s'était d'ailleurs adjoint un praticien éminent, le docteur Vergez, inspecteur des eaux de Barèges, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

Elle soumit tous les rapports qui lui parvinrent au contrôle de ce maître renommé.

Une étude si nouvelle surprit le docte professeur et l'émut profondément. Jamais, dans sa carrière, il n'avait rencontré rien de pareil. Sa science éprouvée distingua, dans l'abondance des faits :

1° Les cas qui possédaient, « pleinement et d'une manière évidente, le caractère surnaturel ».

2° Ceux qui étaient *probablement* miraculeux, ou dont le caractère paraissait douteux.

3° Ceux qui pouvaient recevoir une explication scientifique.

C'est sur les premiers seulement qu'il se livra à une enquête à domicile, avec le concours des commissaires ; il négligea les autres.

Et même on s'occupa seulement de ceux qui s'étaient produits durant l'année 1858, et on ne retint que les principaux.

C'est de ces faits merveilleux, ainsi choisis parmi tant d'autres, que le célèbre professeur écrivait :

« En jetant un coup d'œil d'ensemble sur les huit faits de guérisons qui précèdent[1], on est frappé tout d'abord de la facilité, de la promptitude, de l'instantanéité avec lesquelles ils sortent du sein de leur cause productive ; de la violation, du bouleversement de toutes les méthodes thérapeutiques, qui règne dans leur accomplissement ; des contradictions que reçoivent les préceptes et les prévisions de la science ; du dédain qui frappe l'ancienneté, la profondeur et la résistance du mal ; du soin avec lequel toutes les circonstances sont arrangées et combinées, pour montrer qu'il y a, dans la guérison qui s'opère, un événement en dehors de l'ordre de la nature.

« De tels phénomènes dépassent la portée de l'esprit humain. Comment comprendrait-il, en effet, l'opposition qui existe : entre l'unité du remède et la diversité des maladies ; la courte durée de l'application de l'agent curatif, et la longueur des traite-

1. Le docteur Vergez proposait d'appuyer la décision sur huit faits, dont le caractère surnaturel lui paraissait absolument incontestable. La prudence de l'autorité épiscopale n'en accepta que sept.

ments au pouvoir de la science et de l'art ; entre l'efficacité du premier et l'inutilité des seconds ; entre la chronicité du mal et l'instantanéité de la guérison?

« Il y a là certainement une force contingente, supérieure à celles qui ont été départies à la nature, étrangère à l'eau dont elle se sert pour la manifestation de sa puissance[1]...

... « Si on me demande ce que j'ai vu à Lourdes, devait ajouter avant de mourir l'éminent professeur, je puis répondre : par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle. »

C'est dans ces conditions que la commission remit enfin à Mgr Laurence son rapport, si longtemps attendu, si prudemment préparé, et le 18 janvier 1862, parut le *Mandement de Mgr l'évêque de Tarbes, portant jugement sur l'Apparition qui a eu lieu à la Grotte de Lourdes.*

Voici le texte de ce jugement, fort bien motivé :

« Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858, et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la Grotte de Massabielle près la ville de Lourdes ; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

« Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle. »

1. Dossier manuscrit de la commission d'enquête, *Archives de la Grotte*, à Lourdes.

LES SOUVERAINS PONTIFES

L'autorité doctrinale des papes n'est point intervenue pour ratifier la décision de l'évêque de Tarbes.

Elle n'avait pas, du reste, à intervenir. Car il s'agit ici d'un fait, et non d'une doctrine se rattachant à la loi ou à la morale, seul objet où s'exerce le magistère infaillible de l'Église.

Mais s'il n'a pas été publié de définition obligeant, sur ce sujet, les âmes chrétiennes à la foi, les divers papes qui se sont succédé, depuis les événements de Lourdes, ont laissé voir clairement leur pensée personnelle.

Dès l'année 1869, sept ans après le mandement de Mgr Laurence, Pie IX se plaisait à proclamer « la lumineuse évidence du fait[1] ».

Quelques années plus tard, recevant de l'évêque de Tarbes un souvenir de Lourdes, il disait :

« Je mettrai ce tableau dans mon oratoire, là où je vais plusieurs fois par jour adorer le saint Sacrement ; et, si mon âme est désolée, s'il me semble que Dieu est sourd à notre voix, je lèverai les yeux vers l'Immaculée ; elle priera avec nous, elle priera pour nous. »

Pie IX se souvenait sans doute de Pie V et de la bataille de Lépante, quand l'intervention de la sainte Vierge sauva le monde chrétien de la barbarie musulmane et de ses sanglantes fureurs.

On avait construit, dans les jardins du Vatican, une petite Grotte de Lourdes qui rappelait celle de France. L'eau miraculeuse, dont une attention déli-

1 Bref du 4 septembre 1869.

cate pourvoyait abondamment le Saint-Père, y coulait comme à Lourdes même.

Dans sa promenade quotidienne, Pie IX ne manquait pas de faire un pèlerinage à sa chère Grotte de l'Immaculée.

Il en distribuait l'eau salutaire aux malades, et en usait lui-même, pour les infirmités qu'il tenait de l'âge.

*
* *

Léon XIII hérita du culte de son prédécesseur pour Notre-Dame de Lourdes.

Il écrivait, dans les derniers temps de sa vie :

« Il y a près de cinquante années qu'en la ville de Lourdes, la très bonne Vierge, Mère de Dieu, manifeste de la manière la plus éclatante, en faveur des malheureux de tout genre, la puissance de son secours et la tendresse de son cœur maternel[1]. »

Sa pensée se tournait souvent vers les roches Massabielle, et, de loin, il invoquait celle qui daignait y répandre l'ineffable douceur de ses miséricordes.

« Êtes-vous allé à Lourdes ? demandait-il un jour à un cardinal italien.

— « Très Saint-Père, répondit le cardinal, je n'y suis allé qu'en esprit.

— « Oh ! en esprit, repartit le pape, nous y sommes tous allés aussi, et nous y allons bien souvent. »

Quand l'église du Rosaire dut être bénite, en

1. Lettre à l'évêque de Liége, 11 février 1899.

1889, Léon XIII délégua le cardinal Richard, archevêque de Paris, pour faire la cérémonie en son nom, et plus tard, en 1901, lors de la consécration définitive, un autre cardinal, l'archevêque de Reims, fut chargé par lui de le représenter dans cette fête.

Quelques années auparavant, à l'occasion de son jubilé pontifical, les Missionnaires de l'Immaculée-Conception lui avaient offert une statue de Notre-Dame de Lourdes en argent massif.

« Ah! dit Léon XIII en la recevant, vous ne pouviez me faire un cadeau plus agréable » Et, soulevant un peu l'image, il la baisa avec amour.

Un visiteur, l'évêque de Clermont, voyait la statue, un mois après, dans le cabinet de travail du Saint-Père, qui lui disait :

« Je l'ai placée ici, afin de pouvoir, à tout instant, invoquer celle qu'elle représente, au milieu des sollicitudes du souverain pontificat. »

Aussi, quand Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, lui proposa de construire, dans les jardins du Vatican, une grotte tout à fait semblable à celle que la sainte Vierge a honorée de sa présence, il accueillit le projet avec une joie manifeste.

Déjà, la simple réduction en pierre, qui existait depuis Pie IX, recevait fidèlement sa visite. Il disait un jour à un cardinal qui l'accompagnait :

« Que voulez-vous ? c'est mon coin de France. »

Ce coin de France, où il va lui-même tous les jours, dès le commencement de son pontificat Pie X désira qu'il fût élargi et embelli.

On y voit désormais la perpective des divers sanctuaires de Lourdes ; au milieu des jardins du Vatican, on peut se croire sur les bords mêmes du

Gave, « dans ce lieu, comme a dit le pape, illustré par les admirables apparitions de la Vierge Immaculée ».

Ce coin de France est donc aussi un coin du ciel[1].

II

LOURDES ET LE MOUVEMENT RELIGIEUX CONTEMPORAIN

Les grands faits religieux de Lourdes

Dès que l'Église eut autorisé le culte de la Vierge sur les rochers de Massabielle, ces rochers sauvages et jusque-là inconnus eurent un nom célèbre ; ils devinrent peu à peu un des lieux de la terre les plus fréquentés.

La France donna l'exemple de l'empressement ; c'était son devoir.

Sauf la basilique, que sa foi « repentante et dévouée » a élevée au Sacré Cœur de Jésus sur les hauteurs de Montmartre, toutes les grandes manifestations religieuses auxquelles elle s'est livrée, durant ce demi-siècle, ont eu Lourdes pour centre et pour théâtre.

Sur les pas d'une petite enfant naïve et à son appel, elle est accourue au bord du Gave, pour y apporter ses hommages et y chanter son *Ave Maria*.

1. Les paroles de Pie X, qui viennent d'être citées, sont empruntées à une lettre adressée à Mgr l'évêque de Tarbes (14 sept. 1903). Il faut ajouter que Léon XIII ayant autorisé un office et une messe propres de l'Apparition, Pie X, le 13 novembre 1907, a étendu la fête à l'Église universelle : elle est désormais obligatoire liturgiquement, le 11 février. C'est le seul exemple de ce genre que l'on connaisse depuis huit cents ans. Durant ces huit derniers siècles, aucune *apparition* n'est entrée ainsi dans la liturgie générale.

On y a vu toutes les classes de la société française, les petits et les grands, les pauvres et les riches, les ignorants et les hommes cultivés ; point de distinction d'origine, ni de fortune, ni de talent.

Toute la France croyante a formé ainsi comme un immense cortège, et s'est mise en voyage vers le pays de la céleste Apparition.

« Monsieur le curé, disait Bernadette à M. Peyramale, la Dame m'a dit :

« Je veux qu'on vienne ici en procession. »

M. Peyramale se révoltait, on l'a vu, contre la témérité d'un pareil message.

Eh bien, l'incroyable s'est réalisé ; on est venu, on vient, et c'est vraiment comme une procession innombrable et sans fin, dont notre pays n'a donné le spectacle à aucun autre moment de son histoire.

La Basilique était à peine achevée et les blessures de la guerre de 1870 à peine fermées, qu'une délégation de toutes les parties de la France venait demander à la Vierge de Massabielle le courage nécessaire dans les épreuves nationales ; on entendait s'entourer de sa protection pour ne jamais désespérer, quoi qu'il arrive, du salut d'un pays qu'elle a fait le sien.

En même temps, les sanctuaires français, où le nom de Marie est particulièrement honoré, déposaient chacun une bannière dans le nouveau temple, pour y figurer leur hommage.

Quand passa la bannière d'Alsace, cravatée de deuil, le prélat qui présidait la cérémonie, prenant un de ses plis, le baisa en silence. La déchirure de la guerre était encore saignante : un frisson pa-

triotique passa dans les rangs de l'immense assemblée, et on vit des larmes dans tous les yeux[1].

Aujourd'hui, ces drapeaux sont suspendus aux voûtes de la Basilique ; et, quand ils s'agitent et frissonnent au feu étincelant des lampes et sous la vent harmonieux des cantiques, on dirait que la voix de tous les sanctuaires fameux de la France se mêle à la voix des pèlerins, pour chanter la gloire de la Vierge Immaculée.

Eux aussi, ils sont nés d'une protection particulière de Marie, et, pour ainsi dire, d'une de ses caresses. Ils sont là, comme des enfants formant une immense famille, réunis autour du plus jeune, pour lui apporter le témoignage de leur fraternelle déférence, puisqu'il paraît tout particulièrement aimé.

Quatre ans après, en 1896, la Basilique était consacrée, et la statue de Notre-Dame de Lourdes solennellement couronnée. On vit à cette imposante cérémonie trente-cinq prélats, dont un cardinal, trois mille prêtres et cent mille fidèles.

Il faut longtemps fouiller dans les annales des peuples, pour trouver les traces de pareilles foules que l'enthousiasme assemble, comme l'océan amoncelle les grains de sable sur ses rivages.

L'affluence fut de nouveau immense, en 1883, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'Apparition, et que fut posée la première pierre de l'église du Rosaire.

Six ans plus tard, ce monument était inauguré avec une pompe solennelle.

Il fut consacré en 1901, au milieu de fêtes splen-

1. Octobre 1872.

dides : on y remarqua vingt-cinq prélats, dont deux cardinaux et un patriarche.

Outre les pèlerinages nationaux, qui ont commencé en 1873, sous l'inspiration des Pères Assomptionnistes, on a inauguré, à la fin du dix-neuvième siècle, des pèlerinages exclusivement composés d'hommes. Trois pèlerinages généraux de ce genre ont eu lieu (1899, 1901 et 1903). On a compté, dans l'un une trentaine de mille hommes, dans les autres cinquante-cinq à soixante mille.

Soixante mille hommes ! Une véritable armée. On peut dire que rien de pareil ne s'était vu depuis les croisades.

Le pèlerinage du monde.

Telles sont, dans le demi-siècle écoulé, les dates particulières qui marquent l'histoire du sanctuaire de Lourdes. Ce sont des dates glorieuses.

Mais il faut attacher plus d'importance encore au concours immense de fidèles, qui viennent régulièrement, chaque année, apporter sur les bords du Gave l'hommage enthousiaste de leur foi.

De 1867 à 1913 exclusivement, les pèlerinages organisés ont amené, à eux seuls, 5 765 234 pèlerins[1].

Naturellement, les premières années fournissent la part la plus modeste dans cette étonnante statistique. Laissons de côté l'année exceptionnelle du cinquantenaire (1908) ; prenons celles qui la suivent. De 1909 à 1913, on a compté, en chiffres ronds, 846 000 pèlerins : 170 000 en 1909, 191 000 en 1910, 237 000 en 1911, 246 000 en 1912.

1. V., dans l'édition complète, *Appendice* n° 6, le détail par années.

Et ces nombres ne représentent, en réalité, qu'une faible partie de la grande multitude qui visite annuellement le vénéré sanctuaire. Les pèlerins isolés sont plus nombreux, et de beaucoup, que ceux qui arrivent par groupes.

Il faut aussi ajouter les visiteurs, qui ne sont pas vraiment des pèlerins, mais que souvent un certain sentiment religieux, parfois aussi sans doute un simple désir de connaître des lieux illustres, amènent dans la petite ville, désormais une des plus célèbres du monde.

L'administration des chemins de fer du Midi compte que sa gare de Lourdes reçoit, à elle seule, plus d'un million de voyageurs par an.

A cet égard, c'est une des gares les plus importantes du réseau.

Ainsi, ce petit canton pyrénéen, perdu jadis et oublié dans le pli de ses montagnes, est devenu une ville à grand mouvement, où l'on accourt en foule de toutes les parties de la terre; car, parmi les 1 530 trains arrivés dans les quatre années que nous rappelions tout à l'heure, on en trouve 406, plus du quart, qui viennent de l'étranger.

Il en vient de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hongrie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Irlande, des États-Unis d'Amérique, du Canada, du Brésil, de la Bolivie, etc.

Les évêques donnent l'exemple. De 1867 au 1er janvier 1913, on en a compté, à Lourdes, 2 394, dont 410 archevêques, 10 primats, 21 patriarches et 82 cardinaux.

Plus de mille étaient étrangers à la France.

Ils représentent vraiment tous les pays de l'univers : l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie, le Portugal, l'Irlande, les États-Unis, d'où il en est venu de 100 à 150, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie, l'Inde, qui en a envoyé une cinquantaine, la Chine et le Brésil, qui en ont fourni chacun une quarantaine, le Mexique, l'Arménie, la Syrie, Ceylan, Haïti, la Martinique, le Zanguebar, la Birmanie, le Venezuela, le Pérou, la Pologne, le Chili, l'Equateur, la Nouvelle-Ecosse, la Russie, la Norvège, le Japon, la Corée, la Crète, la Mongolie... On est obligé de s'arrêter ; la liste s'allonge démesurément.

Et le mouvement s'accroît sans cesse ; on l'a vu, la moyenne des dernières années est supérieure aux précédentes[1].

En même temps, le culte de la Vierge Immaculée, apparue à Bernadette, dépassant les limites de la France et des pays européens, pénétrait dans les contrées du monde les plus éloignées de nous et de nos mœurs.

On trouve partout, non seulement des statues qui la représentent, mais souvent des grottes rustiques, qui reproduisent celle où elle a daigné apparaître ; on voit s'élever, en son honneur, de nombreuses chapelles et même de véritables églises ; des confréries se forment, et il s'organise des pèlerinages vers ces sanctuaires, dont tout l'attrait religieux consiste à rappeler, de loin, celui dont

1. On trouvera, dans l'édition complète, *Appendice* n° 8, et le nombre des prélats venus à Lourdes depuis 1868, année par année, et le nombre total de ceux d'entre eux, arrivés de chacun des pays étrangers qui en ont envoyé dans cette période.

la blanche robe de la Vierge a consacré le marbre en daignant l'effleurer.

Comment citer des noms ? Il faudrait nommer tous les pays. Le culte de Notre-Dame de Lourdes a pris vraiment possession de l'univers.

Mais où est le profit ? demandera-t-on.

En quoi l'intérêt du christianisme en a-t-il été servi, et le mouvement religieux développé, parmi les générations contemporaines ?

En quoi ? Nous allons essayer de le dire.

INFLUENCE HEUREUSE

Les pèlerinages et le cœur humain.

Le cœur humain a des penchants nécessaires, qui sont comme ses lois ; car il y a des lois de la nature morale, de même qu'il y a des lois de la nature physique, et l'on n'échappe pas plus aux unes qu'aux autres ; il faut les subir.

C'est ainsi que tout sentiment profond, s'il concerne un objet commun et qu'une multitude d'hommes le partagent, demande impérieusement à s'exprimer dans de larges manifestations collectives.

Ce n'est pas le sentiment d'un citoyen, ni d'une cité, c'est le sentiment de tout un peuple, et le peuple entier aime à se donner rendez-vous, pour le satisfaire, en jouir et en vivre.

Et comme ce qui est général et abstrait touche l'âme moins vivement, c'est une autre loi morale que ces grands rendez-vous aient pour centre des lieux consacrés par quelque illustre souvenir : par exemple, quand il s'agit d'un sentiment national,

le berceau d'un grand homme ou le théâtre d'une victoire.

Ces lois s'appliquent évidemment au sentiment religieux ; car le sentiment religieux est aussi profond, et plus profond encore, que le sentiment patriotique, et il s'étend, comme lui et plus que lui, à de véritable multitudes, soumises à son inspiration.

Lui aussi, spontanément et par la puissance des besoins qui le dirigent, il recherche les vastes rassemblements des fidèles, que remue le même enthousiasme, et il leur assigne, de préférence, les lieux qu'un événement ou un souvenir sacré rend particulièrement chers à la religion.

Quelques hommes d'esprit opposent aux pèlerinages de Lourdes les pèlerinages des autres religions du monde : ceux de l'Inde ou ceux de la Mecque.

Ils ne s'aperçoivent pas que c'est une manière, non de les attaquer, mais de les défendre.

Ce qui se passe, loin de nos frontières, chez les Musulmans et les Hindous, prouve simplement qu'en venant à Lourdes, comme ils y viennent, les chrétiens obéissent à une loi de la nature, gravée par Dieu même dans le cœur de tous les hommes.

Cette loi dirige partout le sentiment religieux, je l'ai dit ; car le sentiment religieux a les mêmes lois générales dans les âmes humaines.

L'objet de ce sentiment varie, — c'est bien entendu, — il peut être, et il est profondément différent ; mais le sentiment est le même, à ne le prendre que comme sentiment.

Il ressemble à une riche étoffe, dont on peut se servir pour habiller de beaux corps, ou des corps

mal venus. Parce que l'étoffe est identique et qu'elle recouvre parfois des membres difformes, direz-vous que tous ceux qui la portent sont nécessairement contrefaits ?

Ce serait commettre cette faute étrange de logique que de conclure, de la ressemblance des manifestations que le sentiment religieux inspire, à l'égale valeur des croyances auxquelles ce sentiment s'applique.

Les croyances sont une chose, le sentiment en est une autre.

Les musulmans vont en pèlerinage à la Mecque ; les chrétiens du vingtième siècle vont en pèlerinage à Lourdes ; voilà le fait !

Si vous dites : ceux-là se trompent en vénérant Mahomet ; donc ceux-ci doivent se tromper aussi en vénérant la Vierge Immaculée, vous faites un raisonnement qui vous paraît, j'en suis sûr, monstrueux à vous-même, dès qu'on le présente dans sa choquante réalité, tel qu'il est.

Pour qu'il vous semble supportable, vous avez besoin de ne pas le regarder de face et en lui-même ; il vous est nécessaire de l'envelopper, à vos propres yeux, d'une phraséologie confuse, dont les plis flottants en voilent à demi la faiblesse.

Ce que prouvent les traditions indiennes ou mahométanes, encore une fois, c'est que les manifestations religieuses, auxquelles on fait la guerre, sont fondées sur la nature même, qu'elles constituent une de ses lois, et qu'elles sont, pour l'âme humaine, un besoin profond, général et impérissable comme elle.

A ce titre, n'en auraient-elles pas d'autres, elles

seraient souverainement respectables, et elles devraient être souverainement respectées.

La conclusion serait d'importance, même si on l'arrêtait là, sans lui donner tout le développement qu'elle appelle.

*
* *

Mais il est nécessaire d'ajouter que Dieu gouverne l'homme conformément à la constitution morale qu'il lui a donnée, et en se servant des lois essentielles qui en dérivent.

Selon une image de saint Paul, le surnaturel est greffé sur la nature; il use de la sève naturelle, mais en la transformant, pour la rendre capable de produire des fruits nouveaux, des fruits dignes du ciel.

Dieu emploie donc le concours des causes secondes, et c'est par elles qu'il agit ordinairement, même dans l'ordre du salut.

Or, les lois de l'âme humaine, ses tendances radicales, ses besoins généraux, font partie de ces causes. Il en tient donc compte et il les fait collaborer avec lui.

Par conséquent, on peut s'attendre qu'il accorde une approbation efficace et attache des bénédictions particulières à ces vastes manifestations publiques, où incline spontanément la foi des peuples.

On peut s'attendre aussi qu'il honore et illustre certains lieux du monde, par des témoignages extraordinaires de sa divine bienveillance.

Ainsi consacrés et recommandés par lui-même, ces lieux choisis deviennent, pour la religion, ce que d'autres peuvent être pour la patrie : des centres vénérés, pleins d'éloquents souvenirs, où les

âmes accourent et se rencontrent dans les mêmes élans d'un enthousiasme *justifié*, et contentent ainsi légitimement une de leurs plus profondes et de leurs plus chères aspirations.

Agir de cette manière, de la part de Dieu, ce n'est que rester fidèle aux lois ordinaires de son gouvernement à l'égard des hommes et de l'univers.

*
* *

Et, en outre, il ne faut pas perdre de vue que ces concours, voulus par Dieu, autour de certains sanctuaires, sont plus encore qu'une satisfaction providentielle donnée aux plus vieilles tendances du cœur humain ; ils ont des effets moraux, on va le voir.

C'est donc, pour Dieu, une raison nouvelle de les autoriser et de les faire naître, puisqu'il dirige ainsi les hommes et les mène au bien, au moyen des penchants essentiels de leur nature, qui deviennent les auxiliaires de sa Providence.

Une école de religion, de charité et de foi.

Je sais bien que ces grandes réunions religieuses touchent médiocrement quelques âmes isolées, d'ailleurs honnêtes et droites.

La religion de ces âmes a une sorte de pudeur, que de vives démonstrations effarouchent : il lui faut le murmure discret d'une prière tranquille et contenue, qu'on entend à peine et qui se fait presque oublier.

Et une foule immense, que l'enthousiasme a réunie de toutes parts, ressemble à la mer : elle a, comme elle, ses mouvements impétueux, elle a ses

vagues, sa violence et ses grands cris tumultueux, qui sont la prière des peuples, comme celle de l'Océan et de la tempête.

Ce n'est pas ce qui convient aux esprits trop délicats et aux piétés trop timides.

Mais les uns et les autres sont l'exception.

En général, ces manifestations grandioses alimentent et animent la religion dans les âmes : elles lui donnent une énergie et une décision nouvelles.

Car l'association des sentiments est comme toutes les autres : en s'unissant, les sentiments prennent conscience d'eux-mêmes et de leur force ; leur confiance grandit.

Ils participent à une sorte de mouvement général, qui les entraîne.

Celui de l'un pousse en avant celui de l'autre, et, comme dans une foule qui marche en cadence, au son d'une musique marquant le pas, tous avancent d'un même élan, bien plus loin et bien plus vite que si chacun était livré à soi-même, et n'obéissait qu'à sa propre inspiration.

Du reste, l'expérience est faite. Ceux qui ont pris part à ces prières des foules savent combien leur propre prière s'en est trouvée plus ardente.

Et ce n'est pas seulement l'impression d'un moment. Il reste, de ces heures de foi chaude et de ces vifs enthousiasmes, une sorte de rayonnement, qui se prolonge sur la vie, la pénètre et l'illumine.

Revenu chez soi, loin du bruit et de la foule, on en éprouve encore le bienfait ; l'âme en est comme éclairée, réchauffée, vivifiée.

A cet égard, les pèlerinages de Lourdes ont exercé une véritable action sur le mouvement religieux des trente ou quarante dernières années.

Ils ont remué profondément des millions d'âmes, qui ont continué à jouir de loin, elles-mêmes, de cette salutaire influence, et qui, en quelque mesure, l'ont fait revivre et agir autour d'elles.

C'est la pierre qui tombe au milieu du lac : l'eau s'agite, de proche en proche, jusqu'aux extrémités, jusqu'aux rives.

Mais il faut dire aussi qu'on ne subit pas seulement, dans ce pays du miracle, l'heureuse contagion d'une piété épanouie, qui se répand en prières et qui éclate en cantiques.

On y trouve des spectacles qu'on ne voit pas ailleurs, et ils forment la plus persuasive des leçons.

*
* *

Avez-vous rencontré, par exemple, en aucun lieu du monde, une charité pour les malades comparable à celle que l'on voit ici ? Aussi désintéressée, aussi dévouée, aussi touchante ?

Les malades arrivent à Lourdes de tous les coins de la France ; que dis-je ? il en vient de toutes les parties de l'univers.

Pour ne parler que des pauvres, ceux qui ne pourraient suffire aux frais de séjour dans les hôtels, on en compte de cinq à six mille chaque année.

Ils sont reçus gratuitement dans des hôpitaux que la charité alimente, et ils ont, pour les servir, des femmes et des jeunes filles, habituées à être servies elles-mêmes, dont beaucoup sont l'ornement des salons du monde, et, quand elles daignent y figurer, les reines enviées de ses fêtes.

La richesse, l'élégance et la grâce se font les servantes volontaires de la pauvreté, aggravée par la

maladie, même quand la maladie est repoussante et nauséabonde.

Ce sont ces mains délicates qui doivent remplacer les linges souillés et panser les plaies suppurantes.

Ce sont elles qui, tout à l'heure, au bord des piscines, déshabilleront ces corps malades, dont quelques-uns sont horribles à toucher et à voir, et les plongeront dans l'eau miraculeuse, avec des attentions, une douceur et une tendresse qui rappellent celles des mères.

Parfois même les chères infirmes ne seront plus oubliées.

Le pèlerinage fini, les relations continueront, de loin, entre la pauvre malade et la grande dame, qui a regardé un jour comme un honneur de lui servir de femme de chambre.

La charité aura effacé les distances et rapproché des âmes que la naissance avait placées si loin l'une de l'autre : aux deux extrémités du monde.

Et ce métier volontaire ne va pas sans fatigue.

Il faut que la délicate infirmière soit rendue parfois, dès cinq heures du matin, au chevet de ses malades, qu'elle a quitté assez tard dans la soirée ; d'autres fois elle doit y passer la nuit.

Et, durant cette longue veille, s'il arrive qu'elle soit brisée de sommeil et qu'on lui permette de se reposer une heure, elle n'aura pas même un fauteuil pour s'y étendre. On en a vu dormir sur les marches d'un escalier.

Et cependant ces infirmières dévouées, ces sœurs de charité, à qui il ne manque que la cornette blanche, sont toute une légion.

La société entière a des représentants parmi elles, et l'on s'honore d'être dans leurs rangs. Leur

nombre dépasse les besoins : il n'y a pas assez de malades pour toutes les mains qui aspirent à les servir.

Et si l'on s'arrache un moment à ce touchant spectacle, c'est pour en rencontrer un autre qui n'est pas moins émouvant.

Jetez les yeux sur les chemins qui mènent des hôpitaux aux piscines, ou devant la Grotte des miracles, ou bien à l'Esplanade du Rosaire, où le saint Sacrement viendra tout à l'heure !

Au lieu de courir le plaisir dans les villes d'eaux, où leur fortune leur permettrait de vivre joyeusement, des centaines d'hommes et de jeunes gens distingués, dans la mâle beauté de leur âge, passent vivement, des bretelles à traîner sur les épaules.

Les uns portent des brancards où reposent de malheureux infirmes, obligés de rester étendus ; d'autres tirent de petites voitures, où les malades les moins atteints sont assis.

Pour eux, il n'y a ni mauvais temps ni chaleur ardente. Quelquefois la pente est dure à monter et la sueur inonde leur robuste visage, mais ils vont toujours, allégrement et sans se plaindre jamais.

« Un bon brancardier, dit simplement leur Manuel, qui n'a pas l'air de s'apercevoir qu'il dit des choses sublimes, un bon brancardier devra supporter facilement le chaud et le froid, le soleil et la pluie, la faim, la soif, les longues attentes. »

Et voyez ces précautions quasi maternelles, à l'égard de malheureux inconnus, qu'on ne doit plus sans doute rencontrer dans la vie :

« Il saura couper adroitement les ruisseaux, en se rappelant qu'il traîne le plus souvent de pauvres infirmes, dont les cahots avivent les souffrances ; il

aura soin de marcher avec précaution sur les endroits nouvellement empierrés... Il aura égard aux susceptibilités des malades nerveux et impressionnables, au milieu de la foule et des voitures...

« Soit qu'il monte le malade en le prenant dans ses bras, soit qu'il le porte avec un autre brancardier, sur une chaise, il aura soin de mettre la plus grande douceur dans ses mouvements ; il évitera les à-coups, et il s'efforcera d'épargner au malade tout ce qui pourraît être, pour lui, une cause de gêne ou d'inquiétude. »

Dans le service des piscines, le Manuel lui-même reconnaît qu'il est nécessaire d'avoir le cœur bien placé. Car, dit-il, « c'est assurément là que l'humanité se révèle le plus souvent sous l'aspect le plus misérable ».

Il faut savoir et pouvoir « entendre de sang-froid des cris déchirants, voir les plaies les plus repoussantes, sentir des odeurs dont on se souviendra toujours, déshabiller, toucher ces pauvres corps, les placer sur la sangle, les plonger, en priant, dans l'eau miraculeuse ».

L'hospitalier devra « prendre le malade dans ses bras (si répugnant qu'il soit), le déposer sur une chaise, doucement, enlever les vêtements, sans causer de fatigue aux membres endoloris... Il le réconfortera en l'habillant, et sera plein de douceur et de mansuétude ».

Quand les malades arriveront la nuit, ou à trois heures du matin, le brancardier devra les attendre sur le quai de la gare pour les recevoir, et commencer auprès d'eux son dur service.

Et, une fois pris par eux, peut-être ne trouvera-t-il pas le temps de songer à lui. Certains jours, j'en

sais qui ont déjeuné à trois heures, et ils étaient levés longtemps avant l'aube.

Et tout cela se fait simplement, comme si c'était un devoir.

En réalité, c'en est un.

Ces volontaires de la charité forment un véritable bataillon d'élite : ils acceptent des chefs et se soumettent à une consigne, comme des soldats.

Et pour récompense, brancardiers, hospitaliers et hospitalières viendront à Lourdes à leurs frais, et c'est à leurs frais qu'ils devront y vivre ; pour eux, il n'y a ni indemnité de voyage ni indemnité de séjour.

Il n'est pas nécessaire, je pense, d'être chrétien pour trouver de tels dévouements héroïques.

Cet empressement désintéressé, ce renoncement complet à sa vie habituelle, des attentions si prévenantes et si délicates pour des malheureux dont les misères sont repoussantes, touchent profondément le cœur et font monter aux yeux des larmes d'admiration.

Existe-t-il sur la terre un lieu, un seul lieu, où l'on puisse contempler un tel spectacle et recevoir une si magnifique leçon ?

Lourdes est la plus grande école pratique de charité qu'on ait sans doute jamais vue, chez aucun peuple.

Cette école, on ne la fréquente pas en vain, grâce à Dieu.

L'âme se pénètre, comme le corps, de l'atmosphère qu'elle respire ; elle en nourrit ses fibres profondes, qui l'absorbent et se l'assimilent.

On fait parfois des cures d'air sur les montagnes ; on échange l'air empesté des villes contre

l'air pur qui règne loin d'elles, dans la sérénité des sommets.

Il se passe quelque chose de pareil, près du rocher célèbre où la douce Mère de Dieu a daigné apparaître.

Au milieu de ce courant d'égoïsme étroit et féroce qui envahit la société contemporaine, on peut faire, à Lourdes, s'il est permis d'ainsi dire, une cure de miséricorde.

*
* *

Mais on y fait, en même temps, une cure de foi.

Et certes, notre époque en a besoin.

Certaines vanteries d'esprits sceptiques ont été prises au sérieux par les badauds ignorants, qui ont peur de n'être pas à la mode.

Un orgueil nouveau, né du progrès de la science, et surtout de ses applications qui ont changé la face du monde, a poussé les hommes à diviniser la nature.

Ils ont essayé de la soustraire au pouvoir du Créateur, comme si la création l'avait épuisé, ou limité, ou enchaîné.

Pour eux, Dieu n'était plus et ne pouvait plus être que le spectateur impuissant de l'univers. Il était l'esclave des lois qu'il a faites, il n'en était pas le maître.

On lui refusait donc le droit d'intervenir dans le jeu du monde :

> ... Défense à Dieu
> De faire miracle en ce lieu.

Au moment où les événements de Lourdes prirent naissance, cette idée régnait en maîtresse parmi les gens cultivés.

Or, en se débarrassant désormais du miracle, l'incrédulité se mettait à l'aise dans ses attaques incessantes contre la foi.

Il restait bien l'ensemble des faits merveilleux qui font cortège au christianisme à travers les siècles.

Mais ils étaient loin ; on pouvait plus facilement les mettre en doute, et on ne se faisait pas faute de dire :

« Si jadis les aveugles ont vu, les sourds entendu, les paralytiques marché, grâce à une intervention miraculeuse de Dieu, pourquoi ces merveilles ont-elles cessé de paraître? La puissance de Dieu aurait-elle donc subi une longue éclipse ? »

Et, au lieu de conclure que ce qui avait été pouvait être encore, on concluait que ce qui n'était plus n'avait jamais été.

C'était donc l'opinion courante, parmi ceux dont l'opinion compte le plus aux yeux du monde.

Et voilà que tout change !

Ce ne sont plus des miracles d'autrefois qu'il faut discuter, ce sont des miracles d'à présent, d'hier, d'aujourd'hui.

Impossible d'accumuler sur eux les obscurités de l'histoire. Les témoins sont vivants, on peut les interroger ; les héros mêmes vivent encore, on peut les voir.

Nous voici dans la pleine lumière ! Aucun moyen de se dérober.

Et ces faits merveilleux se comptent chaque année par centaines, on va bientôt le dire.

Ainsi, chassé de l'histoire, le miracle y rentre en triomphateur. Il se place fièrement devant ses adversaires, et les oblige à le regarder en face.

Beaucoup détournent la tête pour ne pas le voir, je le sais. Ceux-là se jugent eux-mêmes, ils se jugent et se condamnent.

Mais d'autres ouvrent les yeux, et les voilà des croyants !

Combien aussi qui, tout en restant sincèrement chrétiens, éprouvaient une secrète inquiétude : les clameurs de l'incrédulité importunaient leur foi, dont le flambeau vacillait en menaçant de s'éteindre.

Ce qu'ils voient à Lourdes, ce qu'on en raconte et qui ne peut être nié, nous allons l'établir, ramène dans leur âme les célestes douceurs de la paix.

C'est dire quelle bienfaisante action les événements prodigieux, dont une petite fille ignorante a été l'instrument providentiel, ont exercée et exercent sur les générations qui les ont suivis.

Et ce n'est pas seulement en France que le mouvement religieux s'en est trouvé modifié et agrandi ; c'est dans toutes les parties de l'univers ; car la renommée, et la presse, qui est maintenant le ministre de la renommée, en ont partout répandu les récits persuasifs et la salutaire influence.

Il est donc parti des bords du Gave, et il passe sur les hommes de notre époque, un souffle puissant qui les oblige à lever la tête et à regarder vers le ciel.

Depuis les apparitions, que s'est-il produit à Lourdes qui ait pu ainsi remuer le monde ?

Le moment est venu de le dire.

DEUXIÈME PARTIE

LES GUÉRISONS

CHAPITRE PREMIER

Les Guérisons de Lourdes en général

Leur caractère surnaturel

I. Les faits : leur réalité reconnue ; comment ils sont constatés : nombre et variété des guérisons ; quelques exemples. — II. L'interprétation des faits : que ni la nature ni le contact de l'eau ne peuvent expliquer les guérisons. — De l'insuffisance de la suggestion pour cette explication : une mode ; expériences contestées ; la suggestion et les maladies nerveuses ; la suggestion et les maladies organiques ; deux manières différentes de guérir ; qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes — L'explication par les forces inconnues. — III. Miracles et médecins.

I

LES FAITS

Leur réalité reconnue

On sait que le sanctuaire de Lourdes est devenu comme le théâtre permanent de guérisons merveilleuses.

Les faits ne sont plus contestés que par les es-

prits superficiels ; tous les autres les admettent, ou peu s'en faut.

Il n'en fut pas ainsi dès le début.

On souriait alors, dans le monde cultivé, des récits étranges, arrivés des bords du Gave, comme une sorte de défi, au milieu d'une société qui n'osait plus même prononcer le nom du miracle.

On y voyait une conséquence malheureuse de la supercherie des uns et de la naïveté des autres.

Mais, en se renouvelant sans cesse, les faits ont obligé tous les yeux qui savent voir à les regarder en face, et il a fallu en reconnaître l'éclatante réalité.

C'est une des grandes victoires de Lourdes.

Il est impossible aujourd'hui de nier simplement les événements extraordinaires qui se passent au pied des roches Massabielle ; quoi que l'on pense, en principe, des manifestations surnaturelles, il faut désormais les discuter.

Un des professeurs de la Faculté de médecine de Paris écrivait, il y a quelques années, dans le *New-York Herald* :

« Il est de mode de tourner en dérision tout ce qui se publie autour de la Grotte. Il est plus facile peut-être de se moquer que de répondre sérieusement. Pourquoi ne pas essayer de résoudre tous ces problèmes, au lieu de les trancher à distance ? »

Ce vœu scientifique est en train de se réaliser.

Dans son *Traité de la suggestion appliquée à la thérapeutique*, l'illustre chef de l'École de Nancy, Bernheim, écrit lui-même : « En relatant ces observations de guérisons *authentiques*, obtenues à Lourdes ; en essayant, au nom de la science, de les dépouiller de leur caractère miraculeux ; en compa-

rant, à ce point de vue seul, la suggestion religieuse avec la suggestion hypnotique, je n'entends ni attaquer la foi religieuse ni blesser le sentiment religieux. Toutes ces observations ont été recueillies avec sincérité, et contrôlées par des hommes honorables. *Les faits existent*; l'interprétation est erronée[1]. »

Négligeons, pour le moment, ce dernier mot ; nous y reviendrons un peu plus loin.

Il reste qu'aux yeux du savant israélite les malades guérissent vraiment, en foule, près de la Grotte, et que les récits officiels, publiés à ce sujet, méritent d'inspirer une pleine confiance[2].

Assurément, ceux-là peuvent être d'un autre avis, qui ne font que traverser la petite ville en curieux, ou même en pèlerins. Perdus dans la foule immense, il leur est facile d'ignorer la manière loyale dont on enregistre ce qui arrive, et de ne rien voir, de leurs

1. *De la suggestion et de ses applications à la thérapeutique* p. 218.

2. Depuis que ces lignes ont paru pour la première fois, l'opinion dont on parle ici n'a fait que se répandre et se fortifier. Voyez, par exemple, les *Annales des sciences psychiques*, qui ont pour directeur principal le docteur Charles Richet, professeur à la Faculté de médecine de Paris et incrédule notoire. Sa revue s'inspire naturellement de son esprit. Or, elle a consacré son numéro de décembre 1907 *tout entier*, soit cinquante-six pages, aux événements de Lourdes, tels qu'ils sont rapportés dans le présent volume. L'auteur de ce long article, M. Marcel Mangin, écrit loyalement (p. 824) : « Sa lecture (la lecture de l'*Histoire critique de Lourdes*) entraînera *chez tous les esprits non prévenus* la conviction que *les faits sont réels*. ».

« Les faits sont réels » ; voilà aujourd'hui l'opinion de tous ceux qui étudient de près ce qui se passe à Lourdes.

yeux, qui leur paraisse présenter le caractère du miracle.

Mais il en est tout autrement, quand on peut séjourner et qu'on séjourne au bureau des constatations médicales, établi sur l'esplanade du Rosaire.

J'ai voulu moi-même en faire l'expérience, avant de composer ces pages ; j'ai désiré voir, avant de décrire et de juger.

Depuis près de dix ans, chaque année j'ai passé de longues heures, et quelquefois des jours entiers, dans ce bureau du miracle.

J'ai rencontré là de très nombreux malades, qui venaient d'être guéris ; je les ai entendu interroger par les médecins, j'ai vu dresser les procès-verbaux, et ma conviction s'est faite : le doute n'est possible, ni sur la réalité des guérisons les plus inattendues, ni sur la parfaite sincérité des docteurs qui les constatent et en rendent compte.

Au reste, pendant les trois jours du pèlerinage national, il y a, dans la salle, de très nombreux médecins, de toute opinion.

L'un d'eux, qui dirige à Paris une importante revue de psychothérapie, fit un jour des déclarations formelles et très nettes sur le sujet qui nous occupe. Une discussion courtoise s'étant élevée entre lui et un des assistants, on a pu entendre et recueillir le dialogue que voici :

« D'abord, docteur, reconnaissez-vous qu'il se passe ici des faits très extraordinaires, très authentiques ?

— « Oh ! certainement, je le reconnais.

— « Y a-t-il une bonne foi absolue chez ceux qui constatent ces faits ?

— « Assurément. J'ajoute même que je croyais

trouver, à Lourdes, une mise en scène, qui manque absolument. On laisse faire les choses. On ne les aide pas du tout. En ce qui concerne les procès-verbaux, relatant la maladie et la guérison, la bonne foi est incontestable et l'exactitude des faits complète. Seulement, il reste l'explication de ces faits, et c'est là que nous différons.

— « Docteur, permettez-moi de retenir et de constater, devant tous vos confrères, la déclaration que vous venez de faire. Il n'y a ici aucune supercherie, aucune inexactitude volontaire, aucun effort même, aucun essai de mise en scène, pour agir sur les malades, en les remuant. Vous le reconnaissez, c'est bien entendu[1]. »

Il se trouvait, à ce moment, dans le bureau, deux ou trois prêtres, quelques journalistes, cinq ou six hommes politiques, dont un membre du Parlement autrichien, et enfin une vingtaine de médecins, inconnus des interlocuteurs et dont beaucoup sans doute étaient des sceptiques, comme celui d'entre eux qui avait pris la parole.

Or, aucune protestation ne s'éleva parmi eux sur l'authenticité des faits ainsi reconnue publiquement : ils l'admettaient, aussi bien que leur savant confrère.

D'ailleurs, j'ai vu passer bien des médecins dans la même salle durant mes divers séjours près de la Grotte. La plupart ont eu la bonne fortune d'y rencontrer des malades guéris.

1. V. *La Croix* du 23 août, et *la Vérité française* du 26 août 1904. Les rédacteurs racontent ce qu'ils ont entendu ; ils étaient présents. Je puis confirmer leur témoignage ; car j'étais présent, moi aussi, et je connais même très particulièrement l'un des deux interlocuteurs.

Je déclare que je n'en ai pas trouvé un seul qui mît en doute la réalité des guérisons, ni l'absolue bonne foi des rapports authentiques où elles sont enregistrées.

Car il y a des rapports authentiques, comme il y a aussi, malheureusement, des récits sans autorité. C'est dans les premiers, non dans les seconds, qu'il faut chercher la vérité sur les événements de Lourdes[1].

COMMENT LES FAITS SONT CONSTATÉS

La foule est sujette à des enthousiasmes dangereux ; elle peut s'égarer, et il arrive qu'elle s'égare.

La presse est un peu comme la foule, dont elle dépend.

Il faut d'ailleurs, — c'est une de ses lois, — qu'elle publie rapidement les nouvelles. Ce n'est pas à elle qu'on peut demander de laisser au temps le soin de dissiper les illusions dont certains malades risquent d'être victimes.

On a bien des fois regretté cet empressement indiscret et périlleux.

Mais que faire ? Tout le monde est bien obligé de subir ce que personne n'a le pouvoir d'empêcher.

Et puis, si l'on est forcé de reconnaître l'effet malheureux que des récits prématurés sont capables de produire sur des esprits ombrageux, il faut avouer aussi qu'en excitant l'attention publique, en

1. Quand il vint à Lourdes, en 1892, Zola constata lui-même la réalité des guérisons. Il dit à un rédacteur du *Temps* : « J'ai vu des gens qui ne pouvaient remuer, se lever tout à coup et marcher. »

provoquant l'étude et même la contradiction, ils servent à leur manière les intérêts de la vérité.

Une sorte d'enquête naît ainsi spontanément, une enquête publique, où les adversaires du miracle sont amenés à intervenir ; la nouvelle est portée dans la contrée même du malade dont on publie la guérison, dans sa ville, dans son village : tout le monde est appelé à contrôler et son état avant le pèlerinage, et son état aussitôt après, comme aussi à s'inquiéter de ce qu'il devient ensuite.

Et la bonne renommée de Lourdes ne saurait légitimement en souffrir.

Car les événements qui se passent au pied de la Grotte n'ont pas besoin de mystère ; ils ne demandent pas à être renfermés dans une sorte de sanctuaire souterrain où seuls les initiés aient accès ; ils supportent le grand jour, et ils l'appellent.

Il y a certes un peu d'ivraie dans la moisson de merveilles que les journalistes offrent au public.

Mais, en l'étalant devant tous les yeux, amis et ennemis, ils la font reconnaître ; elle tombe et il ne reste que le bon grain.

Le danger est que le bon grain pâtisse du voisinage.

Voilà pourquoi ce n'est pas aux journaux qu'il convient de recourir quand on veut étudier sérieusement les merveilles qui se produisent devant les roches Massabielle.

Les journaux donnent des nouvelles, — c'est leur devoir, — et les nouvelles ne remplacent pas les documents.

*
* *

J'ai nommé le *Bureau des constatations médi-*

cales qui fonctionne à Lourdes. C'est à ses enquêtes qu'il faut s'adresser, si l'on veut se renseigner avec exactitude.

On ne saurait le nier : ce fut une pensée audacieuse que la création, en plein dix-neuvième siècle, d'une sorte de clinique du miracle.

Pendant longtemps, on s'était contenté, à Lourdes, de publier les guérisons d'après les certificats des médecins particuliers des malades, ou d'après l'attestation des témoins qui racontaient ce qu'ils avaient vu.

Mais les témoins manquaient parfois de calme, souvent de compétence.

Certain public était exposé à croire aussi que des médecins inconnus, perdus au fond d'un village, n'étaient pas nécessairement au-dessus de soupçons, qui, s'ils atteignaient rarement leur bonne foi, pouvaient du moins mettre en cause leur science.

Du reste, les malades guéris devenaient si nombreux qu'une organisation nouvelle paraissait tout à fait opportune.

On créa donc, en 1882, un bureau médical.

Il est chargé de vérifier les certificats que les malades apportent souvent en venant à Lourdes. Il examine les malades eux-mêmes qui désirent, à leur arrivée, faire constater leur état.

Quand une guérison est signalée, — ce qui est très fréquent durant les grands pèlerinages, — il la contrôle immédiatement.

Ainsi sont écartés tout de suite les cas douteux ou insignifiants, et la vérité ne reste pas dénaturée par les enthousiasmes de la foule, si accommodante à l'égard du merveilleux.

Et tous ces examens se font au grand jour.

Certains médecins sont attachés officiellement au bureau, que présida le premier le docteur de Saint-Maclou.

Mais les portes sont largement ouvertes, non pas à la foule assurément, mais à tous les hommes que leur compétence désigne, amis ou ennemis.

Particulièrement, tous les médecins sont reçus, quelle que soit leur nationalité et si opposés qu'ils puissent être au surnaturel. Du reste, on ne leur demande jamais compte de leurs opinions.

Peut-être n'y a-t-il pas de clinique, en France, ni si accessible ni si fréquentée.

De 1890 à 1913, il est passé, au bureau des constatations, 6313 médecins, dont 1 457 sont venus de l'étranger.

Parmi eux, la statistique qui s'arrêtait après l'année 1908, signalait 3 membres de l'Académie de médecine, 45 professeurs des Facultés françaises, 24 professeurs des Facultés étrangères 15 professeurs des Écoles de médecine, 67 médecins ou chirurgiens des hôpitaux, enfin 113 internes.

Mais, depuis 1909, la qualité des visiteurs a augmenté ainsi que leur nombre. Les professeurs de Facultés et les chirurgiens ou médecins des hôpitaux se sont trouvés plus de 30 en 1909, 42 en 1910, 40 en 1911, 60 en 1912.

Et quant au nombre, abstraction faite des titres, il a été de 445 en 1909, de 477 en 1910, de 534 en 1911, de 560 en 1912.

On voit qu'il va toujours en s'élevant[1].

Et tous les noms, compris dans ces chiffres, fi-

1. Voir dans l'édition complète, *Appendice* n° 9, la statistique détaillée pour les années antérieures à 1909.

gurent sur les registres du Bureau. Le total serait plus important encore si l'on pouvait y faire entrer les médecins qui viennent sans se faire connaître.

Mais ceux qui se nomment forment déjà, on en conviendra bien, un ensemble imposant, peut-être unique. A certains jours, on a pu en compter soixante dans la salle.

Et ils ont, quoi qu'ils pensent, liberté entière de voir et d'interroger les malades qui viennent faire constater, soit leur maladie, soit leur guérison.

Il arrive même souvent, les jours de grande affluence, que le président du Bureau demande, au hasard :

« Quels sont ceux de nos confrères qui voudraient se charger d'étudier ce cas, dans le cabinet particulier, ou d'aller l'examiner tout à l'heure à l'hôpital ? »

Accepte qui veut, et l'observation, prise par ces délégués, partisans ou adversaires du miracle, — on l'ignore, — fait autorité devant les médecins officiels de la Grotte.

Il y a quelques années, un médecin anglais, le docteur Henri Head, séjourna au Bureau pendant toute la durée des grands pèlerinages.

Il était venu, muni des appareils spéciaux, pour l'examen des yeux et des oreilles et pour les diverses analyses. Il avait, en outre, un appareil photographique.

C'était un protestant.

On ne lui en permit pas moins de faire tout ce qu'il voulut. Non seulement il suivit les débats avec la plus entière liberté, mais il prit assidûment des notes, et interrogea lui-même les malades.

On raconte que les grands suggestionneurs de

nos hôpitaux ne sont peut-être pas tout à fait aussi accueillants.

Il y a des salles où l'on ne trouve pas, dit-on, les mêmes facilités ; il y règne plus de mystère, et le public voudrait bien savoir pourquoi.

Et il en aurait peut-être le droit, après tout ; car c'est lui qui paye les frais, tandis qu'à Lourdes, où l'on n'impose aucune charge à son budget, on ouvre toutes les portes à ceux que leur compétence désigne pour le représenter et entrer en son nom. Il n'y a rien de secret.

M. le docteur Henri Head put donc voir et parler tout à son aise. A son départ, il remit au président du Bureau la note suivante :

« Je voudrais présenter, avant tout, aux autorités de Lourdes, l'expression la plus sincère et la plus cordiale de ma reconnaissance : elles m'ont accordé, à moi et aux autres docteurs, toutes facilités pour l'examen libre et indépendant des malades. Tout ce que nous aurions pu demander nous a été librement et généreusement accordé.

« Je ne manquerai pas de faire connaître l'accueil hospitalier qui m'a été fait, et la courtoisie avec laquelle, bien qu'étranger, j'ai été reçu.

« Maintenant, en ce qui concerne l'examen médical des guérisons, je suis heureux d'exprimer ma complète satisfaction, pour la manière dont sont reçus les certificats de maladie.

« Rien ne peut surpasser le soin consciencieux avec lequel on discute la valeur de chaque certificat[1]. »

Car les malades, on l'a vu, apportent, en gé-

1. Boissarie, *Lourdes* (Paris, 1894), p. 254-255.

néral, des attestations médicales, où leur maladie est caractérisée.

Pour le pèlerinage national en particulier, le plus considérable de tous, — il amène un millier de malades, — ceux-ci ont chacun leur dossier.

Ces dossiers sont très importants. Ils contiennent les certificats délivrés par les médecins des intéressés, surtout les certificats rédigés au moment même du départ. On sait ainsi ce qu'était le mal immédiatement avant le pèlerinage.

A ces pièces sont jointes des notes sur la moralité et les antécédents du malade.

Celui-ci porte ostensiblement, sur la poitrine, un numéro, correspondant à celui du dossier qui le concerne. Dès qu'il se présente pour faire contrôler sa guérison, on prend son numéro, et le dossier donne immédiatement toute son histoire.

On dresse alors un procès-verbal, où sont consignés les faits.

Mais le Bureau ne regarde pas sa mission comme terminée.

Si le malade guéri reste plusieurs jours à Lourdes, il le fait revenir devant lui, matin et soir : il tient à se donner l'assurance que le résultat de la première heure n'a pas été passager, comme une émotion qui l'aurait fait naître.

Quand le cas est important, il suit l'intéressé dans son pays. Il provoque sur lui des enquêtes, et il le fait revenir l'année suivante, et même plusieurs années après.

Pour peu que l'on séjourne dans la salle des constatations, on assiste à ce défilé émouvant d'anciens malades qui, délivrés précédemment de leur

infirmité, viennent montrer qu'elle ne s'est pas reproduite.

Ils apportent, en même temps, à leur céleste bienfaitrice le témoignage d'une reconnaissance qui ne saurait consentir à l'oublier.

Voici un petit garçon ; sa mère l'accompagne :

« Quel âge as-tu ? lui demande le président qui ne le reconnaît pas.

— « Onze ans.

— « Et tu étais malade ? Tu n'en as pas l'air.

— « Non, Monsieur le docteur, dit la mère, il n'était pas malade.

— « Eh bien, alors ?

— « Nous venons faire constater qu'il se porte très bien depuis qu'il a été guéri. »

On prend alors son nom, et l'on consulte les procès-verbaux de 1900.

On y voit, en effet, que cet enfant, alors âgé de sept ans, arriva à Lourdes avec une maladie de la moelle épinière, dûment reconnue : il ne pouvait pas marcher, sinon en se traînant sur ses genoux et sur ses mains, et il partit d'ici sur ses pieds, comme tout le monde.

Plusieurs années sont passées : la guérison s'est affirmée toujours davantage. Le voilà, avec une santé parfaite, courant comme tous les enfants de son âge. La myélite dont il souffrait a donc disparu, en 1900, pour ne plus revenir ; l'effet a été définitif.

Une note additionnelle l'indiquera désormais dans le procès-verbal.

A un autre moment, c'est une fillette de treize ans, qui, guérie d'une surdi-mutité, vient donner

la preuve qu'elle continue de parler et d'entendre.

Chacun peut l'interroger.

Je l'interroge moi-même, je m'assure qu'elle a bien la faculté de la parole et celle de l'ouïe.

Le résultat s'est maintenu parfaitement ; on ne peut que l'enregistrer.

Voici des yeux, jadis privés de la lumière, qui ont recouvré pour toujours la puissance de voir.

Cette autre femme, dont le visage porte des cicatrices encore un peu vives, c'est Mme Rouchel, de Metz.

En 1903, elle arriva avec un lupus, qui lui dévorait horriblement le visage, et deux trous profonds, traversant les chairs de part en part, l'un à la joue droite, l'autre au palais.

Or, ces deux trous se fermèrent instantanément, dans le temps que met un éclair à parcourir la nue.

Et voilà l'heureuse femme devant nous ! Le docteur met le doigt à l'endroit où le doigt pouvait facilement passer à travers la joue malade. La place est restée fermée : on le sent, on le voit ; c'est bien fini[1].

C'est sur des faits établis avec ce scrupule que la foi à Lourdes repose.

C'est aussi, et plus encore, sur les enquêtes officielles, où ils sont étudiés de nouveau et avec rigueur.

Car, depuis 1905, pour répondre aux désirs du pape Pie X, beaucoup d'évêques ont formé des commissions chargées d'informer sur les faits qui

1. Nous racontons, en détail, ce fait prodigieux, dans le dernier chapitre de cette seconde partie.

intéressent leurs diocèses respectifs. Ces commissions ont à leur service tous les moyens dont un tribunal peut disposer : interrogatoires, certificats des médecins du malade, discussions approfondies, expertises demandées à des hommes compétents, témoignages rendus sous la foi du serment, sans parler de celui du temps dont on ne se passe jamais : il faut que le temps confirme les résultats de la première heure.

Les commissaires ont mandat de se montrer très difficiles ; ils doivent ne se prononcer et ils ne se prononcent affirmativement sur la réalité et le caractère miraculeux des guérisons soumises à leur examen que si aucun doute ne reste possible.

Or, les commissions se sont déjà prononcées bien des fois : un grand nombre de jugements ont été rendus et publiés. C'est un fait grave et décisif.

Il doit rassurer les croyants et faire réfléchir les sceptiques !

Sans doute, dira-t-on ; mais, en définitive, que sont en eux-mêmes ces faits si bien étudiés ? Et puis, sont-ils vraiment si nombreux ?

Nombre et variété des guérisons

C'est ici que l'histoire de Lourdes devient unique au monde.

Les guérisons merveilleuses qu'elle présente se chiffrent par milliers, et elles se rapportent aux maladies les plus graves tout ensemble et les plus diverses.

J'en ai dressé une longue liste. Mais cette liste est nécessairement incomplète.

Elle se compose principalement des cas relevés dans les *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, et les pro-

cès-verbaux du Bureau des constatations médicales.

Or, tous les malades qui guérissent ne déclarent point officiellement leur état avant de repartir, il s'en faut bien. En comparant ceux que les médecins de Lourdes ont vus, et ceux dont les comptes rendus particuliers des pelerinages publient les noms et l'histoire, il est facile de s'apercevoir que le Bureau médical ne connaît pas, sans doute, plus de la moitié des guérisons ; peut-être même n'en connaît-il pas plus du tiers.

Le défaut de temps, au moment du départ, et aussi l'ennui de se soumettre à une sorte d'examen public arrêtent beaucoup de malades qui ont retrouvé la santé.

Et cependant, l'ensemble des grâces miraculeuses, guérisons et améliorations, dont les autorités de la Grotte sont parvenues à avoir connaissance, jusqu'en 1913, atteint quatre mille trois cent soixante-dix.

On arriverait sans doute à plus de neuf mille, en ajoutant les autres, celles qu'on n'a pu officiellement enregistrer à Lourdes, et que les directeurs et les membres des divers pèlerinages ont vues pourtant de leurs yeux.

Le Bureau des constatations rédige annuellement, à lui seul, depuis une quinzaine d'années, de cent à cent cinquante procès-verbaux. Le nombre s'est même élevé jusqu'à deux cent trente-six[1]. »

*
* *

Et encore une fois, remarquons-le bien, ce n'est

1. V. la statistique dans l'édition complète, *Appendice* n° 12.

pas dans des cas identiques que la guérison sur vient toujours. L'influence mystérieuse n'agit pas spécialement sur certaines maladies, comme les remèdes naturels; elle s'applique aux maux les plus différents, ou plutôt à tout l'ensemble des infirmités dont l'organisme humain peut souffrir.

On se figure quelquefois qu'autour de la Grotte Massabielle, il ne guérit que des affections nerveuses.

Il en guérit, certes, et beaucoup; il y en a même, dans le nombre, d'une telle gravité que, à l'égard de la cause qu'elle appelle, leur guérison équivaut à celle des maladies organiques les plus dangereuses. Elles sont naturellement incurables, et, de fait, on ne parvient pas à en faire la cure ailleurs, même dans les célèbres salles d'hôpitaux où l'on s'en occupe le plus.

On use bien, là, de ces maladies et de ces infortunés malades, pour se livrer à des expériences intéressantes, mais on ne les guérit jamais. Aussi les visiteurs privilégiés y revoient-ils éternellement les mêmes sujets.

Quant aux troubles nerveux moins importants, sur lesquels une vive émotion est parfois capable d'agir, il se peut que, lorsqu'ils disparaissent à Lourdes, le résultat soit dû à une cause naturelle; mais il se peut aussi qu'il vienne de plus haut.

C'est un point que nous ignorons, et une telle ignorance suffit évidemment pour que ces faits de douteuse origine ne puissent servir de preuve à l'existence du surnaturel.

Mais ce ne sont pas, certes, les cas les plus fréquemment observés par le Bureau médical. Il s'en faut, et de beaucoup.

Car toutes les affections nerveuses réunies, en y comprenant les plus graves, ne fournissent pas même la *quinzième partie* des guérisons.

On en compte 285, sur un ensemble de 4 370 cas.

La tuberculose sous toutes ses formes présente, à elle seule, un contingent bien plus élevé.

La tuberculose pulmonaire, la tuberculose osseuse, la tuberculose intestinale, les tumeurs blanches, le lupus, le mal de Pott, la coxalgie, etc., ont donné lieu à 892 guérisons, parmi celles qui ont pu être relevées.

En outre, et sans vouloir tout citer, si l'on parcourt les statistiques, on trouve 694 cas pour les maladies de l'appareil digestif et de ses annexes, 106 pour les maladies de l'appareil circulatoire, dont 61 pour celles du cœur, 182 pour les maladies de l'appareil respiratoire (bronchites, pleurésies), 69 pour les maladies de l'appareil urinaire, 143 pour celles de la moelle, 530 pour celles du cerveau, 155 pour les affections des os, 206 pour celles des articulations, 42 pour celles de la peau, 119 pour les tumeurs, 546 pour les maladies générales et les maladies diverses, dont 170 pour les rhumatismes, 22 pour les cancers, et 54 pour les plaies.

Signalons aussi spécialement 55 aveugles, qui ont eu le bonheur de voir, et 24 muets qui ont recouvré la faculté de parler, tandis que 32 sourds recouvraient celle d'entendre[1].

Voilà un aperçu incomplet des bienfaits de tout

1. L'auteur de cet ouvrage a établi une statistique détaillée des guérisons, par nature de maladies. Elle se trouve, comme les précédentes, dans l'édition complète de l'*Histoire critique de Lourdes* (Appendice n° 11).

genre que les malades ont obtenus autour de la Grotte miraculeuse!

Rappelons-en particulièrement quelques-uns, et prenons-les un peu au hasard, dans les différentes infirmités humaines, mais surtout dans celles où il est plus facile de constater la maladie et la guérison.

Quelques exemples.

Voici le terrible *mal de Pott*, qui déforme la colonne vertébrale, en dévore les éléments et produit le plus souvent des abcès tuberculeux.

Cette grande jeune fille, mince et délicate, c'est une enfant de Paris, poussée, comme une fleur sauvage, sur un sol ingrat, parmi des ruines.

On la baptisa à huit ans; elle en avait dix-sept quand elle fit la première communion; plusieurs de ses frères sont morts sans baptême.

Malade, elle a vu le docteur Ferran, de l'Hôtel-Dieu, puis le chirurgien de Necker; tous les soins ont été inutiles.

On lui parle de Lourdes. Pendant un an, elle se prive de son goûter; elle réunit ainsi quarante-cinq francs; elle peut partir.

Mais voilà que ses parents sont incapables de payer le terme de leur loyer!

La généreuse enfant leur donne ses chères économies, toute sa fortune!

Adieu le pèlerinage, adieu l'espérance!

Mais l'année suivante, en 1895, sa charité est récompensée : elle est admise parmi les malades du pèlerinage national.

Elle arrive avec un certificat du docteur Chérié. La colonne vertébrale était tordue sur son axe; elle

dessinait comme un S ; il existait une double saillie, en avant et en arrière, une double bosse.

Le 21 août, Léa entrait dans la piscine, et, quelques jours après, à son retour à Paris, le docteur Chérié écrivait :

« Appelé à examiner Mlle Léa Courtout, domiciliée rue Saint-Charles, j'ai constaté :

« 1° *Que la colonne vertébrale était bien droite* ;

« 2° Une saillie légère des deux dernières vertèbres dorsales ;

« 3° L'épaule gauche était un peu exhaussée, et le côté droit de la poitrine, un peu plus mince que l'autre. »

Bref, sauf des traces insignifiantes, le mal avait disparu en quelques secondes : la colonne vertébrale, déviée depuis huit mois, s'était subitement redressée.

*
* *

Dix-sept ans plus tôt, le 20 août 1878, James Tombridge était venu à Lourdes, couché dans un wagon, incapable de tout mouvement ; il toussait continuellement, et des abcès lui couvraient le corps.

C'est ainsi qu'on le plongea dans la piscine ; il en sortit un autre homme.

Il s'habilla lui-même, marcha d'un pas ferme ; et, quand il se rendit à la gare, le jour de son départ, il portait lui-même son sac et sa couverture.

A sa vue, sa femme s'évanouit.

Dans l'avenue de la Reine-Hortense, à Paris, les personnes qui l'avaient vu partir mourant couraient sur ses pas pour s'assurer que c'était bien lui : elles n'en pouvaient croire leurs yeux.

Il se montra à deux médecins protestants qui

l'avaient soigné, les docteurs Thorens et Mac Geven : ils constatèrent sa guérison et l'en félicitèrent.

Un troisième en parut, au contraire, aussi mécontent qu'étonné.

« Que vous a-t-on fait pour vous guérir ?

— « Rien, Monsieur le docteur, c'est la sainte Vierge qui m'a guéri.

— « Ce n'est pas possible ; il n'y a pas de miracles, ce sont des sottises. Avouez donc qu'on vous a donné quelque remède.

— « Non, je ne prenais plus aucun remède depuis longtemps, et vous le savez bien, Monsieur le docteur. Je vous répète que je dois ma guérison à la sainte Vierge.

— « Allez vous promener, avec votre sainte Vierge ; ce n'est pas possible, vous êtes un imposteur. »

Tombridge sortit en pleurant de se voir ainsi traité ; mais que lui importait, après tout, l'insolence du parti pris ?

Il vivait.

*
* *

Le médecin du R. P. Salvator se montra plus juste.

Une péritonite tuberculeuse avait conduit le jeune capucin tout près de la mort. Selon les expressions du certificat médical, l'abdomen « était farci d'indurations ; l'état général était très mauvais ; la fièvre montait souvent jusqu'à 40° ».

Le 25 juin 1900, on plongeait le malade dans l'eau miraculeuse, et il en sortait plein de vie, transformé. Le docteur Ménager, de Nantes, l'avait

examiné la veille du départ. Il l'examina au retour, et il eut la loyauté d'écrire : « Que sont devenues toutes les tumeurs (que j'avais observées)?... Je suis émerveillé, attendri. Jusqu'ici j'avais nié les faits miraculeux qu'on m'avait racontés, mais je m'incline devant ce fait merveilleux, qui s'est passé sous mes yeux. »

C'est l'impression même qu'avait éprouvée un de ses confrères parisiens, en 1892.

Cette année-là, Mme Marie-Louise Champs était partie de Paris, où elle habitait[1], avec une arthrite coxo-fémorale, qui rendait la marche à peu près impossible.

Quelques jours après, dès son retour, le 25 août, elle se présentait chez le médecin qui l'avait examinée avant le départ, et celui-ci écrivait au président du Bureau des constatations :

Monsieur et cher confrère,

J'ai reçu dans mon cabinet, hier, la visite de Mme Champs, que j'avais laissée, il y a quelques jours, dans un état fort piteux. A ce moment, je l'avais vue pour la première fois, et, après l'avoir examinée complètement, je lui avais trouvé une vieille arthrite coxo-fémorale très douloureuse, du côté gauche, avec impotence fonctionnelle à peu près absolue...

J'ai vu, avec satisfaction, Mme Champs marchant aisément...

L'intégrité de sa hanche est absolue; car la malade s'est accroupie, s'est agenouillée très facilement et s'est relevée avec la même aisance.

Je ne veux pas laisser passer dans l'ombre ce merveilleux résultat d'un voyage à Lourdes, et vous prie, Monsieur et cher confrère, d'agréer l'assurance de mes sentiments

1. Passage Waterloo, 1, rue Chauvelot.

très dévoués, en vous laissant libre de donner à ces renseignements la publicité que vous jugerez opportune.

Signé : Docteur ARNOULD,
Ancien interne, lauréat des hôpitaux de Paris
86, rue de Rennes.

M. Arnould avait été vivement frappé du résultat instantanément acquis. Car la malade avait retrouvé tout à coup, au moment de la communion, la liberté entière de ses mouvements. Et cette impression profonde, le docteur l'avouait à un de ses amis, dans la lettre qu'on va lire, et où il avait le courage de remonter jusqu'à la cause suprême, qui pouvait seule fournir l'explication.

Mon cher Monsieur,

Je vous écris ce soir, ayant eu aujourd'hui même l'émotion du véritable miracle... Cette malade est le premier cas que j'ai vu *comme médecin, avant et après* une guérison miraculeuse.

J'en remercie profondément, avec vous, la toute-puissante intervention de la sainte Vierge.

*
* *

On a vu aussi, et bien des fois, des *tumeurs blanches* disparaître subitement, comme les *coxalgies*.

L'année même où Mme Champs guérissait, Mlle Élise Lesage entrait dans la piscine, la jambe enfermée dans un appareil qu'on lui avait défendu de quitter.

En sortant de l'eau, quel n'est pas son étonnement ! elle s'appuie sur le pied malade avec facilité.

La voilà aussitôt au Bureau des constatations, où elle demande qu'on lui ôte son appareil !

« Nous fendons cette gouttière, dit le président du Bureau, dans toute son étendue, et nous mettons à jour ce genou, depuis si longtemps immobilisé dans cette boîte rigide.

« Il n'y a ni raideur ni ankylose; pas de gonflements, pas de trace de tumeur blanche; tous les mouvements sont libres...

« Toutes les traces de ces désordres, si anciens, si graves, se sont effacées à vue d'œil[1].

Plus d'un an après, quand le temps eut pleinement confirmé les résultats de la première heure, le président du Bureau des constatations présentait Mlle Lesage au docteur de Saint-Germain, chirurgien de l'hôpital des enfants, à Paris, membre de l'Académie de médecine.

« Mon cher confrère, lui disait-il en entrant dans son cabinet, je viens vous faire connaître un cas, peut-être unique dans votre carrière.

— « Voyons, répondit en souriant le savant chirurgien, de quoi s'agit-il ?

— « Vous souvenez-vous de Mlle Lesage, qui avait une tumeur blanche du genou et que vous êtes allé voir à Amiens ?

— « Parfaitement.

— « Dans une consultation écrite de votre main et signée de vous, vous conseillez d'abord les pointes de feu, et, s'il n'y a pas d'amélioration, la résection des os malades.

« Eh bien, il n'y a pas eu d'amélioration, on n'a pas fait de résection, et la guérison a été instantanée et complète, dans quelques minutes. »

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 308.

Le docteur de Saint-Germain examine le genou, le palpe dans tous les sens, le plie :

« Mais il n'y a rien, dit-il ; c'est parfait. Aucune trace d'engorgement ni de raideur ; l'articulation est intacte. Comment donc cela s'est-il produit ? »

Son visiteur lui raconte alors ce qui est arrivé à Lourdes et il ajoute :

« Ainsi, mon cher confrère, je puis m'appuyer sur votre témoignage, pour interpréter cette guérison ?

— « Vous le pouvez, répond le chirurgien des enfants, je n'ai aucune réserve à faire. Cette guérison est inexplicable, et sort du cadre de nos observations[1]. »

Bel exemple, pour le dire en passant, et dont feraient bien de profiter un certain nombre de médecins qui n'ont ni le savoir ni la réputation du docteur de Saint-Germain, et qui craignent de compromettre leur modeste autorité en reconnaissant l'impuissance des causes naturelles, dans des cas merveilleux où elle est cependant manifeste.

La vraie science est plus courageuse, surtout quand elle est accompagnée de cette parfaite bonne foi, qui est une de ses conditions et qui lui fait toujours honneur.

*
* *

Connaissez-vous l'hôpital de Villepinte ?

C'est un asile, fondé, près de Paris, par la charité privée. Il recueille les jeunes filles touchées par ce terrible fléau de la *tuberculose*, qui fait tant de victimes dans les grandes villes populeuses.

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXXVI, p. 309.

L'asile de Villepinte est un client privilégié de Notre-Dame de Lourdes.

Il guérit ici, assurément, beaucoup de tuberculeux venus d'ailleurs : il en arrive de toutes parts.

On a vu plus haut le chiffre éloquent des guérisons, observées dans cette maladie aussi répandue que redoutable.

Les cas intéressants sont très nombreux, même quand le mal est parvenu à ce troisième degré de son évolution, dont humainement le malade ne revient jamais.

Bornons-nous, puisqu'il faut nous borner, aux jeunes poitrinaires de Villepinte.

Pour elles, le doute n'est possible, aux yeux de personne, sur la nature et l'étendue du mal.

Elles ne sont admises à l'asile que si la phtisie a été reconnue, et on les classe par salles, suivant la gravité de leur état.

Ainsi il y a une salle pour le troisième degré, celui qui amène fatalement la mort.

Quelqu'un visitait un jour cette salle. Il interroge une malade ; il lui demande comment elle va.

« Oh ! répond-elle, ici notre sort est fixé. Nous ne sortons que pour aller à Lourdes ou au cimetière. »

Elles viennent donc à Lourdes, et elles y viennent nombreuses, sous la direction des Sœurs de Marie Auxiliatrice, qui sont attachées à l'hôpital.

Le dossier de chacune est net, formel, complet.

On y voit si la jeune malade est au second degré de la tuberculose, ou au troisième, et si l'analyse des expectorations a révélé l'existence du bacille fatal.

Ajoutez que ce sont les mêmes médecins qui con-

stateront, au retour, si l'état de leurs malades s'est amélioré, ou transformé, ou si malheureusement il est resté stationnaire.

Et c'est d'après les renseignements fournis, à la suite de cet examen scientifique, par des hommes d'une compétence indiscutée, que les mentions des guérisons seront ou ne seront pas enregistrées et maintenues, au bureau médical de Lourdes.

Voilà, outre leur jeunesse et la tristesse de leur sort, ce qui rend si intéressantes les infortunées malades que Villepinte envoie, chaque année, auprès de la Grotte miraculeuse.

Or, les résultats sont extraordinaires.

Si nous voulons nous en convaincre aisément, prenons pour exemple une période de trois années, qui a été particulièremt étudiée, dans une enquête dont voici les chiffres.

En 1896, quatorze malades viennent de Villepinte.

Huit guérissent ; six repartent sans aucun changement.

Trois ans après, les huit guéries restent bien guéries.

Deux sont devenues novices ; une, domestique ; une, employée de commerce, une autre, femme de chambre à Londres, une autre institutrice en Russie.

La septième s'est mariée, et la huitième est maîtresse de gymnase.

Quant aux six autres, deux sont encore très malades, quatre sont mortes [1].

En 1897, le groupe de Villepinte est plus nom-

1. On peut voir, si on le désire, dans l'édition complète de ce livre, *Appendice* n° 13, le nom de chacune de ces malades, guéries ou non, comme les noms de celles dont nous allons parler.

breux ; on le conçoit, après les résultats encourageants de l'année précédente. Il comprend vingt malades.

Huit encore obtiennent une guérison, ou complète, ou partielle.

Sur les douze autres, le sort de deux n'est pas connu, dix n'éprouvent aucun changement.

Qu'est devenu le groupe entier, deux ans après ?

Chez les huit premières, la guérison s'est maintenue.

Une est novice ; une autre, religieuse ; une autre, institutrice à Paris. Deux sont devenues employées de commerce, et trois sont rentrées dans leurs familles.

Quant aux dix qui n'ont pas guéri, cinq sont très malades à Villepinte, et cinq sont mortes.

Le groupe augmente encore en 1898 : Villepinte envoie à Lourdes vingt-quatre de ses pensionnaires.

Quels sont les résultats ?

Quatorze paraissent complètement ou partiellement guéries. Dix reviennent à l'asile dans le même état.

Une enquête, faite quelques mois après, révèle que, sur les quatorze premières, la guérison a été réelle et durable chez huit seulement : six ont plus ou moins rechuté.

Parmi les dix autres, huit sont mortes et deux sont mourantes.

En résumé, sur cinquante-quatre jeunes poitrinaires, dont la maladie était scientifiquement constatée, et qui, pour la plupart, avaient déjà atteint le troisième degré de la phtisie, le degré effrayant où le mal devient incurable, vingt-quatre ont guéri,

d'une manière partielle au moins, d'une manière complète souvent, et l'effet a persévéré depuis, sauf chez deux ou trois d'entre elles.

Or, ces jeunes filles étaient aussi malades que celles de leurs compagnes, venues avec elles et qui n'ont pas été, comme elles, l'objet d'une faveur divine.

Ces dernières sont mortes, pour la plupart ; et celles qui vivent encore sont dans un état voisin de la mort.

C'était donc le sort réservé aux premières *naturellement* : voilà le terme où les lois pathologiques les entraînaient, sûrement et avec rapidité.

Si, contrairement à toute prévision, elles se sont brusquement arrêtées sur ce chemin de la mort, on ne saurait l'attribuer à aucune autre influence que l'intervention de Dieu, maître de la nature comme il en est de l'auteur.

En un instant, des poumons blessés, que déchiraient des cavités profondes, ont été cicatrisés ; ils ont retrouvé leur jeu normal, et la vie est revenue, à vue d'œil, dans des corps épuisés que la fièvre dévorait.

En quelques mois, parfois même en quelques semaines ou en quelques jours, on a pu constater, chez ces heureuses jeunes filles, des augmentations de poids remarquables, qui ont atteint cinq, dix, quinze kilos.

C'était une sorte de résurrection.

*
* *

Durant le pèlerinage national de 1904, j'étais au Bureau des constatations, quand les pension-

naires de Villepinte s'y présentèrent ; elles venaient d'arriver à Lourdes.

« Eh bien, ma Sœur, dit avec confiance le président à la religieuse qui les accompagnait, combien avez-vous eu de guérisons l'an passé ?

— « Aucune, Monsieur le docteur.

— « Aucune, ma Sœur ? Vous n'avez eu aucune guérison ?

— « Non, Monsieur le docteur. »

Le docteur n'en revenait pas.

Quelqu'un prit alors la parole :

« Je sais le motif, docteur, et je vais le dire publiquement.

« L'année dernière, les pensionnaires de Villepinte, voyant que les hôpitaux étaient laïcisés un peu partout, craignirent le même sort pour leur asile.

« Alors celles qui furent envoyées à Lourdes sacrifièrent l'espérance de leur guérison au bonheur de garder les religieuses, qui les soignaient comme des mères ; elles firent de concert cette prière :

« Mon Dieu, ne guérissez aucune de nous, mais « faites que nos maîtresses nous restent. »

« Leurs maîtresses sont restées, et aucune d'elles n'a guéri. »

En entendant ces paroles, les jeunes filles baissèrent la tête : on venait de révéler leur héroïque secret.

Braves enfants ! Elles avaient offert leur vie pour ces religieuses, que d'autres exilent de ce pays de France, où elles naissaient spontanément, comme des fleurs sur un sol fait pour elles ; toutes avaient généreusement renoncé à l'espoir de guérir, ainsi que cette Mme Catay, qui, venue à Lourdes,

grâce à la générosité de Mlle Jeanne Tulasne, et voyant que sa jeune bienfaitrice n'avait pas recouvré la santé, quand le saint Sacrement arriva devant son lit de malade, fit cette prière magnanime :

« Mon Dieu, si, de nous deux, une seule doit guérir, que ce soit Jeanne ! »

Aussitôt, un cri retentit dans la foule : Jeanne venait de se dresser sur son brancard, toute radieuse ; elle était guérie[1].

Dieu accepte parfois ces beaux sacrifices. S'il donnait le droit de croire qu'il les refuse toujours, on n'aurait jamais de mérite à les offrir.

Mais il en tient compte assurément. La charité le touche plus que toute autre vertu et sa justice a de la mémoire : rien n'est perdu des souffrances qu'on endure pour le bonheur d'autrui.

Chères petites malades de Villepinte, qui êtes venues à Lourdes en 1903, comptez sur le souvenir de Dieu : il ne vous oubliera pas.

Quant à ce siècle d'égoïsme, incapable de vous imiter il vous admire, et, sans vous connaître, il vous aime.

En attendant de plus hautes récompenses, si vous mourez prématurément de votre sacrifice, les sentiments, dont vous honoreront tous ceux qui entendront parler de vous, seront comme ces fleurs parfumées, dont l'antiquité ornait les victimes, au moment où elles allaient tomber au pied de l'autel ; vous entrerez au ciel, suivies d'unanimes admirations et, pour ainsi dire, couronnées de roses par toutes les mains.

1. 8 septembre 1897.

*
* *

Quoique la phtisie ait des symptômes significatifs, et qu'un homme compétent ne puisse pas s'y tromper, les *cancers* et les *plaies* sont des maux plus frappants encore ; tout le monde peut les voir.

Or, ces maux sensibles, dont chacun est en état de se rendre compte, fournissent à Lourdes de nombreux cas de guérisons.

Le 24 août 1894, c'est Mlle Constance Piquet, de Soulaires (Eure-et-Loir), qui entre dans l'eau miraculeuse avec un cancer, vieux de trois ans, qui lui dévorait la poitrine.

Le docteur Martin, de Lèves, avait refusé d'opérer cette tumeur, la jugeant incurable, et il le déclarait dans un certificat décisif.

Une amie, Mlle Masson, l'avait regardée encore au moment du départ. Enfin la dame infirmière, qui aidait la malade à se baigner, la vit de ses yeux et la toucha de ses mains, avant l'entrée dans la piscine.

Deux minutes après, quand Mlle Piquet sortit du bain, sans avoir éprouvé ni douleur ni commotion d'aucune sorte, elle jeta les yeux sur la partie malade : la tumeur n'y était plus ; la jeune fille le fit constater aussitôt à sa charitable baigneuse ; elle était ivre de joie.

Une heure plus tard, au Bureau des constatations, quinze ou vingt médecins, parmi lesquels le docteur Regnault, professeur à l'école de médecine de Rennes, cherchèrent le cancer en vain : il était bien vrai qu'il avait disparu instantanément.

« J'ai vu le docteur Martin, écrivait un chirurgien de l'armée. Il est très aimable, c'est un homme

loyal et de bonne foi, mais qui ne partage pas nos convictions. »

Ce qui n'empêche pas que le chirurgien-major pouvait dire de lui, à cette occasion :

« Il n'hésite pas à reconnaître le caractère miraculeux du fait qui nous occupe. »

Et ce n'était que justice. Comment aurait-il pu penser autrement ?

*
* *

La plaie de Joachine Dehant se cicatrisa, aussi vite que le cancer de Constance Piquet s'évanouit.

Le fait est même encore plus merveilleux, s'il est possible. Il dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer.

Joachine était venue à Lourdes avec le pèlerinage de Liége.

Elle avait une plaie gangreneuse de 32 centimètres de longueur, sur 15 de largeur.

Cette plaie s'étendait du genou à la cheville, en pénétrant jusqu'aux os ; elle avait détruit les tendons et les muscles.

Le pied était dévié en dedans, le genou ankylosé.

Ce mal terrible s'était déclaré à la suite d'une attaque de choléra, suivie de typhus, et la malade en souffrait depuis douze ans.

Toute l'économie avait été atteinte : cette jeune fille de vingt-neuf ans ne pesait que 27 kilos.

Durant le voyage, elle avait dû renouveler ses pansements douloureux à Paray et à Agen, en pleine gare.

C'était en 1878.

Le 13 septembre, elle arriva à la piscine dès quatre heures du matin.

Mlle Léonie Dorval, qui l'y avait conduite, lui aida à se déshabiller. Mais en la voyant dans l'état effrayant où elle était, elle crut devoir lui dire :

« Joachine, je ne consentirai jamais à vous plonger dans l'eau, comme vous êtes ; ce serait une témérité impardonnable.

— « Léonie, lui répondit la malade, je prends toute la responsabilité. Asseyez-moi seulement par terre, je descendrai seule dans la piscine.

— « Non, Joachine, vous mourrez. »

Joachine insista ; il fallut se rendre.

Elle se baigna donc, mais en vain.

« Ma pauvre Joachine, lui dit son amie, vous aviez tant de confiance ; vous n'êtes pas guérie.

— « Non, mais qu'importe, Léonie ! Je reviendrai. »

Elle revint, en effet, à neuf heures.

Les baigneurs étant rares, elle se baigna longuement. Mais elle n'avait point quitté les bandes, qui enveloppaient la partie malade.

Après sa sortie de l'eau miraculeuse, Léonie ayant par hasard touché sa jambe en l'habillant, il ne se manifesta point de douleur.

La malade s'étonne ; elle prie son amie de presser plus fort, et, comme elle ne sent rien encore, Léonie veut constater l'état de la plaie.

Elle enlève les linges qui la couvrent, et aussitôt elle pousse un cri :

« Joachine, il n'y a plus rien, vous êtes guérie ! »

Une rougeur indiquait seule la place de l'ulcère.

Joachine regarde à son tour, et, dans sa joie, elle s'écrie — c'est elle qui le raconte :

« Vive Notre-Dame de Lourdes ! Voyez comme elle a fait bien les choses ! Non seulement elle a re-

mis, sur ma jambe, une peau neuve, mais encore elle m'a refait des chairs et un mollet. »

Léonie voulait crier le prodige à tous les pèlerins. Joachine, qui était encore affligée du reste de ses maux, contint cet empressement enthousiaste.

Pourtant, dès le soir, la nouvelle s'était répandue.

« Est-il vrai que vous n'avez plus de plaie ? lui dit M. le curé de Haltinnes.

— « Oui, c'est vrai, répondit-elle ; je n'ai pas plus de plaie sur ma jambe que vous n'en avez sur votre main. »

Alors on la ramène à son hôtel, comme en triomphe ; vingt, trente, cinquante personnes lui demandent à voir le miracle, de leurs yeux.

On pénètre avec elle dans sa chambre ; il y avait, dans un coin, des lambeaux de chair mortifiée, qu'elle avait arrachés le matin même.

Elle découvre sa jambe, cette jambe « littéralement pourrie » comme elle disait si énergiquement elle-même.

Le mal a disparu : la cicatrisation apparaît nette, franche, complète ; l'émotion des témoins est à son comble.

Le lendemain soir, Joachine Dehant était dans la piscine, quand une violente douleur secoua tous ses membres ; ses os semblaient craquer de tous côtés.

En même temps, elle voyait, ainsi que sa compagne, son pied difforme se redresser, selon leur expression, avec la régularité d'une aiguille qu'on fait marcher sur un cadran.

La jambe, repliée en deux, s'étend, les muscles

s'allongent, et le genou, remis en place, reprend sa forme normale.

Cependant la hanche subissait un mouvement qui provoquait une douleur inexprimable.

Joachine s'affaissa, défaillante. Léonie crut qu'elle allait mourir.

Mais, après quelque temps, elle reprit connaissance, ouvrit les yeux : c'était fini ; toute douleur s'était évanouie, et ce corps, depuis si longtemps contrefait, apparut droit et agile.

On se presse autour d'elle ; on l'accompagne à la Grotte, où elle va déposer ses béquilles, secours superflu, dont elle n'a que faire désormais.

Une heure après, elle suivait la procession aux flambeaux, comme tous les autres pèlerins ; et même, partie avec les derniers rangs, elle arrivait une des premières à l'extrémité du chemin, qui serpente en lacets sur le flanc de la montagne. Car c'est par là qu'à cette époque la procession commençait à dérouler ses méandres lumineux.

Cinq jours plus tard, Joachine était à Namur et se présentait à son médecin, le docteur G. Froidbise.

Celui-ci lui avait délivré, au départ, le certificat que voici :

Je soussigné, Gustave Froidbise, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet, résidant à Gesves, et avoir constaté ce qui suit :

1° Une luxation de l'articulation coxo-fémorale du côté droit.

2° Rétraction permanente des muscles tibiaux latéraux de la jambe droite, au point de produire un pied-bot varus accidentel.

3° Un ulcère, couvrant les deux tiers de la face externe de la jambe droite.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente déclaration.

Ohey, le 6 septembre 1878.

Docteur G. FROIDBISE

Voilà le certificat rédigé quand Joachine partit pour Lourdes !

Voici celui que le même docteur délivra, le jour où elle en revint, et qui fut joint au précédent :

Je soussigné, docteur en médecine, etc., à Ohey, province de Namur (Belgique), déclare avoir examiné Mlle Joachine Dehant, âgée de vingt-neuf ans, née à Wanfercée-Baulet et résidant à Gesves, et *avoir constaté que les lésions, mentionnées dans le certificat ci-joint, ont complètement disparu*. Une simple rougeur indique la place de l'ulcère.

Gesves, 19 septembre 1878.

Docteur G. FROIDBISE.

On trouvera sans doute une telle déclaration d'un laconisme bien éloquent.

Elle atteste simplement, en deux lignes, l'incontestable réalité d'un fait inouï, qui renverse toutes les lois de la nature.

On comprend que le docteur Vergez, l'éminent professeur de la Faculté de Montpellier, ait déclaré « ce miracle incontestable ».

« La guérison subite d'une plaie, ajoutait-il, ou plutôt d'un ulcère étendu, chronique, siégeant sur une constitution très délabrée, et la réduction spontanée d'une luxation de la hanche sont des faits qui se placent en dehors de toute explication natu-

relle. Les annales de la médecine ne possèdent pas et ne posséderont jamais de cas semblables. »

La guérison fut si profonde, si radicale, tous les germes du mal se trouvèrent si complètement détruits, que l'organisme se développa immédiatement avec une extraordinaire vigueur.

On a vu que le poids de Joachine, à Lourdes, n'était que de 54 livres.

« Aujourd'hui, écrivait-elle quelques années après, je pèse 75 kilos, et je n'ai jamais cessé, depuis cette époque, de jouir d'une santé parfaite[1]. »

O vous, qui lisez ces lignes et que je ne connaîtrai sans doute jamais, si, par hasard, vous étiez de ceux qui ne croient pas à l'existence du miracle, souvenez-vous quelquefois de Joachine Dehant.

Ni sa guérison, ni les circonstances caractéristiques qui l'ont accompagnée ne sauraient inspirer un doute.

Mais, si vous en doutiez cependant, recommencez vous-même l'enquête, tandis que les témoins vivent encore. Et, le fait bien établi, placez-vous en face, loyalement ; demandez-vous :

« Est-ce l'œuvre de la nature livrée à elle-même. agissant d'après ses lois ? »

Laissez ensuite votre conscience vous répondre, et faites ce qu'elle vous dira.

*
* *

Achevons rapidement cet aperçu, nécessairement

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XI, p. 223 et suiv.

fort incomplet, des diverses infirmités humaines qui ont trouvé leur fin sur les bords miraculeux du Gave.

On a vu plus haut que la protection de la Vierge Immaculée avait donné la vue à des *aveugles* et la parole à des *muets*, qui l'avaient implorée.

Citons un de ces privilégiés, pris parmi plusieurs autres.

François Vion-Dury était frappé de cécité depuis sept ans.

Je soussigné, docteur en médecine, etc., écrivait un oculiste distingué de Lyon, le docteur Dor, déclare que Vion-Dury, François, soldat réformé, de Lalleyriat, canton de Nantua (Ain), est affecté de décollement des deux rétines. Bien que la rétine se soit rappliquée dans l'œil gauche, cet œil ne distingue pas le jour de la nuit. Avec l'œil droit, M. Vion-Dury compte à peine les doigts à 0 m. 30 de l'œil. Il ne peut donc faire absolument aucun travail, et doit être considéré comme *complètement aveugle* des deux yeux, sa maladie étant absolument incurable.

Lyon, le 11 septembre 1884.

Docteur Dor.

Vion-Dury avait contracté cette infirmité dans le service. Aussi obtint-il une pension de 600 francs par an, le 11 juillet 1884. Plus tard, en 1890, il fut admis à l'hospice de Confort, près Bellegarde.

Quinze jours après son entrée à l'hospice, le 2 août, sur le conseil des religieuses, il consentit à demander à Dieu ce bien inestimable de la vue, que les hommes se déclaraient incapables de lui rendre.

Mais il ne se croyait pas digne d'une si grande faveur.

Sœur Marthe avait déposé sur sa table un flacon d'eau de Lourdes.

Il était seul et déjà dans son lit. Il hésitait à recourir ainsi à l'intervention particulière du ciel.

« Lâche que tu es, se dit-il tout à coup... Le diable ne sera pas toujours mon maître. »

Il enleva donc le bouchon, et pria le bienheureux Chanel, son compatriote, de demander pour lui à la sainte Vierge la grâce miraculeuse qu'il n'osait pas solliciter directement lui-même.

Alors, raconte-t-il, « par trois fois, faisant toucher l'index de la main droite à l'eau de Lourdes, je l'ai chaque fois passé rapidement sur les deux yeux.

« A la troisième, j'ai ressenti une violente douleur, comme si l'on m'avait enfoncé un couteau dans les deux yeux.

« Mais la Sœur s'est trompée, c'est de l'ammo-« niaque qu'elle m'a donné. »

« Pour m'en assurer, je portai le flacon à mes lèvres. A peine l'eau les avait-elle touchées, que la vue m'est revenue *tout d'un coup, aussi promptement qu'un coup de fusil.*

« Je distinguais les rideaux, les croisées, etc.

« Simon, Simon, je vois ! » — C'était mon plus proche voisin. — « Allez vite chercher les Sœurs. »

« Un autre, qui n'était pas encore au lit, s'est approché :

— « Si vous voyez, dites comment je suis habillé.

— « Vous avez un tricot, une cravate, un chapeau.

— « Mais c'est vrai, il voit !

« Puis il court avertir les Sœurs : elles arrivent à l'instant.

« Dans l'intervalle, je m'étais levé.

« Les Sœurs m'ont trouvé appuyé sur mon lit, tenant le flacon d'eau de Lourdes, et disant :

« Est-ce possible ? Est-ce croyable ?... Ah ! mon « Dieu, mon Dieu ! O sainte Vierge, ma bonne Mère, « que vous êtes bonne ! »

« A la voix, je reconnaissais successivement chacune des personnes présentes. Je dis en particulier à sœur Gabrielle :

« — Oh ! comme vous êtes habillée ! Vous avez un voile blanc, comme des religieuses que j'ai vues à Dijon...

« — C'est donc vous, ma sœur Marthe ; en vous entendant marcher, je vous croyais plus jeune.

« Depuis cette époque, *je vois comme à vingt ans.* »

Trois ans après, le 1er mai 1893, au cours d'une session de la *Société française d'ophtalmologie*, tenue à Paris, le docteur Dor se levait pour une communication.

Il rappela la maladie de Vion-Dury, ce double décollement de la rétine, qui « a été, dit-il, constaté par un grand nombre de spécialistes, et a résisté à toutes les tentatives de traitement ». Et il ajouta :

« Vion-Dury est resté sept ans et demi dans cette situation. Puis, sans traitement spécial, à l'occasion d'un voyage à Lourdes[1], la vue est redevenue à peu près normale.

« L'œil droit a une vision parfaite, et l'œil gauche a une acuité d'un tiers au lieu d'un deux-centième.

1. Après plusieurs années, les souvenirs du docteur le trompent sur cette circonstance. Le malade a été guéri, on l'a vu, sans quitter l'hospice où il était.

« Ce cas est le seul connu jusqu'ici, où la guérison soit arrivée après un si long temps. »

Le docteur conclut, devant le Congrès, qu'à l'avenir il ne déclarerait plus « qu'un décollement très ancien est incurable. Puisque Vion-Dury a guéri, dit-il, d'autres peuvent guérir ».

— Oui, sans doute, doit-on lui répondre, mais seulement de la même manière, aucune autre n'ayant jamais été efficace : par un miracle de Dieu.

Le docteur Dor est protestant; son témoignage n'en a que plus de mérite et plus de prix.

Mais ce n'est pas seulement la simple guérison elle-même d'un mal incurable, qu'il convient de relever ici, comme il l'a fait; c'est le caractère instantané qu'elle a revêtu.

Elle a été subite comme un coup de fusil, suivant l'image pittoresque de Vion-Dury lui-même.

Et c'est ce qui resterait toujours inexplicable, naturellement, même si l'on découvrait, dans l'avenir, une médication inespérée, capable de guérir peu à peu un décollement de la rétine, remontant à sept ou huit années, trop ancien, par conséquent, pour qu'il ne soit pas regardé aujourd'hui comme définitif et incurable.

Vion-Dury a recouvré la vue, sans aucun remède, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire; voilà ce que la nature n'a jamais fait et ce qu'elle ne fera jamais ! Car ce n'est pas sa manière de guérir; elle prend toujours son temps[1].

1. Ce dernier point est établi un peu plus loin, p. 190 et suiv.

*
* *

Pour rappeler des faits plus récents, en 1907, Mlle Daisy Grenet et la sœur François-d'Assise étaient visiblement l'objet d'une faveur céleste ; et la science médicale n'hésita pas à le reconnaître.

La première souffrait, depuis neuf ans, du mal vertébral. On est « bien forcé d'admettre, écrit le docteur David, pour cette guérison instantanée, radicale et définitive, une intervention surnaturelle ».

De la seconde, alitée depuis quatre ans, le professeur Burlureaux, qui la soignait, a dit loyalement : « Je n'ai jamais observé de guérison si soudaine et si complète par l'emploi des moyens thérapeutiques usuels. »

Le mois de juillet 1908 vit se produire un fait plus frappant encore. Mlle Léonie Lévêque était atteinte d'une carie de l'os frontal, avec suppuration abondante. Elle arrive à Lourdes dans un état lamentable. Elle en revient, ses plaies fermées, la suppuration arrêtée, toutes les fonctions de l'organisme instantanément rétablies. Au Mans, le chirurgien Chevalier, qui l'avait opérée sans succès, lui dit en l'examinant : « Mais vous allez bouleverser tout le monde... Pour obtenir un tel résultat, il fallait une intervention plus haute que la mienne. »

Dix ans auparavant, la parole avait été donnée à une enfant sourde-muette de naissance : Rosa Evrard, de Wanlin (Belgique).

Déjà, l'année précédente, le père de Rosa avait fait vœu de conduire sa fille à Lourdes, dès qu'il au-

rait les ressources nécessaires pour ce long voyage.

En attendant, il la mena en pèlerinage aux Grottes de Notre-Dame de Lourdes, du village de Conjoux.

En entrant dans la Grotte, l'enfant s'écria : « Mon Dieu ! »

Depuis, elle entendait un peu et prononçait quelques mots inintelligibles.

A Lourdes, le 28 août 1897, sa langue se délia subitement.

Elle parlait même si bien que le président du Bureau des constatations avait des doutes sur son infirmité passée, malgré l'attestation du père et du vénérable curé de la paroisse.

Un jeune médecin belge était là, très intéressé lui-même par ce fait merveilleux.

Le président du Bureau le chargea de procéder à une enquête approfondie, dans le pays, et de lui en envoyer les résultats.

Les résultats arrivèrent promptement, le docteur Delforge s'étant acquitté avec zèle de la mission qu'il avait acceptée.

Dès le 13 septembre suivant, M. Haversin, curé de Wanlin, écrivait :

« M. le docteur Delforge... a dirigé l'enquête, assisté de MM. le docteur Lurquin, médecin de la maison du roi, à Houyet, et Vincent, secrétaire du cercle de Dinant.

« Vingt-cinq témoins ont librement affirmé *sous serment* que Rosa Evrard est née sourde et muette, et que, jusqu'à l'âge de six ans, elle n'a absolument rien entendu, ni proféré aucun son. Ce n'est qu'à la suite du vœu, que fit le père de conduire sa fille en pèlerinage à Lourdes, qu'elle a paru entendre et proférer quelques mots : *Mon Dieu, papa, maman*;

« C'est à Lourdes, à la sortie des bains de piscine, que cette double infirmité a disparu complètement.

« Depuis son départ de Lourdes, le 30 août dernier, elle parle et entend très distinctement. »

Le docteur Delforge lui-même, en envoyant le résultat de l'enquête, ajoutait :

« La séance était contradictoire, et personne n'est venu dire que l'enfant n'était pas sourde et muette. »

Les médecins furent appelés à leur tour en témoignage.

Citons les déclarations suivantes ; elles sont décisives :

Je soussigné, J. Lurquin, docteur en médecine, à Houyet, certifie avoir vu et examiné l'enfant Rosa Evrard, de Wanlin, *la veille de son départ pour Lourdes*, et avoir constaté que l'enfant pouvait seulement balbutier quelques mots (*papa*, etc.). Je certifie avoir revu l'enfant *après son retour* de Lourdes, et avoir constaté qu'une amélioration très sensible, même *merveilleuse*, s'était faite dans son état. Ainsi, elle parle très distinctement, prononce bien, articule bien. Elle ne parvient pas cependant à faire sentir quelques consonnes, telles que le T et le R.

Fait à Wanlin, le 12 septembre 1897.

Dr LURQUIN.

A son tour, le docteur Delvaux concluait ainsi un certificat, délivré par lui le 10 septembre de la même année :

« En conséquence, je puis affirmer que Rosa Evrard n'est plus ni sourde ni muette. »

Enfin, le docteur Louis Rutten, spécialiste pour les maladies des oreilles, aux hôpitaux du Châtelet et de Namur, fut appelé à examiner l'enfant.

Dans son certificat, daté de Namur le 27 octobre 1897, il disait :

« La petite Rosa Evrard... entend aujourd'hui et comprend tout ce qu'on lui dit, et, de plus, elle parle maintenant comme une personne qui s'entend parler.

« Les défauts de prononciation que l'on constate chez elle sont insignifiants et se rencontrent souvent chez les enfants de cet âge. »

Le savant docteur finit ainsi :

« Je puis affirmer, avec mon confrère le docteur Delvaux, bourgmestre à Rochefort, que Rosa Evrard n'est plus *ni sourde ni muette*, que l'apprentissage de la parole est complet, et qu'il a été tellement rapide qu'il *a frisé l'instantanéité*. »

Voilà, on en conviendra bien, un fait de premier ordre et scientifiquement établi ! Il est aussi impossible d'en nier la réalité que d'en méconnaître le caractère exceptionnel, unique, tranchons le mot, miraculeux.

Une enfant se met à entendre subitement, et elle apprend à parler presque aussi vite, comme si « l'apprentissage de la parole » se faisait chez elle à peu près instantanément : il y a de quoi, certes, déconcerter l'assurance de ceux qui refusent d'admettre tout événement surnaturel.

*
* *

Je sais bien, et je l'ai dit, que, même dans le camp sceptique, les esprits les mieux informés se résignent désormais à ne plus nier l'existence des principaux faits observés.

Comment, en effet, se risquer loyalement à contester les guérisons dont Lourdes est le théâtre ? Pour échapper à l'obligation de reconnaître l'action

du ciel, beaucoup préfèrent chercher, même péniblement, une interprétation naturelle, quelle qu'elle soit.

Ce que nous venons de raconter suffit sans doute, pour le plus grand nombre, à montrer avec rigueur que toute explication de ce genre est nécessairement impuissante à rendre compte des faits.

Peut-être, cependant, ne sera-t-il pas superflu d'étudier, en elles-mêmes, les solutions diverses auxquelles on a cru pouvoir recourir.

Nous verrons mieux ainsi comment une droite raison ne saurait s'en déclarer satisfaite.

II

L'INTERPRÉTATION DES FAITS

D'une manière générale, on peut dire, avec assurance, que toute interprétation des guérisons merveilleuses de Lourdes, qui exclut le miracle, tombe nécessairement devant trois faits incontestables : le nombre extraordinaire de ces guérisons, qui ne permet pas de faire intervenir le hasard heureux d'une fortuite rencontre, leur nature même, par laquelle elles dépassent souvent le pouvoir des forces créées, enfin, la manière dont on les voit fréquemment s'accomplir ; il en est, par exemple, d'une soudaineté que les procédés de la nature ne connaissent pas.

Chacune de ces considérations est capable de produire la foi au surnaturel ; les trois ensemble, quand elles se trouvent réunies, forment un faisceau lumineux, qui fait le plein jour, c'est-à-dire l'évidence ; un esprit loyal ne peut s'y dérober, croyons-nous, s'il est en même temps un esprit attentif.

Certains adversaires du miracle ne font pas, d'ailleurs, difficulté de reconnaître leur embarras.

« Je l'avoue, écrivait en forme de conclusion le docteur Diday, dans son pamphlet contre les événements de Lourdes, je l'avoue et il ne m'en coûte pas de le répéter, les guérisons racontées par M. Lasserre sont surprenantes, extraordinaires, dépassent, et de beaucoup, ce que nous avons l'habitude, nous médecins, d'observer et surtout d'obtenir.

« Assurément, il y a là de quoi frapper d'étonnement les spectateurs les plus instruits, je le déclare sans arrière-pensée. Et je comprends à merveille la stupéfaction des témoins, la reconnaissance des heureux privilégiés[1]. »

Le docteur Diday parlait ainsi, on le voit, à propos des premières guérisons, qui suivirent les visions de Bernadette.

Qu'eût-il dit, s'il avait connu celles que l'on a constatées depuis, et qui dépassent les précédentes, de beaucoup parfois par l'importance et infiniment par le nombre?

Il aurait trouvé, sans doute, — comme il paraît, du reste, l'avoir vu dans les dernières années de sa vie[2], — que l'interprétation qu'il cherchait était beaucoup plus que difficile.

Quelles sont donc les différentes solutions que les adversaires du miracle ont proposées?

Que répondent-ils à la foule de ceux qui disent :

« Si vous voulez que nous ne remontions pas jusqu'à Dieu, indiquez-nous une cause naturelle, qui nous arrête en chemin et satisfasse notre raison,

1. Boissarie, *Lourdes*, p. 99-100.
2. Voir plus haut, p. 85.

une cause capable de produire ce que nous tenons pour des miracles. »

Ils ne s'entendent point pour répondre, et la variété même de leurs réponses suffirait peut-être à en révéler l'insuffisance.

Quoi qu'il en soit, examinons-les, l'une après l'autre.

QUE NI LA NATURE NI LE CONTACT DE L'EAU DE LA GROTTE N'EXPLIQUENT LES GUÉRISONS DE LOURDES

Au début, il fut de mode d'attribuer aux qualités thérapeutiques de l'eau de Lourdes les faits merveilleux dont on ne pouvait nier l'existence, et où l'on entendait, avant tout, refuser de voir l'intervention du ciel.

Les intéressés trouvèrent même un pharmacien, d'un tout petit canton pyrénéen, dont les cornues dociles acceptèrent la mission délicate de leur donner au moins quelque apparence de raison.

Et cependant tout ce que surent faire ces cornues de village, c'est de permettre une vague hypothèse, relevée d'une aussi vague espérance.

« Nous ne *croyons* pas *trop* préjuger, écrivait leur propriétaire, en disant que, vu l'ensemble et la qualité des substances qui constituent cette eau, la science médicale ne tardera pas, *peut-être*, à lui reconnaître des vertus curatives spéciales, qui pourront la faire classer au nombre des eaux qui forment la richesse minérale de notre département. »

Ainsi, toute la bonne volonté de cette pharmacie complaisante n'arrive pas à découvrir une seule substance thérapeutique dans l'eau miraculeuse, mais elle prend sa revanche dans la prophétie, où

elle s'aventure lourdement ! d'autres en découvriront *peut-être*.

Ce *peut-être* est comme le fameux sonnet de Boileau : il vaut tout un poème.

Après cela, puisque les adversaires du miracle se déclarèrent satisfaits et scientifiquement renseignés, c'est vraiment qu'ils n'étaient pas bien difficiles.

Il fallut pourtant déchanter.

Car, peu de temps après, le conseil municipal, mis en goût par la perspective des *richesses* que cette eau nouvelle pouvait *peut-être* apporter dans le pays, décida de faire confirmer cette brillante analyse, qu'il trouvait pourtant un peu *succincte*[1].

Le préfet avait indiqué M. Filhol, l'un des membres éminents de la Faculté des sciences de Toulouse et le chimiste le plus en renom du Midi, comme l'homme le plus compétent à qui l'on pût s'adresser, d'autant qu'il avait déjà fait des études consciencieuses sur la plupart des eaux minérales des Pyrénées.

M. Filhol fut donc chargé d'analyser l'eau de la Grotte, et il se mit à l'œuvre.

On attendit son rapport avec impatience.

Il vint enfin, deux mois après, et ce fut un coup de massue pour les prophétiques espérances dont les savants du pays avaient bercé un moment leur scepticisme intéressé.

« Il résulte de cette analyse, écrivait l'éminent chimiste, que l'eau de la Grotte de Lourdes a une composition telle, qu'on peut la considérer comme

1. Séance du conseil municipal de Lourdes du 3 juin 1858.

une eau potable, analogue à la plupart de celles que l'on rencontre sur les montagnes, dont le sol est riche en calcaire.

« Cette eau ne renferme *aucune substance active, capable de lui donner des propriétés thérapeutiques* marquées ; elle peut être bue sans inconvénient[1]. »

Et dans la lettre au maire de Lourdes, qui accompagne son rapport, M. Filhol ajoutait :

« Les effets extraordinaires qu'on assure avoir obtenus, à la suite de l'emploi de cette eau, ne peuvent pas, au moins dans l'état actuel de la science, être expliqués par la nature des sels dont l'analyse y décèle l'existence. »

La déception fut cruelle pour toute la philosophie de l'arrondissement.

Ces Messieurs avaient reconnu publiquement les effets prodigieux de l'eau de la Grotte ; ils s'en autorisaient même pour confirmer les prévisions savantes du pharmacien ami, d'après lequel on trouverait *peut-être* bientôt, dans cette eau merveilleuse, des principes curatifs.... et la fortune du pays.

Que dire donc maintenant ? Qu'allaient-ils pouvoir répondre ? Ils étaient liés par leurs propres déclarations.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne pouvaient plus songer à mettre en avant les vertus thérapeutiques de la source, et, en réalité, ils n'y songèrent plus.

Cette explication prit donc fin le jour où parut le rapport de M. Filhol, et, depuis, personne ne s'est avisé de la faire revivre.

1. On trouvera l'analyse détaillée, faite par M. Filhol, dans l'édition complète de cet ouvrage, *Appendice* n° 15.

*
* *

Mais si l'eau de Lourdes n'a pas de qualités curatives, ne pourrait-on pas soutenir qu'elle agit du moins par sa température, et chercher la cause des guérisons dans les bains froids des piscines ?

On l'a plus d'une fois essayé.

Disons pourtant que cette explication risquée n'ose pas se produire avec une entière franchise. On l'enveloppe de circonlocutions un peu vagues, destinées à en masquer la faiblesse.

Car il est vraiment trop commode d'y contredire.

D'abord, Lourdes n'a pas le monopole de l'hydrothérapie ; on peut en user et on en use ailleurs, et même dans des conditions beaucoup plus parfaites et, dès lors, beaucoup plus efficaces.

Si donc la vertu de l'hydrothérapie était seule en jeu, il ne devrait se produire ici que ce qui se produit là, et moins encore.

Or la vérité, c'est que, *là*, il n'arrive rien qui soit comparable, même de loin, à ce que l'on voit *ici*.

Il est facile de s'en rendre compte par ce que nous avons déjà raconté, et on s'en apercevra de plus en plus.

Les faits ont donc nécessairement une autre cause.

En outre, une multitude de guérisons surviennent, à Lourdes, ailleurs que dans les piscines.

Il est même permis d'avancer que, depuis quinze ou vingt ans, c'est le grand nombre.

Enfin, on pourrait citer beaucoup de malades, qui ont retrouvé la santé, sans avoir pris *jamais* un bain dans l'eau miraculeuse.

Rappelons-nous, parmi ceux qui ont été nommés plus haut, ce Vion-Dury, qui guérit de sa cécité, loin de Lourdes, dans un hospice de l'Ain. De tels exemples sont fréquents.

Le secret des guérisons n'est donc point dans le contact de l'eau froide, puisqu'on peut guérir sans s'y soumettre. La conclusion est évidente.

D'ailleurs, il faut le redire : l'eau froide ne fait pas de tels miracles. L'expérience est là, qui le prouve avec autorité.

Aussi bien, c'est à une tout autre cause que les adversaires de Lourdes attribuent habituellement les effets extraordinaires que l'on observe au pied de la Grotte.

Cette cause, particulièrement invoquée, aujourd'hui plus que jamais, c'est la suggestion.

Examinons donc, avec précision, ce qu'il convient d'en penser.

DE L'INSUFFISANCE DE LA SUGGESTION POUR EXPLIQUER LES PHÉNOMÈNES MIRACULEUX

Une mode

« Comment avez-vous été guérie ? » demandait un jour un médecin à une personne qui, atteinte depuis quatre ans d'une coxalgie suppurée avec carie profonde de l'os, avait subitement retrouvé une santé parfaite dans la piscine, quelques jours auparavant : douleurs et plaie, tout avait en un instant disparu.

La philosophie de notre docteur n'en revenait pas. Mais elle était bien résolue à ne pas se rendre.

Sa réponse était d'ailleurs toute prête.

Le docteur la sentait bien un peu insuffisante ;

mais encore aimait-il mieux avoir l'air au moins d'expliquer le fait, puisqu'il ne pouvait le nier, que d'être logiquement obligé d'admettre, faute de toute cause naturelle, l'intervention d'une cause supérieure, dont il ne voulait à aucun prix.

Il demandait donc à la jeune fille :

« Comment avez-vous été guérie ? Qui vous a guérie ?

— « Qui m'a guérie ? La sainte Vierge. »

Le docteur sourit, avec cet air de dédain qu'éprouverait un homme supérieur pour de pauvres esprits, situés beaucoup plus bas que lui dans l'échelle des êtres.

On trouve le cas de temps en temps. Ces Messieurs ne s'aperçoivent pas combien ces grands airs les rendent comiques.

Ayant donc souri, le docteur dit à la miraculée :

« Laissez la sainte Vierge, Mademoiselle. Reconnaissez qu'on vous a assuré d'avance que vous guéririez : on vous avait dit :

« Une fois à Lourdes, à tel moment, vous quitterez la caisse où vous êtes enfermée. »

« Ces choses-là arrivent : c'est ce que nous appelons la suggestion. »

La jeune fille répondit avec simplicité que les faits ne s'étaient pas du tout passés de cette manière. Elle ignorait d'ailleurs ce que c'était que la suggestion.

Le visiteur le lui expliqua, et lui présenta le livre de M. Zola, qui, disait-il, le lui ferait encore mieux comprendre.

Elle refusa de jeter les yeux sur l'ouvrage.

Aussitôt il s'emporta vivement contre elle, essaya de l'intimider, et, la voyant, en effet, émue et trem-

blante de cette scène inattendue, il se radoucit, raconte-t-elle, et « m'offrit de l'argent, si je voulais avouer que c'est bien par suggestion que j'avais été guérie ».

Elle repoussa ce honteux marché, et il s'en alla, en murmurant que le cas était assurément extraordinaire, — mais qu'il l'expliquerait tout de même.

Et voilà où les adversaires du surnaturel reviennent toujours !

Il en est peu, certes, qui essaient d'acheter les consciences, comme celui-ci, pour donner raison à leur théorie, mais leur théorie ne leur en est pas moins chère ; leur scepticisme y cherche constamment un abri.

Faut-il tout dire ?

J'ai peur que beaucoup d'entre eux ne connaissent qu'assez mal cette thérapeutique suggestive dont ils voient partout des effets.

Les affirmations, pleines d'assurance, que j'avais entendu émettre couramment dans la salle des constatations médicales et ailleurs, étaient encore presentes à ma mémoire, quand je crus devoir lire les ouvrages des maîtres qui font autorité dans la question.

Ma surprise fut profonde.

Ces livres ne disent pas du tout ce que l'on avait répété si souvent devant moi. Je dus en conclure que, parmi les médecins eux-mêmes, un bon nombre connaissent seulement par ouï-dire une matière qui ne s'enseigne pas officiellement dans les écoles de médecine, et qu'ils n'ont pas eu l'occasion d'étudier en particulier. Or leur ignorance en exagère singulièrement la portée.

On va, d'ailleurs, s'en rendre compte.

Expériences contestées

Une question se pose avant tout.

Pour donner des renseignements authentiques sur l'efficacité de la thérapeutique suggestive, je viens de dire que j'avais cru devoir recourir aux propres déclarations des suggestionneurs autorisés.

Oui, mais doit-on les en croire absolument? Faut-il admettre tout ce qu'ils avancent? De bons esprits en doutent, même parmi ceux qui partagent leur aversion pour le surnaturel.

A propos d'un long mémoire de M. Liégeois, M. Frank disait en pleine *Académie des sciences morales et politiques* :

« Il n'entre pas dans ma pensée de nier l'existence des phénomènes hypnotiques; je veux dire seulement que ceux que nous a présentés M. Liégeois n'offrent aucune garantie de certitude[1]. »

M. Liégeois n'est pas le seul dont les observations aient été l'objet d'une appréciation sévère.

Dans un procès retentissant, plaidé devant la cour d'assises de Paris, le doyen de la Faculté de médecine, M. Brouardel, se moqua un peu de tout ce que racontent les professeurs de Nancy, les plus avancés, comme on sait, de tous les suggestionneurs de France.

« Ces choses-là, disait le savant doyen en souriant, arrivent, paraît-il, à Nancy, mais nous ne les voyons jamais à Paris. »

Un partisan connu de la psychothérapie m'a dit à moi-même, au Bureau des constatations de Lourdes, devant une vingtaine de médecins :

1. Liégeois, *De la suggestion* (Paris, 1889), p. 152.

« Les expériences de Bernheim sont mal faites ; je ne m'y attache pas. »

Or Bernheim était, à ce moment, le chef écouté de l'école de Nancy.

Si l'on tenait donc absolument à ne pas dépasser la juste mesure, il faudrait garder peut-être un peu de réserve dans la confiance.

Mais, pour échapper même aux reproches des partisans les plus déterminés de la *psychothérapie*, pour donner au développement qui va suivre une base inattaquable, admettons que les expériences de Bernheim soient tout à fait sûres, et raisonnons d'après les principes qu'il en a tirés lui-même.

C'est accepter le terrain le moins favorable pour la thèse qu'on défend ici : mais, si cette thèse n'en est pas moins établie, les conclusions n'en devront paraître que plus certaines[1]

La suggestion et les maladies nerveuses

Séparons d'abord les maladies nerveuses de toutes les autres ; il convient d'en traiter à part[2].

Bon nombre des beaux esprits qui parlent, avec dédain, des événements merveilleux de Lourdes, les attribuent tous, au hasard et sans étude, à l'influence

1. Au cas où quelques lecteurs ne seraient pas familiarisés avec le mot, disons que la *psychothérapie* est *la médecine par l'âme*, c'est-à-dire par des moyens psychiques, et particulièrement par la suggestion agissant fortement sur l'imagination du sujet.

2. On appelle maladies *nerveuses* ou plus exactement maladies *fonctionnelles*, celles dans lesquelles la fonction de l'organe est seule atteinte, l'organe lui-même restant sain. A l'autopsie, on ne trouve rien qui les explique. Aussi les nomme-t-on encore des maladies *sans matière*.

des nerfs sur l'organisme. On les dirait même vraiment tout prêts à s'imaginer que l'existence des maladies nerveuses était restée ignorée jusqu'à ces derniers temps.

Ce serait une erreur profonde.

La médecine a fait des progrès dans cette connaissance ; c'est la loi de toute science expérimentale. Mais elle n'y était point étrangère ; et, ce qui étonnera peut-être quelques esprits prévenus, l'Église s'en inspirait elle-même.

Ainsi, dans son célèbre traité *De la Béatification des serviteurs de Dieu*, Benoît XIV met en garde tous ceux qui sont chargés d'établir les miracles nécessaires à la canonisation des saints.

Il ne veut pas qu'on retienne, comme des faits miraculeux, les guérisons que l'influence des nerfs peut expliquer ; on devra donc rarement admettre le miracle, d'après lui, dans l'hystérie, l'épilepsie, et diverses formes de la paralysie. Il dit particulièrement de l'hystérie :

« Quand il s'agit de l'hystérie, il ne faut pas faire consister le miracle dans la disparition des crises, mais dans la cessation de l'état morbide qui les produit[1]. »

Il ajoute :

« Il importe de remarquer aussi que les femmes hystériques sont sujettes à des crises naturelles, qui peuvent produire une délivrance parfaite de leur maladie.

« Il sera donc très difficile de tenir pour miraculeuses de semblables guérisons. Si quelquefois les postulateurs des causes de béatification et de

1. *De Canoniz.*, lib. IV, art. I, cap. XIII, n° 14.

canonisation l'ont essayé, jamais je ne les ai vus réussir. »

L'Église considère donc, d'un œil un peu défiant, les faits extraordinaires que l'influence des nerfs peut parfois expliquer.

Et dans les cas où cette influence est douteuse, elle agit, par prudence, comme si elle était certaine.

Naturellement, les médecins du Bureau des constatations s'inspirent de cette conduite.

Dans l'entretien dont il a été parlé plus haut, en présentant Mlle Élise Lesage au docteur de Saint-Germain, membre de l'Académie de médecine, le président de ce Bureau lui disait, la guérison étant constatée :

« Cette guérison, mon cher confrère, s'est produite dans la piscine de Lourdes. J'avais sans doute raison de vous dire que vous n'aviez pas vu d'exemple pareil.

— « Mais si, j'en ai vu un autre, répondit le savant docteur, et dans les mêmes conditions. J'ai soigné longtemps une jeune fille pour une coxalgie. Tous mes moyens restaient sans effet. La guérison fut obtenue à Lourdes, en un instant et radicalement. »

M. de Saint-Germain donna alors le nom de l'heureuse jeune fille.

« En effet, reprit son interlocuteur, cette jeune fille a été guérie à Lourdes. Mais nous n'avons pas publié son observation ; car nous soupçonnions une coxalgie nerveuse.

— « Ce n'était pas une coxalgie nerveuse, dit alors l'éminent spécialiste ; c'était une coxalgie bien réelle, avec lésion articulaire grave. »

Ainsi la prudence du Bureau des constatations

avait dépassé même les limites : la seule crainte de s'exposer au risque d'admettre un cas douteux avait suffi pour faire écarter une guérison importante, celle d'une maladie organique, dont personne ne conteste la gravité.

*
* *

Est-ce à dire que des agents naturels, physiques ou moraux, puissent faire disparaître immédiatement toutes les affections où les nerfs seuls paraissent jouer un rôle ?

Non, certes.

Et il suffirait d'en donner, comme exemples, ces éternels « sujets », que Charcot et quelques autres ont conservés si longtemps dans leurs salles.

Supposé que ces grands médecins eussent pu les guérir, ils les auraient guéris assurément. Personne n'osera ni dire ni penser qu'un froid égoïsme aurait entretenu la maladie, pour leur permettre d'en étudier à l'aise les diverses manifestations : une telle barbarie serait révoltante.

C'est donc que ces fameuses hystériques, dont ils ont tant parlé au monde, étaient inguérissables par les moyens dont ils disposaient, eux pourtant les princes de la science !

Et, en effet, Bernheim avoue que toutes les maladies nerveuses ne cèdent pas, il s'en faut bien, aux pratiques de l'hypnotisme et à la puissance de la suggestion.

Et cependant, « c'est dans le champ des névroses que la psychothérapie trouve surtout son application[1] ».

1. Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie* (Paris, 1903, 2e édit.), p. 319. Toutes nos références se rapportent à cette seconde édition.

Eh bien, plusieurs parties du champ lui échappent, et des parties aussi importantes que nombreuses.

Voici, par exemple, la neurasthénie.

Tombe-t-elle sous le pouvoir des suggestionneurs? Écoutez la réponse :

« Quand la neurasthénie est héréditaire, quand elle est due à une conformation vicieuse du système nerveux, alors, il faut avoir le courage de le dire, elle est le plus souvent incurable[1]. »

Et vous allez voir le nombre de maladies et de malades qui, par suite, ne doivent rien attendre de la suggestion.

« Ils sont innombrables, ces malheureux martyrs de leur système nerveux, dont la vie est un long supplice.... Troubles cérébraux : vertiges, migraine, photophobie, obnubilation visuelle, bruits suggestifs dans les oreilles, apathie, excitation, céphalée ; troubles spinaux : rachialgies, douleurs fulgurantes, fourmillements, engourdissement, sensation de froid, de chaud, de picotement, indéfinissables, parésie, tremblements, secousses, soubresauts ; troubles nerveux périphériques : névralgies, points douloureux, crampes musculaires, sueurs locales, congestions et éruptions cutanées ; troubles viscéraux : dyspepsie, pneumatose, dilatation d'estomac, gastéro-entéroptose de Glénard, troubles cardiaques et respiratoires, battements de cœur, syncope, oppression, respiration haletante, pseudo-asthme, pseudo-angine de poitrine ; troubles menstruels : dysménorrhée, aménorrhée, métrorragies ; troubles psychiques : peurs, obsessions, difficulté de penser, agoraphobie, cauchemars nocturnes, etc...

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 337.

« La liste est inépuisable des manifestations multiples, complexes, variables, qui s'acharnent, avec plus ou moins d'intensité, sur ces malheureuses victimes, au désespoir de leur famille et de leurs médecins[1]. »

Tous ces effets d'une « neurasthénie... fatale, si je puis dire, héréditaire et diffuse », demeurent hors du domaine où la suggestion a quelque empire[2]. La guérison ne vient jamais.

Il est même rare que le suggestionneur obtienne, à force de patience, une simple amélioration qui ait quelque durée.

« Bientôt... le mal reparaît dans toute son intensité, les malades et le médecin — quoi! même le médecin! — perdent confiance dans le traitement suggestif; les malheureux courent d'un spécialiste à l'autre, promènent leur misère dans toutes les eaux minérales, vont de l'hydrothérapie au massage, de l'homéopathie à la dosimétrie ou aux granules Mattei.... Voilà la triste odyssée de nombreux névropathes! »

Les vrais neurasthéniques, les neurasthéniques de tempérament, sont donc bien avertis : la psychothérapie ne peut rien, ou à peu près rien, à l'égard de leurs tristes maux.

Elle est tout aussi peu armée, toujours d'après Bernheim, contre « l'hypocondrie invétérée, incontestable[3] », et contre toutes les maladies de l'esprit.

1. Bernheim, *Hypnotisme, suggestion, psychothérapie*, p. 336.

2. Tout ce qui est cité entre guillemets, dans ces pages sur la suggestion, sans indication de source, est emprunté à l'ouvrage de Bernheim.

3. *Ibid.*, p. 339.

« J'ai essayé bien des fois de guérir la mélancolie, l'hypocondrie, la maladie des obsessions, la manie, le délire des persécutions, j'ai *toujours* échoué[1]. »

Il en est encore de même de l'épilepsie.

« J'ai essayé l'hypnose, chez un assez grand nombre d'épilepsies, ou de simples vertiges épileptiques, et je n'ai pas obtenu de résultats notables ou durables[2]. »

A son tour, « la chorée, je parle de la vraie chorée, n'est pas curable par la suggestion... La suggestion, pas plus que les autres médications, ne peut faire avorter une danse de Saint-Guy à son début... La maladie... continue son évolution jusqu'à la fin de son cycle[3]. »

« Le tétanos résiste » aussi[4].

On voit que, d'après le chef de l'école lui-même, si l'on en croit ses plus récentes déclarations, un grand nombre de maladies nerveuses, le tétanos, la chorée, l'épilepsie, les obsessions, les manies diverses, la mélancolie, l'hypocondrie, ainsi que les nombreux effets de la neurasthénie constitutionnelle, ne sont jamais guéris par l'influence thérapeutique de la suggestion[5].

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 340. — 2. *Ibid.*, p. 341.
3. *Ibid.*, p. 342. — 4. *Ibid.*, p. 343.
5. Ceci est confirmé par le docteur allemand Hoffmann, de Dusseldorf. « L'opinion générale, dit-il, accorde la plus large place aux effets thérapeutiques de la suggestion dans les maladies nerveuses (hystérie, etc.); on a donc droit de s'étonner que ces affections ne donnent lieu à un succès durable, par le traitement purement suggestif, que dans des cas très rares. *Toutes les fois* que je me suis efforcé d'influencer de pareilles maladies (et je me suis donné pour cela bien de la peine pendant des années), je n'ai pu obtenir que des résultats *passagers* » (Ueber die

Voilà une doctrine fort importante, que bien des gens, portés à parler de ce sujet, semblent ne pas même soupçonner. On les étonnerait fort, je pense, si on leur disait par qui elle est professée.

*
* *

Un autre enseignement de Bernheim utile à retenir, c'est que les maladies, qui, en elles-mêmes, peuvent être ou ne pas être nerveuses, ne doivent pas être tenues pour nerveuses nécessairement, par le fait seul qu'on les rencontre chez des sujets nerveux, même s'ils étaient franchement hystériques.

Voilà « une fille de trente ans, qui, depuis l'âge de seize ans, a une hémiplégie incomplète gauche, avec quelques symptômes hystériques... Les nombreux médecins, qui ont vu la malade, se sont laissé tromper par les manifestations hystériques, au point de tout attribuer à l'hystérie.

« Or, j'ai constaté que son hémiplégie est, en réalité, organique : il y a exagération des réflexes tendineux du genou et du pied ; il y a cette raideur caractéristique du membre supérieur, toujours en demi-flexion, et offrant une résistance tant à la flexion qu'à l'extension ; il y a la contracture hémiplégique du côté gauche de la face primitivement paralysée, qu'on n'observe jamais dans la paralysie hystérique[1]. »

Ainsi parle le maître incontesté de la suggestion.

Et je dois pourtant m'en souvenir : j'ai entendu

Anwendung der physicalischen Heilmetoden. Halle a. d. S., Marhold, 1898).

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., 353.

des hommes réputés compétents affirmer gravement, avec des airs d'augures, que toute paralysie guérie à Lourdes relevait de l'hystérie, et que la guérison pouvait en être attribuée à une influence morale, dès que le sujet était en état de passer, je ne dis pas pour hystérique mais simplement pour nerveux.

Évidemment ils ne connaissaient pas la question dont ils parlaient avec tant d'assurance.

Un jour même j'ai vu un médecin, d'ailleurs distingué, ayant à se prononcer sur une paralysie disparue sous ses yeux, refuser d'y reconnaître une maladie organique, par la seule considération que la malade avait éprouvé *une* syncope dans sa vie : le jour de la mort de sa mère !

Cette singulière tendance ne constituerait-elle pas une de ces manies redoutables que l'école de Nancy renonce à guérir ?

*
* *

Mentionnons aussi une observation intéressante du savant professeur. C'est qu'une maladie, qui n'est qu'hystérique à l'origine, amène, si elle se prolonge, de véritables lésions organiques et, dès lors, devient incurable par la suggestion.

Voici, par exemple, un malade, chez qui une contusion ou un rhumatisme affecte les muscles ou les nerfs de la cuisse. Le temps et un traitement approprié guérissent le désordre organique.

Mais « la douleur peut survivre, entretenue, chez certains sujets, par une impressionnabilité nerveuse spéciale ; le système nerveux tend, chez eux, à conserver la modalité acquise ; il continue, par une sorte d'autosuggestion inconsciente, à faire de la

douleur, du tremblement, de la contracture. Le membre immobilisé crée un raccourcissement musculaire, une ankylose par rétraction fibreuse. Une coxalgie nerveuse se constitue, qui peut devenir incurable; c'est alors une *lésion organique secondaire, greffée sur un trouble fonctionnel*[1]. »

L'écrivain revient plus loin sur cette idée.

La suggestion, dit-il, peut guérir ou améliorer la neurasthénie accidentelle, « à condition que la maladie ne soit pas trop invétérée, qu'elle ne soit pas devenue, par l'habitude, *une modalité incarnée dans les centres nerveux*[2] ».

Ce dernier effet se produit donc à la longue.

L'observation trouve sa place même au sujet de simples tics nerveux : le temps leur donne une racine dans l'organisme.

« J'ai guéri des tics convulsifs, écrit Bernheim, datant de plusieurs mois et même d'une année. Quand l'affection est très ancienne et que le système nerveux en a contracté l'habitude invincible, la suggestion peut échouer[3]. »

En réalité, il ne l'a jamais vue réussir dans ces conditions; un an est la limite extrême; au delà, il n'a pu constater aucun succès.

Ainsi le plus léger des troubles fonctionnels nerveux, un tic, engendre dans l'organisme, en un temps très court, des désordres profonds qui le rendent inguérissable.

Que faut-il donc penser des troubles plus graves ? J'entends toujours : même quand les nerfs seuls en sont d'abord l'origine et qu'ils n'atteignent que la fonction.

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 322.
2. *Ibid.*, p. 336. — 3. *Ibid.*, p. 343.

Évidemment, pour peu qu'ils durent, le mal causé dans les organes est encore beaucoup plus étendu ou beaucoup plus profond.

Cette doctrine, que Bernheim expose couramment, sans qu'elle semble lui inspirer aucun doute, a une portée considérable pour la constatation des guérisons de Lourdes.

Car en voici une légitime conséquence :

Dans les maladies d'origine certainement nerveuse, à plus forte raison dans celles dont l'origine est discutable, si le trouble fonctionnel date de longtemps, il n'y a pas à se préoccuper de ce qu'il a pu être au début : il est maintenant organique et la psychothérapie n'y peut rien.

Tel est l'enseignement du maître !

Il coupe court aux dithyrambes sur le pouvoir de la thérapeutique suggestive, que font parfois des disciples, un peu ignorants de ces leçons, au sujet des désordres les plus authentiquement invétérés.

Quand de telles maladies guérissent, et surtout subitement, vous n'avez pas à vous inquiéter de leur nature : il est certain qu'en dernier lieu, au moins, les organes étaient atteints et que toute suggestion fût restée inefficace.

C'est Bernheim lui-même qui le proclame.

La guérison doit donc s'expliquer autrement.

La suggestion et les maladies organiques

Que dirons-nous, si nous passons des maladies nerveuses, devenues fatalement organiques à la longue, aux maladies qui sont et qui ont été organiques toujours ?

L'inefficacité de la suggestion augmente, s'il se peut, de certitude.

Écoutons encore Bernheim :

« La suggestion est une thérapeutique presque exclusivement fonctionnelle. » Si elle arrive à rétablir les fonctions troublées, elle ne parvient pas à guérir les organes malades[1].

Et plus loin :

« La suggestion ne peut réduire un membre luxé, dégonfler une articulation gonflée par le rhumatisme, restaurer la substance cérébrale détruite[2]. »

Et encore :

« Il ne faut pas exagérer : le rôle direct de la psychothérapie contre les lésions organiques est restreint. On ne peut ni résoudre une inflammation, ni arrêter l'évolution d'une tumeur ou d'un processus de la sclérose. La suggestion ne tue pas les microbes, elle ne cicatrise pas l'ulcère rond de l'estomac. » On ne suggère pas non plus « aux tubercules de disparaître[3] ».

Mais quel est au juste, dans ces cas divers, le rôle de la psychothérapie, si restreint qu'il soit ? On va nous le dire.

Prenons pour exemple la tuberculose. Le suggestionneur essayera de supprimer ou de diminuer quelques effets de la maladie, sur lesquels il croit avoir un certain empire : la toux, l'insomnie, etc.

« Cela faisant, dit-il, je soulage le malade, si je ne le guéris pas ; quelquefois même, modifiant le terrain, j'accrois sa force de résistance contre le

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 320.
2. *Ibid.*, p. 331-522
3. *Op. cit.*, p. 325.

microbe envahisseur, et ainsi je ralentis, si je n'arrête pas, l'évolution morbide. »

Voilà tout ce que ces Messieurs peuvent faire, d'après leur chef ! Aussi, vingt-cinq pages plus loin, à propos de la psychothérapie appliquée aux maladies organiques, celui-ci écrit-il avec quelque mélancolie :

« On ne peut guérir que ce qui est curable.... La suggestion ne peut restaurer ce qui est détruit [1]. »

Et trois pages plus bas :

« Il faut bien le dire : les résultats obtenus sont passagers ; la suggestion peut restaurer la fonction, tant que la lésion ne l'a pas encore définitivement abolie, tant que le trouble de cette fonction n'est qu'un trouble dynamique dépassant le champ de la lésion ; la suggestion n'enraye pas l'évolution organique de la maladie : trop souvent, elle ne produit qu'une amélioration transitoire ; les maladies, de leur nature progressives et envahissantes, telles que l'ataxie locomotrice, la sclérose en plaques, etc., continuent leur marche inexorable, et il arrive un moment où la suggestion ne peut plus rien. » Entendez : même sur la fonction ; elle n'a jamais rien pu sur la lésion.

*
* *

Voilà, je pense, le lecteur bien édifié ! Il sait que l'efficacité de la thérapeutique suggestive est fort imitée dans les maladies nerveuses, et nulle directement dans les maladies organiques, du moins en ce qui concerne la guérison.

L'esprit encore plein de cette doctrine indiscu-

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 352.

table qui est celle de l'école de suggestion la plus avancée, l'école de Nancy, qu'il se souvienne des guérisons merveilleuses que l'on voit à Lourdes, et dont l'authenticité, nous l'avons dit, n'est plus contestée des hommes compétents.

Nous en avons cité quelques-unes plus haut, parmi des centaines que nous aurions pu choisir ; nous aurons l'occasion d'en rappeler d'autres encore.

La conclusion s'impose : il est absolument impossible de les interpréter par la psychothérapie. Car elles concernent bien souvent des maladies organiques, et les maladies les plus graves, les plus profondes, les plus invétérées, sur lesquelles la suggestion n'exerce aucun effet[1].

Mais ce n'est pas le seul motif qui doive faire rejeter cette explication : on va le voir.

Deux manières différentes de guérir

La façon dont beaucoup de guérisons se produisent autour de la Grotte ne ressemble pas du tout à celle dont la psychothérapie opère, quand elle opère réellement.

Voyez, en effet, la psychothérapie agir dans son domaine, lequel, on vient de le dire, est enfermé dans d'étroites limites : les résultats qu'elle donne sont *lents et progressifs*, ils ne sont pas instantanés.

1. Parmi tant d'exemples de guérisons de maladies organiques invétérées, l'auteur de ce volume a raconté ailleurs, avec pièces à l'appui, le cas de M. Guilmin, qui guérit, à soixante-sept ans, d'une suppuration avec carie des os remontant à trente ans.

Les expériences de Bernheim et son enseignement en fournissent encore la preuve.

Le professeur raconte, parmi ses plus beaux succès, qu'il a délivré une femme d'une arthrite récente siégeant au genou ; il ne l'a pas guérie directement, mais par la suppression de la douleur : la malade, ne souffrant plus, a pu se guérir elle-même, parce qu'elle a fait mouvoir l'articulation dans tous les sens.

Mais le résultat est venu peu à peu.

« La douleur étant supprimée, dit Bernheim, les mouvements articulaires, paralysés par elle, se sont restaurés *progressivement*[1]. »

Autre cas de rhumathisme aigu, qui avait laissé chez une jeune fille, entre autres suites fâcheuses, une contracture des membres douloureuse.

Voici la guérison :

« La suggestion à l'état de veille, et l'*entraînement* suggestif fait par la Sœur, ont guéri *en quelques semaines* cette contracture ; la malade a pu *graduellement* soulever ses bras jusqu'à la verticale, se tenir sur ses jambes ; son corps, courbé sur le bassin pendant la station debout, s'est redressé *progressivement*, sous l'influence d'une suggestion *patiente et prolongée*[2]. »

Des sceptiques pourront répondre que, la lésion organique ayant déjà disparu, comme le pense Bernheim lui-même, les fonctions seules restant atteintes, la guérison devait venir et est venue naturellement, sans que les affirmations persuasives de la bonne Sœur attachée à la clinique y aient aucunement contribué.

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 327.
2. *Ibid.*, p. 327.

Mais admettons, si l'on veut, qu'elles aient exercé une influence réelle. On voit du moins que cette influence n'est parvenue à agir qu'à la longue.

Le professeur de Nancy parle ailleurs de certaines névralgies qu'il arrive à guérir ; il s'agit de celles qui sont « sans lésions », des simples névroses.

La douleur peut revenir d'abord, écrit-il, mais « en continuant quelques jours elle disparaît sans retour [1] ».

Il en est de même des « troubles sympathiques douloureux, malaises, viscéralgies, vomissements, liés aux affections utérines ou stomacales » : on peut les soulager, parfois les guérir ;

« Toutefois il y a des rechutes ; mais la suggestion répétée, prolongée avec patience et persévérance *pendant des semaines et des mois*, peut réussir à déraciner ces troubles. »

On a vu que la psychothérapie ne saurait guérir la neurasthénie qui vient du tempérament. Il paraît néanmoins qu'elle arrive à supprimer certains troubles nerveux qui en dépendent.

« Cette amélioration, dit le savant professeur, peut être durable (chez quelques malades), entretenue par une suggestion *prolongée ou répétée*[2]. »

C'est donc un fait indiscutable : *cette thérapeutique demande la collaboration du temps.*

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc., p. 344. Pour la citation suivante, même page.

2. *Ibid.*, p. 337. Même doctrine chez les suggestionneurs Delbœuf et Wetterstrand. Voir *Histoire critique de Lourdes*, 6 édition complète, Appendice n° 26.

*
* *

Dès lors, on montre qu'on la connaît d'une manière insuffisante, quand on la fait intervenir pour rendre compte des guérisons *subites* observées à Lourdes.

Même si elles appartiennent au nombre très restreint des maladies sur lesquelles elle a quelque empire, la suggestion ne peut pas expliquer les guérisons instantanées.

Car elle n'opère pas elle-même instantanément : l'expérience le prouve avec autorité, et les expérimentateurs l'avouent eux-mêmes avec franchise[1].

Or, l'instantanéité est un des caractères frappants des grandes guérisons dont les environs de la Grotte sont témoins. Nous ne disons pas que ce caractère se retrouve toujours ; nous disons qu'il est apparu et qu'il apparaît souvent, ce qui suffit.

Les faits merveilleux qui en sont revêtus échappent déjà fréquemment à toute interprétation naturelle, par la gravité même des maladies qu'ils concernent, comme la plupart des autres guérisons de Lourdes ; mais ils ont, de plus, ce trait significatif des opérations divines : la soudaineté.

Tout croît lentement ; la nature avance pas à pas ; elle marche, elle ne court pas, surtout elle ne fait pas de bonds, suivant l'adage connu et unanimement accepté : *Natura non facit saltum.*

Dieu seul peut agir autrement qu'elle, parce que

1. Je laisse de côté quelques accidents nerveux exceptionnels, arrivés brusquement, et que l'on voit parfois — très rarement — s'en aller de même à la suite d'une forte impression.

seul il peut se passer d'elle, de ses forces comme de ses lois[1].

Au contraire, la thérapeutique suggestive, de même que toutes les thérapeutiques, s'appuie nécessairement sur elle et reste ainsi soumise aux procédés ordinaires de son action.

C'est un fait certain, et on est bien obligé de l'admettre, quelque opinion que l'on ait en philosophie et en religion. Mais il importe de bien le remarquer.

N'hésitons donc pas à le redire : la suggestion agit peu à peu, quand elle agit ; à Lourdes, au contraire, on voit des guérisons se produire avec la rapidité de l'éclair. Et quelles guérisons ! Les plus difficiles, les plus inattendues, les plus importantes et, en même temps, les plus nettes, les plus frappantes, les plus manifestes !

Mme Drossing souffre, depuis six ans, d'un cancer du sein gauche, et de glandes dégénérées dans l'aisselle.

Elle prend deux bains dans la piscine miraculeuse. C'est fini : il ne reste plus rien du mal.

« J'aurais vu repousser une jambe, dit le docteur Teuwen, son médecin, que je ne serais pas plus étonné[2]. »

Mlle Marie Moreau avait une tumeur ulcérée de même nature, que l'épuisement extrême de l'organisme empêchait d'opérer.

La malade était à Béziers. Elle fait une neuvaine,

1. Voir plus loin, dans ce chapitre, le paragraphe intitulé *Forces inconnues*, p. 222-225.

2. 2 mai 1885. Mme Drossing avait quarante-quatre ans. Elle est de Tongres (Limbourg belge). V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XVIII, p. 31 et 131-132.

met, la dernière nuit, une compresse d'eau de Lourdes sur la partie atteinte, et s'endort.

Quand elle s'éveille, deux heures et demie après, elle porte instinctivement la main sur sa poitrine.

Serait-il bien vrai ? Elle ne peut s'en croire elle-même. Il n'y a plus de tumeur : il n'existe qu'une cicatrice régulière et bien fermée, trace et preuve du mal subitement disparu[1].

« La soudaineté de cette guérison, écrit le docteur Martel, qui visita aussitôt sa cliente, suffit pour prouver que ce fait s'écarte de l'ordre de la nature ; on peut le ranger, sans crainte de se tromper, parmi ceux qui possèdent pleinement, d'une manière évidente, le caractère du surnaturel. »

A son tour, une jeune fille de Poitiers, Amélie Chagnon, éprouve l'effet immédiat de l'intervention du ciel.

Elle souffrait d'une carie des os au pied gauche : l'os était carié dans toute son étendue ; mobile en tout sens, il se détachait des parties voisines. En outre, une tumeur blanche avait forcé d'emprisonner le genou et toute la jambe dans un appareil inamovible.

Le 21 août 1891, une infirmière de la charité, Mme de la Salinière, défaisait le pansement, pour baigner la malade, et constatait une abondante suppuration.

Mlle Chagnon entre dans la piscine. Aussitôt elle pousse le cri triomphant : « Je suis guérie. »

On regarde la plaie ; la plaie est cicatrisée ; quant

1. Août 1876. *V. Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. X, p. 12.

au genou, il est revenu à son état normal : ni gonflement ni douleur.

La guérison avait eu lieu sous les yeux des six personnes qui soignaient la jeune fille.

Une demi-heure après, celle-ci était au Bureau des constatations.

« Nous cherchons vainement, dit le président du Bureau, la trace de ces lésions. Il n'y a rien au pied, rien au genou. »

Le docteur Dupont avait examiné la malade, la veille du départ pour Lourdes, il le déclare lui-même.

« A son retour, ajoute-t-il, voici les constatations exactes que je fis : le trajet fistuleux, qui était d'environ 0 m. 02, avait disparu ; la cicatrisation était complète, nette, solide. Aucune sensibilité à la pression... sur les diverses parties de l'articulation. »

Six jours après, le 5 septembre, le docteur Gaillard, de Parthenay, écrivait à son tour :

« Je soussigné, etc., certifie que Mlle Amélie Chagnon, à laquelle j'ai donné mes soins pour une ostéite des os du pied gauche et une arthrite chronique du genou, est complètement guérie et qu'il ne reste aucune trace de ces deux affections[1]. »

*
* *

Nous voilà loin de la guérison de cette fameuse plaie dont parle Charcot.

Car Charcot n'ignorait pas que des plaies se fermaient à Lourdes, et le cas l'embarrassait.

Il fallait, à tout prix, pouvoir dire qu'une in-

1. V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 248

fluence nerveuse était capable de cicatriser des plaies ; sinon, comment écarter le surnaturel ? Ce qui importait avant tout.

Or le maître n'avait jamais vu un seul exemple pareil dans sa longue carrière, quoiqu'il eût passé sa vie parmi les plus célèbres hystériques du monde.

Il n'en connaissait pas non plus dans les observations de ses confrères.

Que dis-je ? Il n'en trouva pas même chez ses prédécesseurs.

Il lui fallut remonter à l'année 1731, et aux histoires du diacre Pâris... Parfaitement.

Il vit là qu'une personne, atteinte d'une plaie au sein, s'était guérie en appliquant, sur l'endroit malade, une poignée de terre prise auprès du sépulcre du fameux saint des jansénistes.

« Toutefois, dit-il, il faut ajouter que la plaie n'était cicatrisée qu'à la fin du mois, *dix-huit jours après*, et que la malade ne put sortir et monter en voiture que le 30 septembre, c'est-à-dire *quarante-huit jours plus tard.* »

Et voilà le seul fait que l'auteur de *La Foi qui guérit* trouve à opposer aux événements de Lourdes, un peu clandestinement, à vrai dire, sans les nommer !

Je ne veux pas discuter l'authenticité de ces vieilles histoires du diacre Pâris, que Charcot admet sans hésitation, d'emblée, avec une foi docile et soumise qui est bien édifiante de sa part.

Supposons-les tout à fait véritables, dans le fond et aussi dans les détails ; c'est nécessaire pour que le fait puisse être significatif.

S'il y a eu influence surnaturelle, comme les

jansénistes l'ont soutenu, la guérison ne prouve rien en faveur de l'autosuggestion.

Si l'effet doit être attribué exclusivement à l'action de la confiance dans la cicatrisation de l'ulcère, comment n'a-t-on pas voulu, ou comment n'a-t-on pas pu le renouveler cent fois depuis, dans les cliniques médicales, avec des sujets nerveux qu'on avait pourtant choisis entre mille[1] ?

Enfin, l'autosuggestion aurait-elle produit réellement le résultat que l'on dit, on serait toujours obligé de le reconnaître : dans ce fait unique dont son histoire pourrait s'enorgueillir, elle aurait agi bien autrement que d'une manière instantanée ; il lui eût fallu *dix-huit jours* pour cicatriser complètement la plaie, et *quarante-huit jours* pour guérir vraiment la malade.

Avons-nous tort de dire que ce cas lointain et douteux n'offre rien de comparable aux guérisons soudaines dont les pèlerins de la Grotte sont les témoins émerveillés ?

*
* *

Et certes, les exemples seraient faciles à multiplier : l'histoire de Lourdes en est pleine.

En 1869, Léonie Chartron, de Lormes, dans la Nièvre, était atteinte, depuis cinq ou six ans, d'une carie tuberculeuse des vertèbres. Elle avait visité en vain les princes de la science : Piorry, Bouvier, Nélaton. Le dos présentait une gibbosité considérable.

Elle arrive à Lourdes en wagon-lit.

1. On sait qu'attribuer la cicatrisation d'une plaie à la suggestion, c'est aller contre l'enseignement formel de Bernheim.

« Alors, raconte le docteur qui la soignait, M. Gagniard, d'Avallon, elle est conduite à la fontaine ; elle y entre, et en sort guérie, n'ayant plus besoin de personne pour marcher, allant, venant, agile et gaie. *Sa gibbosité avait disparu instantanément.* Depuis, sa santé a toujours été excellente[1]. »

Qu'on veuille bien le remarquer ! c'est son propre médecin qui rend lui-même ce témoignage.

Une dizaine d'années après, au mois d'août 1878, une Parisienne, Mme Duval, était visitée par le docteur Cotin.

Le docteur constatait une tumeur blanche au coude gauche et, de plus, une concavité suppurante, dans laquelle on aurait pu loger, selon son expression, « une noix de moyen volume ».

Il revoyait sa malade, après le retour de Lourdes, le 11 septembre, et trouvait « la plaie complètement fermée, la *concavité bouchée*... aucune suppuration ni sérosité ».

Il ajoutait :

« On peut conclure de ces faits à la guérison complète et inespérément rapide d'une maladie qui, d'après les lois ordinaires de la médecine, devait demander plusieurs semaines ou même plusieurs mois pour se guérir, *en supposant* qu'elle se fût guérie, la marche de la maladie n'annonçant pas de tendance à la guérison, et pouvant faire craindre la nécessité d'une amputation.

« En foi de quoi, etc...

« H. Cotin[2]. »

C'est le cas de rappeler les paroles décisives du

1. V. *Annales de Notre-Dames de Lourdes*, t. V, p. 30 et 270.
2. *Ibid.*, t. XI, p. 151.

professeur Vergez, agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier :

« La cicatrisation instantanée des plaies, ou plutôt la *régénération* subite de tous les éléments constitutifs du derme et de l'épiderme, ne saurait appartenir au domaine des forces de la nature[1]. »

Or ce phénomène surnaturel s'est reproduit fréquemment à Lourdes.

Qu'on se rappelle la plaie de 32 centimètres de Joachine Dehant, disparue si vite que Joachine disait :

« C'est comme si on avait appliqué à ma pauvre jambe gangrenée un bas de peau neuve. »

On verra plus loin aussi le cas de P. de Rudder et celui de Mme Rouchel. Nous les racontons en détail.

*
* *

Donnons, en attendant, quelques exemples de cette reconstitution subite des diverses parties de l'organisme, qui arrachait à l'éminent professeur de Montpellier un cri d'admiration et de foi.

Mlle Élise Lesage guérit instantanément, on l'a vu, d'une tumeur blanche du genou.

Au bureau des constatations on lui enlève l'appareil qui immobilisait la jambe.

« Tous les mouvements sont libres, écrit le président du Bureau. La cuisse, au-dessus du genou, a 3 centimètres de moins que du côté opposé ; mais, dans la soirée, on la mesure de nouveau : *elle a déjà regagné 2 centimètres*[2]. »

Le 2 juillet 1873, Caroline Esserteau, qui était,

1. V. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XIII, p. 315.
2. *Ibid*, t. XXV, p. 102.

une heure avant, un cadavre, selon l'expression du docteur Peyrusse qui l'avait vue à la Crypte, sortait de la piscine instantanément transformée :

« J'ai revu mon cadavre de la Crypte, écrivait le docteur Peyrusse. Ce n'était plus lui...

« Caroline a marché devant moi, d'un pas ferme et assuré; la force musculaire, la sensibilité de ses membres étaient revenues.

« C'était miracle[1]. »

La ressuscitée s'était immédiatement rendue chez les Missionnaires.

Là, Pauline Mercier, son amie de cœur, la regardait en pleurant de joie, et s'étonnait de voir ses jambes, un peu avant si décharnées et si grêles, devenues fortes tout à coup. Caroline les montrait d'ailleurs avec simplicité : n'étaient-ce pas des preuves sensibles du miracle ?

Le docteur Cavayé les considéra lui aussi ; elles étaient pleines, comme celles d'une personne qui n'aurait pas été malade.

Un peu plus tard, le 10 octobre, le docteur Grimaud, inspecteur des thermes de Barèges, constatait à son tour « le relief des membres inférieurs, jadis atrophiés... Aux membres supérieurs, ajoutait-il, pareille régénération de la fibre musculaire... »

Évidemment la nature ne travaille pas avec cette rapidité foudroyante.

Citons enfin un cas bien rare, aussi rare que touchant : la guérison de deux sœurs, Lucie et Charlotte Renauld, atteintes du même mal et guéries, à un an d'intervalle, de la même merveilleuse manière.

1. *Guérison de Caroline Esserteau* (Paris, 1895), p. 61. Voir le même ouvrage pour les détails qui suivent.

Lucie vint en 1891, au mois d'août, avec un certificat médical constatant « qu'elle était atteinte d'une atrophie musculaire de la jambe gauche, suite d'une paralysie infantile ».

La jambe était plus courte en même temps que plus frêle ; la jeune fille marchait avec un talon surélevé de 0 m. 03.

Après un dernier bain dans la piscine, le 24 août, les deux jambes étaient devenues de même longueur et de même grosseur.

On contrôla le fait au Bureau médical ; on fit déchausser la jeune fille, qui, nu-pieds, ne boitait pas ; elle boitait au contraire, mais du pied droit, quand elle remettait sa chaussure.

Un médecin fut prié de l'accompagner chez un cordonnier. Les talons furent égalisés, et aussitôt la jeune fille marcha comme tout le monde.

L'affection, dont Lucie guérissait ainsi, était héréditaire dans sa famille ; sa sœur Charlotte en était atteinte elle-même.

L'exemple de Lucie la détermina à demander aussi sa guérison à la sainte Vierge.

Elle fit partie du pèlerinage national, l'année suivante, en 1892.

Le docteur Monnier, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph à Paris, l'avait examinée le 12 juillet.

« Nous la faisons coucher, écrit-il dans son certificat, et nous constatons une différence de longueur de près de 0 m. 03 du côté du membre inférieur droit. »

C'était la différence constatée aussi chez sa sœur, mais du côté gauche.

« Rien, par ailleurs, continue le chirurgien ; pas de coxalgie, pas de luxation congénitale. »

Charlotte va à Lourdes.

Descendue boiteuse dans la piscine, elle s'aperçoit, quand elle en sort, que ses jambes sont devenues égales. Elle s'habille, mais elle ne peut marcher avec son soulier droit, qu'élèvent un talon très haut et une forte plaque de liège.

Quelque temps après son retour à Paris, le docteur Monnier l'examine de nouveau.

Toutes les précautions sont prises pour éviter la plus légère erreur.

« Nous faisons coucher l'enfant et nous mettons les deux épines, les deux hanches absolument sur le même plan. »

Quoiqu'elle ait dix-huit ans, Charlotte a grandi, depuis le 12 juillet, de 0 m. 02 à 0 m. 03 ; mais il s'est produit chez elle, dit l'éminent docteur, « en dehors de tout état morbide, un allongement du membre inférieur droit, qui dépasse, de 0 m. 028 à 0 m. 029, la croissance normale du membre inférieur gauche ». Il s'ensuit que « toute trace de raccourcissement a disparu ».

Ainsi se trouvait authentiquement contrôlée l'observation qu'on avait faite à Lourdes, au moment même où Charlotte était sortie de la piscine.

Il devenait certain que, chez elle comme chez sa sœur, une jambe, plus courte que l'autre de 3 centimètres, s'était allongée d'autant dans l'eau miraculeuse, et que la claudication, qui durait depuis quatre années, avait été ainsi guérie radicalement, en une minute.

Le savant chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, en constatant ce fait inattendu, ne pouvait se défendre de le déclarer « absolument extraordinaire ».

C'est qu'il l'est en réalité ; il est même quelque chose de plus.

Non, ce n'est pas la nature livrée à elle-même qui peut faire croître subitement, de 3 centimètres, la peau, les muscles, les os même, et borner en outre son action à celui des deux membres qui en a besoin, sans l'étendre à l'autre.

Voilà pourtant ce qu'on a vu et ce qui a été scientifiquement constaté!

N'étions-nous pas en droit de dire qu'il se passe à Lourdes des phénomènes prodigieux, qu'aucune cause naturelle ne saurait produire, et que, de plus, ils s'accomplissent avec une rapidité, une soudaineté, une instantanéité, que la thérapeutique suggestive n'obtient jamais, même dans le cercle si limité des infirmités humaines, que ses partisans déclarent soumises à son influence?

Personne n'en peut douter; les faits le prouvent.

Qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes

Disons, en finissant, que, pour que la suggestion agisse, j'entends dans son ordre et à sa manière, il faut d'abord qu'elle existe, cela va de soi.

Or, régulièrement, elle n'existe pas chez les malades qui guérissent à Lourdes.

Pour quelques-uns, ce n'est pas contestable.

Voici, par exemple, de tout petits enfants qui recouvrent la santé.

C'est Georges Lemesle qui guérit, à trente et un mois, d'une paralysie infantile (1897); c'est Fernand Balin qui, à trente mois, est délivré d'une déviation du genou (1895); c'est le jeune Duconte, qui est âgé de deux ans et que sa mère affolée a porté à la fontaine de la Grotte, dans un état tout voisin de la mort (1858); c'est Yvonne Aumaître, que le

docteur son père plonge dans l'eau miraculeuse, à vingt-trois mois, malgré ses cris, et qui en sort guérie d'un double pied bot (1896) ; c'est A. Martens qui guérit, à dix-neuf mois, d'une paralysie du bras droit (1895) ; c'est Pierre Estournet, un enfant encore à la mamelle, dont les yeux madades deviennent sains (1864) ; c'est enfin Paul Mercère qui est délivré de deux hernies congénitales (1866) ; celui-ci a juste un an.

Naturellement, il ne saurait être question ici de psychothérapie. Pour être suggestionné, je vais le dire, il faut être persuadé, et pour être persuadé, il faut comprendre. Qu'est-ce donc qui produit les guérisons des enfants dont l'intelligence est encore endormie ? Car enfin, il est nécessaire que quelque chose les produise ; tout effet appelle une cause.

Répondez, dans le secret de votre conscience, vous qui ne croyez pas au miracle. Qu'est-ce qui a guéri ces petits enfants d'infirmités incurables ? Qu'est-ce qui les a guéris, et la plupart en quelques minutes ?...

Ce n'est pas non plus la persuasion qui a cicatrisé l'ulcère fongueux de Lucie Fraiture : la jeune fille ne pensait même pas d'abord demander la faveur de guérir ; exaucée ensuite subitement après une timide prière, sa guérison la surprit au point que, pour y croire, il fallut qu'il ne lui fût plus possible absolument d'en douter[1].

1. « Je fis, dit-elle, comme saint Thomas : je voulais m'assurer. Je touchai ma poitrine (siège du mal), d'abord tout doucement, *du bout du doigt*, puis plus fort ; enfin je frappai... Pas de douleur !... Craignant encore de me tromper, je dis à mes compagnes de venir avec moi, loin de la foule. » *Ann.*, IX, p. 227-236.

Ce n'est pas la persuasion qui, le 17 septembre 1901, rendit la vue à Kersbilck, ce mendiant aveugle de Lille, que l'on voyait rarement dans les églises, et dont, à Lourdes, l'ignorance irrespectueuse appelait les brancardiers des *braconniers*, et disait des piscines... quelque chose qui ne peut s'écrire.

Et cette pauvre femme de l'Ain, à quelle impression doit-elle d'avoir guéri ?

Elle rentre chez elle avec le pèlerinage de son diocèse, malade, comme elle est partie.

De cruels libres penseurs la plaisantent, à son arrivée, sur le triste résultat de son voyage. Elle va se coucher de bonne heure, épuisée. Elle s'endort promptement sous l'influence de la fatigue, et, quand elle se réveille le matin, une vie nouvelle court dans ses membres ; sa maladie a disparu, elle est guérie[1].

1. Il s'agit de Louise Lescuyer, née à Grièges, qui était atteinte d'une coxalgie à la hanche droite, et dont l'estomac était extrêmement débilité. Elle guérit le 18 septembre 1902, à l'hôpital de Pont-de-Veyle (V. *Journal de la Grotte*, 18 janvier 1903).

Plus récemment encore, Marie-Louise Mouchel d'Yvetot, ayant gardé, à la suite d'une opération d'appendicite, une plaie béante qui suppurait, vint à Lourdes et, à son retour, trouva en s'éveillant la plaie fermée et absolument cicatrisée. Ce que constata aussitôt le médecin qui la soignait depuis trois ans : « La cicatrice de l'incision abdominale, écrit-il, a été distendue et s'est sphacélée, amenant *une perte de substance* de la grandeur d'une pièce de 2 francs et 0 m. 01 de profondeur. Malgré purgatifs et laxatifs quotidiens de toutes sortes, la malade n'allait à la selle que tous les mois, au prix de douleurs terribles. — Je certifie que tous ces symptômes ont disparu du jour au lendemain, après le voyage de Lourdes, Yvetot, le 5 août 1904. »

Rappelons aussi un fait plus ancien mais plus connu. Un

Beaucoup d'autres malades ont fait comme elle : ils ont retrouvé la santé, loin de la Grotte et des manifestations enthousiastes qui se déroulent à ses pieds ; la guérison est venue les chercher dans une chambre solitaire, alors qu'ils n'étaient agités par aucune émotion religieuse, souvent quand ils ne pensaient pas à guérir, parfois même quand ils ne pensaient à rien, dans l'immobilité et l'inertie du sommeil.

*
* *

Évidemment tous ces cas échappent à l'explication par la thérapeutique suggestive.

Mais allons plus loin ! Si étonnant que le mot

menuisier de Lavaur, François Macary, avait des ulcères variqueux graves depuis trente ans. Il vivait loin de toute pratique religieuse et, dans ses cruelles souffrances, quand sa femme priait, il blasphémait furieux. Comme il venait de lire l'ouvrage de Lasserre pour se distraire, il rencontra fortuitement un vicaire de la paroisse qui, partant pour Lourdes, demandait leurs commissions aux personnes qui se trouvaient là. Macary le prie, comme les autres, de lui porter un flacon d'eau de la Grotte. Ayant reçu le flacon, il se dit qu'il convient d'accomplir religieusement un acte religieux ; il fait donc une courte prière, si peu chrétien qu'il fût, lave légèrement ses plaies et s'endort. Vers minuit, il se réveille et ne sent plus aucune douleur. « Je suis guéri, crie-t-il à sa femme, qui occupait une pièce voisine. — Tu deviens fou ? lui répond-elle. Tais-toi et dors. » Ni l'un ni l'autre ne prirent la peine de se lever pour vérifier si l'impression du malade était fondée. C'est le matin qu'ils le virent. Tout avait disparu : « La peau de ma jambe était lisse, dit Macary, comme celle de mes mains. » Ce fait merveilleux le convertit, il redevint chrétien (*Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. IV, p. 111).

Voilà des exemples où personne ne sera tenté de voir l'influence d'une suggestion religieuse : où est ici l'espérance exaltée, où est la foi en la certitude de la guérison ?

paraisse à quelques-uns, n'hésitons pas à l'écrire : proprement et normalement, il n'y a pas de suggestion à Lourdes ; il n'y en a pour aucun malade.

La parole m'a été dite un jour à moi-même, devant de nombreux médecins qu'elle a surpris, par un suggestionneur déterminé, qui assistait en curieux aux exercices pieux des pèlerinages.

Ce suggestionneur avait raison. « Les prêtres qui font les invocations religieuses, auxquelles répond la foule, disait-il, prient au lieu de commander. Ce n'est pas ainsi qu'on suggestionne. »

Et, en effet, pour suggestionner un sujet, il faut une affirmation nette, catégorique, faite d'autorité[1].

Les prêtres de Lourdes n'usent pas de telles affirmations. Ils ignorent même absolument les premiers éléments de la psychothérapie ; mon interlocuteur, qui s'y connaît, le voyait aussi et il voyait encore juste.

On ne cherche donc pas à faire ce qu'il faut, et on ne le fait pas, pour produire la suggestion chez les malades.

Mais, dira-t-on, ce sont les malades eux-mêmes qui, excités par ce qui les entoure, se suggestionnent sans le savoir.

Quand le fait serait exact, il n'expliquerait certes pas ce qui arrive ; la thérapeutique psychique est impuissante à produire de tels effets, nous l'avons suffisamment établi.

Mais, en réalité, l'autosuggestion elle-même ne s'exerce, au pied de la Grotte, que par exception et contrairement aux intentions de l'autorité religieuse et à ses efforts.

1. Voir, sur ce point, le suggestionneur Wetterstrand, *Appendice* 28, dans l'édition complète.

C'est une observation importante ; elle vaut qu'on en apporte la preuve, d'autant plus qu'elle surprendra peut-être plus d'un lecteur.

Essayons donc d'en établir la vérité.

La suggestion thérapeutique consiste essentiellement dans la persuasion absolue, qui vient du dehors ou que l'on se donne soi-même, que tel trouble de l'organisme, telle douleur, tel malaise fonctionnel n'existe pas, en réalité.

Les suggestionneurs prétendent, en effet, que « toute cellule cérébrale, actionnée par une idée, actionne les fibres nerveuses qui doivent réaliser cette idée[1] ».

Dès que le malade hésite à croire, tout effet est impossible, il n'y a pas de suggestion.

Au contraire, l'effet est d'autant plus probable que la persuasion est plus vive et plus forte.

C'est en s'appuyant sur ces principes que les maîtres de la psychothérapie croient trouver, dans la foi religieuse, une puissance thérapeutique supérieure à toute autre.

Pourquoi ? Parce que, disent-ils, la foi religieuse est aveugle, c'est sa nature même ; la persuasion, qui vient d'elle, est donc facilement profonde, entière, absolue[2].

Ce raisonnement est fondé sur une grosse confusion, une lourde erreur ; ceux qui le font ignorent entièrement, on le voit bien, la nature de cette foi

1. Bernheim, *Hypnotisme*, etc. (Paris, 1903), p. 32.

2. Voici les paroles de Bernheim, en particulier :

« La foi fait des miracles, parce que la foi est aveugle, parce qu'elle ne raisonne pas, parce qu'elle supprime le contrôle et s'impose à l'imagination. » *Hypnotisme*, etc, (Paris, 1903), p. 52-53.

chrétienne, au sujet de laquelle ils s'expriment pourtant avec assurance.

Ils se trompent même audacieusement sur le sens des termes.

Quand on parle de *la foi* des malades en leur guérison, on prend le mot dans le sens de *confiance*. *La foi* véritable, la foi, *vertu théologale*, est tout autre chose ; c'est l'adhésion humble et sincère aux vérités religieuses que Dieu a bien voulu révéler au monde.

Et voilà la foi qui est *aveugle*, si l'on peut emprunter cette expression impropre à ceux dont on combat ici les idées !

Cette foi, la vraie foi, s'appuie bien sur la raison, en ce sens que la raison lui apprend que Dieu a enseigné telle doctrine aux hommes, et que les hommes ont le devoir d'adhérer à son infaillible parole.

Mais, dans l'acte même de son adhésion, elle ne raisonne pas. Elle croit parce que Dieu a parlé et qu'il est incapable d'erreur comme de mensonge, et non parce que la doctrine qu'il a révélée paraît conforme aux vues naturelles de l'esprit.

L'homme n'obéit donc pas à ses propres lumières dans l'acte de *foi* considéré en lui-même.

Mais quant à la *confiance* qu'on peut avoir d'obtenir une faveur exceptionnelle du ciel, en quelque sens que ce soit, même pour qui parle improprement, elle n'est pas et elle n'a pas le droit d'être aveugle.

Dieu *peut* me guérir, *s'il le veut* ; voilà tout ce que me dit la foi !

Veut-il me guérir ?

Ma foi l'ignore absolument, elle ne m'apprend rien à ce sujet.

Elle n'a donc *aucune influence* sur ma confiance, c'est-à-dire sur la persuasion où je puis être que je serai guéri.

Au contraire, si cette persuasion affectait un caractère absolu, la foi interviendrait pour la combattre. Elle me dirait que j'ai une singulière présomption d'attendre, avec cette assurance, un privilège dont Dieu n'est redevable à personne, et que je dois croire mériter moins que beaucoup d'autres.

On n'a donc pas le droit d'écrire, comme on l'écrit, que le caractère religieux de ma persuasion, ou plutôt de mon espérance, y ajoute une force que rien d'humain ne saurait lui donner.

Au contraire, la religion contient cette espérance dans les limites d'une simple espérance, que tempère encore la résignation à la volonté de Dieu, acceptée d'avance docilement, que Dieu veuille ou ne veuille pas me guérir.

Nous voilà très loin, n'est-ce pas ? de cette persuasion déterminée, que la religion même rendrait absolue, de cette *foi, essentiellement aveugle par son caractère même, en la certitude de la guérison* !

Il est difficile de se tromper plus nettement.

N'objectez donc pas que la suggestion s'exerce, à Lourdes, dans des conditions supérieures qu'on ne rencontre pas ailleurs ; elle s'y exerce, au contraire, dans des conditions beaucoup moins favorables, ou plutôt elle ne s'y exerce pas véritablement.

Peu importent les cantiques, les cierges, les oriflammes, la foule empressée et suppliante !

Pour être suggestionné, je l'ai dit, il faut être persuadé. Il n'y a pas de suggestion en dehors de la persuasion.

Ceci n'est nié par aucun de ceux qui connaissent le sujet et s'en occupent : c'est même, chez eux, un principe fondamental, essentiel.

Voulez-vous guérir une douleur, — si vous pouvez la guérir, — persuadez au malade qu'il ne souffre pas, ou qu'il va cesser de souffrir.

S'il hésite à le croire, s'il n'en est pas sûr, il n'y a pas suggestion, et la guérison ne viendra pas.

Encore une fois, c'est la première loi de cette thérapeutique de l'esprit, sa loi constitutive.

Eh bien, les malades, qui viennent chercher la santé auprès de la Grotte, ne peuvent pas être sûrs de l'y trouver, surtout au nom de leur religion.

Car, on ne saurait trop le redire, leur religion n'autorise que l'espérance, et encore une espérance subordonnée aux desseins impénétrables de Dieu, et par conséquent toujours incertaine.

Et l'autorité qui règle les prières publiques des pèlerinages ne leur permet pas de l'oublier : elle le leur rappelle avec insistance, en faisant répéter souvent devant eux et en leur nom, conformément à la doctrine exposée plus haut : « Seigneur, si *vous voulez*, *vous pouvez* me guérir. » Vous le pouvez. Le voulez-vous ? Je l'ignore, mais je vous supplie de le vouloir.

C'est en entendant ces paroles que l'homme compétent, dont je parlais tout à l'heure, disait avec étonnement : « Je croyais trouver de la suggestion ici ; il n'y en a pas. »

Et, en effet, il n'y en a pas.

Une espérance, et surtout une espérance conditionnelle et d'avance résignée à ne pas atteindre son but, n'a jamais passé pour une idée suggérée, capable de suffire et d'agir en psychothérapie.

On peut défier qui que ce soit de trouver un seul texte autorisé qui contredise cette assertion ; elle est certaine. Il ne saurait y avoir de doute que pour ceux à qui les expériences des maîtres de la suggestion et leur doctrine sont restées, jusqu'à présent, tout à fait étrangères.

*
* *

La thérapeutique suggestive ne saurait donc expliquer les merveilleuses guérisons que les roches de Massabielle ont vues se produire à leur pied.

Nous venons de montrer longuement pourquoi.

Les faits mêmes, avons-nous dit, dépassent infiniment, par leur *nature*, le pouvoir attribué à la suggestion.

De plus, la *manière* dont ils s'accomplissent n'est pas du tout conforme à celle dont la suggestion opère elle-même ; car la suggestion opère lentement et d'une façon progressive, j'entends dans les limites bornées de son domaine ; au contraire, la cause mystérieuse qui agit près de la Grotte produit ses effets prodigieux avec la soudaineté de la foudre.

Enfin, pourquoi parler de la suggestion ?

Même si la nature merveilleuse des résultats et la manière instantanée dont ils surviennent n'allaient pas bien loin au delà des limites de sa puissance, elle ne pourrait passer pour la cause véritable des phénomènes arrivés à Lourdes, puisqu'à Lourdes on ne la pratique pas.

Voilà bien des raisons pour qu'on ne cherche pas l'explication nécessaire dans l'action de cette thérapeutique, d'ailleurs assez incertaine en elle-même.

Une seule suffirait ; réunies, elles forment un

ensemble, dont la solidité doit frapper tous les esprits sincères qui cherchent la vérité de bonne foi.

FORCES INCONNUES

Nous arrivons à la ressource suprême !

Quand un homme ne sait plus que répondre aux autres et se répondre à lui-même, et qu'il est cependant résolu à ne pas se rendre au surnaturel, il se réfugie sous l'abri commode de l'inconnu.

J'ai assisté un jour à une petite bataille, où le vaincu finit par recourir à cette tactique désespérée.

Je demande la permission de reproduire la scène ; elle est instructive.

Un médecin qui ne s'occupait pas exclusivement de médecine, et un théologien, qui ne s'occupait pas exclusivement de théologie, eurent l'occasion de se rencontrer à Lourdes.

C'était sur les bords du Gave, dans cette belle allée, plantée de peupliers de la Caroline, qui part de la Grotte et suit le torrent.

Le torrent roule, à droite, sur des quartiers de rocher, où il se brise en écumant, tandis que, à gauche, la montagne dresse son flanc boisé, où poussent pêle-mêle les sapins, les platanes, les marronniers et les tilleuls, parmi lesquels les acacias font pleuvoir, au printemps, comme une neige odorante, leurs fleurs blanches et parfumées.

« Puisque vous désirez causer à l'aise, voulez-vous que nous nous asseyions ici ? » dit le théologien en s'approchant d'un banc, près du Gave.

Et, comme il avait quelque littérature, il ajouta ;

« Dans un des dialogues de Platon, vous vous

en souvenez peut-être, les interlocuteurs s'installent ainsi commodément à l'ombre des platanes. »

On s'assit donc, et la conversation commença.

Elle roula naturellement sur les événements prodigieux, qui se passaient tout à côté et en si grand nombre.

Le docteur ne les niait pas ; mais il les interprétait à sa manière.

Sans doute il renonça très vite à les expliquer par la vertu de l'eau froide, l'eau froide ne faisant pas de tels miracles, il le savait bien, et beaucoup de malades guérissant, d'ailleurs, sans être jamais entrés dans les piscines.

Il se rendit aussi peu à peu sur la thérapeutique de la suggestion, qu'il connaissait du reste assez mal, et dont, par suite, il avait exagéré d'abord les effets, comme beaucoup de ses confrères.

Enfin, à bout d'arguments, il se rejeta sur l'action des forces inconnues, et voici à peu près le dialogue qui s'engagea.

Le Docteur : « Après tout, Monsieur l'abbé, qui vous prouve que des forces naturelles, encore ignorées de nous, n'opèrent pas les guérisons extraordinaires que vous attribuez directement à Dieu ?

Le Théologien : « Et à vous, Docteur, qui vous prouve l'existence de ces forces naturelles, encore ignorées de nous ?

Le Docteur : « Oh ! rien assurément ; c'est une hypothèse.

Le Théologien : « Oui, mais une des mauvaises, une hypothèse *gratuite*, une de celles où il ne faut jamais se risquer, une hypothèse qui ne repose sur aucune espèce de fondement, et que rien n'excuse, sinon le besoin que vous en avez, pour

rester fidèle à votre parti pris d'écarter avant tout le miracle. Or le parti pris, mon cher Docteur, n'a jamais rien justifié. Si vous n'aviez pas une opinion toute faite, une conclusion admise d'avance, je suis sûr que vous n'auriez jamais songé à cette hypothèse en l'air, aussi fragile qu'une de ces bulles de savon que gonfle le souffle d'un enfant.

Le Docteur : « Peut-être. Mais enfin, si mon hypothèse est gratuite, qu'a-t-elle de répréhensible ?

Le Théologien : « D'abord, d'être gratuite, et puis d'autoriser les fantaisies les plus bizarres d'une imagination en délire. Docteur, voulez-vous me permettre de déraisonner un instant ? Que répondriez-vous si je vous disais qu'à mon avis, dans cent ans, l'homme aura la taille de la fameuse tour Eiffel ?

Le Docteur : « Je répondrais que vous plaisantez. Vous n'auriez qu'à consulter les biologistes, mon cher Monsieur l'abbé, ils vous diraient que l'embryon humain est incapable de ce développement gigantesque.

Le Théologien : « Et moi je leur répliquerais : il en est incapable d'après les lois actuelles. Mais un docteur, de mes amis, homme d'ailleurs intelligent et aimable, invoque d'emblée des lois inconnues, dès qu'il s'agit d'un fait qui, d'après les lois actuelles, l'oblige à accepter le miracle et contrarie ainsi une de ses opinions préférées.

« S'il a le droit de faire une conjecture gratuite en faveur de ce qu'il pense, je l'ai comme lui, nous l'avons tous. Les lois actuelles ne permettent pas de croire à ce développement inouï de notre organisme, soit ; mais les lois inconnues ! ô biolo-

gistes, les lois inconnues ! Ces forces mystérieuses dont l'avenir nous réserve la découverte ! Qui nous aurait dit, il y a cent ans, que nous pourrions entendre la voix d'un ami, de Paris à Marseille ? Qui nous aurait dit...

LE DOCTEUR : « Je connais la suite ; le cliché est usé, si vous me permettez cette expression typographique : je m'en suis servi moi-même plusieurs fois.

LE THÉOLOGIEN : « Mais c'est justement pour cela que je m'en sers ; j'emploie vos armes, je vous emprunte vos arguments ; car j'entends vous montrer qu'ils mènent droit... à l'absurde.

« Le mot m'échappe, Docteur, et je vous en demande pardon ; mais l'idée est si juste que vous excuserez l'un, j'en suis sûr, en faveur de l'autre.

LE DOCTEUR : « Continuez donc, continuez.

LE THÉOLOGIEN : « Eh bien, admettriez-vous, Docteur, que, si vous voyiez par impossible un arbre sec répandre du sang, du vrai sang, sous le couteau et pousser des cris comme un animal blessé, ou une pierre se couvrir de feuilles et de fleurs, comme une plante au printemps, et s'entourer de rejetons nés d'elle-même, quelqu'un vînt vous dire que le phénomène peut être naturel, et qu'on découvrira un jour, sans doute, des forces cachées de la nature, en vertu desquelles une pierre peut devenir un arbre et un arbre un animal ?

LE DOCTEUR : « Ah ! non, par exemple ; je croirais qu'il se joue de moi et je le prierais de me donner la paix.

LE THÉOLOGIEN : « Et vous auriez raison. Mais, en somme, il ferait lui aussi son hypothèse gra-

tuite, contraire à toutes les lois connues, exactement comme vous faites la vôtre. Je ne vois pas où serait la différence.

« Croyez-moi, Docteur, quand un principe peut conduire logiquement à de pareilles absurdités, il est jugé : l'absurdité ne se trouve dans les conséquences, puisqu'elles sont logiques, que parce qu'elle est d'abord dans le principe.

Le Docteur : « Vous êtes un peu dur tout de même ; car enfin j'estime qu'on peut se permettre beaucoup, pour échapper à l'obligation de reconnaître le surnaturel, qui offense la raison et la science.

Le Théologien : « Docteur, vous venez de vous trahir. Quoi ! vous seriez disposé à admettre des choses inadmissibles, plutôt que le surnaturel ! Iriez-vous jusqu'à l'absurde ?.... Évidemment non ; vous devez excepter et, j'en suis sûr, vous exceptez l'absurde.

« Mais alors renoncez à une hypothèse qui y mène, une hypothèse qui, d'une part, est convaincue de fausseté par tout ce que l'on *sait*, tandis que, de l'autre, elle s'appuie uniquement sur ce qu'on *ignore*, et qui n'a, en somme, d'autre raison d'être qu'un parti pris intolérant, incapable d'adhérer à une doctrine qui le blesse et déterminé à soutenir plutôt une théorie désespérée, d'où sortiraient logiquement des folies.

Le Docteur : « Oh ! des folies...

Le Théologien : « Oui, Docteur, des folies ; je ne m'en dédis pas.

« Et quant à la raison et à la science dont vous paraissez fier, c'est moi qui les défends en ce moment, et c'est vous qui désertez leur cause.

« Car devant le problème que posent les faits, j'agis comme un homme de science devant une équation ; je crois la raison humaine apte à chercher la solution, et je la cherche. Vous, au contraire, vous jugez l'intelligence impuissante. Vous dites, comme un enfant que les signes algébriques découragent : « Il y a ici une inconnue ; la trouve et la cherche qui voudra ! Mon esprit n'en est pas capable ; je ne tenterai pas de résoudre l'équation ; j'en laisse le soin à un hasard heureux de l'avenir. » Il n'existe pas, convenez-en, de procédé moins scientifique. Dites, si vous voulez, que ma solution est mauvaise et prouvez-le en apportant la vôtre. Sinon, avouez que la raison humaine a beaucoup plus à se louer de mes efforts que de votre inaction, et ne vous donnez plus pour son défenseur.

« Mais, en outre, s'il était vrai que des lois nouvelles, inconnues, pussent un jour détruire les lois que nous connaissons en produisant des effets contraires, les lois actuelles ne seraient pas des lois, mais des hypothèses provisoires ; et par conséquent, la science, qui s'appuie sur elles et qui les a découvertes, devrait passer pour un jeu frivole, indigne de fixer l'estime d'un esprit sérieux qui ne consent pas à être dupe. Et, pour la pauvre raison de l'homme qui aurait accepté si longtemps des erreurs certaines comme des vérités incontestables, elle devrait se croire désormais incapable de distinguer le vrai du faux, et, vous ne le contesterez pas, je pense, elle n'aurait pas lieu de faire la fière.

« Il faudrait donc sacrifier la raison et la science. Encore une conséquence inacceptable, mon cher Docteur, et qui montre la véritable valeur de

votre hypothèse, dont elle découle naturellement.

LE DOCTEUR : « J'en tomberai d'accord, si vous voulez. Mais enfin nous ne pouvons pas nier, ni vous ni moi, que l'esprit humain ne trouve de temps en temps des lois nouvelles fort inattendues.

LE THÉOLOGIEN : « Je vous vois venir : la vapeur, le télégraphe, le téléphone... Je croyais que vous ne vouliez pas que nous en reparlions.

« Eh bien, remarquez-le, Docteur : souvent ces prétendues lois nouvelles ne sont que de nouvelles applications de lois fort anciennes. Et quand enfin on découvre de vraies lois, jusque-là ignorées, ce qui arrive certainement, elles se placent à côté des vieilles lois, jamais à l'opposé.

« Allons au fond des choses, Docteur : qu'est-ce qu'une loi, sinon un ensemble de certains faits observés et de certaines conditions où ces faits se produisent ? Voyez la loi de l'attraction que Newton a découverte. Que dit-elle ? « Les corps s'attirent en raison directe des masses et inverse du carré des distances. » Donc elle constate un fait et précise dans quelles conditions il a lieu. C'est un point important, et je vous prie, Docteur, de bien le remarquer. Il ne faut pas confondre les *idées* qu'on a des choses et les *faits* qu'on observe. Les idées peuvent changer avec le temps ; les faits ne changent pas ; ils seront demain et ils resteront toujours ce qu'ils sont aujourd'hui.

« Et ne croyez pas que cette distinction me soit inspirée par l'intérêt de la cause que je plaide en ce moment. Vous la trouverez ailleurs. Elle est soutenue, en particulier, par un professeur bien connu de la Faculté de médecine de Paris, dont vous récuserez d'autant moins le témoignage, Doc-

teur, qu'il est des vôtres, et que son incrédulité notoire ne permet pas de le soupçonner de complaisance pour les doctrines que je défends. C'est le docteur Charles Richet. Je veux vous donner le plaisir d'entendre ses propres paroles :

« Un courant électrique, écrit-il, décompose l'eau en un volume d'oxygène et deux volumes d'hydrogène. C'est un fait qui restera vrai dans tout l'infini de l'avenir, comme il a été vrai dans tout l'infini du passé. Les idées changeront peut-être sur ce qu'il convient d'appeler courant électrique, ou oxygène, ou hydrogène... En tout cas, on ne fera jamais que ce que nous appelons courant électrique, dans les conditions de pression et de température moyennes, ne dédouble pas ce que nous appelons l'eau en deux gaz ayant des propriétés différentes, gaz qui se dégagent dans les proportions volumétriques de 2 à 1. »

« Et le savant professeur conclut : « Il n'y a « donc jamais à craindre qu'une science nouvelle, « faisant irruption dans une science ancienne, ne « vienne bouleverser les données acquises. » Il dit encore : « Personne ne peut démolir un fait « scientifique. » On pourra découvrir des faits nouveaux. Mais « ces faits imprévus... ne seront jamais « contradictoires » aux anciens[1].

« Donc, pour qui ne se trompe pas sur leur sens et leur portée, les lois de la nature n'ont à redouter aucun démenti de l'avenir.

« Car la nature ne saurait se contredire : elle porterait dans ses flancs le principe de sa propre destruction, si une de ses lois, encore ignorée,

1. Voir le passage tout entier, avec la référence, dans l'édition complète, *Appendice* n° 30.

pouvait renverser une autre de ses lois déjà connue. Sur ce point, il y a concordance entre le passé et l'avenir ; il n'y a pas opposition ; la nature ne se fait pas la guerre à elle-même. La pierre ne vit pas ; elle ne produit pas la vie. Voilà la loi établie ! On peut être certain qu'aucune autre ne la détruira jamais, le monde durât-il mille siècles.

Le Docteur : « Et vous concluez ?

Le Théologien : « Je conclus que, si une loi de la nature, nettement constatée depuis le commencement du monde, est, par exemple, que les désordres d'une maladie ne se réparent pas subitement, que les tissus blessés ou disparus ne se guérissent ni ne se reconstituent en l'espace d'une minute, on peut tenir pour assuré que, dans la réserve des lois cachées et à découvrir, il n'en est aucune qui contredise celle-là.

« Cette conclusion me semble inattaquable. Mais vous-même, Docteur, qu'en pensez-vous ?

Le Docteur : « Ce que j'en pense, ce que j'en pense... Mon Dieu, je ne dis pas que... peut-être....

Le Théologien : « Bref, vous vous sentez ébranlé, mais non convaincu. Vraiment, il me paraît que vous avez la conviction difficile. Mais qu'à cela ne tienne ! Je vais insister un peu. Il s'agit toujours du même point ; mais j'apporte une considération nouvelle.

« Je dis que l'instantanéité dans la restauration des tissus organiques ne pourra *jamais* être un fait naturel, quoi qu'il arrive et quelque découverte que l'on fasse. Pourquoi ? Parce qu'elle est contraire, non seulement aux lois de l'organisme, comme je

viens de le montrer, mais à sa *constitution* même, à sa nature, à son essence.

« J'ai besoin ici de toute votre indulgence, Docteur. Car je vais m'appuyer sur des principes scientifiques, où vous êtes bien plus compétent que moi. Ramenez-moi, je vous prie, dans le droit chemin, si je venais à m'égarer.

« Il est démontré, je crois, aujourd'hui que tous les corps vivants, quels qu'ils soient, les végétaux aussi bien que les animaux, sont composés de petites masses de substance plastique semi-fluides. Ces *plastides*, comme on les appelle, sont contenus dans des *cellules*, sortes de membranes extrêmement minces, qu'ils sécrètent eux-mêmes. Un poète dirait qu'ils bâtissent leur propre maison. Or, tout plastide actuel vient d'un plastide antérieur. Celui-ci vient lui-même d'un autre, et ainsi de suite en remontant toujours.

« Ce sont donc ces plastides qui forment toutes les parties de notre corps, la peau, les muscles, etc., et c'est leur multiplication, leur engendrement, qui fait la nutrition et, par conséquent, l'accroissement des tissus organiques. D'autre part, les lois de la restauration de ces tissus, quand ils sont blessés, sont les mêmes que celles de leur croissance, puisqu'elles se confondent avec celles de la nutrition.

« Tout cela est-il exact, Docteur ?

Le Docteur : « C'est très exact.

Le Théologien : « Dès lors la conclusion s'impose : comme on ne verra jamais un nouveau-né prendre, en dix jours, le corps d'un homme de trente ans, ainsi et par la même raison la régénération des tissus affectés d'une lésion, autrement dit la guérison d'une maladie organique, ne saurait en

aucun cas, ni actuellement ni plus tard, être naturellement instantanée. Car les générations des plastides se produisant les uns les autres sont nécessairement successives, ce qui revient à dire qu'elles ont besoin essentiellement du concours du temps. La nature ne peut produire à la fois le fils, le père et une longue suite d'aïeux.

« Pour guérir une simple égratignure, comme pour former la plus petite partie du corps, un ongle, un cheveu, ces générations successives d'éléments indéfiniment petits ne peuvent pas ne pas être nombreuses. Mais il est nécessaire qu'elles le soient bien davantage, jusqu'à devenir même innombrables, à mesure que la lésion à réparer est plus importante et plus grave.

« S'il ne blesse pas la raison de penser qu'on puisse trouver quelque moyen d'abréger le temps, en augmentant artificiellement la rapidité dans la multiplication des cellules, il est inconcevable, mais absolument inconcevable qu'il soit humainement possible, dans l'avenir comme dans le présent, de le supprimer, c'est-à-dire d'opérer une guérison soudaine dans une maladie organique. Il faudrait, pour cela, renverser la base essentielle de la vie, telle qu'elle est dans la création actuelle : *il faudrait détruire la nature présente et en créer une autre sur un plan différent.*

« Ceci n'est pas une hypothèse probable, c'est une conclusion certaine, incontestable, rigoureusement scientifique. En dehors de Dieu, qui peut seul recourir à des moyens *surnaturels*, aucune influence, quelque nom sonore ou mystérieux qu'on lui donne, aucune force connue ou inconnue, aucune loi actuelle ou future ne saurait se passer de la collabo-

ration du temps pour restaurer les tissus de l'organisme blessés, et à plus forte raison disparus.

« Si je ne me fais illusion, Docteur, je l'ai prouvé.

« Et j'ajoute enfin...

LE DOCTEUR : « Comment ? vous avez encore une autre raison à m'opposer ? Je vous avoue que je ne suis plus bien loin de partager votre avis.

LE THÉOLOGIEN : « Docteur, laissez-moi encore vous présenter une double observation, à laquelle j'attache beaucoup d'importance.

LE DOCTEUR : « Oh ! bien volontiers, Monsieur l'abbé ; parlez, je vous écoute.

LE THÉOLOGIEN : « Eh bien, Docteur, il n'existe pas de lois inconnues qui puissent combattre les lois certaines que nous connaissons, c'est entendu : je l'ai dit, et vous paraissez l'admettre comme moi.

« Mais s'il en **existait une,** par impossible, elle ne serait pas la cause cachée dont Lourdes voit les célèbres manifestations.

LE DOCTEUR : « Eh pourquoi donc, Monsieur l'abbé ? Je ne puis vous dissimuler que je ne me l'explique pas.

LE THÉOLOGIEN : « Je vais vous le dire tout de suite, Docteur.

« Cette loi, admise uniquement par hypothèse, serait toujours une loi ; elle devrait dès lors agir comme une loi, c'est-à-dire d'une manière constante, identique, invariable. Car une loi naturelle ne procède pas autrement. Elle produit toujours son effet, et le même effet, étant donné les mêmes conditions.

« Rappelez-vous l'exemple que citait tout à l'heure le docteur Ch. Richet. Si l'on envoie un courant électrique dans une masse d'eau, le courant décompose la masse en oxygène et en hydro-

gène, l'oxygène formant un volume et l'hydrogène deux. Aussi souvent qu'on répète l'expérience, la décomposition du liquide a lieu, et toujours les gaz se dégagent dans les proportions attendues de 1 à 2. Seulement il faut le courant électrique.

« Telle est, pour toute loi de la nature, la manière d'opérer : certaines conditions sont indispensables, mais, dès qu'elles existent, le résultat est déterminé, certain, nécessaire, et le même infailliblement.

« Examinez maintenant ce qui arrive à Lourdes.

Le Docteur : « Oh ! je vois très bien la suite de votre raisonnement. Vous allez me dire qu'à Lourdes les choses se passent d'une manière toute différente.

Le Théologien : « Justement ; j'allais même dire qu'elles se passent d'une manière contraire.

« D'abord, à Lourdes, la cause mystérieuse n'a pas besoin, pour agir, de rencontrer certaines conditions déterminées.

« Son action s'exerce dans les circonstances les plus variées, les plus diverses, les plus dissemblables : à l'intérieur des édifices ou au dehors; dans l'ombre discrète des piscines, ou en plein soleil, durant la procession du saint Sacrement, au bruit harmonieux des cantiques ; le matin, ou à midi, ou le soir ; que le ciel soit radieux ou que la pluie tombe tristement ; quelle que soit la maladie et quel que soit le malade, jeune ou vieux, enfant ou vieillard, croyant enthousiaste ou croyant timide et hésitant. Rien n'est requis, ni dans l'âme, ni dans la situation, ni dans l'infirmité, ni dans les circonstances extérieures, pour que la secrète influence entre en jeu et que l'effet se manifeste.

« Et ce qu'il y a peut-être de plus frappant encore c'est que la réunion de quelques conditions réputées utiles ne détermine pas plus son action que leur absence ne l'empêche.

« Voici un malheureux dont l'état est lamentable, la foi profonde, la prière ardente; on prie aussi autour de lui avec ferveur, et c'est le jour d'une grande manifestation religieuse qui remue tous les cœurs. Si la guérison dépendait d'une ou de plusieurs de ces circonstances morales, comme l'effet d'une loi naturelle dépend de quelques circonstances physiques, on devrait la tenir pour assurée. Or, elle ne l'est pas; tous ceux qui ont suivi de près les événements de Lourdes savent bien qu'on ne peut jamais la promettre ni l'attendre avec probabilité. Elle vient à son heure, avec une indépendance qui déjoue toutes les prévisions.

« Bref, la loi est aveugle; c'est une sorte de machine dont l'effet est automatique. Au contraire, la cause mystérieuse qui intervient autour de la Grotte est un agent souverainement libre, et que rien ne lie jamais.

« Il est donc impossible, mais tout à fait impossible de les assimiler l'une à l'autre.

« Je vous montrais, il y a un instant, qu'une force naturelle était absolument hors d'état de supprimer le temps dans la restauration des tissus organiques. Eh bien, supposé même qu'elle en fût capable, elle suivrait, en le supprimant, des règles impérieuses, dont se moque la cause cachée de Lourdes : je veux dire qu'elle agirait seulement quand se produiraient certaines conditions précises et déterminées, toujours les mêmes, et qu'en revanche elle agirait alors d'une manière sûre et fatale.

« Il n'y a donc pas à invoquer, pour expliquer les faits prodigieux qui nous occupent, une loi de la nature, quelle qu'elle soit, pas plus une loi à découvrir qu'une loi déjà découverte. Ne vous paraît-il pas, Docteur, que c'est indiscutable?

Le Docteur : « Je conviens sans peine que la conclusion semble logique.

Le Théologien : « Elle est logique, en effet, et certaine : je ne vois pas même comment un esprit droit pourrait s'y prendre pour la trouver douteuse.

« Veuillez me permettre, cependant, de la confirmer par une dernière considération. J'accumule les preuves. C'est un luxe que vous ne me reprocherez pas, j'espère. Je désire que les preuves forment, par leur ensemble, une masse de granit, où votre foi puisse trouver un appui indestructible.

« Je dis donc que, si la loi ignorée, dont les sceptiques supposent l'existence pour les besoins de leur mauvaise cause, existait réellement, si, de plus, elle était capable de faire ce qu'aucune loi naturelle ne fera ni ne pourra faire jamais, si enfin, pour continuer des hypothèses irréalisables, elle opérait d'une façon indépendante comme une volonté libre, et non d'une manière fixe et invariable, comme une force aveugle, il resterait encore à savoir, pour en profiter, quelle est la manière de la mettre en mouvement.

« Or, il est évident que les pèlerins de Lourdes ne le sauraient pas plus que le reste des hommes.

« Dès lors pourquoi la loi agirait-elle pour eux et seulement pour eux?

« Par exemple, on porte le saint Sacrement devant une double rangée de malades. Ecartons l'émotion religieuse, puisque la loi thérapeutique

qu'elle peut faire agir est fort connue ; c'est la suggestion, et nous savons ce qu'il faut penser de son pouvoir. L'émotion religieuse écartée, le caractère sacré de la cérémonie étant mis à part, il reste une simple promenade, faite devant les brancards des malades, et je me demande alors : premièrement, quelles peuvent bien être les circonstances de cette promenade, qui provoquent l'action de la loi inconnue, destinée à rendre subitement la santé à ceux qui ne l'ont plus, et deuxièmement, pourquoi le reste du monde ne se place pas dans les mêmes conditions, afin de profiter des mêmes bienfaits ?

« Me comprenez-vous bien, Docteur ?

Le Docteur : « Oh ! très bien ; je dois avouer même que je ne vois point ce qu'on pourrait répondre

Le Théologien : « A la bonne heure ! Nous finirons par nous entendre. Permettez-moi cependant d'appuyer un peu sur mon idée.

« Je répète donc que toute force, connue ou inconnue, n'entre en action que dans des conditions déterminées, indispensables pour qu'elle produise ses effets. Eh bien, expliquez-moi comment les pèlerins de Lourdes connaissent, et *connaissent seuls*, les conditions précises, nécessaires au jeu bienfaisant de cette prétendue loi secrète qui rendrait la vie aux moribonds !

« Ne répondez pas qu'ils les trouvent, sans le savoir, par un hasard heureux. D'abord, pourquoi le hasard travaillerait-il en leur faveur seulement ? Et puis, si l'expérience n'avait eu lieu qu'une fois, peut-être pourrait-on croire, à la rigueur, qu'ils ont touché fortuitement le bouton magique dont elle dépend.

« Mais puisqu'elle se renouvelle sans cesse, c'est qu'ils sauraient le moyen de la produire, ce qui est absolument insoutenable. Quoi ! ils arrivent de toutes les parties du monde, ils ne se sont jamais vus, et chaque groupe, et même bien des pèlerins isolés, auraient le bonheur de posséder d'instinct cette connaissance cachée autant que précieuse ! Et les autres seraient pourvus d'une assez forte provision de naïveté pour ne pas avoir deviné le secret, comme eux, et, en les voyant s'en servir en foule et à tout moment, ne pas même réussir à le leur prendre !

Le Docteur : « En effet, tout ce raisonnement me paraît fort juste, et il me semble que je ne l'avais jamais entendu exposer.

Le Théologien : « Si j'y ai insisté avec quelque complaisance, c'est que je le trouve moi-même irréfutable.

« Voyez-vous, Docteur, l'influence des forces ignorées doit aller rejoindre celle de la suggestion et celle de l'eau froide : elle n'explique rien. Non, aucune cause naturelle, connue ou inconnue, ne suffit à rendre compte des faits merveilleux que l'on contemple ici.

« Tous ces faits sont comme des voix qui chantent Dieu et sa puissance ; c'est de lui qu'ils viennent et c'est lui qu'ils proclament.

Le Docteur : « Sauf le ton un peu lyrique, je suis prêt à dire comme vous, mon cher Monsieur l'abbé.

« Je l'avoue, et pourquoi m'en défendre ? vous m'avez ouvert les yeux.

Le Théologien : « Croyez-moi, mon cher Docteur : ceci vous fait honneur plus qu'à moi. Mon rôle

s'est borné à jeter la semence ; votre cœur, droit et loyal, est le sillon qui l'a fait germer. »

III

MIRACLES ET MÉDECINS

Tous les docteurs ne ressemblent pas malheureusement à celui dont je viens de rappeler le souvenir.

On demande quelquefois : « Puisque les infirmités humaines guérissent ainsi, par la céleste protection de la Vierge Immaculée, ce qui se passe à l'ombre de son sanctuaire doit particulièrement intéresser les médecins.

« Quelle est donc leur attitude à l'égard des miracles de Lourdes ? »

— Leur attitude n'est pas uniforme.

Il y a d'abord des hommes de parti pris, décidés à nier absolument le surnaturel, quoi qu'il leur arrive d'apprendre ou même de voir.

Cette négation obstinée ne vient pas du tout, chez eux, du médecin ; qu'on veuille bien le remarquer ! Elle vient du philosophe, — si le mot n'est pas un peu gros pour bon nombre de ces esprits forts, qui sont quelquefois des esprits un peu faibles.

Donc leur philosophie les lie étroitement, ils en sont les prisonniers.

En face d'un fait merveilleux, soumis à leur examen ou qui l'appelle, elle ne leur permet pas d'agir en pleine liberté : ou ils s'abstiennent systématiquement ou leur jugement est fixé d'avance.

Et ils sont par là, dans une situation scientifique, bien inférieure à celle d'un croyant.

Le croyant examine les faits de Lourdes en toute indépendance.

Car sa foi ne l'oblige nullement à trouver surnaturelle la guérison qu'il étudie : il peut poursuivre son enquête sans préoccupation, et en accepter les conclusions, quelles qu'elles soient, avec la docilité loyale qu'on doit à la vérité : il n'a pas besoin d'essayer, comme les autres, de les faire tourner violemment au profit d'un système préconçu, dont toute solution contraire serait la condamnation.

Bref, la liberté de son esprit est entière, celle du rationaliste ne l'est pas.

Aussi qu'arrive-t-il, parmi les médecins libres penseurs dont nous nous occupons ?

Chez les uns, le libre penseur défend au médecin d'étudier les faits de Lourdes, bien qu'ils offrent, en ce qui regarde la médecine, un intérêt tout particulier, peut-être unique.

Chez les autres, que ces faits viennent chercher malgré eux, il va jusqu'à l'empêcher de rendre un témoignage loyal ; par exemple, il lui défend de délivrer des certificats de guérison, après un pèlerinage heureux, ou il lui dicte, avant, des attestations équivoques, à dessein assez vagues pour que le malade ne puisse pas en user, s'il vient à guérir.

Un jour une jeune fille arrive à Lourdes avec un certificat médical déclarant qu'elle est *poitrinaire*.

Après le premier bain de piscine, elle se sent guérie. Au Bureau des constatations, on ne trouve aucune lésion dans la poitrine. Le mal n'existe plus, s'il a existé.

Le certificat qui en constate l'existence étant laconique, bien que formel, par prudence on fait télégraphier au médecin, afin de provoquer de nouveau

un avis catégorique ; seulement on s'abstient de parler de guérison.

Le médecin répond aussitôt par dépêche : « Elle est *poitrinaire.* »

Il faut dire, on le sut plus tard, que c'était aussi l'avis de ceux de ses confrères qui avaient soigné la malade avant lui.

La jeune fille part, on devine avec quelle joie.

Elle court chez son docteur : elle lui demande un certificat attestant sa parfaite guérison, puisqu'elle est guérie parfaitement, comme il peut le voir.

Il le lui donne, de mauvaise grâce, et, quand elle veut le lire, elle s'aperçoit qu'elle y est bien déclarée guérie, mais guérie d'un *rhume*[1].

Voilà ce qu'était devenue la phtisie du premier certificat et du télégramme ! Ce n'était plus qu'un rhume. Le libre penseur avait corrigé le médecin : il lui avait imposé un mensonge.

Il existe une autre catégorie de docteurs dont l'histoire de Lourdes n'a pas non plus à se louer.

Ceux-ci ne sont pas animés d'un parti pris aussi violent, aussi aveugle, contre le surnaturel ; mais, le surnaturel n'étant pas beaucoup à la mode parmi leurs confrères, ils évitent soigneusement l'occasion d'avoir à se prononcer, et, quand ils se prononcent, ils s'arrangent pour ne rien dire tout en ayant l'air de parler.

Il en est enfin, heureusement, qui ne craignent pas de proclamer la guérison, s'il leur arrive de la constater, quelles que soient leurs idées en philosophie ou en religion.

Nous pourrions publier ici plus de cinq cents de

1. V. Boissarie, *Lourdes*, p. 127-128.

ces attestations loyales, dont on oserait féliciter ceux qui les ont signées, si ce n'était pas un simple devoir de dire franchement la vérité, quand on est appelé à fournir un témoignage.

Ajoutons que beaucoup de signataires ne se contentent pas d'attester le retour à une santé parfaite ; ils ont le courage de déclarer, parfois que le fait dépasse la portée de la science médicale, souvent qu'il n'est explicable que par l'intervention directe de Dieu.

Une bonne partie des certificats de guérison proclament nettement cette évidence. Beaucoup ont dû nous échapper. Nous en avons cependant relevé environ deux cents. On peut en lire un grand nombre dans l'édition complète de cet ouvrage, du moins par extraits[1]. Il faut remarquer en outre que deux de ces pièces sont des œuvres collectives. Nous parlerons de la seconde dans un instant. Quant à la première, elle exprime l'avis de plus de cent docteurs, réunis en assemblée et qui avaient à délibérer sur le cas célèbre de Pierre de Rudder, dont on va lire l'histoire.

Parmi les médecins qui ont rendu cet hommage public au miracle, touchant des faits précis, scientifiquement constatés par eux, nous trouvons : trois chirurgiens des hôpitaux de Paris, dont un membre et un membre correspondant de l'Académie de médecine, deux professeurs agrégés des facultés de médecine, trois médecins en chef des hôpitaux, un médecin des hôpitaux italiens, un professeur d'école de médecine, six chefs ou anciens chefs de clinique, et beaucoup d'anciens internes des hôpitaux de Paris.

1. V. *Appendice* n° 16.

Qu'on nous permette de citer ici quelques-uns de ces témoignages, qui font tant d'honneur aux témoins.

C'est, du reste, la meilleure conclusion qui puisse couronner cette longue discussion. Car il est temps de conclure.

Écoutons d'abord le docteur Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier.

En 1872, il publiait, dans l'*Union nationale*, un long rapport sur la guérison de Mlle Marie-Louise Delpon, et il finissait par ces mots décisifs, où respire un sentiment bien français :

« Pourquoi n'attesterais-je donc pas cette guérison miraculeuse, et ne braverais-je pas les facéties de certains esprits forts ou esprits faibles ?

« Fais ce que dois,

« Advienne que pourra.

« CHRESTIEN,

« *Professeur agrégé de la Faculté de médecine.* »

On ne voit pas bien ce que les « esprits forts » de Montpellier ont pu répondre à ce courageux jugement d'un homme à qui ils étaient bien obligés de reconnaître une très particulière compétence.

Trente-cinq ans après, au sujet de Mlle Jeanne Tulasne, le docteur Le Bec, chirurgien de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris, exprimait ainsi son opinion, comme expert, dans un rapport officiel :

« Je n'hésite pas à conclure que cette guérison *absolue*, qui n'a laissé aucune trace des graves lésions des vertèbres, n'a pu se faire à la suite du travail lent de la thérapeutique et qu'elle est due à autre chose qu'aux agents naturels, c'est-à-dire *à une intervention supérieure et divine.*

« En foi de quoi, et sous serment, j'ai signé ce rapport. »

C'est une conclusion longuement motivée, dont l'accent relève encore la valeur[1].

On a déjà lu plus haut, parmi d'autres, la déclaration du docteur Arnould. On se souvient qu'ayant examiné Mme Champs avant et après sa guérison, il écrivait à un de ses amis : J'ai eu « aujourd'hui même l'émotion du véritable miracle ». Et il ne craignait pas d'attribuer le merveilleux événement « à la toute-puissante intervention de la sainte Vierge ».

Pour embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des faits miraculeux, qui se produisent autour de la Grotte, laissons la parole à deux médecins connus.

Voici d'abord comment s'exprime un élève de Charcot, le docteur Constantin James, au cours d'une remarquable étude, publiée dans *Paris-Journal* :

« J'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que de faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

« Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons, que publient les comptes rendus et les bulletins, pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles. »

1. V. Georges Bertrin, *Un miracle d'aujourd'hui*. (Paris, 1909, p. 138.)

Le même témoignage a été rendu par le docteur Vergez, professeur agrégé de la Faculté de médecine de Montpellier, qui étudia de si près l'histoire des guérisons miraculeuses.

Le 8 septembre 1886, comprenant que ses jours étaient comptés et que sa mission était finie, il résuma ses impressions de vingt-cinq ans, dans une lettre qui est comme son testament. En voici le texte :

« On me demande ce que j'ai vu à Lourdes. Deux mots suffisent pour le dire.

« Par l'examen des faits les plus authentiques, placés au-dessus du pouvoir de la science et de l'art, j'ai vu, j'ai touché l'œuvre divine, le miracle.

« J'ai vu de l'eau naturelle, dotée d'une vertu contingente, supérieure aux forces dont peut disposer la nature, et d'une divergence d'action absolue. Cette eau, toujours la même, invariable, je l'ai vue produire des effets surnaturels très différents, sans analogie entre eux.

« Arracher un enfant agonisant à la mort ; rétablir la vue dans un œil, insensible à la lumière par suite d'une lésion traumatique profonde ; rendre la plénitude des mouvements à des membres paralysés ; guérir un ulcère chronique étendu, très rebelle, telles ont été ses premières opérations.

« Celles qui les ont suivies ne sont ni moins étonnantes ni moins concluantes.

« Quelques-unes ont porté sur des maladies réputées incurables : phtisie élevée à la période ultime, cancer, ataxie locomotrice.

« La moisson a été riche, abondante et de longue durée. Elle continue... C'est toujours *le miracle, passé à l'état de permanence.* »

« Le miracle passé à l'état de permanence », voilà le mot à retenir !

Il résume, avec précision et relief, l'histoire des événements extraordinaires qui se produisent sur les bords du Gave de Lourdes, par l'intervention de la céleste et douce créature, qui voulut bien un jour poser ses pieds nus, fleuris de roses, sur les tiges frémissantes de l'églantier.

Il faut reproduire enfin le document collectif, auquel nous avons fait allusion tout à l'heure. C'est une pièce récente et d'un intérêt capital.

En 1906, sur l'initiative du docteur E. Vincent, de Lyon, et à l'occasion d'attaques violentes dont les pèlerinages de Lourdes étaient l'objet, trois cent quarente-six médecins ont signé la déclaration suivante :

« Les soussignés se font... un devoir de reconnaître que des guérisons inespérées se produisent en grand nombre à Lourdes, par une action particulière dont la science ignore encore le secret formulaire et *qu'elle ne peut rationnellement expliquer par les seules forces de la nature.* »

Ainsi près de *trois cent cinquante* docteurs ont affirmé leur croyance aux miracles de Lourdes ; et ils l'ont affirmée hautement, car ils ont voulu que leurs noms fussent publiés au bas de cet acte de foi catégorique.

On remarque dans cette liste nouvelle : 42 internes ou anciens internes, 14 chefs de clinique ou de laboratoire, 42 médecins et chirurgiens des hôpitaux, 12 professeurs des Facultés et 3 membres de l'Académie de médecine.

Voilà certes un témoignage incomparable ! Qui l'eût attendu il y a vingt ans ?

Aujourd'hui la science médicale, représentée par ses membres les mieux informés, n'hésite pas à incliner sa compétence devant ces guérisons merveilleuses, par lesquelles Dieu révèle son action et affirme sa puissance, au pied des rochers bénis de Massabielle[1].

Racontons maintenant, avec les détails nécessaires, quelques traits particuliers de cette divine miséricorde.

Accompagnés des circonstances qui les entourèrent, les faits présenteront sans doute plus d'intérêt et paraîtront mieux dans tout leur jour.

1. On trouvera, dans l'édition complète, à la fin du numéro 16 de l'*Appendice*, déjà cité, les noms et les adresses de tous les médecins qui ont signé la déclaration. Cet acte de bonne foi et de courage mérite de recevoir la plus large publicité

CHAPITRE II

Quelques récits

I. Pierre de Rudder. — II. Les miraculées d'un romancier. III. Mme Rouchel. — IV. Gabriel Gargam.

I.

Pierre de Rudder

I. La maladie. — II. La guérison. — III. Après la mort

I.

En 1875, sur la lisière de la forêt du vicomte Du Bus de Gisignies, vivait, à Jabbeke, un malheureux ouvrier des champs, qui excitait la pitié de tout le voisinage.

Il habitait une modeste cabane, avec sa femme et deux enfants : un petit garçon qui avait trois ans, et une fille qui en avait quinze.

Il s'appelait Pierre de Rudder[1].

Le vicomte l'avait recueilli sur ses terres et il le faisait vivre.

Car de Rudder était incapable de gagner sa vie.

Une de ses jambes avait été brisée dans un acci-

1. De Rudder, ou Derudder, était né, le 2 juillet 1822, à Jabbeke. Jabbeke est une commune de 2 500 habitants, située en Belgique, dans la Flandre occidentale, entre Bruges et Ostende.

PIERRE DE RUDDER, APRÈS SA GUÉRISON (240-241)

s deux os de la jambe gauche, cassés depuis huit ans, ont été instantanément soudés

dent, et il s'y était ouvert deux plaies suppurantes, qu'infectait la gangrène.

Le mal remontait déjà à huit années.

A cette époque, un jour d'hiver, le 16 février 1867, comme il se rendait à sa besogne quotidienne, Pierre rencontra deux bûcherons, les frères Knockaert, qui abattaient des arbres dans le voisinage du château.

Un de ces arbres était tombé malencontreusement dans un champ voisin. Les deux jeunes gens cherchaient à le ramener sur la route, en s'aidant de leviers.

Témoin de leur embarras, de Rudder s'offrit à leur prêter main-forte, ce qu'ils acceptèrent avec empressement.

Il se mit donc à couper les branches d'un buisson qui gênait la manœuvre.

Mais à ce moment l'arbre soulevé retomba sur lui, et le tronc lui broya la jambe gauche.

M. Du Bus manda ausstôt le docteur Affenaer, d'Oudenbourg.

Le docteur constata une fracture des deux os de la jambe, le tibia et le péroné, cassés l'un et l'autre à la même hauteur, un peu plus bas que le genou.

Pour maintenir les fragments et essayer de les réunir, il les entoura d'un bandage amidonné.

Mais quelques semaines plus tard, quand, sur les instances du blessé qui souffrait cruellement, il se décida à enlever l'appareil, il s'aperçut qu'au lieu de marcher vers la guérison, le mal s'était aggravé de complications nouvelles.

Les fragments étaient dépouillés de leur périoste; ils nageaient dans le pus.

Car une plaie gangreneuse s'était formée, qui communiquait avec le foyer de la fracture.

Une autre ulcération, large et purulente, s'étendait sur le dos du pied.

Ainsi non seulement il ne s'était produit dans les os aucun travail de réparation, mais les tissus musculaires étaient eux-mêmes profondément atteints.

Après de longs mois de soins inutiles, le docteur Affeaner désespéra de la guérison.

Du reste, on n'usait pas encore de la méthode antiseptique, que Lister venait à peine de signaler, cette année même, pour la première fois ; il était donc particulièrement difficile de combattre la suppuration avec efficacité.

* * *

Mais on n'appelle jamais autant de médecins que lorsque la médecine est le plus manifestement impuissante.

De Rudder vit donc beaucoup de docteurs : le docteur Tchackert et le docteur Verriest, de Bruges, le docteur Buylaert, de Varssenaere ; le docteur Van Hoestenberghe, de Stalhille. Tous s'accordèrent à déclarer le blessé incurable.

Le vicomte Du Bus finit par prendre l'avis d'un professeur renommé de Bruxelles. Celui-ci proposa l'amputation de la jambe, seul remède à ses yeux comme aux yeux de ses confrères.

De Rudder refusa de recourir à ce moyen extrême. Il garda le lit, pendant une année entière, au milieu d'atroces douleurs.

Quand il se leva, ce ne fut que pour marcher désormais appuyé sur deux potences, sans pouvoir jamais toucher la terre de la jambe malade.

Il lavait ses plaies deux ou trois fois par jour, et enveloppait de bandes de linge le malheureux membre brisé qui le faisait si cruellement souffrir.

*
* *

Cet état lamentable durait depuis huit ans et deux mois, quand de Rudder se présenta au château de Jabbeke, le 5 avril 1875.

Il venait demander au vicomte la permission d'aller en pèlerinage à la Grotte de Lourdes d'Oostacker, près de Gand.

Car les Belges vénèrent à Oostacker une grotte rustique, qu'ils y ont établie sur le modèle et en souvenir de celle que la sainte Vierge a visitée, au bord du Gave pyrénéen.

Ainsi, — si l'on peut rappeler ici ce souvenir profane, — ainsi faisait cette héroïne antique, qui, d'après une légende immortelle, jetée par le sort loin du lieu sacré où reposaient les cendres du héros son époux, avait élevé un tombeau vide, sur les rives d'un fleuve auquel elle avait donné le nom du fleuve de la patrie, pour honorer, dans ce cénotaphe, la grande et chère mémoire dont son cœur était plein. L'âme humaine, je l'ai dit, a aussi ses lois, qui sont éternelles.

Justement ce jour-là, 5 avril, il y avait au château de Jabbeke une gracieuse jeune fille, cousine du jeune châtelain dont elle allait bientôt être la femme.

La vicomtesse Du Bus est venue à Lourdes, au mois de septembre 1904, et elle a raconté ces souvenirs de sa jeunesse, qui sont restés fidèlement dans sa mémoire, à travers les années.

De Rudder désirait se rendre à Oostacker depuis longtemps, dit-elle. « Mais, tant que mon oncle vécut, il lui en refusa l'autorisation. Mon oncle avait des idées *libérales*, et il ne croyait pas à la possibilité du miracle[1]. Il disait donc qu'il voulait faire soigner de Rudder par tous les médecins que de Rudder désirerait, mais qu'il ne voulait pas se rendre ridicule en l'envoyant en pèlerinage. Mon oncle étant mort, mon mari, qui était son héritier, permit volontiers à de Rudder de suivre son inspiration[2]. »

Ce n'était certes pas que le jeune vicomte eût quelque espérance de voir l'infortuné guérir ; mais il entendait ne pas le priver d'une satisfaction qui pouvait le consoler dans son malheur.

Le départ fut donc décidé : on le fixa au surlendemain 7 avril.

*
* *

Pour apprécier exactement ce qui va suivre, il convient de connaître, avec précision, l'état réel du malade, à ce moment et jusqu'à l'heure où il arriva devant la Grotte.

Le docteur Affenaer avait enlevé un morceau d'os, qui s'était détaché à l'endroit de la fracture et logé dans les tissus[3]. Il en résultait que les fragments des os brisés étaient éloignés désormais l'un de l'autre.

Vers le mois de janvier, le docteur Van Hoestenberghe était venu voir le blesssé. Or, voici ce qu'il

1. On appelle *parti libéral*, en Belgique, le lecteur le sait, le parti opposé aux catholiques.
2. V. *Journal de la Grotte*, 25 sept. 1904.
3. C'est ce qu'on appelle, en médecine, un séquestre.

en dit, dans l'enquête dont nous parlons plus loin :

« Rudder avait une plaie à la partie supérieure de la jambe ; au fond de cette plaie, on voyait les deux os à une distance de trois centimètres l'un de l'autre.

« Il n'y avait pas la moindre apparence de cicatrisation. Pierre souffrait beaucoup et endurait ce mal depuis huit ans.

« La partie inférieure de la jambe était mobile dans tous les sens. On pouvait relever le talon, de façon à plier la jambe dans son milieu. On pouvait la tordre et ramener le talon en avant et les orteils en arrière.

« Tous ces mouvements n'étaient limités que par la résistance des tissus mous.

« Étant donné l'état où je l'ai vu, j'affirme que la jambe n'a pu, dans aucune hypothèse, être cicatrisée complètement, dans l'espace de temps qui s'est écoulé entre ma dernière visite et le pèlerinage[1]. »

Et, en effet, l'état ne s'améliora point, nous allons le voir. Car des témoignages, à la fois nombreux et sûrs, vont nous rapprocher peu à peu du jour du départ pour Oostacker.

Le docteur Verriest examina de Rudder quelque temps après le docteur Van Hoestenberghe : il trouva l'état conforme à l'observation de son collègue et au passé du malade.

Plus tard, neuf jours avant le pèlerinage, Jean Houtsaeghe, depuis tonnelier à Stalhille près de Jabbeke, put se convaincre à son tour que rien n'était changé.

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 54-55.

« Qu'avez-vous vu à la jambe ? lui demande-t-on dans l'enquête.

— « J'ai vu, répond-il, une plaie grande comme la paume de la main.

— « Les linges étaient-ils mouillés ?

— « Oui, par un écoulement sanguinolent qui sentait très mauvais.

— « Avez-vous bien vu que la jambe était cassée ?

— « Oui ; Pierre a plié la jambe avec la main, de façon à faire sortir par la plaie *les deux extrémités de l'os cassé, qui est venu à l'extérieur.*

— « Les extrémités étaient-elles arrondies ?

— « Non, elles n'étaient pas arrondies ; elles étaient comme l'extrémité d'un objet brisé.

« Pierre m'a montré comment il pouvait tourner son talon en avant et ses orteils en arrière. Il avait aussi une grande plaie sur le dos du pied[1]. »

Le dimanche 4 avril, un cultivateur de Jabbeke, Louis Knockaert, reçut de Rudder chez lui et vit ce qu'avait vu Houtsaeghe.

*
* *

C'est le lendemain 5 avril, on le sait, que de Rudder se rendit chez M. Du Bus.

Là, celle qui devait entrer bientôt comme vicomtesse dans la noble demeure, put se convaincre par elle-même du mal affreux dont il souffrait.

« Je me trouvais, dit-elle, au château de Jabbeke, lorsque de Rudder se présenta avec ses deux béquilles ; il venait assez souvent au château voir

1. L'édition complète (*Appendice* n° 17, 1°) donne les détails de cette enquête, à laquelle nous empruntons plusieurs témoignages.

le vicomte Christian Du Bus de Gisignies. Poussée par la curiosité, je voulus voir la jambe de Rudder. Il déroula alors ses bandes de linge, qui étaient tout imprégnées de pus et de sang. Une odeur insupportable s'en dégageait. Les derniers tours des bandes étaient collés sur la plaie et ne pouvaient s'en détacher. A ce spectacle, je me reculai instinctivement. »

Le soir du même jour, une voisine du malade, Marie Wittizaele, assista chez lui au pansement qu'il faisait lui-même, et vit la plaie et les os brisés.

Elle les revit le lendemain 6 avril, veille du pèlerinage, en compagnie d'un autre voisin, Van Hooren, et de son fils, Jules Van Hooren, qui passèrent deux heures avec elle chez Pierre de Rudder.

Tous trois, du reste, l'ont attesté d'une manière authentique. Voici cette pièce :

« Les soussignés déclarent avoir vu, le 6 avril 1875, la jambe fracturée de Rudder ; les deux parties de l'os rompu perçaient la peau et étaient séparées, par une plaie suppurante, sur une longueur de trois centimètres...

« Ont signé : Jules Van Hooren, Édouard Van Hooren, Marie Wittizaele. — Jabbeke, le 25 avril 1875. »

Dans l'enquête, on demande à Édouard Van Hooren :

« Avez-vous signé ce certificat ?

— « Oui, nous avons signé ce certificat.

— « Saviez-vous bien ce que vous signiez ?

— « Oui, oui, certainement.

— « Est-ce bien le jour avant (le pèlerinage) que vous avez vu de Rudder ?

— « Oui, le jour avant, au soir. Je me trouvais chez lui, avec mon fils et Marie Wittizaele.

— « Qu'avez-vous vu ?

— « Pierre a découvert sa jambe, pour la panser, *et a plié la jambe, de façon à nous montrer les deux bouts de l'os cassé.*

— « Ces os n'étaient pas rejoints ?

— « Non ; c'était toujours comme je l'avais vu auparavant. Les deux os étaient écartés, la jambe était mobile, ballottait ; on pouvait la tordre. »

Voilà où en était le blessé dans la soirée du 6 avril !

Il devait partir et il partit le lendemain, dès avant l'aurore.

Le même voisin fidèle, Van Hooren, se trouva sur son chemin pour le saluer à son départ. On causa quelques instants, et Pierre de Rudder se mit en route avec sa femme.

*
* *

C'était un grand jour, un jour à jamais mémorable qui commençait pour lui.

Il était quatre heures du matin.

Il faisait nuit encore. Mais bientôt l'horizon blanchit sous les premières lueurs du jour, et, dans cette aube de printemps, on sentit de toutes parts sourdre doucement la vie, qui allait joyeusement s'épanouir.

Le cœur de de Rudder se mêlait à ce frémissement universel d'espérance.

Pourtant, la route fut longue et fort pénible. Appuyé sur ses deux béquilles et aidé de sa femme, le blessé mit plus de deux heures à franchir les 2 500 mètres qui le séparaient de la station.

Il se reposa, en attendant l'arrivée du train, dans

la maisonnette du garde-barrière Pierre Blomme, à côté de la gare.

Quand l'heure du départ fut venue. Pierre Blomme le transporta dans le wagon, avec deux ou trois hommes de bonne volonté.

En voyant ballotter sa jambe, il ne put s'empêcher de dire au malheureux :

« Mais que voulez-vous aller faire à Oostacker, avec une jambe pareille ? Restez plutôt chez vous. »

A quoi de Rudder répondit :

« D'autres ont guéri à Oostacker. Pourquoi, moi, ne guérirais-je pas ? »

Sur cela, le train arriva et le malade fut hissé dans le compartiment.

On devait s'arrêter à Gand. Pendant une partie de la route, — jusqu'à Bruges, — de Rudder et sa femme eurent pour voisins Jean Duclos et sa mère, qui virent alors eux aussi le mal effrayant que tant d'autres avaient déjà vu.

Enfin voici Gand !

Il faut quitter la voie ferrée et aller en omnibus jusqu'à Oostacker.

Le cocher de l'omnibus était un grand et fort gaillard, comme dit Pierre lui-même ; il se chargea de descendre seul le malade de voiture, quand on fut arrivé à destination.

Dans ce mouvement, la jambe cassée se plia d'une façon singulière.

« Tiens, dit alors tout haut le cocher en s'adressant aux spectateurs, en voilà un qui perd sa jambe ! »

Mais quand il regarda l'intérieur de sa voiture, il ne se trouva plus en état de plaisanter. Car le plancher était souillé d'un pus sanguinolent. Son

mécontentement éclata, à cette vue, devant Mme de Rudder qui ne savait que répondre.

*
* *

Voilà donc enfin le malade près de cette Grotte bénie où l'avaient appelé ses désirs !

Comme il était assis devant la statue, les pèlerins, qui affluaient, firent osciller sa pauvre jambe en passant. Ce fut pour lui une cause de vives douleurs.

Mais ces douleurs devaient être les dernières.

On a vu comment les divers témoignages nous ont conduits graduellement jusqu'à l'instant où nous sommes arrivés.

Aucun doute n'est donc possible. A cet instant précis, de Rudder se trouve toujours dans l'état déplorable où il était depuis huit années : les os sont cassés ; un fragment s'étant détaché, il manque trois centimètres pour que les extrémités, d'ailleurs irrégulières, puissent parvenir d'elles-mêmes, je ne dis pas à se souder, mais seulement à se rejoindre, et une double plaie purulente ajoute aux souffrances cruelles du malade.

Toute espérance humaine est donc perdue. C'est l'heure propice pour la Providence.

Voyons comment Elle va intervenir.

II

En arrivant, de Rudder s'était reposé un moment.

Il avait bu un peu d'eau, puis avait fait le tour de la Grotte deux fois.

Il entreprit un troisième tour, mais il ne put l'achever, tant sa fatigue était grande ; il se sentait épuisé.

Il vint donc s'asseoir, comme on l'a vu, devant l'image de la sainte Vierge, sur un des bancs réservés aux pèlerins.

Quelle prière fit-il alors? Il l'a souvent raconté depuis et particulièrement à Mme la vicomtesse Du Bus.

Il commença par implorer le pardon pour tous ses péchés ; puis il demanda à Notre-Dame de Lourdes la grâce de pouvoir travailler, pour gagner la vie de sa femme et de ses enfants, et ainsi ne plus vivre aux dépens de la charité.

Aussitôt il se passe, dans son être, je ne sais quelle révolution.

Il se sent remué, agité, bouleversé ; il est comme hors de lui-même.

Ne songeant pas à ce qu'il fait, oubliant qu'il a besoin de ses béquilles depuis huit ans, il se lève sans appui, il part, il traverse les rangs des pèlerins et va s'agenouiller devant la statue.

Tout à coup il revient à lui ; il s'aperçoit qu'il a marché et qu'il est à genoux.

« Moi à genoux ! s'écrie-t-il. Où suis-je ? ô mon Dieu ! »

Il se relève aussitôt, transporté, radieux, et se met à faire dévotement le tour de la Grotte.

« Qu'arrive-t-il ? Que fais-tu, que fais-tu ? » s'écrie sa femme en le voyant marcher ainsi.

Puis elle se trouble, chancelle et s'évanouit.

On s'empresse autour de P. de Rudder ; on l'interroge ; il n'y a point de doute : il peut se tenir droit, il marche ; ses deux jambes appuient à terre et le portent avec facilité et sans douleur ; c'est la fin de ses maux : il est guéri ! Alleluia !

*
* *

Quelques moments après, on était au château de Mme la marquise Alph. de Courtebourne. Beaucoup de pèlerins avaient suivi de Rudder et sa femme.

On examine le membre depuis si longtemps malade, et on découvre, avec une stupéfaction qui arrache des larmes, que la jambe et le pied, fort gonflés quelques instants auparavant, *ont repris leur volume normal*, si bien que l'emplâtre et les bandes qui enveloppaient la jambe sont tombés d'eux-mêmes ; plus de plaies ; *toutes les deux sont cicatrisées* ; et enfin, ce qui dépasse tout, *les os rompus se sont rejoints* malgré la distance qui les séparait ; ils se sont *soudés l'un à l'autre et les deux jambes sont égales*.

« Depuis lors, demandait plus tard le médecin enquêteur à de Rudder, avez-vous pu marcher sans béquilles ?

— « Oui, autant que j'ai voulu. »

*
* *

Et, en effet, malgré la sensibilité de son pied, dont l'épiderme, depuis longtemps déshabitué de toute pression, souffrit pendant huit jours au contact de la chaussure, Pierre de Rudder ne se ménagea point.

En sortant du château de la marquise de Courtebourne, il était revenu à la Grotte pour exprimer de nouveau sa reconnaissance ; il en fit encore trois fois le tour.

Puis le moment du départ étant venu, comme l'omnibus de Gand s'apprêtait à quitter Oostacker, il pressa le pas pour le rejoindre.

Le soir, quand il descendit du train à Jabbeke, le garde-barrière Blomme le regarda d'un air effaré.

« Il marchait parfaitement, dit-il, et sans béquilles.

— « Peut-être vos souvenirs sont-ils un peu infidèles, lui dit l'enquêteur pour le mettre à l'épreuve; vous pouvez aussi commettre une légère exagération.

— « Je suis sûr de ce que je dis, répond Blomme avec vigueur ; mes souvenirs sont très précis, très sûrs, et je n'exagère en rien. »

De Rudder devait causer beaucoup d'autres étonnements.

Sur la route, qui conduisait de la gare à sa modeste maison, un attroupement s'était formé.

« Qu'est-ce donc ? demanda le tonnelier Houtsaeghe.

— « C'est de Rudder qui revient d'Oostaker, et qui est guéri.

— « De Rudder guéri ! Mais ce n'est pas possible ; je sais dans quel état était sa jambe ; je l'ai vue. »

Je m'approchai, raconte Houtsaeghe, et « j'aperçus de Rudder au milieu de la foule ; il marchait parfaitement et sans béquilles ».

M. Du Bus était parti pour Bruxelles avec sa fiancée et sa mère.

« Nous étions à table, racontait la vicomtesse au mois de septembre 1904, dans le Bureau des constatations à Lourdes ; nous étions à table, quand vers deux heures nous reçûmes une dépêche d'un de nos fermiers, annonçant la miraculeuse guérison. En lisant la dépêche, le vicomte Du Bus fut très ému : il dit :

« Je n'ai jamais cru au miracle ; mais si de Rudder est guéri, c'est un vrai miracle et j'y croirai. »

« Le lendemain, continue Mme Du Bus, à notre rentrée au château de Jabbeke, de Rudder se présenta devant toute la famille, complètement guéri de sa plaie et marchant très bien. »

Lorsque de Rudder était arrivé dans sa pauvre chaumière, sa fille Silvie l'avait embrassé en sanglotant. De grand matin, la pieuse enfant avait allumé des cierges devant l'image de Marie. Marie lui ramenait son père, solide sur ses pieds, heureux, rayonnant, transformé.

Quant au petit garçon, qui n'avait jamais vu son père sans béquilles, il ne voulait pas le reconnaître dans cet homme, droit sur ses jambes et qui marchait comme tout le monde.

Bientôt tout le village fut rempli de la nouvelle. Les voisins étaient accourus les premiers, pour voir de leurs yeux ce qu'ils considéraient comme impossible.

En particulier Van Hooren et son fils, ainsi que Marie Wittizaele, qui s'étaient rendu compte, la veille au soir, de tous les ravages du mal, demeuraient stupéfaits, en constatant qu'il n'en restait plus aucune trace.

Ils devaient signer, quelques jours plus tard, l'attestation que voici :

« Nous déclarons que de Rudder est revenu, le 7 avril, de son pèlerinage de Notre-Dame de Lourdes à Oostacker, parfaitement guéri. L'os était soudé, la plaie avait disparu ; de Rudder pouvait marcher, se tenir debout et travailler, aussi bien qu'avant son accident. »

Ce prodige éclatant devint comme un événement public.

Dans l'église paroissiale, on célèbra une neuvaine de messes chantées. L'église se remplissait chaque jour ; on compta quinze cents assistants, sur une population de deux mille âmes. Ces neuf jours furent chômés presque autant que le dimanche.

Les autorités religieuses et les autorités civiles, ainsi que les notables du lieu, voulurent laisser une sorte de monument authentique de ce fait merveilleux.

Ils rédigèrent donc la pièce suivante :

« Nous soussignés, paroissiens de Jabbeke, déclarons que le tibia de Pierre-Jacques de Rudder, né et domicilié ici, âgé de cinquante-deux ans, avait été tellement brisé par la chute d'un arbre, le 16 février 1867, qu'après avoir épuisé toutes les ressources de la chirurgie, le malade fut abandonné et déclaré incurable par les hommes de l'art, et regardé pour tel par tous ceux qui le connaissaient ; qu'il a invoqué Notre-Dame de Lourdes vénérée à Oostacker, et est revenu chez lui tout guéri et sans béquilles, de sorte qu'il peut, comme avant l'accident, se livrer à tous les travaux. Nous déclarons

que cette guérison, subite et admirable, a eu lieu le 7 avril 1875.

Signé : L. SLOCK, curé ; Aug. ROMMELAERE vicaire ; D'HŒDT, bourgmestre ; Aug. STUBBE, échevin ; P. MAENE, échevin ; C. SANDERS, président de la fabrique d'église ; CHARLES DE CLŒDT, membre du conseil communal et marguillier ; F. DEMONIE, trésorier de la fabrique d'église ; J. CALLEWAERT, clerc ; P. DE LORGE ; J. DE SIMPEL, conseiller communal ; L. BOUTEN PEERLOOT ; vicomte CHR. DU BUS DE GISIGNIES.

Sceau de la commune.

« Jabbeke, le 15 avril 1875. »

Il faut remarquer, parmi les signataires, le vicomte Christian Du Bus, qui ne croyait pas au miracle, comme on l'a vu, et M. P. de Lorge, un libre penseur qui, lorsqu'il mourut, fut enterré civilement.

Ces témoignages sont donc tout à fait irrécusables. Du reste, ceux des médecins les confirment.

*
* *

Entendant raconter que son client avait retrouvé la santé, le docteur Affenaer accourut d'Oudenbourg, le 8 avril, c'est-à-dire le jour qui suivit la guérison, et dès le matin.

De Rudder n'était pas chez lui. En revenant de

l'église, il s'était arrêté chez M. Charles Rosseel ; c'est là que le docteur alla le rejoindre.

Il examina très soigneusement la jambe, qui, la veille encore, était si gravement atteinte, et fut particulièrement frappé de trouver la face interne du tibia entièrement lisse à l'endroit de la fracture.

Plusieurs personnes assistaient à cet examen. Le docteur Affenaer ne put maîtriser son émotion devant elles. De grosses larmes tombèrent de ses yeux, et il s'écria :

« Vous êtes radicalement guéri, de Rudder ; votre jambe est comme celle d'un enfant qui vient de naître. Tous les remèdes humains étaient impuissants, mais, ce que ne peuvent les médecins, la sainte Vierge le peut[1]. »

Le lendemain 9 avril, ce fut le tour du docteur Van Hoestenberghe. Apprenant, lui aussi, l'étonnante nouvelle, il suivit l'exemple du sénateur Du Bus : il commença par refuser d'y croire.

Mais il ne voulut pas s'obstiner contre les faits, comme certains esprits, étroits autant qu'absolus ; il tint à se rendre compte par lui-même et vint tout exprès de Stalhille à Jabbeke.

Quand il arriva, Pierre travaillait dans son jardin ; il bêchait la terre.

Le docteur fut bouleversé à ce spectacle, car il ne croyait pas au surnaturel. Il pria l'impotent de la veille de rentrer chez lui, où il désirait l'examiner avec soin.

Alors, pour donner une preuve de sa guérison, Pierre se mit à sauter comme un enfant, sous les yeux de son visiteur stupéfait.

1. *Annales*, t. VIII, p. 200.

Celui-ci ne l'en soumit pas moins à un examen rigoureux.

Il trouva une cicatrice au-dessous du genou, une autre, plus grande, au dos du pied, toutes deux preuves sensibles et du mal et de la guérison. Il passa alors attentivement le doigt le long de la surface interne du tibia, et constata, comme son confrère d'Oudenbourg, que cette surface était entièrement lisse à l'endroit de la fracture. Aucun raccourcissement, pas de claudication; Pierre était radicalement guéri.

Devant cette preuve évidente de l'intervention divine, l'esprit loyal du docteur Van Hoestenberghe n'hésita pas. Il s'inclina devant le miracle.

*
* *

Le docteur ne fut pas le seul, du reste, à qui cette guérison merveilleuse ouvrit les yeux.

Il y avait alors, à Jabbeke, un incrédule nommé de Weisch. En présence d'une manifestation si nette du surnaturel, il déclara que l'incrédulité était impossible, et qu'il fallait accepter les enseignements de l'Eglise; et ce fut dès lors un véritable croyant[1].

Mais un de ceux que le miracle surprit et toucha le plus, c'est le cocher de l'omnibus de Gand à Oostacker.

C'était un sceptique en religion. Cependant, quand il apprit que l'infirme, porté le matin sur ses épaules avec une jambe brisée, avait retrouvé subitement, une heure après, l'usage de ses membres et toute la vigueur de la santé, son incrédu-

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 77.

lité s'avoua vaincue : il devint chrétien et le resta[1].

Bref, ce fut une leçon de foi éclatante dont beaucoup profitèrent.

Près de vingt ans plus tard, quelqu'un demandait à M. le curé de Jabbeke :

« Y a-t-il, dans votre paroisse, quelques personnes incroyantes, ou qui ne pratiquent pas la religion ? »

M. le curé de Jabbeke répondit :

« Non, il n'y en a aucune actuellement. »

*
* *

Dix-huit ans après les faits que nous venons de raconter, à la fin de l'année 1892, un médecin belge, que cette guérison intéressait très vivement, résolut d'ouvrir une enquête qui permît de l'étudier avec une rigueur scientifique absolue.

Presque tous les témoins vivaient encore. De Rudder vivait, lui aussi. Il montrait même, pour sa céleste bienfaitrice, une très vive et très fidèle reconnaissance.

« Après sa guérison, dit la vicomtesse Du Bus, nous l'avons gardé quinze ans comme ouvrier, et nous le rencontrions presque toujours disant son chapelet. Il édifiait tout le monde. »

C'était, au demeurant, un rude et solide travailleur, dont il fallait modérer l'activité courageuse, tant il était vaillant à l'ouvrage, malgré son âge avancé.

Il revenait à Oostacker avec une assiduité joyeuse qui ne se fatigua jamais ; il y a fait jusqu'à quatre cents pèlerinages d'action de grâces.

1. *Annales*, t. XXVI, p. 108.

On avait donc encore sous la main tous les éléments d'une enquête approfondie. Le docteur Royer, de Lens-Saint-Rémy, se dévoua à l'entreprendre.

Mais il entendit la conduire avec une méthode extrêmement sévère, qui ne laisserait plus de place au moindre doute.

C'est dans ce dessein qu'il voulut s'adjoindre un de ses confrères, connu sans doute pour sa science et sa droiture, mais aussi pour son incrédulité, le docteur Mottait, de Hannut.

Il lui écrivit donc, le 16 décembre 1892 :

« Très honoré confrère,

« Je vous ai envoyé les *Annales* de Lourdes du mois d'octobre dernier, et vous avez pu y lire le récit de la guérison de Rudder.

« Je viens vous demander, cher confrère, si, dans l'intérêt de la vérité, vous voulez bien vous joindre à moi, pour faire une nouvelle enquête et prendre des renseignements précis, du vivant de Rudder.

« Vos convictions bien connues seront, pour tous, une garantie de loyauté. Cette pensée est si vraie, que deux personnes de Huy me l'ont exprimée et veulent bien payer tous les frais de votre voyage.

« Nous nous rendrons à Jabbeke, nous verrons les médecins qui ont soigné Rudder.

« Si vous me faites le plaisir d'accepter ma proposition, nous examinerons ensemble ce qu'il y a de mieux, pour bien connaître la vérité.

« Recevez, etc.

« Dr Royer. »

Le docteur Mottait parut d'abord accepter, puis, ayant lu le récit de la guérison, il rentra dans le silence : évidemment il revenait en arrière et refusait de donner suite à la proposition.

Le docteur Royer fut donc réduit à partir seul pour Jabbeke.

*
* *

Mais la Providence vint à son aide et lui envoya le coopérateur qu'il désirait, pour rendre incontestables, aux yeux de tous, la loyauté de l'enquête et ses résultats, quels qu'ils fussent.

Il rencontra dans le train un voyageur qui se rendait à Bruges, par conséquent non loin de Jabbeke. Une discussion religieuse s'étant élevée, il s'aperçut vite que son interlocuteur était un incrédule déterminé.

C'était l'homme qu'il souhaitait.

Sur-le-champ, il lui proposa de remplacer le collaborateur défaillant, qu'il avait voulu d'abord s'adjoindre.

Justement, son compagnon de voyage parlait le flamand aussi bien que le français ; il pouvait donc servir d'interprète.

Comme il avait quelques loisirs et que c'était d'ailleurs un esprit droit, qui ne demandait pas mieux que d'étudier rigoureusement un fait extraordinaire qu'on opposait à ses opinions, il accepta d'accompagner le docteur, et l'on vit alors le spectacle piquant d'un chrétien et d'un incroyant travaillant ensemble, avec une égale ardeur et sur le même point, à la découverte loyale de la vérité.

Et même, parce que M. Trappeniers (c'est le nom du voyageur) connaissait seul la langue flamande, c'est le libre penseur qui recevait ordinairement les dépositions et qui les traduisait au croyant : elles ne parvenaient à celui-ci que par l'intermédiaire de celui-là.

Or, voici ce qui arriva.

Les témoignages, en se multipliant, firent éclater

la réalité surnaturelle du fait soumis à l'enquête, avec une clarté sans ombre; le libre penseur fut d'abord touché, puis ébranlé, puis enfin convaincu; et il eut la bonne foi de le reconnaître.

C'était une confirmation décisive du merveilleux événement[1].

On peut dire qu'aucun fait historique n'a été établi avec plus de précision, de rigueur et un plus grand luxe de preuves. On les dirait accumulées comme à plaisir.

Il semblait qu'il fût impossible d'en chercher aucune autre, quand la mort de P. de Rudder fit surgir une idée nouvelle.

III

Pierre de Rudder mourut d'une pneumonie, à soixante-quinze ans, vingt-trois ans après sa guérison. C'était donc en 1898[2].

Le docteur Van Hoestenberghe, celui-là même que le miracle avait converti au surnaturel, voulut voir les os de cette jambe, si longtemps malade et si brusquement rétablie dans son état normal.

Il obtint donc que le cadavre fût exhumé. Ce qui fut fait le 24 mai 1899. Le docteur pratiqua l'amputation des deux jambes, à l'articulation du genou.

L'autopsie était ainsi appelée à rendre elle-même témoignage. Or, son témoignage confirma tous les autres.

Que le lecteur consulte les photographies que nous publions ici même[3]! Il se rendra compte que la jambe gauche, celle qu'il voit lui-même à sa

1. Cette enquête figure, comme nous l'avons déjà dit, dans notre édition complète (*Appendice* n° 17, 1°).

2. Le 22 mars. — 3. Page 264.

droite, présente la trace sensible de la double cassure des os, réparée de manière que, malgré la déviation du fragment supérieur, tiré en arrière, pendant huit ans, par les muscles fléchisseurs de la cuisse, l'axe vertical du membre gauche conserve la même direction que l'axe de la jambe droite; ainsi, la transmission du poids du corps avait lieu aussi normalement d'un côté que de l'autre. De plus, malgré l'élimination d'un fragment osseux dans le membre blessé, les deux membres ont la même longueur.

Le chirurgien invisible, qui avait daigné intervenir, avait fait en un instant ce que nul autre n'avait pu faire en de longues années, et il l'avait fait avec un art admirable. En même temps, pour que nul n'en ignorât, sa main avait laissé la trace de la fracture, qui restait une preuve manifeste de la divine opération.

*
* *

Cinq ans auparavant, en publiant son enquête, le docteur Royer avait relevé lui-même plusieurs points avec insistance.

« D'abord, disait-il, dès le 7 avril 1875, il n'a point existé de cal fibreux, et, après une cassure avec plaies et écartement des os, ce cal aurait dû réunir encore, et pendant longtemps, les fragments osseux; au contraire, ceux-ci se sont soudés directement l'un à l'autre.

« De plus, la jambe gauche, bien qu'elle ne fût pas enfermée dans un appareil d'immobilisation au moment où elle guérit, ne présentait pas plus de courbure que la jambe droite.

« Enfin, malgré la perte d'un morceau d'os, et

bien que les fragments fussent séparés par une distance de 3 centimètres avant la guérison, aucun raccourcissement n'existait dans le membre. »

Aussi le docteur ajoutait-il, en finissant :

« Le doute serait déraisonnable et, par conséquent, illégitime; toute âme droite reconnaîtra qu'il y a, dans cette guérison, une intervention surnaturelle. »

Depuis et après l'autopsie, en 1899, le docteur Royer a publié et signé, avec deux autres de ses confrères, les docteurs Van Hoestenberghe et Deschamps, un long article sur le cas de Rudder[1].

Après avoir raconté et établi tous les faits, les trois docteurs démontrent que la guérison *n'a pu être l'œuvre d'une force naturelle.* Cette conclusion est appuyée sur une discussion scientifique, d'une clarté lumineuse et d'une force irrésistible.

Au point où il en est, le lecteur n'aura sans doute aucune peine à comprendre qu'elle ait paru inévitable à des esprits impartiaux.

*
* *

Citons, pour finir, les déclarations précises que l'un des auteurs faisait au président du Bureau médical de Lourdes, dès 1892.

On y verra, rassemblés dans un rapide aperçu, les faits principaux que nous avons racontés et dont on aura ainsi, sous les yeux, un résumé authentique.

Donc, le 21 août 1892, le docteur Van Hoestenberghe disait dans une première lettre :

« Pierre de Rudder a pris, à son travail, une fracture comminutive du tibia et du péroné gau-

1. *Revue des questions scientifiques*, numéro d'octobre 1899.

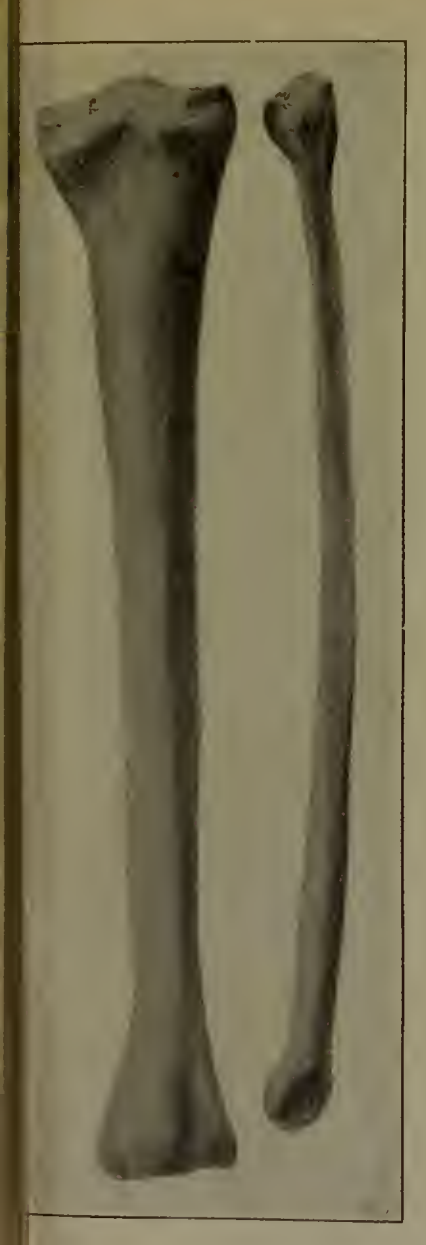

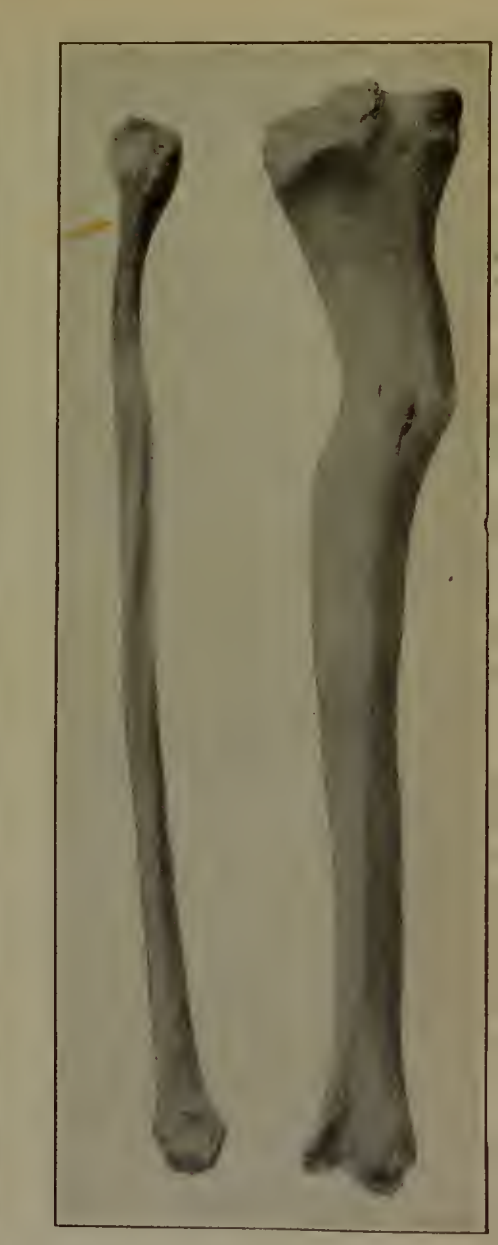

LES OS DES JAMBES DE PIERRE DE RUDDER (264-265)

TELS QUE LES MONTRA L'AUTOPSIE

race de la cassure est visible sur ceux de la jambe gauche, à la droite du lecteur, on voit aussi que, malgré l'élimination d'un fragment de trois centimètres, ces deux os sont aussi longs que ceux de la jambe droite.

ches[1]. Il avait eu la jambe broyée sous un tronc d'arbre qui s'était abattu sur lui. Les fragments étaient si nombreux, qu'en secouant les membres on entendait les os s'entre-choquer (sac à noisettes).

« La consolidation ne s'est jamais faite. Vainement, M. le comte Du Bus avait mis le malade en traitement pendant six ans. Condamné et abandonné, cet homme était au désespoir, quand j'ai eu l'occasion d'examiner sa jambe.

« Il n'est pas besoin d'une longue description ; la moitié inférieure de la jambe, avec le pied, ballottait littéralement au bout du membre, au point que je pouvais faire décrire au talon plus d'un tour sur l'axe du membre. »

Un peu plus tard, le 3 septembre, le même médecin écrivait au même destinataire :

« Quand Pierre de Rudder est parti en pèlerinage, il y avait huit ans qu'il traînait sa jambe après lui, et qu'il marchait péniblement avec deux béquilles. Le tiers inférieur de la jambe et le pied pendaient comme une loque.

« Pierre est revenu le soir même, sans béquilles et en dansant ; dès le lendemain, il a fait plusieurs lieues à pied, heureux de cet exercice dont il avait été si longtemps privé.

« Naturellement, je suis allé le voir, et je vous confierai que je ne croyais pas à cette guérison.

« Qu'ai-je trouvé ? Une jambe à laquelle il ne manquait rien, si bien que si je n'avais pas exa-

1. Le docteur avait écrit *droits*. C'est une distraction bien explicable après dix-sept ans. Il l'a corrigée, dès 1893, dans une lettre au docteur Royer (23 février). D'ailleurs, ses notes manuscrites, prises au moment de l'événement et trouvées après sa mort, indiquent correctement la jambe gauche.

miné le malheureux auparavant, j'aurais certainement émis la conviction que cette jambe n'avait jamais été cassée.

« En effet, en passant les doigts lentement sur la crête du tibia, on n'y sent pas la moindre irrégularité, mais une surface parfaitement lisse de haut en bas. Tout ce que l'on découvre, ce sont quelques cicatrices superficielles, à la peau. »

Comme c'était l'année même où M. Zola vint à Lourdes, le docteur Van Hoestenberghe disait, en terminant :

« Cette lettre vous trouvera peut-être en entrevue avec M. Zola. Si cela était, je serais heureux qu'il lise ces lignes et qu'il me permette de lui dire ces quelques mots :

« Monsieur, j'ai été un incroyant comme vous; le miracle de Rudder a ouvert mes yeux, fermés jusque-là à la lumière.

« Le doute me prenait encore quelquefois, mais je me suis mis à étudier la religion chrétienne et à prier.

« Eh bien ! je vous le déclare sur l'honneur, je n'ai plus le moindre doute ; je crois absolument, et j'ajouterai qu'avec la croyance j'ai trouvé le bonheur, une tranquillité intérieure que je n'avais jamais connue[1]. »

*
* *

Finissons sur cette loyale parole. M. Zola avait quitté Lourdes quand elle y arriva. Mais elle demeure pour tous une vivante leçon.

Que ceux qui ont le malheur d'être des incroyants, comme l'était le docteur Van Hoestenberghe, se

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXV, p. 161-162.

décident à faire ce qu'il a fait : qu'ils considèrent les manifestations surnaturelles dont le monde est le théâtre ! Qu'ils les considèrent d'un œil impartial, qui n'a pas peur de la vérité et qui est résolu à ne pas se fermer, si elle vient à paraître !

Ils prieront Dieu, en même temps, de leur envoyer la lumière qui éclaire l'esprit, du haut du ciel d'où elle descend comme celle qui éclaire les regards !

En entrant dans leur âme, elle y portera, ainsi que dans l'âme du médecin de P. de Rudder, ces ineffables certitudes que rien ne remplace, et dont aucune joie n'égale la douceur.

Quand Dieu se montre, il faut le regarder pour le voir, et il faut lui parler pour l'entendre[1].

II

LES MIRACULÉES D'UN ROMANCIER

I. Clémentine Trouvé. — II. Mme Gordet. — III. Marie Lemarchand. — IV. Marie Lebranchu

En 1892, un romancier très connu se rendit à Lourdes, à l'époque des principaux pèlerinages : il voulait voir et raconter ensuite, à sa manière, ce qu'il aurait vu.

Mais il était de ceux qui n'abandonnent pas à la seule fortune le soin de leur renommée, ni celui de leur intérêt; il prit donc la précaution de l'aider de tout son pouvoir.

Il prépara prudemment son voyage auprès de

1. On l'a vu plus haut, une centaine de médecins réunis ont, après discussion, reconnu le caractère surnaturel du fait que nous venons de raconter.

l'opinion : les journaux se gonflèrent de ses confidences, et le public fut habilement amené à attendre impatiemment le résultat de cette villégiature de vacances, et... le livre qui en devait naître.

A Lourdes même, on tint à honneur d'ouvrir à l'écrivain toutes les portes. Comme rien n'y est à cacher, on lui fit tout voir.

Il eut particulièrement l'avantage de pénétrer, aussi souvent qu'il le voulut, dans le Bureau des constatations médicales, dont l'accès est difficile à quiconque n'est pas médecin, au temps des grandes affluences.

Il a rencontré là des miraculés ; il a pu les interroger à loisir et provoquer, à leur sujet, les explications intéressantes des nombreux docteurs présents dans la salle, et dont plusieurs étaient aussi incrédules que lui.

Que dis-je ? Il les avait vus d'abord dans le train des malades, ce *train blanc*, qu'il a décrit avec complaisance, de sa plume réaliste, amie de la douleur aussi bien que du vice.

Présentons ici les principales de ces figures ; il a tenté lui-même de les faire revivre dans son ouvrage. Comparons le roman et la réalité.

I

Clémentine Trouvé

Le 20 août 1892, avec de nombreux médecins et M. Zola, il y avait plusieurs journalistes dans le Bureau des constatations, à Lourdes.

« Tout à coup, raconte l'un d'eux, un mouvement se produit dans la salle ; c'est un premier malade qui arrive.

« Pauvre petite ! du fond du cœur je la plaignais un peu. Toute jeune, quinze ans à peine, de grands yeux bleus ; la figure ouverte et intelligente sous ses cheveux blonds, qui s'obstinaient à mettre un nimbe d'or autour de son petit capulet blanc de paysanne.

« Elle s'appelle Clémentine Trouvé.

« Elle explique son cas, que l'on connaît déjà ; mais l'assistance tient à l'entendre parler. Alors, d'une voix émue, elle raconte son histoire :

« Son talon était complètement carié ; elle ne pouvait plus marcher. Elle avoue naïvement les regards d'envie qu'elle jetait sur ses compagnes plus favorisées, et la prière ardente qu'elle adressait à la sainte Vierge, afin qu'un jour elle aussi pût mettre ses bottines pour aller à la messe.

« La plaie suppurait...

« Elle montre son pied parfaitement sain, et tous les médecins se penchent pour constater la disparition totale de la plaie. A peine une petite nuance rosée, une légère dépression, indique l'endroit où fut le mal.

« M. Zola, présent à la consultation, mordille le bout de son gant, signe chez lui d'une grande tension d'esprit. La jeune fille a hâte de s'en aller. On le lui permet enfin ; vivement elle remet son bas et sa bottine, et part comme un oiseau, impatiente d'échapper à tous ces yeux qui ne perdent pas un seul de ses mouvements. »

Le romancier, qui appelle Clémentine Trouvé Sophie Couteau, écrit à son tour dans son livre :

« Une fillette poussa la porte, souriante et modeste, avec des yeux clairs, luisants d'intelligence...

— « Sophie, racontez à Monsieur. »

« La fillette eut un geste gentil qui commandait l'attention.

— « Alors, comme ça, mon pied était perdu. Je ne pouvais plus seulement me rendre à l'église, et il fallait toujours l'envelopper dans du linge, parce qu'il coulait des choses qui n'étaient guère propres... M. Rivoire, le médecin, qui avait fait une coupure, pour voir dedans, disait qu'il serait forcé d'enlever l'os, ce qui m'aurait bien sûr rendue boiteuse... Et alors, après avoir bien prié la sainte Vierge, je suis allée tremper mon pied dans l'eau... Et alors, tout est resté dans l'eau, mon pied n'avait plus rien du tout, quand je l'ai sorti[1]. »

I

Ce M. Rivoire, le médecin, était en réalité le docteur Cibiel, de Lusignan (Vienne), lequel, ayant soigné longtemps la petite malade, avait délivré sur son état le certificat que voici :

Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, est atteinte d'ostéo-périostite calcanéenne, ayant résisté au traitement par l'incision et les injections détersives. Cette maladie n'est justiciable que d'une opération radicale, portant sur le point malade, ou bien d'un traitement à longue échéance, ayant pour base l'antisepsie locale et les reconstituants généraux[2].

Docteur Cibiel.

« Lusignan, le 11 juin 1891. »

Or, Clémentine était arrivée à Lourdes le 20 août 1891, avec le pèlerinage national.

Le lendemain 21, on baigne dans la piscine son

1. *Lourdes* (Paris, Fasquelle, 1903), p. 191-192.
2. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVIII, p. 164

pauvre pied, malade depuis trois ans, et, *instantanément*, le mal disparaît : elle est guérie.

Plus de suppuration, plus de douleur ; la plaie est fermée et la fillette est en état de marcher comme tous les enfants de son âge.

Elle put même chausser immédiatement des bottines, qu'une dame du pèlerinage acheta pour elle.

La vue de ces bottines la comblait d'une joie naïve, et elle sautait gaiement en remontant l'escalier de l'hôpital.

Comme le voyage avait rendu la suppuration plus abondante, le linge et la charpie qu'elle avait emportés menaçaient de devenir insuffisants ; et elle disait à la vicomtesse de Rœderer, avec une ingénuité charmante :

« La sainte Vierge a été très bonne de me guérir le premier jour ; car, le lendemain, ma provision allait être épuisée. »

Dès le 22 août, la nouvelle était annoncée à son médecin, par M. le curé de Rouillé, sa paroisse[1].

Le docteur Cibiel était à Bagnols, dans l'Orne. Dès son retour à Lusignan, huit jours après, il vit sa jeune cliente et délivra le certificat suivant :

Le médecin soussigné certifie que la jeune Clémentine Trouvé, qui était, à la date du 12 juin 1891, atteinte de fistule plantaire, d'origine périostéo-tuberculeuse, se trouve actuellement guérie, et ne présente d'autre trace de son ancienne affection que des stigmates cicatriciels et un développement un peu plus considérable de la région plantaire. Certifie, en outre, que la pression exercée à ce niveau n'est pas douloureuse, et que la petite malade se supporte aisément sur son pied malade.

Docteur CIBIEL.

« Lusignan, le 1er septembre 1891. »

1. Rouillé est un bourg de la Vienne, près de Lusignan.

Au moment de signer cette pièce, le docteur Cibiel dit à M. le curé de Rouillé :

« Je vais vous délivrer le certificat que vous désirez, avec la même loyauté que j'ai donné le certificat constatant la maladie »

« Et, comme je lui demandais, dit son interlocuteur, s'il ne pouvait pas ajouter que c'était à Lourdes que l'enfant avait été guérie :

« Non, me répondit-il ; vous avez, pour cela, la preuve testimoniale ; elle suffit.

« Du reste, ajouta-t-il, vous me le pardonnerez, Monsieur le curé, mais je vous répéterai ce que j'ai déjà dit à la mère Trouvé ; « Que ce soit le diable ou le bon Dieu, l'enfant est guérie, bien guérie ; et j'en suis heureux, très heureux[1]. »

Tous les habitants du petit village ne se montrèrent pas aussi satisfaits. La population protestante surtout ne cachait pas sa mauvaise humeur.

« Quand je suis partie pour Lourdes, racontait l'enfant un an après, au Bureau des constatations, on disait autour de moi : « Va, tu peux partir et aller « en pèlerinage ; tu reviendras comme toutes celles « qui y sont allées. » Et on me nommait une jeune fille du voisinage qui n'avait pas été guérie l'année précédente.

« Au retour, quand on vit que je marchais sans béquilles et que j'étais guérie, on murmurait : « Elle n'a jamais été malade. »

*
* *

Ce récit était fait par Clémentine devant M. Zola, qui paraissait beaucoup s'y intéresser.

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVIII, p. 20-21.

« Mais, docteur, dit-il enfin au président, avec l'embarras d'un homme qui ne trouve rien à répondre, c'est du miracle que vous me montrez là ! Je regrette de ne pas voir ici, à côté de vous, quelques professeurs de l'École de Paris.

— « Je le regrette comme vous, repartit le docteur ; il ne tient qu'à eux de venir ; notre porte leur est largement ouverte. »

Notons, en passant, qu'il se trouvait à ce moment, dans la salle, un chirurgien d'un hôpital de Paris, des membres correspondants de l'Académie de médecine, d'anciens internes et des internes en exercice des hôpitaux parisiens, enfin des médecins de plusieurs grandes villes de France, de quelques-unes de nos stations thermales, et aussi des Facultés étrangères [1].

« Avez-vous constaté vous-même la plaie avant la guérison ? continua l'écrivain.

— « Non, répondit le président du Bureau ; je l'ai vue seulement une heure après, quand la cicatrice était encore toute fraîche. Mais une infinité de personnes l'ont vue, à commencer par son médecin, qui n'est certes pas un convaincu. Vous avez entendu la lecture de son certificat.

— « Je voudrais que vous l'eussiez vue.

— « Mais, d'abord, nous ne pouvons pas visiter tous les malades qui viennent à Lourdes. Ainsi il en est arrivé mille hier. Comment ferions-nous pour étudier ces mille cas ?

« De plus, notre sentiment risquerait de paraître suspect, soit parce que l'examen rapide d'un ma-

1. Les noms de tous ces docteurs sont conservés dans registres du Bureau.

lade inconnu semblerait peu sûr, soit surtout parce que la malignité publique inclinerait à le croire intéressé.

« Aussi nous en rapportons-nous d'abord aux médecins des malades, quels qu'ils soient, croyants ou incrédules. Mais ensuite, si la guérison se produit et si elle est importante, nous faisons procéder à une enquête approfondie dans le pays même. C'est la méthode qui nous paraît la plus loyale et la plus sûre. Mais elle est aussi la seule possible.

« Tenez, Monsieur Zola, voulez-vous me prendre au mot ? Voici une fillette que l'on vous dit être restée atteinte d'une plaie suppurante au talon depuis trois ans, jusqu'au 21 août dernier, et en avoir été guérie subitement, ici, ce jour-là même. Je vous offre de procéder, avec moi, à une enquête scientifique sur ces deux faits : la maladie et la guérison. Acceptez-vous ? »

Ainsi publiquement mis en demeure, le romancier répondit que le temps lui manquait, qu'il ne pouvait se livrer à de telles recherches... Bref, il se déroba et conclut :

« Puisque vous n'avez pas vu la plaie vous-même, docteur, montrez-moi autre chose. »

II

L'enquête, qu'il n'avait pas accepté de faire ostensiblement et d'une manière contradictoire, fut faite assez longtemps après, mais d'une manière clandestine, soit à son instigation même, soit du moins avec sa formelle approbation ; car l'enquêteur s'est vanté d'avoir reçu ses éloges.

Cet enquêteur était un ministre protestant.

Il se rendit à Rouillé deux fois, y séjourna chaque fois entre deux trains, ne vit à peu près que des protestants, n'obtint aucune signature et ne donna même aucun nom, ses témoins n'ayant pas eu le courage de se nommer.

Il entend donc que nous croyions sur parole, d'une part, des gens assez défiants de leur témoignage pour demander à rester inconnus, et, d'autre part, un adversaire déterminé, qui peut attribuer ce qui lui plaît à ces témoins anonymes ; car il est vraiment tout à fait à son aise.

Il ne nomme qu'une seule personne, parmi celles qu'il dit avoir visitées ; c'est le docteur Cibiel.

Si on l'en croit, le docteur lui aurait dit, en substance :

« Quand j'ai examiné pour la dernière fois le pied malade, le 11 juin 1891, j'étais pressé, je n'ai pas bien exploré la plaie.

« L'enfant avait été à l'hôpital de Lusignan deux fois, et elle en était sortie deux fois guérie.

« L'opération radicale, dont je parle dans mon certificat, c'est le débridement de la plaie avec curage et pansements antiseptiques ; c'eût été un traitement de quelques mois.

« *Probablement*, la plaie était guérie, au moment du départ pour Lourdes ; une croûte se sera formée, cachant la guérison, et cette croûte sera simplement tombée dans la piscine ; un simple bain de pieds aurait produit le même résultat ici. »

*
* *

Il y a dans ces affirmations, si elles ont réellement été avancées, des faits inexacts et des hypo-

thèses gratuites, dont une au moins est fausse absolument.

C'est d'abord une inexactitude de prétendre que, le 11 juin, l'examen ait été sommaire, ce qui serait d'ailleurs inexcusable, de la part d'un homme décidé à certifier, d'une manière authentique, ce qu'il ne prenait pas la peine de constater.

Non seulement la plaie a été examinée ce jour-là, mais elle a été sondée : Mme Trouvé tenait sa fille sur ses genoux, pendant cette opération douloureuse, et Mme Sardet, chez qui la visite avait lieu, soutenait le pied de l'enfant à qui la douleur arrachait des cris.

Il y avait du reste plusieurs assistants et, parmi eux, un autre médecin, le docteur Moreau, par qui le docteur Cibiel se faisait remplacer durant ses absences[1].

Le sondage détermina même une effusion de sang abondante, qui obligea de laver le carrelage à grande eau.

C'est en outre une erreur d'avancer que l'enfant a été en traitement deux fois à l'hôpital de Lusignan, et que, deux fois, elle y a été guérie. Elle n'y a fait, en réalité, qu'un seul séjour et ce séjour est demeuré sans résultat.

En voici une preuve décisive ! C'est l'attestation de la supérieure de l'hôpital, attestation délivrée en 1891, trois ans avant l'interview du docteur, laquelle est du 25 septembre 1894 :

Je soussignée, supérieure de l'hôpital de Lusignan, ai

1. Voir sur ce point, dans l'édition complète de cet ouvrage, *Appendice* n° 19, 3°, la déposition précise, faite sous la foi du serment par Clémentine Trouvé elle-même.

l'honneur de certifier à qui de droit que la jeune Clémentine Trouvé, de Rouillé, âgée de quatorze ans, est entrée dans notre maison à la date du 4 avril 1890, pour se faire soigner d'une carie des os avec plaie suppurante, dont elle était atteinte au pied droit. Malgré les soins que nous lui avons prodigués conformément aux prescriptions du médecin, cette enfant *n'a éprouvé aucune amélioration notable*, pendant les quatre mois de son séjour à l'hôpital. *Quand la plaie se fermait d'un côté, elle se rouvrait de l'autre après quatre ou cinq jours*[1]. Elle a dû rentrer dans sa famille, le 27 juillet.

J'ai eu l'occasion de voir cette jeune fille, le 10 du mois d'août 1891, d'examiner son pied ; l'état *ne s'était pas modifié*, et la plaie avait toujours le même aspect que par le passé.

En foi de quoi, j'ai signé.

Sœur DELÉCHELLE.

« Le 14 septembre 1891. »

D'ailleurs, le docteur lui-même a déclaré, dans son certificat du 11 juin 1891, que le mal avait résisté jusque-là « au traitement par l'incision et les injections détersives », c'est-à-dire que les plus grands moyens employés n'avaient pas réussi à le guérir.

Voilà ce qu'il a *écrit* à l'époque de la maladie ! S'il a *dit* le contraire trois ans après, c'est que sa mémoire l'a singulièrement trahi.

1. Ce dernier fait est confirmé par l'intéressée dans la déposition dont il vient d'être parlé. Elle atteste qu'il s'est renouvelé durant tout le cours de la maladie. La raison en est que l'os étant gravement atteint par la tuberculose, quand une issue se fermait, le pus que l'os malade continuait à produire, s'en ouvrait une autre après quelques jours, en provoquant de nouveaux désordres.

*
* *

Telles sont les erreurs de *faits*.

Quant aux *hypothèses*, elles importent peu en vérité, chacun pouvant se livrer au jeu des devinettes, s'il y trouve son plaisir, aussi bien que le docteur et avec autant d'autorité.

Mais on se demande aussi pourquoi l'incision et les injections sont réputées avoir dû obtenir, dans quelques mois, ce qu'elles n'avaient pas obtenu depuis trois ans, comme le certificat le constate en termes formels. D'où leur vient cette vertu nouvelle ?

Et cette facile espérance aurait-elle le fondement dont elle manque, comment la grandeur du miracle s'en trouverait-elle diminuée ?

L'enfant eût-elle pu guérir, par un traitement convenable et avec l'aide du temps, — en quelques mois, — il resterait toujours à expliquer comment elle a guéri, sans traitement et d'une manière instantanée.

Mais ce qui dépasse tout, c'est l'assertion incroyable sur l'état *probable* de la jeune fille, lors du départ pour Lourdes.

En quoi, je vous prie, ce médecin qui torture inutilement cette fillette, depuis trois ans, est-il autorisé à penser et à dire que la guérison a dû se faire *toute seule* en deux mois, alors surtout qu'il avoue lui-même n'avoir plus pratiqué aucun examen, depuis le jour où il a constaté la gravité de son état, et quand il sait bien que plus de vingt témoins ont vu la plaie béante *au moment du pèlerinage* ?

Vous n'avez aucun renseignement personnel à

fournir sur ce point, n'est-ce pas ? Reconnaissez-le tout simplement.

On interroge le médecin ; il n'a rien à dire, soit ! Mais qu'il ne cède pas du moins la parole à une sorte de voyant, qui raconte sérieusement au public ce qu'il ignore autant que le public lui-même.

Ces façons d'oracle delphique font toujours un peu sourire..., sauf peut-être quand on est ministre protestant et qu'on a besoin de paraître les prendre au sérieux, dans l'intérêt d'une thèse compromise.

Non, il n'est pas possible que le docteur Cibiel ait dit ce qu'on lui fait dire. En rapportant ses paroles, la passion les aura dénaturées.

Ce qu'il y a de certain, c'est que des écrits authentiques, signés de lui, ont une autorité bien supérieure à ces racontars attardés, et que l'on a le droit et le devoir de s'y tenir.

*
* *

Quant aux protestants anonymes qui firent plus ou moins de vagues réserves, après plusieurs années, sur la maladie de Clémentine, sans d'ailleurs avoir eu jamais l'occasion de s'en occuper, on accordera bien que leurs paroles ne sauraient balancer celles de tant de témoins, qui ont constaté le mal et qui n'ont pas eu peur de se nommer en l'affirmant.

On a lu, un peu plus haut, l'attestation de la supérieure de l'hôpital : le 10 août 1891, onze jours avant la guérison, elle a examiné la plaie de son ancienne pensionnaire, et l'a trouvée telle qu'elle était quelques mois auparavant.

A son tour Sœur Marie-Eugénie, qui fut chargée, à Rouillé, des malades de la paroisse, déclare « avoir soigné, à diverses reprises, la plaie tuber-

culeuse..., et avoir vu encore ladite plaie, la veille de son départ pour la retraite, le 23 juillet 1891 ; elle avait toujours le même aspect [1] ».

Le 17 août, alors que la jeune malade se préparait à rejoindre le lendemain le pèlerinage national, son état ne s'était pas du tout modifié.

Car Mme Paul Delaigne a vu, ce jour-là, chez ses propres parents, « la plaie béante, d'où suintait du pus mêlé de sang ; les linges qui enveloppaient le pied en étaient tout tachés ». Sa mère l'a vue aussi.

Elle ajoute que Mme Trouvé « avait amené sa fille dans une brouette, une marche prolongée étant impossible à l'enfant ».

La plaie a été vue aussi bien des fois, durant la maladie, par Mme Alexandre Fouquet ; deux ou trois jours avant le départ pour Lourdes par Mme Veuve Boutin ; l'avant-veille par Mme Jeanne Sardet ; la veille même par Mmes Honoré Neau et Ernest Jamel, ainsi que par Mlle Marie Boutin.

Les témoins attestent que, devant elles, l'enfant a introduit plusieurs fois dans le trou suppurant, pour l'étancher, une bande de linge de 0 m. 01 à 0 m. 02 de largeur sur 0 m. 12 à 0 m. 15 de longueur ; elle se servait pour cela d'une aiguille passe-laine ou d'une aiguille à tricoter [2].

C'est dans cet état qu'elle se rendit à Poitiers, pour prendre un des trains qui amenaient le pèlerinage au pied de la Grotte miraculeuse.

1. Voir le certificat tout entier dans les *Annales*, t. XXVII, p. 314.

2. C'est ce qu'elle a fait encore sous les yeux du docteur Cibiel, comme on peut le voir dans sa déposition, le 11 juin 1891.

Elle fut reçue là par la secrétaire de l'Association de Notre-Dame du Salut pour le diocèse de Poitiers, Mme la vicomtesse de Rœderer.

« J'ai vu la plaie, a écrit depuis Mme de Rœderer, j'ai vu la plaie, qu'à son arrivée l'enfant avait aussitôt débandée. La fatigue du voyage avait activé la suppuration, et l'enfant pleurait, à la pensée que sa provision de linge serait trop vite épuisée ; elle souffrait, et j'eus bien de la peine à la consoler. J'ai revu l'enfant, pendant la journée qu'elle a passée à Poitiers ; je l'ai revue aussi dans le train : la suppuration, toujours de même nature, était abondante [1]. »

Telle était, au départ pour Lourdes, la petite malade dont un ministre protestant et un maigre lot de ses coreligionnaires, assez honteux de leur action pour cacher leurs noms au public, ont osé contester la maladie, *trois ans plus tard* !

On sait comment elle fut guérie subitement dans la piscine, le 21 août 1891.

III

Elle revenait un an après, pour faire constater par les médecins du Bureau de Lourdes que depuis son talon était resté absolument sain, qu'elle n'avait éprouvé aucune rechute, bref qu'il n'existait plus rien de ce mal tuberculeux dont le certificat médical la déclarait atteinte.

Le romancier la considérait avec une attention sympathique. Il raconte, lui aussi, qu'on la fit déchausser : on voulait que toutes les personnes pré-

1. Nous citons cette importante déposition tout entière, dans notre édition complète, *Appendice* n° 19, 2°.

sentes dans la salle fussent en état de se rendre compte par elles-mêmes.

« Lestement, dit-il, le petit pied apparut, très blanc, très propre, même soigné, avec la cicatrice au-dessus de la cheville, *dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal.* Quelques médecins s'étaient approchés, regardaient en silence ; d'autres, qui avaient leur conviction faite sans doute, ne se dérangèrent pas. Un des premiers, d'un air très poli, demanda pourquoi la sainte Vierge, pendant qu'elle y était, n'avait pas refait un pied tout neuf, ce qui ne lui aurait pas coûté davantage[1]. »

Dans son intérêt, ce médecin « très poli » aurait fait sagement de se taire. Car il raisonnait comme un simple ignorant.

Si, pour accepter un fait, pour en user et en tirer les conséquences qu'il appelle, il fallait répondre à la série des « pourquoi » mystérieux dont il peut fournir l'occasion, il n'existerait absolument aucune science positive ; nous serions condamnés à ne rien connaître ; on ne pourrait ni parler, ni se servir de rien ; il serait même impossible de vivre[2].

Mais, en outre, l'observation tombait ce jour-là on ne peut plus mal. Car il était assez facile de la relever avec succès.

Si le miracle avait supprimé, comme vous en exprimiez le vœu, ô naïf docteur, la « longue cicatrice, dont la couture blanchâtre témoignait de la gravité du mal », M. Zola ne l'aurait pas vue, ni

1. *Lourdes*, p. 192.

2. V., dans l'*Appendice* n° 32 de notre grande édition, ce qu'il faut penser en général de ces questions un peu naïves, et en particulier de celle-ci : Pourquoi Dieu ne fait-il pas repousser un membre ?

vous non plus, ni les autres ; Clémentine ne porterait pas la preuve indélébile de la guérison, avec celle du mal, et les huguenots de son village, suivis par ceux de France qui leur ont emboîté le pas, pourraient crier de toutes parts qu'elle n'a jamais eu de plaie suppurante au talon ; peut-être même, comme nous sommes plus loin de l'événement, se risqueraient-ils aujourd'hui à ôter leur masque et à signer leur témoignage.

« Dieu fait bien ce qu'il fait », écrivait La Fontaine dans la fable « Le Gland et la Citrouille », et il se moquait agréablement de Garo, qui se posait des questions oiseuses sur la conduite de la Providence, et s'admirait lui-même, en se disant qu'il eût fait autrement et mieux, à la place du Créateur.

La race des Garos est-elle donc immortelle ?

*
* *

Le cas de Clémentine Trouvé fait déraisonner aussi le héros du roman, en qui l'auteur parle lui-même. Il est si visiblement embarrassé qu'il recourt à une multitude d'explications hypothétiques ; aucune ne répond d'ailleurs à son attente.

Il a vu la fillette, il a entendu ses paroles et senti son accent ; il ne peut pas l'accuser de mensonge et il ne l'en accuse point.

« Elle ne mentait décidément pas », dit-il ; mais « qui sait » si, à son insu, elle n'avait pas « déformé » lentement la vérité ?

Évidemment, ce soupçon ne peut tenir.

Car ce n'est pas après de longs jours, c'est immédiatement, c'est en sortant de la piscine que

Clémentine s'est proclamée guérie et qu'elle s'est présentée au Bureau des médecins, pour le faire constater officiellement ; c'est dès le lendemain que le curé de sa paroisse en a informé le docteur Cibiel, qui s'en est rendu compte lui-même, à son retour au village, huit jours après. Du reste, le fait ne repose pas uniquement sur sa parole ; il a eu une foule de témoins. L'hypothèse est donc insoutenable.

Le héros et l'auteur disent encore : « Qui sait » si la guérison a eu lieu instantanément, si elle n'a pas mis du temps à se produire ? Après tout, personne n'a vu le pied avant et après son immersion dans la piscine[1].

Ceci a beaucoup d'importance aux yeux du célèbre romancier. Car il a beau parler ailleurs de ces « forces ignorées », ressource désespérée, on l'a vu plus haut[2], des sceptiques désemparés qui n'en ont plus aucune autre ; au fond, il n'y croit pas. Car il a dit lui-même au Bureau médical, justement à propos de la guérison qui nous occupe, et il fait répéter, dans son livre, par un de ses personnages :

« Qu'on me montre seulement un doigt, entaillé d'un coup de canif et qui sorte cicatrisé de l'eau..., je m'inclinerai[3]. »

Or si un point d'histoire est établi, c'est assurément l'instantanéité de la cicatrisation de la plaie, chez la petite malade de Rouillé. Oser écrire que personne n'a vu le pied malade, avant et après le moment où il a été guéri, c'est vraiment dépasser les bornes où s'arrête la loyauté.

1. *Lourdes*, p. 70-71.
2. V. le chap. 1er de la IIe partie, p. 214.
3. *Lourdes*, p. 193.

Le lecteur n'a qu'à se souvenir des nombreux témoignages que nous avons déjà apportés. Car les témoins qui ont affirmé le mal ont en même temps affirmé la guérison, et la guérison sans délai, brusque, immédiate.

Par exemple, dans l'attestation dont nous parlons plus haut, la vicomtesse de Rœderer écrit :

L'enfant fut guérie le 21 août, pendant qu'elle se baignait dans la piscine ; la plaie fut fermée *instantanément*. Je retrouvai Clémentine à l'hôpital des Sept-Douleurs ; elle *sautait plusieurs marches d'escalier à la fois* et essayait de courir ; sa joie était indescriptible ; elle répétait : « Maintenant, je puis bien courir, mais je ne sais plus le faire... » Les médecins de Lourdes constatèrent, *le jour même*, la guérison. En foi de quoi, j'ai signé :

De G. Vtesse de Rœderer.

Voici enfin une dernière déposition ! Elle est d'autant plus précieuse qu'elle vient de la personne même qui a baigné la petite malade et qui a vu le miracle s'accomplir sous ses yeux.

C'est Mme Paul Lallier, de Sens (Yonne)[1].

« Le vendredi 21 août 1891, écrit Mme Lallier, je me trouvais à Lourdes, dans la piscine des enfants, avec Mlle Cornet, de Paris, et plusieurs autres dames que je ne connais pas, occupée à baigner les malades. J'avais déjà plongé dans l'eau miraculeuse bien des pauvres petits infirmes, lorsque je vis arriver vers moi Clémentine Trouvé. Je me rappelle parfaitement encore maintenant l'impression qu'elle me fit alors : je fus frappée de son air pur et candide, je

1. Rue de l'Épée, n° 6.

remarquai sa figure pâle et maladive. Elle se traînait péniblement en s'appuyant sur une grosse canne.

« Je pris, avec précaution et respect, les jambes de la pauvre petite, que j'avais assise sur une chaise et je *les plongeai moi-même* dans l'eau bénie, contenue dans un grand bain de pieds, en récitant les prières habituelles à la sainte Vierge.

« Je ne me rappelle plus exactement ce qu'étaient devenus les linges qui avaient enveloppé le pied de Clémentine, et qui avaient été enlevés avant que l'enfant ne me fût remise ; je crois qu'elle les tenait dans ses mains et que, dans l'émotion qui a suivi la guérison, ils sont tombés dans l'eau, d'où on les a retirés peu après.

« Après avoir dit l'*Ave Maria*, je commençai l'invocation : Bénie soit l'Immaculée Conception, etc., etc. ; mais je n'eus pas le temps d'achever, car la pauvre petite infirme s'était redressée, en criant : Laissez-moi, je suis guérie !

« En effet, elle était guérie, et bien guérie, par l'eau miraculeuse de Notre-Dame de Lourdes. A ce moment, J'AI VU, à son talon droit, *une large cicatrice, qui se fermait*, pour ainsi dire, sous mes yeux ; les chairs se rejoignaient et avaient l'air de se recoudre d'elles-mêmes... Je ne pouvais croire à ce que je voyais, et mon émotion était telle que je ne pus suivre Clémentine, qui, transportée, ivre de joie, voulait tout de suite aller à la Grotte remercier la sainte Vierge et y déposer son bâton ; mes jambes refusaient de me porter.

« Au bout de quelques instants, j'ai rejoint ma chère petite miraculée, qui marchait sans la moindre difficulté, et je l'ai conduite au Bureau des consta-

tations. Là, beaucoup de médecins se trouvaient réunis. »

On sait le reste : les nombreux médecins, présents dans la salle, constatèrent la cicatrisation de la plaie, comme l'atteste le procès-verbal, *qui fut dressé aussitôt.*

*
* *

Si tant de preuves ne suffisaient pas, même aux esprits les moins crédules et les plus exigeants, en vérité, que pourraient-ils souhaiter de plus?

Quel événement historique est plus solidement appuyé, même parmi ceux dont on ne saurait douter, sans que le doute fût aussitôt discrédité par le ridicule?

Voilà un fait sensible, un fait que les yeux peuvent voir, et tous les yeux, que les mains, pour ainsi dire, peuvent toucher, et toutes les mains!

D'innombrables témoins déclarent l'avoir vu de leurs yeux et touché de leurs mains, et ce sont les témoins les plus respectables, les plus sérieux, les plus sûrs. Les certificats authentiques des hommes de l'art, spécialement qualifiés, se joignent à leur témoignage et le confirment avec précision.

Quelles que soient les opinions philosophiques dont on puisse être imbu, la logique, comme la loyauté, demande impérieusement qu'on s'incline; on ne saurait lutter contre l'évidence.

Et, s'il est vrai qu'une égratignure, subitement fermée dans la piscine, suffise à prouver le miracle, comme l'a dit le romancier et comme il l'a écrit, la conclusion ne peut être douteuse, il ne reste qu'à s'écrier :

« Pourquoi le nierais-je ? Je le vois nettement : le doigt de Dieu est là[1]. »

1. Trois ans après la publication des pages qu'on vient de lire, j'ai vu Clémentine Trouvé, devenue sœur Agnès-Marie, des Petites Sœurs de l'Assomption. Le 8 février 1908, elle a comparu devant une commission dont je fais partie, le tribunal canonique institué à Paris pour étudier les guérisons de Lourdes, concernant les fidèles du diocèse. On trouvera une partie de sa déposition à l'*Appendice* n° 19, dans l'édition complète. Mais on me permettra de reproduire ici la pièce suivante, qui confirme d'une manière décisive ce qui vient d'être raconté :

« Je déclare, sous la foi du serment, que tout ce qui est rapporté, sur ma guérison et les circonstances qui l'ont accompagnée, dans le récit fait par M. l'abbé Bertrin, est rigoureusement conforme à la vérité. »

Paris, 8 février 1908.

Sœur AGNÈS-MARIE.
(Clémentine Trouvé.)

Notons un détail donné par la miraculée. L'ostéo-périostite tuberculeuse que son médecin, le docteur Cibiel, a constatée dans le certificat cité plus haut, et dont elle a souffert pendant plusieurs années, fut si grave que plusieurs fragments d'os se détachèrent et sortirent par la plaie. Clémentine certifie, dans sa déposition, qu'elle en garda deux assez longtemps ; elle les jeta en revenant de Lourdes, après sa guérison.

Cette guérison a été radicale aussi bien que subite : le mal n'a jamais reparu. Durant la même année 1908, le docteur Goix, médecin à Paris, a examiné la jeune sœur (11 janvier). On trouvera l'attestation qu'il a délivrée, à la suite de cet examen, dans l'*Appendice* déjà cité, n° 19, 4°. Le docteur y constate à la fois et « le maintien de la guérison », et la persistance de cicatrices existant au pied droit, « de cinq à six centimètres de longueur » ; c'est-à-dire la preuve authentique du mal, avec la preuve évidente de la guérison absolue et définitive !

Témoin loyal de ce fait prodigieux, on comprend que le

CLÉMENTINE TROUVÉ
(Sophie COUTEAU de Zola)

MADAME GORDET

II

Madame Gordet

M. Zola était venu à Lourdes avec la certitude d'y trouver des types nombreux de névropathes, guéries par une secousse heureuse de l'âme.

Or, il n'en trouva point.

Mais comme ses opinions philosophiques en avaient besoin, il en créa un de toutes pièces, dans la personne de Mlle de Guersaint.

Mlle de Guersaint n'est même pas, dans son livre, un personnage simplement épisodique : c'est l'héroïne ; le roman roule sur elle tout entier. Aussi les lecteurs, voyant toujours reparaître cette figure, sont amenés à croire que c'est elle et ses pareilles que l'on rencontre ordinairement parmi les miraculées. C'est une grosse erreur.

L'auteur s'était vanté d'avance de décrire exactement ce qu'il aurait observé, Il a failli à ses promesses ; l'impression que laisse son ouvrage favorise son parti pris, mais elle est contraire aux faits : ce réaliste déterminé a sacrifié le culte de la réalité aux exigences de la thèse.

Et, s'il insiste principalement sur la peinture de ce qu'il n'a pas vu, en revanche, il omet de peindre des faits qu'il a vus, même quand il en a été vivement frappé.

docteur Goix se soit incliné devant le surnaturel et qu'il ait écrit :

« Clémentine Trouvé fut guérie subitement à Lourdes, en 1891, d'une lésion chronique du calcanéum (c'est l'os du talon), avec plaie fistuleuse... *La science médicale n'explique pas* la guérison instantanée d'une ostéo-périostite tuberculeuse. » (*Le surnaturel et la science*, p. 12-13.)

Le soir même où les libres penseurs de Lourdes lui offraient un punch d'honneur, comme à un soldat apprécié de leur cause, et qu'il répondait à leurs compliments en proclamant son dessein de « faire de la vérité, comme il disait dans son style, et encore de la vérité », le pèlerinage du Berry arrivait, et une jeune femme descendait péniblement du train, portée sur les bras des brancardiers.

Aussitôt installée, elle se faisait rouler, dans sa voiture de malade, vers l'Esplanade du Rosaire, et assistait, pour la première fois de sa vie, au spectacle inoubliable d'une procession aux flambeaux.

Elle s'appelait Mme Gordet.

I

Née en 1860, à Henrichemont, gros chef-lieu de canton du Cher, d'une famille honorable vivant dans le commerce, elle s'était mariée, il y avait douze ans, à un jeune commerçant du pays, et le ménage avait débuté sous les meilleurs auspices.

De la vie, les jeunes époux ne connurent d'abord que les sourires. La santé, l'intelligence, l'aisance, sinon la fortune, tout leur promettait un avenir de bonheur, tout semblait ouvrir, sous leurs pas, des chemins fleuris, pleins de chansons et d'espérances.

Mais l'épreuve vint bientôt, avec les promesses de la première maternité.

La jeune épouse eut un accident qui la laissa pour longtemps épuisée.

Elle n'était pas encore remise de sa faiblesse, quand, deux ans après, le timon d'un omnibus emballé la frappa à l'épaule, en se brisant, et la précipita à terre inanimée.

La voilà, dès lors, dans l'impossibilité de marcher! On la traînait dans un fauteuil, ou on la promenait dans une voiture à bras. Son tempérament était désormais profondément atteint.

En 1883, prise d'une angine, puis d'une bronchite, minée par la fièvre, elle dut garder la chambre tout l'hiver. Plus tard, les voies digestives furent atteintes à leur tour; elle eut une gastralgie, puis une gastrite. On l'envoya deux fois à la Bourboule, une autre fois à Pougues, enfin à Vichy, mais toujours sans effet.

Elle était de ces malades, dont la santé est décidément ruinée et à qui les médecins font tout essayer, qu'ils promènent au hasard d'une station balnéaire à l'autre, et qu'au fond ils désespèrent de guérir.

*
* *

Jusque-là, bien qu'élevés chrétiennement, les deux époux étaient restés assez tièdes, l'un et l'autre, dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux.

Mais à Vichy, un jour qu'elle était entrée dans une église, l'église Saint-Louis, et qu'elle s'agenouillait devant une statue de Notre-Dame de Lourdes, songeant à l'impuissance des hommes dans les longs maux dont elle souffrait, la jeune femme se demanda si elle ne ferait pas mieux de s'adresser au ciel, et elle pensa pour la première fois à un projet de voyage auprès de la Grotte miraculeuse.

Quand elle revint à Henrichemont, on lui dit justement que le Berry organisait un pèlerinage. Elle se fût jointe aux pèlerins avec une joie pieuse; une grave maladie de sa mère l'en empêcha. Mais

elle voulut du moins payer le voyage d'une malade pauvre, qui la remplaça.

Sa charité parut d'abord mal récompensée.

Car six mois après, le 24 janvier 1889, elle fut prise de douleurs internes, extrêmement vives. Elle poussait des cris déchirants : on les entendait du dehors.

Pendant quatre mois, jusqu'en mai, les crises violentes se succédèrent à bref intervalle ; le docteur déclara enfin qu'un organe intime s'était déplacé et que le repos au lit s'imposait absolument.

Une détente s'étant produite, la malade voulut un jour se rendre à l'église, en voiture. Bien qu'elle n'eût que la place à traverser, une crise nouvelle éclata à la suite. Bientôt les jambes refusèrent leur service ; il fallut s'aider de béquilles, et en même temps, la maladie intérieure s'aggrava en se compliquant de *phlegmon* et de *tumeur*.

Beaucoup de docteurs donnèrent leurs soins à Mme Gordet. Citons, en particulier, les docteurs Barbey et Castay, d'Henrichemont, et le docteur Témoin, de Bourges ; on ne négligea pas même les homéopathes. Car on recourait à tous les remèdes et à tous les médecins, comme il arrive, quand on est en état de payer ce luxe, dans toutes les situations désespérées.

« J'ai consulté successivement treize docteurs, disait la malade ; pendant douze ans, j'ai suivi leurs prescriptions, mais toutes mes espérances ont été déçues : je n'ai cessé, depuis le premier jour, de descendre une pente fatale. »

Survint enfin, après un an, une crise nouvelle qui faillit avoir un dénouement fatal. Le docteur Castay conseilla d'appeler les parents de la malade

qui reçut l'Extrême-Onction et se résigna à la mort. Une pelvi-péritonite s'était déclarée.

* *
* *

L'année 1890 fut aussi malheureuse que la précédente, qu'elle sembla répéter.

Au printemps de 1891, le 13 mars, fatiguée de l'inefficacité des soins qui lui étaient donnés, Mme Gordet s'en plaignit à son médecin.

Celui-ci répondit : « Nous n'avons plus qu'un moyen à tenter... Prenez des forces le plus vite possible, et, quand vous serez en état de supporter le voyage de Paris, un chirurgien habile fera l'opération, indispensable pour vous guérir. »

Il fallait donc une intervention chirurgicale, et la faiblesse de la malade ne permettait pas d'y recourir.

Deux mois après, Mme Gordet écrivait :

« Ma plus grande promenade, c'est d'aller à mon fauteuil à l'aide de mes béquilles. »

Elle espérait alors faire le pèlerinage de Lourdes.

« Mais, hélas ! disait-elle dans la même lettre, comment supporter ce voyage, moi qui, dans mes jours les meilleurs, ne peux pas supporter de faire un demi-kilomètre, roulée dans ma petite voiture de malade. »

Et cependant il lui semblait qu'elle serait guérie près de la Grotte, s'il lui était possible de s'y rendre. Mais sa résignation ajoutait :

« Pourtant je me soumets à la volonté de Dieu. »

La volonté de Dieu parut être qu'elle ne fît pas le pèlerinage cette année-là ; car, du point de vue médical, ce voyage semblait une folie ; la malade

elle-même sentait et disait qu'elle pouvait mourir en route.

Dans ces conditions, le curé d'Henrichemont, son confesseur, crut devoir joindre ses instances à celles de la famille, et il lui persuada de renoncer à un aussi dangereux projet.

*
* *

Nous voici enfin en 1892 !

Dans les premiers mois de cette année, revenant sur une idée déjà ancienne chez lui, le médecin dit un jour à la malade :

« La chirurgie fait de grands progrès. Décidez-vous à aller à Paris, pour vous faire opérer.

— « Non, Monsieur le docteur, lui répondit-elle. Ma famille ne le veut pas et moi non plus... Mais j'entends aller à Lourdes, et là je serai guérie sans opération.

— « Ce voyage est presque impossible pour vous, reprit le docteur, et vous ne serez pas guérie. »

La malade elle-même comprenait bien le danger. Que dis-je ? Craignant d'être téméraire, et par sa témérité de porter préjudice à la religion, elle faisait à Dieu cette prière :

« Mon Dieu, appelez-moi à vous avant que je parte pour Lourdes, si je dois mourir en chemin. »

*
* *

Malgré tout elle partit.

Son mari l'accompagnait. Ils devaient se trouver, le 28 août, à Châteauroux, où était fixé le rendez-vous général pour les pèlerins du Berry.

De la ville d'Henrichemont à la gare, dans l'es-

pace de deux kilomètres environ, la petite voiture de la malade, traînée à bras, allait lentement pour éviter les cahots.

Mme Gordet pensait mélancoliquement à sa fille, à ses parents, à sa maison, qu'elle quittait peut-être pour toujours. Elle contemplait avec émotion le paysage chéri qui s'étendait autour d'elle.

« A l'aspect de ce cercle immense de collines couronnées de vastes forêts, de ces vallées plantureuses, de ces prairies et de ces champs coupés de haies verdoyantes, qu'elle avait presque oubliés dans sa maladie et qu'elle revoyait peut-être pour la dernière fois, il lui semblait que quelque chose se déchirait en elle, et que c'était parce qu'elle était condamnée à le perdre, que tout cela lui paraissait si beau[1]. »

Elle se disait : « Quand je reviendrai par cette route, ce sera sur des pieds valides, ou bien peut-être dans un cercueil. »

Elle hésitait ainsi entre l'espérance et le désespoir ; une voix l'appelait à Lourdes, une autre lui murmurait, au fond du cœur, de ne pas quitter sa famille et son pays, et, s'il fallait mourir, de mourir au milieu des siens, et non en voyage, sur les chemins, comme une vagabonde.

Aussi, lorsque, un peu plus tard, le train s'ébranla, son mari vit de grosses larmes tomber de ses yeux.

Son père, qui ne partageait pas son espérance, ne partageant pas sa foi, s'était opposé très vivement à son départ, et il n'avait pas voulu l'embrasser.

Après avoir tenté des efforts inutiles auprès

1. Bournichon : *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 72.

d'elle, la veille encore, il était parti pour la campagne, et là, sans témoins, il pleurait sa chère enfant qu'il n'espérait plus revoir.

*
* *

Durant le voyage, elle fit pitié à tous ceux qui l'aperçurent.

Jusqu'à Châteauroux, on voyagea en première classe. Mais à partir de Châteauroux, dans le train de pèlerinage, il n'y avait plus de premières.

Par pénitence et pour qu'une certaine égalité régnât entre tous les pèlerins, on avait formé exclusivement le train de wagons de troisième classe, sauf un qui contenait des secondes.

M. et Mme Gordet comptaient prendre celui-là, mais il se trouva complet.

Les voilà obligés de chercher des places dans les troisièmes, qui paraissaient elles-mêmes n'en avoir plus ! Ils peuvent se loger enfin à grand'peine.

« Nous étions six personnes, raconte une voyageuse[1], nous étions six personnes y compris notre sympathique curé, parties de Morlac ; nous comptions rencontrer à Châteauroux trois autres pèlerins pour compléter notre voiture. La dixième place, restée vide dans nos conjectures, nous promettait un semblant d'aise pour ce long voyage. La nuit à passer, assis tout droit, les uns contre les autres, ne nous disait rien d'agréable. Pourtant, le temps s'écoulait, et personne ne se présentait ; un vague espoir nous venait au cœur ; au lieu d'une place en plus, nous en avions quatre... Quelle chance !...

1. Mlle Hélène Bellier de Montrouse. Ce récit a été publié dans le *Courrier de l'Ile Bourbon.*

« Tout à coup, juste au moment où le train allait s'ébranler, la porte s'ouvre brusquement, et nous voyons se profiler devant nos yeux un brancard, sur lequel est étendue une jeune femme, au teint plombé.

« Ciel! une malade...

« Nous poussons un cri de détresse, et nous nous précipitons pour empêcher l'intrusion de cette compagnie deux fois gênante. Nos objections ne servent à rien ; le mari est déjà monté dans la voiture, il aide sa femme à quitter le brancard et à s'asseoir. Nous tentons encore de nous défendre, mais bientôt la douceur avec laquelle cette étrangère s'adresse à nous nous touche profondément.

« Je suis plus malade qu'on ne le pense, nous dit-elle, la moindre secousse violente peut me donner une péritonite ; c'est avec cette inquiétude au cœur que mes parents m'ont vue partir et que mon mari m'accompagne. Nous avons frappé à tous les wagons. Les voitures sont bondées de monde ; ici seulement il y a un peu de place ; laissez-moi partir avec vous, et, dans le courant du voyage, mon mari tâchera de me caser ailleurs. »

« Et comme nous taisons, désarmés par cette suavité d'ange, elle ajoute d'un air très humble :

— « Je suis désolée de vous gêner ainsi et je comprends bien que vous soyez contrariés... »

« Nous essayons de réparer notre premier mouvement d'égoïsme ; nous abandonnons à l'infirme, ainsi qu'à son mari, les deux coins vis-à-vis l'un de l'autre. Au moyen d'une valise placée entre les deux banquettes on lui fait un semblant de lit.

« Elle ne peut pas rester assise ; voilà douze ans qu'elle est malade, et quatre ans qu'elle ne marche

plus ; elle souffre de douleurs internes, qui lui font pousser des cris dès qu'on la touche. Elle a quitté sa maison depuis le matin, et elle est bien fatiguée ! etc., etc. Dans le milieu de la nuit : « Je suis brisée, l'entendons-nous dire à son mari ; si nous pouvions faire venir le matelas sur lequel j'ai voyagé jusqu'ici... »

« La journée fut accablante : une chaleur épouvantable nous forçait à nous précipiter hors des wagons à chaque arrêt du train, afin de chercher un peu d'air sous les arbres, un peu d'eau aux fontaines pour rafraîchir nos visages et nos mains. Elle, l'infirme, qui ne peut bouger, supporte sans se plaindre cette immobilité, qui devait augmenter la chaleur pour elle. »

Quand on aperçut, un peu après Agen, la statue monumentale de Notre-Dame de Bon-Encontre, qui se dresse sur une colline et domine au loin la campagne, la malade en fut tout heureuse. Elle répétait dans son cœur :

« Bon-Encontre, Bon-Encontre ! Oui, ô ma mère, c'est vous que j'ai *rencontrée* enfin sur ma route. J'ai foi en vous : oh ! guérissez-moi ! »

A Tarbes, elle partagea l'émotion de tous les pèlerins, « en découvrant à l'horizon, comme écrit l'un d'eux, les flancs neigeux des grandes Pyrénées illuminées par le soleil. Les monts géants se dessinaient nettement aux regards, malgré les quinze lieues qui en séparaient encore. Chacun disait : C'est là le terme, là est la terre de Marie. C'est aux avant-postes de ces crêtes superbes que se cache la Grotte de l'Immaculée. »

Enfin, six heures viennent de sonner.

Lourdes ! Voici Lourdes !

Ce mot magique courut d'une extrémité à l'autre du train, secouant toutes les âmes d'un frisson enthousiaste, comme il arriva jadis, parmi les premiers croisés, quand on aperçut au loin la Ville Sainte et que toutes les bouches répétèrent : Jérusalem ! Jérusalem ! Voici Jérusalem !

*
* *

C'est donc le cœur plein d'une joie sainte qu'à peine rendue à son hôtel, Mme Gordet se fit porter vers la Grotte bénie, sur le passage de la procession aux flambeaux.

La foule était immense ce soir-là.

La malade contemplait avec délices ce cortège sans fin. De loin, elle entendait les pèlerins chanter, elle voyait briller, en tremblotant, la douce lueur des cierges, mais elle ne distinguait pas les mains qui les portaient, car elles restaient dans l'ombre.

Ses yeux n'apercevaient qu'un grand fleuve de feu, une mer en mouvement, dont les vagues seraient faites d'étincelles.

Ou plutôt, — car sa pensée la ramenait vers les horizons d'en haut, — on aurait dit que des milliers d'étoiles, descendues tout à coup du ciel, étaient venues sur la terre faire leur cour à l'Immaculée, et s'étaient mises en voyage autour d'elle, en étincelant joyeusement comme dans un ciel nouveau.

Les voix innombrables arrivaient jusqu'à elle, mêlées, confuses ; mais, d'un bout à l'autre de l'énorme cortège, un refrain se détachait, comme un point lumineux dans la nuit. Répété à divers

moments par chaque groupe dont l'un ne pouvait entendre l'autre, il formait une sorte d'invocation ininterrompue, sans fin, et, à quelque moment qu'on prêtât l'oreille, on entendait toujours : *Ave, ave, ave, Maria.*

Ces mots sacrés, Mme Gordet les redisait elle-même avec amour. Elle saluait, du plus profond de son cœur, celle qu'elle était venue chercher de si loin, elle, pauvre malade, et qui allait bientôt la guérir, elle en avait l'espérance.

Elle repassait dans sa mémoire ces douze longues années de souffrances, et toutes les maladies qui s'étaient abattues sur elle.

Elle était maintenant atteinte, depuis trois ans, d'une péritonite suppurée. Depuis trois ans, des abcès s'étaient formés, qui perçaient à l'extérieur tous les quinze ou vingt jours. Quatre jours encore avant le départ, le 25 août, l'un d'eux s'était ouvert ; la malheureuse avait rendu une quantité considérable de pus, à dix-sept ou dix-huit reprises dans la journée. L'abcès coulait encore, quand elle se mit en voyage, et l'avant-veille, son médecin, lui faisant une dernière visite, lui avait dit, conformément à une conviction très nette chez lui :

« A votre retour de Lourdes, ne vous arrêtez pas ici ; allez à Paris, il faut en finir. Vous devez laisser pratiquer cette opération, qui seule peut vous guérir. »

Le mal est donc en pleine activité, et elle ose demander à la sainte Vierge de l'en délivrer tout d'un coup !

Qui est-elle, après tout, pour obtenir une si exceptionnelle faveur ? Que d'autres prient autour

d'elle, qui méritent mieux qu'elle de voir leur prière exaucée!

Et puis, si elle venait à recouvrer miraculeusement la santé, quelle responsabilité pour le reste de sa vie!

Et la peur du miracle la prend, elle qui a tant désiré le miracle!

C'est dans ces sentiments confus, où se rencontraient à la fois l'espérance et la crainte, la confiance et la résignation, que se passa pour elle cette première soirée, douce et douloureuse en même temps, tandis que les bords du Gave lui renvoyaient l'écho des cantiques, et que le long serpent de feu déroulait autour d'elle ses innombrables anneaux de lumière.

Quand on la ramena à son hôtel, la procession se terminait. Çà et là, on entendit encore des pèlerins chanter un dernier adieu du soir à la Madone, et, à travers l'obscurité, qui envahissait tout peu à peu, on put apercevoir des cierges isolés, ou réunis par petits groupes, errant dans la nuit et regagnant la ville, comme des voyageurs attardés, derniers témoins de la fête magnifique qui venait de finir.

Mme Gordet ne dormit point cette nuit-là. Elle roula sans cesse, dans son esprit ballotté, les sentiments contraires qui l'avaient agitée, durant la procession aux flambeaux.

Cependant tous finirent par se confondre dans cette prière : « Seigneur, que votre volonté soit faite! »

II

Enfin voici l'aube attendue!

Le matin jette déjà de toutes parts ses douces lueurs, et ces bruits naissants, ces joyeuses fanfares qui sonnent le réveil de la vie.

La malade se lève. C'est le 30 août; une date qui, pour elle, sera désormais immortelle.

Dès six heures elle est à la Grotte, où le pèlerinage alsacien-lorrain entend la messe. Appuyée sur ses béquilles et soutenue par son mari, elle s'approche des grilles pour communier, puis rentre dans sa voiture de malade.

Là, elle prie de nouveau la sainte Vierge de vouloir bien la guérir, mais en acceptant d'avance, avec docilité, la réponse du ciel : car elle fait généreusement le sacrifice de sa santé et celui même de sa vie, si la Providence veut qu'elle souffre ou qu'elle meure.

Un peu plus tard, elle se rendait au Bureau des constatations, et demandait au président d'être examinée. Celui-ci consulta son certificat et lui répondit:

« L'examen que nous pourrions faire est inutile. La maladie dont vous êtes atteinte est fort connue, et personne ne peut mieux en témoigner que les médecins qui vous soignent depuis si longtemps. »

Le docteur ajouta : « Si la sainte Vierge vous guérit, elle vous fera une grande grâce. »

Le mot était dit d'une manière peu encourageante. C'est l'usage, au Bureau médical de Lourdes, de calmer l'espérance des malades, au lieu de la surexciter.

Mme Gordet se retira un peu déçue. Une heure après, elle se présentait aux piscines...

« Il était dix heures, raconte le gracieux narrateur dont nous avons suspendu un peu plus haut le récit, il était dix heures, je venais de faire mes prières à la Grotte, et je songeais à regagner l'hôtel, lorsqu'un mouvement d'agitation se produisant du côté des piscines ; je m'en rapproche avec les autres. Au même instant, un cri de victoire s'échappe de centaines de poitrines.... *Magnificat*, mes frères!... une malade vient d'être guérie.

« Alors la foule se jette tumultueusement en avant, et chacun veut voir, veut contempler, veut constater. Je regarde, moi aussi. O stupeur! ô joie profonde! ô émotion sans pareille!...

« C'est notre malade, notre infirme, notre compagne de voyage.

« Sa confiance en Marie a été récompensée, elle est guérie : elle marche rayonnante et sans rien voir autour d'elle; elle va s'agenouiller au pied de la statue de la sainte Vierge. »

Que s'était-il donc passé? Le voici.

*
* *

En arrivant pour prendre son bain, Mme Gordet avait entendu le prêtre lorrain qui exhortait à la prière s'écrier que « le pèlerinage allait partir et qu'il n'avait pas été gratifié d'une seule guérison, cette année. »

Prise de pitié pour ces chers habitants de Metz et de Strasbourg, restés Français de cœur malgré la déchirure de la guerre, Mme Gordet s'oublia elle-même et demanda à Dieu de guérir quelqu'un de leurs malades, en retardant, s'il le fallait, sa propre guérison.

C'est sur ce dernier mot d'héroïque charité qu'elle entra dans une des piscines.

Il s'y trouvait, comme infirmières, Mme la comtesse du Coëtlosquet, Mme veuve Mongeolle, toutes deux de Nancy, et deux religieuses de Niederbronn.

Ces dames placèrent la malade sur un drap qu'elles soutinrent ensemble, et la plongèrent ainsi dans l'eau miraculeuse.

Dès qu'elle l'eut touchée, Mme Gordet répéta tout haut la prière résignée qu'elle avait déjà dite auparavant :

« Mon Dieu, que votre volonté soit faite ! »

« Toutes les quatre, écrit la comtesse du Coëtlosquet, nous étions remuées jusqu'au fond de l'âme. Mme Mongeolle dit alors à la malade : « Est-ce que vous ne croyez pas que la sainte Vierge peut vous guérir ?

— « Si », répondit-elle. Et, sans souffrance ni aucun signe qui trahît quoi que ce fût, elle se leva toute droite, et se mit à marcher dans la piscine. Nos bras étaient étendus pour lui porter secours, au cas où elle aurait fléchi... Mais la guérison était complète ! Toutes nous nous unissions pour remercier Marie ; ce fut du reste, le sentiment qui dominait chez Mme Gordet ; je la verrai toujours les mains jointes, et je l'entendrai toujours nous dire :

« Ah ! Mesdames, aidez-moi à remercier la sainte Vierge ! Car prier pour demander une grâce c'est bien facile ; le difficile est de se montrer reconnaissante, comme il faut. »

« La première émotion passée, continue la noble infirmière, elle monta toute seule les trois marches

de la piscine... Enfin, elle sortit pour aller à la Grotte[1]. »

« Je la vis sortir, nous disait un Messin qui se trouvait là, M. l'abbé Meyer; elle courait plutôt qu'elle ne marchait. Parvenue devant la statue de la sainte Vierge qui domine les piscines, elle se précipita à genoux dans un mouvement de reconnaissance infinie. »

M. Gordet attendait anxieux, adossé à un arbre, la main sur le timon de la petite voiture, qui, depuis quatre ans, servait à traîner sa chère malade.

Tout à coup, il aperçoit sa femme qui vient droit à lui, ses béquilles à la main, d'un pas ferme et le sourire au lèvres.

Il n'en peut croire ses yeux, il se demande s'il rêve ; il craint d'être victime d'une illusion.

Mais sa femme est déjà tout près ; c'est bien elle ; elle marche, elle vit !

Aussitôt il tombe à genoux, éperdu et criant.

Déjà la malade a saisi le timon de sa voiture, qu'elle amène elle-même devant la Grotte.

« M. Gordet la suivait, dit un témoin, l'œil étonné..., stupéfait. »

Alors, de tous côtés, dans la foule, retentit le cri : « Une miraculée, une miraculée ! » et le *Magnificat* éclate, chanté par mille voix que l'enthousiasme anime et transporte.

*
* *

Quelques minutes après, Mme Gordet se présentait de nouveau au Bureau des constatations. Mais

1. *Lettre de Mme la comtesse du Coëtlosquet*, 17 octobre 1892. V. *Un des beaux faits de Lourdes*, p. 186.

cette fois elle s'y présentait avec une démarche assurée, sans aucun appui.

Si habitué qu'il fût aux miracles, le président ne put se défendre de regarder avec étonnement, dans cette attitude nouvelle, souriante, la physionomie éclairée d'une joie indicible, l'infirme épuisée qui venait de quitter son bureau, il y avait à peine une heure.

Il procède aussitôt à un examen approfondi, ainsi que les docteurs Thomassin, d'Ahéville (Vosges), et Paul Ducreux, de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or), qui se trouvaient à ce moment dans la salle.

On relit le certificat du médecin de la malade. Nous ne trouvons « aucune trace, écrit le docteur Boissarie, de cette inflammation, si ancienne, si étendue.

« Au point de vue de l'état général, la reprise est complète, et, quant aux lésions locales, elle se sont effacées sans laisser le plus petit vestige[1]. »

Auprès de Mme Gordet, ajoute le docteur, « était son mari, fou de joie, et qui ne trouvait pas une parole pour traduire son émotion ».

Le lendemain, à sept heures, tout le pèlerinage du Berry était réuni dans l'église du Rosaire.

Sur le premier banc, tout proche des marches du sanctuaire, Mme Gordet était assise ; et auprès d'elle, son mari. Quand vint le moment de la communion, tous deux s'approchèrent de la sainte table, dont M. Gordet avait depuis longtemps oublié le chemin. La sainte Vierge avait guéri à la fois le corps de l'épouse et l'âme de l'époux.

1. *Annales*, t. XXVI, p. 230.

*
* *

Ce jour-là même, à trois heures du soir, l'heureuse miraculée avait rendez-vous au Bureau des constatations médicales.

Elle y était déjà revenue le matin, et aussi la veille dans l'après-midi.

« Elle était transformée, dit le procès-verbal officiel à propos de cette seconde visite ; l'on aurait cru à une guérie de six mois ; elle a mangé avec appétit du pain, chose qu'elle n'avait pu faire depuis plusieurs années. »

Ce soir-là donc elle était de nouveau attendue et elle ignorait pourquoi.

La vérité, c'est que M. Zola ayant fait demander, le 30 août même, une entrevue au président du Bureau, celui-ci avait voulu lui ménager la faveur de voir de près un nouveau miracle.

Quand elle entra dans la salle, Mme Gordet ne savait donc pas quel visiteur elle allait rencontrer. Elle prit M. Zola pour un médecin, qu'intéressaient sa maladie et sa guérison.

Le président du Bureau lui fit d'abord raconter son histoire. Puis il pria M. Zola de l'interroger lui-même, s'il le désirait.

Celui-ci commença par exprimer le regret que les médecins de la Grotte n'eussent pas examiné eux-mêmes la malade.

« En effet, nous aurions pu le faire, répondit le docteur, puisqu'elle est venue nous le demander elle-même. Mais le certificat du médecin qui l'a soignée, dans le cours de sa longue maladie, a plus d'autorité que n'en pourrait avoir un examen d'un instant, nécessairement incomplet. »

Il aurait pu ajouter que la parole d'un médecin incrédule était aussi d'un plus grand poids que la sienne, aux yeux de M. Zola.

L'écrivain fit observer que le certificat était un peu ancien.

En réalité, délivré le 9 août, il datait de trois semaines, ce qui était infiniment peu pour une vieille infirmité, destinée par sa nature même à s'aggraver sans cesse, et qui ne pouvait être guérie, comme l'avait dit le docteur, que par l'ablation des organes malades.

M. Zola s'adressa alors à la miraculée :

« Pourquoi, lui demanda-t-il, vous êtes-vous refusée à subir l'opération qu'on vous conseillait ?

— « Parce que, répondit-elle, je n'en espérais rien et que j'avais la certitude que la sainte Vierge me guérirait à Lourdes. »

Devant cette profession de foi si énergique, cette confiance dans le surnaturel et ce dédain de la science humaine, l'écrivain naturaliste parut un moment interdit ; mais se ressaisissant aussitôt :

« Pourquoi, reprit-il, ayant une si belle foi, depuis le temps que vous souffrez, n'êtes-vous pas venue plus tôt à ce pèlerinage ? »

Mme Gordet se tourna vers le curé d'Henrichemont et répondit :

« Parce que M. le curé me l'avait défendu.

— « Alors, dit M. Zola s'adressant au vénérable ecclésiastique, vous différiez donc à plaisir la guérison de votre paroissienne ? Ou peut-être aviez-vous moins qu'elle confiance dans le résultat ?....

— « Pardon ! lui répondit le prêtre..., mais la famille de Mme Gordet refusait son consentement, le médecin trouvait le voyage impossible : je n'ai

pas cru devoir prendre sur moi de l'y encourager.

— « C'était prudent... Et pourquoi, les conditions étant les mêmes et peut-être pires cette année, avez-vous permis ce que vous aviez d'abord défendu ?

— « Les obstacles qui venaient d'ailleurs étaient tombés d'eux-mêmes. La famille donnait son consentement, le mari accompagnait sa femme, le médecin accompagnait sa malade par son certificat ; j'ai été heureux de me joindre à eux tous et de venir ici unir mes prières à celles qui ont si bien réussi.

— « Tout cela est absolument correct... ; à votre place j'aurais voulu faire ainsi.....

« Et que dira votre paroisse, Monsieur le curé?

— « Je l'ignore, Monsieur. Je suis presque effrayé de ce qui nous attend là-bas ; je crains une manifestation trop favorable, peut-être plus que je ne la désire.

— « Vous l'avez préparée, cette manifestation, Monsieur le curé? reprit vivement M. Zola.

— « Il y a vingt-quatre heures, Monsieur, dit le curé d'Henrichement sans s'émouvoir, que le miracle est arrivé. J'ai prié M. et Mme Gordet de ne pas en informer leur famille, voulant qu'une nuit au moins s'écoulât sur cette guérison merveilleuse et en confirmât la durée. Ce n'est que ce matin qu'ils ont télégraphié et que moi-même j'ai envoyé la nouvelle à mon vicaire... »

— « Rien à dire à cela, Monsieur le curé, et votre attente a été sage. »

Un peu embarrassé, ne sachant trop qu'ajouter, l'écrivain passait la main sur son front d'une ma

nière fiévreuse, ou tortillait ses moustaches. Tout à coup, il se tourna vers Mme Gordet :

« Etes-vous nerveuse, Madame ?

— « Mon Dieu, Monsieur, je ne sais que répondre... Peut-être oui, peut-être non, selon le sens que vous attachez à cette question ; j'ai bien mes nerfs de temps en temps, comme les autres femmes, mais je ne crois pas que les nerfs me dominent. »

Le mari intervint, et dit que jamais sa femme n'avait présenté aucun symptôme particulier à ce sujet, et que la maladie, dont elle avait si longtemps souffert, ne paraissait nullement avoir sa source dans les nerfs.

M. Zola avoua que Mme Gordet lui semblait, en effet, tout à fait calme et maîtresse d'elle-même, et qu'il ne lui avait posé cette question que pour l'acquit de sa conscience.

Là-dessus, il revint à ses objections ordinaires : en somme, Mme Gordet était guérie d'une paralysie ; or ceci pouvait relever du système nerveux.

Il oubliait que même une paralysie, quand elle est invétérée, cesse d'être purement fonctionnelle ; elle devient organique et il n'y a pas de suggestion, soit du dehors soit du dedans, qui puisse guérir une maladie organique, on l'a vu plus haut[1].

D'ailleurs, on observait ici plus qu'une paralysie pure ; toute l'économie était profondément atteinte ; et *une tumeur existait.*

M. Zola reprit : « Cette tumeur n'a pas été constatée.

— « Mais si, lui dit-on : le médecin ordinaire

1. V. plus haut, p. 185-187.

de la malade l'a reconnue lui-même et le pus abondant, qui en sortait, ne permettait d'ailleurs aucun doute.

— « Enfin, ajouta-t-il, si cette tumeur existait, qu'est-ce qui prouve qu'elle ne reviendra pas, qu'il n'y aura pas de rechute ? »

Nous verrons tout à l'heure qu'il n'y en a pas eu.

Mais, en vérité, M. Zola montrait, dans ces questions, un état d'esprit bien étrange.

Il objecte ici que la guérison n'a pas reçu la confirmation du temps, qu'elle est trop récente. Et, quand on lui présente une guérison remontant à une année, dont le temps a pu dès lors confirmer l'existence, comme celle de Clémentine Trouvé, il se plaint qu'elle est trop ancienne.

Il faudrait pourtant choisir, ou dire franchement qu'on est décidé à fermer obstinément les yeux, quoi qu'il arrive, quelque lumière qui se lève sur le monde mystérieux qu'on prétend vouloir étudier.

Certaines objections sont des aveux.

*
* *

Le pèlerinage du Berry arriva à Bourges le 2 septembre, à midi et demi. Un groupe de cinq à six personnes était sur le quai, surveillant la descente des voyageurs avec une fiévreuse impatience.

On y remarquait une fillette de dix ans et un homme qui en avait plus de cinquante.

Quand Mme Gordet leur apparut, dans la foule, marchant seule, sans appui et d'un pas ferme, une

émotion violente les saisit, les empêchant d'avancer.

Mais elle venait vers son père et sa fille, souriante et les bras tendus.

Interdit, hors de lui, ne sachant plus ce qu'il faisait pas plus que ce qu'il voyait, son père reculait devant elle à mesure qu'elle s'approchait davantage. Tout à coup, il se jette dans les bras du curé d'Henrichemont :

« Ah ! Monsieur le curé, souffrez que je vous embrasse ; c'est vous qui nous l'avez sauvée. »

Se revoir, après tant d'angoisses et dans une si grande joie, quelle rencontre, quelle douceur, quelle heure inoubliable dans la vie ! Tous les témoins de cette allégresse étaient remués jusqu'au fond du cœur ; des larmes montaient dans tous les yeux.

On avait quatre heures d'arrêt à Bourges. Il fallut déjeuner. Mme Gordet mangea sans difficulté des aliments solides, que son estomac ne pouvait supporter depuis quatre ans.

Son père regardait ce spectacle avec stupéfaction.

Pour le coup, il n'y tint plus. Et lui qui s'était opposé au pèlerinage, lui qui s'abstenait, en sceptique, de fréquenter les églises, il fut pris d'un accès de religieuse reconnaissance ; la joie lui fit perdre un peu la tête et levant son verre : « A la santé, dit-il, de la bonne Vierge de Lourdes ! »

C'était sa prière à lui, une prière qui sortait toute chaude de son cœur, et que sa forme inattendue n'empêcha pas sans doute de monter jusqu'au ciel.

*
* *

On arriva le soir à Henrichemont. Une foule

immense attendait. On se pressait autour de la miraculée; tout le monde voulait la voir.

Dès le lendemain matin, 3 septembre, son médecin, le docteur Castay, vint lui-même la visiter. Il était profondément ému du spectacle qui s'offrait à ses yeux.

« Madame, dit-il enfin, je désire vous examiner avec soin; je veux me rendre compte de tous les changements qui se sont opérés en vous. J'entends le faire avec toute la rigueur possible. Je reviendrai ce soir. »

Il revint, en effet.

Dans un long examen, il chercha vainement la trace de cette inflammation profonde, de cet abcès dont il suivait, depuis trois ans, la marche progressive. Tout avait disparu. Il trouvait des tissus restaurés et comme des organes nouveaux.

Il délivra donc immédiatement un long certificat, dont voici les derniers mots :

« *Médicalement, je suis autorisé à conclure à la guérison*, que je souhaite entière et durable, dans l'intérêt de la malade. »

Ce dernier vœu respire la réserve d'un esprit sceptique, qui se défie un peu du lendemain.

Nous avons vu que, pour se dérober au miracle, M. Zola se réfugiait plus nettement encore dans les incertitudes de l'avenir. La malade était-elle guérie radicalement ? Le temps le dirait.

*
* *

Eh bien, le temps a parlé depuis et son témoignage est éclatant.

Moi, qui écris ces lignes, avant de les com-

mencer j'ai voulu savoir, de Mme Gordet elle-même, ce qu'était devenue sa santé jadis si profondément éprouvée, depuis sa guérison à Lourdes, en 1892.

Ce n'est pas que j'aie la naïveté de croire qu'un malade guéri miraculeusement soit nécessairement soustrait, pour le reste de ses jours, à une attaque nouvelle de la maladie disparue plus qu'il ne l'est aux atteintes des autres. Lazare fut rappelé à la vie par le Sauveur en personne. Il n'en subit pas moins de nouveau l'épreuve de la mort.

Quand une guérison a persévéré un certain nombre d'années, on peut être sûr qu'elle n'a pas consisté uniquement dans une excitation accidentelle, née d'une très vive émotion. Ces excitations, lorsqu'elles se produisent, tombent bien plus vite.

Mais il est certain que l'extirpation surnaturelle du mal jusque dans ses racines profondes paraît avec plus d'évidence si le mal ne revient ensuite à aucune époque de la vie.

Voilà pourquoi, avant de raconter son histoire, je demandai à Mme Gordet de vouloir bien me faire savoir quel était l'état de sa santé après douze ans. Je la priais en même temps de me dire si tous les détails de la brochure, où je désirais puiser des renseignements, méritaient une confiance absolue.

Voici la réponse qu'elle m'adressa :

Henrichemont, 28 septembre 1904.

Monsieur le chanoine,

Je m'empresse de répondre à votre lettre, et certifie que tout ce que l'auteur d'*Un des beaux faits de Lourdes* dit, dans sa brochure, concernant ma maladie et ma guérison, est l'exacte vérité.

La guérison a été aussi complète qu'instantanée, et,

depuis mon premier bain de piscine, du 30 août 1892, la maladie n'a pas reparu.

Les médecins n'ont plus trouvé trace du mal, je n'ai pas eu de convalescence, j'ai pu me mettre au travail, à mon retour de Lourdes, et supporter de véritables fatigues. De ma longue et cruelle maladie, il ne me reste que le souvenir, que je garderai toute ma vie pour remercier Celle qui s'est montrée si bonne et si miséricordieuse pour moi.

Amour, reconnaissance et gloire à Notre-Dame de Lourdes !...

Daignez agréer, etc...

V. GORDET.

Du reste, je vis moi-même Mme Gordet, durant cette même année 1904, sur ces rives du Gave où la reconnaissance la conduit fidèlement ; je causai avec elle : je pus me rendre compte que la malade d'autrefois était devenue une femme robuste et vigoureuse.

On faisait appel au temps : il a répondu et voilà sa réponse ! Elle confirme pleinement les résultats du premier jour.

*
* *

Il est donc bien vrai qu'après douze années, pendant lesquelles son malheureux corps fut le réceptacle de tant de maladies, quand cette constitution délabrée était en outre, depuis trois ans, minée par un mal intérieur qu'une intervention chirurgicale pouvait seule arrêter, Mme Gordet a recouvré une santé parfaite, dans la piscine miraculeuse où elle a passé quelques instants à peine.

Son expansive reconnaissance aime à s'écrier, on l'a vu : Gloire à Notre-Dame de Lourdes !

Elle a raison de regarder en haut.

La nature n'a jamais fait de tels prodiges.

III

Marie Lemarchand

Le romancier, en quête d'un sujet retentissant, qui s'intitulait à Lourdes « docteur ès sciences humaines », désirait surtout voir, disait-il, pour se convaincre, une plaie vive radicalement guérie.

Clémentine Trouvé lui donna ce spectacle.

Mais il objectait, on s'en souvient, que cette guérison remontait à une année, et il en demandait une autre de même nature, qui s'opérerait, en quelque sorte, sous le contrôle de ses propres yeux.

Par un bonheur singulier qui devait lui ôter toute excuse, la Providence le servit à souhait.

Il avait vu, parmi les pèlerins, une jeune fille de Caen, qu'un mal affreux défigurait.

Elle s'appelait Marie Lemarchand.

Comme elle était l'aînée d'une nombreuse famille, Marie travaillait avec entrain, tous les jours et toute la journée, pour aider ses parents devenus infirmes et sans ressources.

Mais la cruelle maladie l'avait saisie et arrêtée, dans l'ardeur de son dévouement et toute la fleur de sa grâce et de sa jeunesse. Elle avait dix-huit ans.

C'est elle que M. Zola peint, dans son livre, sous le nom d'Élise Rouquet.

On s'aperçoit aisément de l'impression repoussante qu'elle avait produite sur lui. Car il y revient souvent et il ne ménage pas les couleurs. On sait d'ailleurs combien il aime ces tableaux.

Relevons çà et là, dans son œuvre, les principaux traits de cette peinture.

C'est lui-même qui nous dira ainsi ce qu'était

la malheureuse enfant, quand elle arriva auprès de la Grotte miraculeuse.

Voici d'abord le train des malades, le train blanc !

Dans le compartiment du héros de l'ouvrage, se trouvait, dit l'auteur, « une fille mince, dont le « visage était enveloppé dans un fichu noir. Sous le « fichu noir, une voix rauque grognait... Enfin le « fichu tomba, et Marie (l'héroïne) eut un frisson « d'horreur. C'était un lupus qui avait envahi le nez « et la bouche, peu à peu grandi là, une ulcération « lente s'étalant sans cesse sous les croûtes, dévo- « rant les muqueuses. La tête allongée en museau « de chien, avec ses cheveux rudes et ses gros « yeux ronds, était devenue affreuse. Maintenant, « les cartilages du nez se trouvaient presque man- « gés, la bouche s'était rétractée, tirée à gauche « par l'enflure de la lèvre supérieure, pareille à « une fente oblique, immonde et sans forme. Une « sueur de sang mêlée à du pus coulait de l'énorme « plaie livide ».

L'écrivain montre ensuite un voyageur, qui « frémit à son tour, en regardant Élise Rouquet « glissant avec précaution les petits morceaux de « pain dans le trou saignant qui lui servait de bou- « che. Tout le wagon avait blêmi devant l'abomi- « nable apparition[1] ».

Aucun des pèlerins ne put la voir, durant le voyage, sans éprouver un invincible sentiment de dégoût.

Les voilà à Poitiers, après un arrêt, au moment où le train va repartir !

Une vive agitation régnait sur le quai de la gare :

1 *Lourdes*. (Paris, Fasquelle, 1903), p. 15-16.

« Beaucoup de gens couraient à la fontaine « remplir des brocs, des bidons, des bouteilles. « Mme Maze, très soigneuse et délicate, eut l'idée « d'aller s'y laver les mains ; mais, comme elle « arrivait, elle y trouva Elise Rouquet en train de « boire ; elle recula devant le monstre, cette tête « de chien au museau rongé, qui tendait la fente « oblique de sa plaie, la langue sortie, et lapant, « et c'était, chez tous, le même frémissement, la « même hésitation à emplir les bouteilles, les brocs « et les bidons à cette fontaine, où elle avait bu[1]. »

Enfin voici Lourdes !

Les malades sont à l'hôpital, ils se préparent à partir pour la Grotte.

C'était une véritable toilette...

« Élise Rouquet avait fini par découvrir un miroir « de poche... Elle se l'était fait prêter, elle l'avait « posé debout contre son traversin ; et, absorbée, « avec un soin infini, elle nouait le fichu élégam- « ment autour de sa tête, pour cacher sa face de « monstre à la plaie saignante[2]. »

*
* *

Telle était la malheureuse jeune fille que Dieu mettait sur le chemin de l'homme qui prétendait chercher la vérité.

Cette fois le cas ne devait pas être embarrassant ; il ne s'agissait point d'un mal intérieur, qui, échappant aux regards, pouvait offrir à une volonté mal disposée le prétexte désiré pour se dérober à une conclusion désagréable, d'ailleurs repoussée d'avance si logique qu'elle fût.

1. *Lourdes*, p. 51. — 2. *Lourdes*, p. 148.

Le célèbre « docteur ès sciences humaines » voyait, de ses propres yeux, la plaie effrayante dont il a décrit l'horreur.

Ajoutons qu'il n'a pas tout dit, si amie du laid que pût être sa plume.

Ainsi que le répétera tout à l'heure son médecin, Marie Lemarchand n'avait pas seulement, au visage, des ulcères tuberculeux, suppurant avec abondance de manière à rendre nécessaires quatre pansements par jour, et qui, larges comme les mains, couvraient les deux joues, la langue, les paupières, la partie inférieure du nez et la lèvre supérieure, fort gonflée, comme du reste la lèvre inférieure elle-même. Mais, en outre, elle portait des plaies de même nature à d'autres endroits du corps, particulièrement à la partie interne du mollet gauche ; et enfin les poumons étaient atteints de tuberculose, à chaque sommet.

Aussi la jeune fille toussait depuis trois mois ; elle avait craché du sang, et elle ressentait, chaque soir, les accès redoutables de cette petite fièvre obstinée, qui sourdement, et pas à pas, mène les malheureux phtisiques à la mort[1].

C'est dans cet état lamentable qu'elle descendit du train blanc, le 20 août 1892.

En la voyant, les pèlerins la prenaient en pitié ; la plupart des malades trouvaient leur sort moins malheureux, quand ils le comparaient au sien.

Et « une même pensée, comme dit l'écrivain, montait de toutes ces âmes gonflées d'espérance : Ah ! Vierge sainte ! Vierge puissante ! Quel miracle, si un pareil mal guérissait ! »

1. *Annales*, t. XXV, p. 124; t. XXVI, p. 36

*
* *

Or, le dimanche 21 août, vers quatre heures de l'après-midi, Marie entrait dans une des piscines.

A peine l'eau miraculeuse l'eut-elle touchée, qu'elle éprouva d'atroces douleurs à la tête et au visage. Puis tout à coup, la voilà qui se lève d'un bond ! Elle arrache ses linges en s'écriant : Je suis guérie !

Et, en effet, la cicatrisation était faite et la suppuration arrêtée. Plus de gonflement, ni aux lèvres, ni au nez, ni à la langue.

Justement un médecin se trouvait là, qui avait vu la malade avant l'immersion, et qui la vit après. C'était le docteur d'Hombres.

Ce témoignage d'un témoin oculaire, tout à fait compétent, est naturellement fort précieux. Le voici donc :

« Je me souviens très bien, dit le docteur, d'avoir vu Marie Lemarchand devant les piscines, attendant son tour pour prendre son bain. Je fus frappé de son aspect, particulièrement repoussant. Les deux joues, la partie inférieure du nez, la lèvre supérieure étaient recouvertes d'un ulcère de nature tuberculeuse et sécrétant un pus très abondant. Les linges, qui recouvraient cette figure, étaient tout maculés de pus.

« *Au sortir de la piscine*, je me rendis immédiatement à l'hôpital, auprès de cette femme. Je la reconnus fort bien, quoique l'aspect de son visage *fût entièrement changé*. Au lieu de la plaie hideuse que je venais de voir, je trouvai une surface, encore rouge à la vérité, mais *sèche et comme recouverte d'un épiderme de nouvelle formation*. Les linges

qui avaient servi au pansement, avant son entrée dans la piscine, étaient à côté d'elle, et tout maculés de pus.

« Cette pauvre infirme avait aussi, avant le bain, une plaie de même nature à une jambe, et cette plaie, comme celle du visage, *avait été séchée dans la piscine.*

« Je vous avoue en toute sincérité, ajoute le docteur d'Hombres, que je fus très vivement impressionné par ce changement si subit, déterminé par une simple immersion dans l'eau froide, étant donné, comme vous le savez, que le lupus est une affection très rebelle à toute espèce de médication. »

*
* *

C'est le docteur d'Hombres lui-même qui accompagna Marie Lemarchand au Bureau des constatations.

La salle était encombrée, à ce moment, de médecins, de littérateurs et de journalistes.

On examine la jeune fille. Les médecins, qui l'auscultent, ne trouvent plus rien d'anormal dans sa poitrine : toute trace de phtisie a disparu. Les plaies de la jambe et celles du visage sont complètement desséchées : elles ne suppurent plus.

Seulement l'épiderme, instantanément formé, est rouge et luisant.

« Voilà le cas que vous rêviez, Monsieur Zola, dit le président du Bureau à l'écrivain : une plaie, sensible à tous les yeux, subitement fermée! Regardez donc bien cette jeune fille.

— « Ah! mais non! répondit le romancier, cherchant à sortir d'embarras par une plaisanterie; je ne

veux pas la regarder : elle est encore trop laide. »

En réalité, cette guérison l'a beaucoup frappé, son livre en est la preuve. Il y revient plusieurs fois.

Il ne la conteste pas ; il l'avoue même franchement, mais en la racontant de manière qu'elle puisse, à la rigueur, paraître explicable naturellement à ceux qui ne craignent pas de se jeter dans l'invraisemblable, pour échapper au surnaturel.

Voici d'abord la description qu'il fait de son arrivée au Bureau des constatations, où il l'a vue :

« Élise Rouquet parut, avec sa face de monstre qu'elle étala, en ôtant son fichu. Depuis le matin, elle se lotionnait avec des linges, à la fontaine, et il lui semblait bien, disait-elle, que sa plaie, si avivée, commençait à sécher et à pâlir. *C'était vrai...*, l'aspect en était moins horrible[1]. »

Le lendemain, au moment où elle revient de la Grotte, il met sur son chemin un personnage de son livre, le docteur Ferrand :

« A cette minute, le cas d'Élise Rouquet le frappa davantage encore, car il devenait certain maintenant que le lupus, dont la plaie lui mangeait la face, *s'était amendé*. Elle continuait ses lotions à la fontaine miraculeuse ; elle sortait justement du Bureau des constatations, où le docteur Bonamy (le docteur Boissarie) avait triomphé. Ferrand avança, examina cette plaie, pâlie déjà, un peu séchée, qui était loin d'être guérie, mais où commençait *tout un travail sourd de guérison*[2]. »

Au milieu des aveux intéressants, que ces pages

1. *Lourdes*, p. 194.
2. *Ibid.*, p. 363, 364.

contiennent, il y a deux erreurs de fait, nettes et formelles.

D'abord, c'est par des lotions d'eau froide faites sur le visage que, d'après le romancier, la jeune malade aurait été guérie.

Comment a-t-il pu se tromper ou tromper le lecteur sur cette circonstance, quand il devait nécessairement savoir que la guérison avait eu lieu dans la piscine, puisqu'il en avait entendu le récit de la bouche de la jeune fille elle-même et des témoins de l'événement, parmi lesquels le docteur d'Hombres!

Mais il lui était désagréable, sans doute, de reconnaître que l'eau miraculeuse n'avait pas même eu besoin d'effleurer le visage, pour le guérir.

La seconde affirmation erronée, c'est que l'heureux effet s'est produit lentement.

Ceci est beaucoup plus grave.

Le tissu cicatriciel remplaçant la plaie, rouge et brillant d'abord, a pâli peu à peu, quoique très rapidement. Voilà la vérité!

Mais l'ulcère a été guéri radicalement, dès la première minute; *la suppuration a cessé* d'une manière instantanée, et pour ne plus se reproduire. *Tout gonflement a disparu* en même temps et avec la même soudaineté.

M. Zola n'a pu l'ignorer vraiment : il a assisté à l'examen de la miraculée, fait devant lui par de nombreux médecins; il en a connu le résultat, il pouvait le contester aussitôt, s'il le jugeait contraire à la vérité.

Il ne l'a pas contesté, et même, invité par le président du Bureau à se rendre compte avec plus de précision et à présenter des observations, s'il en voyait quelqu'une à faire, il a essayé d'échapper à

un aveu inévitable par un mot insignifiant, signe certain de son embarras.

Heureusement, il y a des esprits qui cherchent la vérité d'une manière plus sérieuse et avec une loyauté plus sincère.

Le médecin de Marie Lemarchand, la docteur La Néelle, ancien chef de clinique à l'Hôtel-Dieu de Caen, en voyant sa jeune cliente transformée, à son retour de Lourdes, écrivit ces paroles franches et courageuses :

« Je suis encore tout ému d'avoir pu toucher du doigt cette guérison, absolument surnaturelle. Marie Lemarchand avait encore une tuberculose avancée, qui ne m'avait laissé aucun doute et dont je ne trouve plus aucune trace. »

*
* *

Après les faits inexacts, on va voir les explications fantaisistes que notre romancier hasarde, d'une manière d'ailleurs assez timide.

« Nos savants médecins, fait-il dire à un de ses personnages, soupçonnent beaucoup de ces plaies d'être d'origine nerveuse... Et l'on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies, certains faux lupus entre autres[1]. »

Plus loin, à propos de la même guérison qui le préoccupe visiblement, un autre de ses héros parle de « l'origine nerveuse de certaines maladies de la peau, que détermine un trouble de la nutrition[2] ».

Puisque le fait à expliquer est certain, comme l'écrivain le reconnaît, si quelque lecteur se con-

1. *Lourdes*, p. 194.
2. *Ibid.*, p. 364.

tente de pareilles assertions pour refuser d'y voir une intervention surnaturelle, c'est qu'il a vraiment, non pas cette *foi qui guérit*, dont on parle tant après Charcot, mais cette foi qui tue parce qu'elle est aveugle; il est victime d'un parti pris épais, qu'aucune lumière ne saurait percer.

Car, enfin, ces raisons ne soutiennent pas le moindre examen.

Il est faux d'abord qu' « on arrive à prouver » que la suggestion, provoquée ou spontanée, sous le nom de foi ou sous tout autre nom, « puisse parfaitement guérir les plaies ».

J'ai déjà dit plus haut, dans le premier chapitre de cette seconde partie, que le plus grand suggestionneur de ce temps-ci, Bernheim, en publiant les observations de plus de vingt années, n'en mentionne pas une seule où il ait obtenu un pareil succès.

Et le succès est encore plus sûrement inouï, quand il s'agit d'une guérison *instantanée*, comme dans le cas de Marie Lemarchand. On ne cite pas et on n'a *jamais* cité un *seul* exemple de cette nature.

L'unique guérison de plaie, due à ce qu'il appelle *la foi qui guérit*, que Charcot ait trouvée dans l'histoire... ou la légende, remonte à la première moitié du dix-huitième siècle, et elle a été, il l'avoue et on l'a vu ailleurs, lente et progressive[1].

Voilà comment « on arrive à prouver que la foi qui guérit peut parfaitement guérir les plaies ».

De plus, si des ulcères parvenaient à se cicatriser sous l'action des nerfs, c'est qu'ils se seraient formés de même; ce qui arrive, d'après l'écrivain.

1. V. le paragraphe de la deuxième partie de cet ouvrage, intitulé : *Deux manières différentes de guérir*, p. 190.

Or, disons-le d'abord en passant : affirmer que « nos savants médecins soupçonnent *beaucoup* de ces plaies d'être d'origine nerveuse », c'est se jouer de son public. Et, par exemple, s'il existe des lupus de ce genre, « de faux lupus », comme dit M. Zola, ils doivent être extrêmement rares. Le lupus est généralement de source tuberculeuse.

En tout cas, pour la maladie de Marie Lemarchand, qu'il s'agisse véritablement d'un lupus ou d'une autre maladie grave de la peau, l'origine ne fait aucun doute. L'attestation du médecin est tout à fait catégorique, et, d'ailleurs, le caractère tuberculeux du mal est clairement indiqué par la constitution de la jeune malade, qui portait la tuberculose dans les tissus des poumons aussi bien que dans ceux du visage.

C'était donc un mal organique, un mal tuberculeux. Il ne relevait dès lors, en aucune façon, de l'influence des nerfs.

Mais encore une fois, quand il aurait été sous leur dépendance — ce qui n'est point — et quand les lupus, dits d'origine nerveuse, seraient justiciables de la suggestion, — ce qui n'est pas davantage, — il resterait toujours l'instantanéité dans la guérison, signe évident de l'intervention divine.

M. Zola essaie de la nier, un peu sournoisement, alors qu'elle n'est pas niable; on aimerait mieux qu'il entreprît de l'expliquer, puisqu'elle est certaine.

Mais il ne s'y risque point : c'est que l'explication est impossible absolument, si on ne la cherche pas au-dessus des forces créées.

*
* *

Quant à la cicatrice dont l'aspect un peu vif blessait, paraît-il, le goût de l'écrivain naturaliste pour la beauté, elle cessa d'être toute rouge en cessant d'être toute fraîche.

Au mois de novembre 1893, dans la salle du Cercle du Luxembourg, j'assistais à une très intéressante conférence du docteur Boissarie sur les faits de Lourdes et le roman qui vient d'être si souvent rappelé.

Or je me souviens encore de l'émotion qui saisit l'assistance à un moment.

Le docteur avait fait venir, du lieu de leur résidence, la plupart des miraculés dont il devait entretenir son auditoire, et ils étaient assis sur l'estrade, autour de lui.

Quand il eut donné lecture du passage, violemment expressif, où M. Zola décrit le malheureux visage d'Elise Rouquet, il ajouta :

« Elise Rouquet c'est, vous le savez, Marie Lemarchand. Vous venez de voir ce qu'elle était.

« Eh bien, dit-il en se tournant vers un des côtés de l'estrade, levez-vous, mon enfant : montrez à cette assemblée ce que la sainte Vierge a fait de vous. »

Alors, raconte un témoin encore sous l'impression de ce souvenir, on vit apparaître « une pâle figure de jeune fille, idéalement belle sous ses vêtements noirs ».

Un frisson parcourut la salle, et l'émotion redoubla quand on s'aperçut que la pauvre enfant pleurait.

C'est qu'elle ne connaissait pas encore ce qui

venait d'être lu ; elle ignorait même que le romancier se fût occupé d'elle. Aussi, lorsqu'elle entendit tout à coup la dure page où elle est traitée de « monstre », et où sa tête est appelée « une tête de chien, au museau rongé », elle fut prise d'une sorte de honte, devant tous ces regards qui lui semblaient fixés sur elle, et ses yeux se remplirent de larmes.

Pour tous les assistants, à côté des paroles brutales qui venaient d'être rappelées, ce gracieux visage, doux et pur comme une fleur, donnait au miracle un éclat particulier : des applaudissements partirent à la fois de tous les côtés, et des larmes mouillèrent furtivement bien des regards !

Il ne restait donc plus, chez la jeune fille, aucun vestige déplaisant du mal horrible qui la défigurait quinze mois plus tôt.

*
* *

Dix ans après, ce contraste si sensible, entre ce qu'elle avait été et ce que le miracle la fit, frappait très vivement un médecin distingué, qui avait eu l'occasion de le voir décrit. Il voulut contrôler lui-même ce qu'il venait de lire.

Il écrivit donc au médecin de l'heureuse miraculée pour avoir son avis, et savoir, en même temps, si un mal, qui avait pénétré ainsi tout l'organisme, avait été assez radicalement détruit pour ne plus reparaître.

Voici la réponse qu'il reçut et qu'il a bien voulu me communiquer. Elle est du mois de janvier 1904.

Mon cher confrère,

J'ai donné au docteur Boissarie tous les renseignements nécessaires, lors de la guérison de Marie Lemar-

chand, il y a une douzaine d'années, avec l'observation complète. Elle était atteinte de tuberculose pulmonaire aux deux sommets, d'ulcères sur la figure, larges comme les mains et suppurant abondamment.

Elle avait des plaies de même nature aux jambes, et une contracture hystérique d'un membre, le bras ou la jambe, je ne me rappelle pas au juste.

Elle a guéri *tout d'un coup*, en prenant un bain dans la piscine de Lourdes. Elle a ressenti une vive douleur, et instantanément s'est vue débarrassée de tous les signes de sa maladie. Les plaies, séchées *aussitôt*, étaient recouvertes d'un tissu cicatriciel rouge, qui a pâli au bout de quelques semaines. Les cicatrices se voyaient encore quelques années après. J'ai revu la malade *aussitôt son retour*. Je ne la reconnaissais pas, tant elle était changée.

C'était une gracieuse jeune fille, qui s'avançait au-devant de moi, *au lieu d'une loque humaine, à face horrible et monstrueuse et à odeur repoussante, que j'avais vue dix jours auparavant.*

La tuberculose avait disparu également.

La guérison *s'est maintenue.*

Agréez, mon cher confrère, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

Signé : Dr La Néelle,
Ex-chef de clinique de l'Hôtel-Dieu de Caen.

P.-S. — J'ai perdu la malade de vue en 1897 : elle habitait Paris. J'ai quitté Caen en 1900, et je continuais à visiter sa famille. Elle n'avait pas eu de récidive à cette époque, et *continuait à aller très bien.*

Ainsi ni les plaies, ni les accidents tuberculeux n'avaient reparu, après huit années. Le résultat subit, obtenu à Lourdes, ne s'est jamais démenti.

Rien ne manque donc à cette guérison merveilleuse. Elle a fait, en un instant, « d'une face de monstre », un visage angélique, et, d'une malheureuse poitrinaire, une robuste jeune fille.

Dieu a guéri, d'un seul coup et en quelques minutes, à la fois une maladie et un tempérament[1].

1. Au moment où l'on tirait la huitième édition de cet ouvrage, j'appris quelle était l'adresse de Marie Lemarchand, que je n'avais pas connue jusque-là. Aussitôt, fidèle aux principes dont ce livre s'inspire, j'arrêtai le tirage, pour me rendre compte par moi-même de l'état de la miraculée. Or, son état est resté excellent. Il lui permet même d'accomplir des tâches pénibles, tout en supportant les épreuves de la maternité qui, depuis qu'elle est mariée, se sont répétées presque sans cesse. Voici, du reste, en quels termes Marie Lemarchand atteste elle-même les faits, dans une lettre qu'elle m'a adressée.

« Coubert (Seine-et-Marne), 1er décembre 1905.

« Monsieur,

« Le mal affreux dont j'ai été guérie à Lourdes n'a jamais reparu ; je jouis d'une santé parfaite. Je suis femme de charge dans un château. Mariée depuis six ans, j'ai eu quatre enfants, tous nés robustes, et j'en attends un cinquième. Voilà ce que la sainte Vierge a fait d'une pauvre infirme, abandonnée des médecins, déclarée incurable et qui n'attendait plus que sa fin !

« Je tiens à ajouter que vous avez été très exactement renseigné sur ma terrible maladie et ma guérison subite. Tout ce que vous dites est la vérité même. J'ai été guérie instantanément, non après plusieurs bains mais après un seul.

« J'entrai dans la piscine, rongée par la souffrance, avec des plaies horribles, et j'en sortis complètement guérie. Je ne sentais plus rien qu'un grand bien-être dans tout mon corps. J'ôtai immédiatement les linges qui entouraient les plaies de mon visage et de ma jambe : plus rien. Je pouvais passer mes mains dessus sans aucune douleur. La suppuration aussi avait cessé tout d'un coup. Avec quelle joie et quelle reconnaissance j'allai à la Grotte appuyée sur ma bonne mère, qui avait été témoin de mes souffrances et qui venait de l'être de ma guérison. Il y avait trois ans et demi que je n'avais marché.

« Je suis infiniment reconnaissante à la sainte Vierge de

IV

Marie Lebranchu

« Dans le compartiment voisin..., la Grivotte, jusque-là étendue sans un souffle, comme morte, venait de se soulever. C'était une grande fille, qui avait dépassé la trentaine, déhanchée, singulière, au visage rond et ravagé, que ses cheveux crépus et ses yeux de flamme rendaient presque belle. Elle était phtisique au troisième degré... Depuis cinq ans, elle faisait le tour des hôpitaux de Paris. Aussi parlait-elle familièrement des grands médecins...

« Ils disent comme ça que j'ai un poumon perdu, et que l'autre ne vaut guère mieux. Des cavernes, vous savez !... J'ai maigri, une vraie pitié. Maintenant, je suis toujours en sueur, je tousse à m'arracher le cœur, je ne puis plus cracher, tant c'est épais. Et, vous voyez, je ne me tiens pas debout, je ne mange pas... »

« Un étouffement l'arrêta, elle devenait livide. »

m'avoir ainsi subitement transformée, et c'est du fond du cœur que je dis : Gloire et merci à Notre-Dame de Lourdes !

« Agréez, etc.

« Marie AUTHIER, née Marie LEMARCHAND. »

J'ai revu Marie Lemarchand deux ans après avoir reçu cette lettre, en 1907, et je l'ai même longuement interrogée. Elle a, en outre, été examinée par un spécialiste très compétent des maladies de la peau, le docteur Tenneson, médecin à l'hôpital Saint-Louis, à Paris. L'état ne s'est pas modifié. La malade d'autrefois jouit d'une santé excellente. Je m'en suis assuré encore en 1908, puis de nouveau dans l'hiver de 1909-1910, où j'ai revu la miraculée. A cette dernière date, la guérison, au lieu de compter seulement huit années, en comptait dix-sept. — La conclusion des pages qu'on vient de lire acquiert ainsi une force nouvelle.

C'est en ces termes, et sous ce nom de la Grivotte, que M. Zola peint Marie Lebranchu[1].

La peinture est fidèle. Ce n'est pas, d'ailleurs, dans la description des maladies que l'auteur manque, en général, de fidélité.

*
* *

Marie Lebranchu avait, en effet, comme il le dit, dépassé la trentaine, en 1892; elle était âgée de trente-cinq ans.

Domiciliée à Paris, fille d'un père et d'une mère morts tous deux poitrinaires, elle était vouée par sa naissance même à ce terrible fléau, véritable minotaure, qui dévore tant de jeunes existences, dans nos grandes villes encombrées où manquent l'air et le soleil.

Plusieurs hôpitaux parisiens l'avaient déjà eue comme cliente.

On l'avait vue à l'Hôtel-Dieu, dans le service du professeur Germain Sée. On y avait examiné ses crachats de malade, et l'analyse avait révélé l'existence « à profusion » du bacille de la tuberculose, le bacille de Koch.

Au moment où elle arriva à Lourdes, ells sortait de l'hôpital Franco-Néerlandais, spécialement consacré aux poitrinaires. Elle y avait passé neuf mois. Le médecin de l'hôpital, le docteur Marquezy, constatait dans un certificat qu'elle était atteinte de phtisie pulmonaire, avec ramollissement et cavernes.

Alitée depuis huit mois, la malheureuse rem-

1. *Lourdes*, p. 12-13.

plissait son crachoir de pus et rendait du sang à pleine bouche.

De son côté, l'estomac fonctionnait très mal : elle ne pouvait conserver aucune nourriture. Aussi avait-elle perdu quarante-huit livres de son poids : symptôme grave, presque fatal.

Tous ces détails sont extraits du procès-verbal officiel, rédigé par le Bureau des constatations.

Ainsi donc le roman et l'histoire sont d'accord.

*
* *

Marie Lebranchu débarqua au bord du Gave, par le même train que Marie Lemarchand, le 20 août 1892.

Elle se présenta aux piscines le jour même.

Quand les charitables baigneuses virent venir à elles ce squelette vivant que la toux secouait d'une manière lamentable, elles hésitèrent un moment. On peut faire soi-même d'héroïques imprudences ; on n'a pas la liberté d'y encourager autrui.

C'est le principe dont on s'inspire à Lourdes.

Mais comme Marie Lebranchu maintint énergiquement sa volonté d'entrer dans le bain, les dévouées infirmières ne résistèrent plus. Après tout, c'était son droit.

Ce qui se passa alors, on va le voir.

M. Zola se trouvait au Bureau médical, quand la malade s'y présenta, un peu après ; il a décrit la scène :

« Le bureau fut bouleversé. La Grivotte venait d'entrer en coup de vent...

« Je suis guérie... je suis guérie... »

« Et elle racontait qu'on ne voulait d'abord pas

la baigner, qu'elle avait dû insister, supplier, sangloter. Elle n'était pas plongée dans l'eau glacée, depuis trois minutes, toute suante, avec son enrouement de phtisique, qu'elle avait senti les forces lui revenir, comme dans un grand coup de fouet, qui lui cinglait tout le corps. Une exaltation, une flamme l'agitait, piétinante et radieuse, ne pouvant tenir en place.

« Je suis guérie... je suis guérie... »

« Stupéfait cette fois, Pierre la regardait[1]. Etait-ce donc cette fille, que, la nuit dernière, il avait vue anéantie sur la banquette du wagon, toussant et crachant le sang, la face terreuse ? Il ne la reconnaissait pas, droite, élancée, les joues en feu, les yeux étincelants, avec toute une volonté et une joie de vivre, qui la soulevaient[2]. »

Il ne faut pas oublier que, d'après M. Zola lui-même, il se trouvait à ce moment, dans la salle, de vingt à trente médecins : ils furent tous invités à examiner la malade qui se disait guérie, et beaucoup, en effet, l'auscultèrent avec attention.

Lisons maintenant le procès-verbal authentique, dressé, à la suite de cet examen, par les médecins du Bureau :

« Au sortir de la première immersion, le samedi 20, Marie Lebranchu éprouve un bien-être instantané. Nous l'examinons avec soin au Bureau des médecins ; nous ne trouvons ni râles, ni souffle, ni matité. »

Le président du Bureau ajoute :

Il ne restait « pas la plus petite trace de lésion

1. Pierre est le héros du roman ; l'auteur lui prête ses sentiments personnels.

2. *Lourdes*, p. 195.

dans le poumon. On l'examine de nouveau, le lendemain 21. L'ancienne malade ne tousse pas, ne crache pas et mange avec appétit. Chaque jour, jusqu'à son départ, on constate que la guérison se maintient parfaitement[1]. »

*
* *

Entre la page du roman et les déclarations officielles, le ton diffère assurément; mais le fond est identique : la malade était guérie.

Il n'y a pas jusqu'à ce détail sur l'appétit recouvré que le romancier n'ait observé lui aussi :

« La Grivotte s'accroupit sur son matelas, par terre..., et elle tira de sa poche un morceau de pain, qu'elle se mit à dévorer[2]. »

Les forces étaient d'ailleurs revenues comme instantanément.

Elle montrait, dit l'écrivain, « une fièvre d'activité extraordinaire... et elle racontait qu'elle avait dévoré la moitié d'un poulet, elle qui ne mangeait plus depuis des mois. Puis, pendant plus de deux heures, elle avait suivi à pied la procession aux flambeaux. Elle aurait dansé sûrement jusqu'au jour, si la sainte Vierge avait donné un bal[3]. »

Voilà les faits !

Encore une fois ils sont présentés, chez le romancier, d'une manière plus dramatique et, çà et là, d'un air léger, mais en somme le roman ne diffère pas de l'histoire.

1. Conférence faite au Cercle du Luxembourg, p. 34.
2. *Lourdes*, p. 363.
3. *Ibid.*, p. 122.

*
* *

C'est maintenant que les divergences vont se faire jour.

L'écrivain naturaliste veut éviter le miracle, à tout prix. Voyons quels chemins il se décide à prendre pour s'y dérober.

Le premier n'est pas nouveau ; il est usé depuis longtemps par les penseurs éperdus, qui n'ont réussi à en découvrir aucun autre. C'est un chemin banal et de pis aller.

Comment croire, dit l'auteur, à la transgression des lois, quand on ne connaît pas toutes les lois, particulièrement en médecine ? Il existe des forces mal étudiées, ignorées même[1].

Nous avons déjà prouvé longuement la faiblesse de cette objection courante, très en usage chez des sceptiques qui parlent fièrement au nom de la science, et qui osent appuyer les raisonnements, où ils prétendent défendre ses droits, sur ce fait humiliant pour elle qu'elle ne connaît rien, pas même une seule loi de la nature[2] ! Le lecteur pourra recourir à ces pages.

Afin d'éviter des redites, contentons-nous de faire observer ici qu'il n'est pas nécessaire de *tout* savoir, pour savoir *quelque chose* avec certitude.

M. Zola lui-même, on l'a vu dans une page précédente, disait au Bureau des médecins et il a redit dans son livre, en substance : montrez-moi une

1. *Lourdes*, p. 198-199, passim.
2. Voir plus haut, IIe partie, chap. Ier, *Forces inconnues*, p. 214.

MARIE LEMARCHAND
(Élise Rouquet de Zola)

MARIE LEBRANCHU
(la Grivotte de Zola)

simple égratignure subitement fermée dans la piscine, cela me suffit, je m'incline[1].

C'était donc, à ses yeux, une loi certaine, inébranlable à toute découverte de l'avenir, que la nature ne répare pas elle-même ses brèches en un moment ; elle a besoin de prendre le temps pour collaborateur.

Il est assez facile de se réfugier derrière les lois inconnues, en général et d'une manière abstraite. Mais, dès qu'on se trouve en face de certains faits éclatants, la logique de l'esprit s'y refuse ; on n'est plus dupe soi-même de sa manœuvre : la loi violée est trop bien établie, elle est trop sûre.

*
* *

Du reste, le romancier se hasarde, pour son malheur, à énumérer ces forces nouvelles qu'il appelle au secours d'une thèse en déroute.

« Autosuggestion, ébranlement préparé de longue main, entraînement du voyage, des prières et des cantiques, exaltation croissante ; et surtout le souffle guérisseur, la puissance inconnue qui se dégage des foules, dans la crise aiguë de la foi[2]. »

Bref, ces « forces ignorées » se réduisent, soit à la suggestion spontanée, celle qu'on exerce sur soi-même sous l'empire de circonstances particulières, « entraînement d'un voyage » (?), ou influence « des cantiques », c'est-à-dire l'autosuggestion, soit à la suggestion proprement dite, celle qu'on subit du dehors, qu'elle vienne d'une personne ou d'une « foule ».

1. *Lourdes*, p. 193.

Eh quoi! c'est là ce que vous appelez une force inconnue!

Mais la suggestion est une force très connue, très étudiée, très expérimentée. On sait fort bien ce qu'elle peut, et on sait mieux encore ce qu'elle ne peut pas.

Nous l'avons établi ici même, avec précision, en nous appuyant sur l'autorité de l'homme le plus compétent et, en même temps, le plus avancé dans cette question à laquelle il doit sa renommée, le professeur Bernheim[1].

Tout de même, il faut bien l'avouer, on traite son lecteur avec un peu trop de sans-gêne, quand on lui parle sur la thérapeutique suggestive de ce ton mystérieux et avec ces airs d'oracle! C'est vraiment escompter son ignorance et demander un peu trop à sa naïveté.

Quant au « souffle guérisseur, qui se dégage de la foule », s'il diffère de la suggestion, il constitue une trouvaille, qui est la propriété de M. Zola et qui paraît devoir lui rester.

On croyait savoir jusqu'ici que la fréquentation des foules est hygiéniquement défavorable, qu'elle est malsaine.

Il est donc tout à fait nouveau d'écrire que, non seulement elle est inoffensive, mais qu'il s'exhale des rassemblements nombreux, des réunions compactes, un air vivifiant, et, dans le sens propre du mot, un « souffle guérissenr ».

« L'ironie serait de bon goût, pourrait-on dire avec un des personnages des dialogues de Cicéron,

1. Voir dans le chap. Ier de la IIe partie, les pages qui ont pour titre : *De l'insuffisance de la suggestion pour expliquer les phénomènes miraculeux*, p. 173.

l'ironie serait de bon goût, si nous plaisantions; mais, si nous parlons sérieusement, prenez garde! Peut-être devrions-nous mettre, dans nos discours, autant de conscience que si nous déposions en justice[1]. »

*
* *

Le romancier, qui a vu Marie Lebranchu guérie et qui a dépeint lui-même sa guérison, a trouvé un second moyen d'échapper aux conséquences de ce spectacle gênant.

C'est de se persuader, s'il le pouvait, ou de persuader du moins à ceux de ses lecteurs qui s'en rapporteraient à ses paroles, que le résultat heureux devait être né d'une impression nerveuse, puisqu'il n'aurait pas duré, d'après lui, plus longtemps qu'une impression.

A peine, en effet, les pèlerins sont-ils repartis, que la Grivotte du roman est reprise par sa cruelle maladie.

Lisons le passage tout entier, en remarquant bien que l'auteur appuie toute une théorie de négation sur le fait saisissant qu'il raconte.

On allait arriver à Bordeaux.

« Depuis un instant, Pierre s'étonnait des allures de la Grivotte. Pendant que les pèlerins et les malades s'assoupissaient déjà, affaissés parmi les bagages, que balançaient les continuelles secousses, elle s'était levée toute droite, elle se cramponnait à la cloison, dans une angoisse brusque. Et, sous la lampe, dont la pâle lueur jaune dansait, elle apparaissait comme amaigrie de nouveau, la face livide et torturée...

1. *Brutus*, p. 85.

« Sœur Hyacinthe reçut dans ses bras la Grivotte, qu'un furieux accès de toux abattait sur la banquette. Pendant cinq minutes, la misérable étouffa, secouée d'une telle quinte que son pauvre corps en craquait. Puis, des filets rouges coulèrent ; elle cracha le sang à pleine gorge...

« La religieuse s'installa ; elle garda contre son épaule la tête de la Grivotte, dont elle essuyait les lèvres sanglantes...

« Pierre restait bouleversé. Cette foudroyante rechute avait glacé le wagon. Beaucoup se soulevaient, regardaient avec terreur... Et Pierre songeait à l'étonnant cas médical, offert par cette fille ; les forces rétablies là-bas, le gros appétit, les longues courses, le visage rayonnant, les membres dansants, puis ce sang craché, cette toux, cette face plombée d'agonisante, le brutal retour de la maladie, quand même victorieuse. Etait-ce donc une phtisie particulière, compliquée d'une névrose ? Etait-ce même quelque autre maladie, un mal inconnu, qui faisait tranquillement son œuvre, au milieu des diagnostics contradictoires ? La mer des ignorances et des erreurs commençait, ces ténèbres où se débat encore la science humaine[1]. »

*
* *

Cet « étonnant cas médical », qui fait ainsi raisonner complaisamment l'écrivain et sur lequel l'attention du lecteur est si vivement appelée, — on ne le soupçonnerait certainement pas — *c'est M. Zola lui-même qui l'invente* ; c'est lui qui le

1. *Lourdes*, p. 555-556.

crée, tout exprès pour justifier une théorie préconçue qui lui est chère.

Car il a adopté d'avance une certaine explication des miracles de Lourdes : une explication vague, confuse, hypothétique et tout à fait indéfendable, comme on l'a établi dans le chapitre précédent.

Une fois arrivé auprès de la Grotte, il ne trouve devant lui aucune barrière, toutes les portes s'ouvrent, il va partout, on lui fait tout voir, ainsi qu'il s'est plu à le reconnaître.

Or, il ne rencontre pas *un seul* cas qui puisse paraître lui donner raison.

Qu'à cela ne tienne ! Puisqu'il n'en existe point, il en imaginera, ce qui mettra sa philosophie bien à l'aise.

Il commence donc, on l'a vu, par en fabriquer un de toutes pièces, sur lequel tout l'ouvrage repose : c'est celui de cette névropathe, que les nerfs seuls ont rendue malade et que les nerfs seuls guérissent, cette Mlle de Guersaint qui n'a jamais existé ailleurs que dans le roman ; ce personnage est tout entier de sa création.

Et puis, en rapportant des faits réels, il les arrange à sa guise, pour les besoins de sa mauvaise cause. Marie Lemarchand guérit *subitement* : il la montre guérissant d'une manière *lente et progressive*.

Quant à Marie Lebranchu, sa conduite est beaucoup plus étrange encore, et on ne comprend pas vraiment comment un écrivain a pu oser se permettre de dénaturer si outrageusement la vérité.

Car ce « cas médical » n'est pas compliqué comme le dit l'auteur ; il est, au contraire, d'une

simplicité extrême, quoique gênante assurément pour une incrédulité, résolue à ne pas reconnaître le miracle.

Il tient tout entier en deux mots : la malheureuse phtisique a été guérie subitement à Lourdes et *la maladie n'a jamais eu de récidive.*

Quoi ! direz-vous ; la Grivotte n'a pas craché le sang à peine après avoir quitté Lourdes, avant même d'arriver à Bordeaux ?

— Mais non ! Mais non ! Elle n'a *jamais* craché le sang, depuis son séjour à Lourdes, ni avant Bordeaux, ni après, ni pendant le voyage, ni depuis. La phtisie, instantanément disparue dans la piscine, n'est revenue à aucun moment.

M. Zola parle, sur ce sujet, d'une manière aussi audacieusement contraire à la réalité que celui qui se risquerait à dire « il fait nuit » en plein midi, sous la lumière éclatante du soleil.

Un an après sa guérison, Marie Lebranchu retournait auprès de la Grotte miraculeuse, pour apporter à sa céleste bienfaitrice le doux tribut de sa reconnaissance.

Elle se présenta de nouveau au Bureau des constatations médicales. On s'y rendit compte de l'état excellent de ses poumons.

Je relève ce qui suit, dans le procès-verbal qui fut dressé alors :

« A la suite de la première immersion dans la piscine (l'an passé), Marie Lebranchu éprouva subitement un grand bien-être, et l'examen, pratiqué au Bureau médical avec le plus grand soin, ne révéla plus aucune trace de la grave maladie dont elle était atteinte. *Depuis ce temps, la guérison ne*

s'est pas démentie, malgré une attaque d'influenza dont la malade a souffert l'hiver dernier[1]. »

Ainsi non seulement la poitrine n'avait plus présenté aucun symptôme de tuberculose, mais elle s'était trouvée assez forte pour résister, avec succès, à l'attaque d'une maladie, toujours redoutable pour les organes affaiblis, qu'elle déprime ordinairement plus encore, ou chez lesquels elle provoque une poussée dangereuse du mal profond qui les mine.

* * *

Comme elle sortait du Bureau, Marie Lebranchu trouva M. de L... sur l'Esplanade du Rosaire et causa avec lui.

M. de L... avait eu l'occasion de la voir l'année précédente.

« Comment vous parut-elle se porter ? dis-je depuis à son interlocuteur, un jour que je le rencontrai moi-même.

— « Comment ? Mais parfaitement ; elle était très bien guérie.

— « Vous aviez causé avec elle en 1892 ?

— « Oui, et plusieurs fois. J'étais même un jour avec M. Zola, que je voyais de temps en temps, quand elle vint à nous.

« Ah ! dit-elle à l'écrivain, maintenant que me voilà remise, je vais sortir de l'hôpital et je reviendrai chez nous, rue de Bruxelles. Je serai là, tout près de vous, Monsieur Zola, et puisque vous avez bien voulu vous intéresser à moi ces jours-ci, j'espère que vous viendrez me voir et prendre de mes nouvelles cet hiver.

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXVI, p. 114.

— « C'est entendu, reprit Zola ; je vous promets d'aller vous voir.

« Quand elle revint, en 1893, je lui demandai :

« Eh bien, avez-vous reçu la visite de M. Zola, à Paris ?

— Oh ! mais non, me répondit-elle. Il n'est pas venu me voir une seule fois. Et même, dans le roman qu'il a publié, on me dit qu'il me fait rechuter affreusement dans le train même, et m'envoie enfin à l'hôpital pour y mourir[1]. »

*
* *

Cette façon cavalière de se moquer de la vérité et de tromper effrontément ses lecteurs étonna vivement le président du Bureau des constatations.

1. En 1908, tandis qu'on travaillait au tirage d'une nouvelle édition de ce livre, j'ai appris où habitait Marie Lebranchu, dont l'adresse m'était restée jusqu'alors inconnue. Je suis parti aussitôt pour Angers, où elle était ; je l'ai vue et longuement interrogée. (Lire cet interrogatoire très important, *Appendice*, n° 33, dans l'édition complète.)

Je désirais à la fois et me rendre compte de l'état de sa santé après quinze ou seize ans, et contrôler, au moyen de son témoignage, les renseignements sur lesquels je me suis appuyé pour raconter son histoire, bien que l'exactitude m'en parût certaine. Elle m'a déclaré que ce que j'avais dit, sur sa maladie et sa guérison, était absolument conforme à la vérité.

On va voir, du reste, comment s'exprime, sur ce point, le procès-verbal de l'interrogatoire, signé par un vicaire général d'Angers, qui était présent :

« Ayant prêté serment, Marie Lebranchu a déclaré, d'une manière générale, que tout ce que M. l'abbé Bertrin a écrit, dans son livre *Histoire critique des événements de Lourdes*, sur sa maladie et sa guérison, est exactement conforme à la vérité, dans l'ensemble et dans les détails. »

L'ancienne malade se porte très bien. On en trouvera

Se trouvant donc un jour à Paris, il se présenta chez M. Zola et lui dit :

« Comment osez-vous faire mourir Marie Lebranchu ? Vous savez cependant qu'elle se porte aussi bien que vous et moi. »

A quoi l'audacieux écrivain répondit :

« Eh ! qu'est-ce que cela peut bien me faire ? Mes personnages m'appartiennent ; j'ai le droit de les traiter comme je le veux, de les faire vivre ou

la preuve dans l'extrait suivant d'une lettre écrite par le docteur Jamin, d'Angers, qui, chargé de l'examen médical, ne s'est pas contenté de l'auscultation et a fait prendre la radioscopie de celle qu'il nomme, après Zola, la Grivotte :

« Angers, 18 juillet 1907.

« ... Je suis en mesure d'affirmer que la Grivotte est manifestement guérie d'une façon probante, et cela depuis treize ou quatorze ans.

« Les traces très légères de pénombre aux sommets, l'indication d'une faiblesse respiratoire également très légère, fournies par l'examen radioscopique joint à l'auscultation, ne laissent, il est vrai, aucun doute sur la présence des lésions anciennes très graves, mais l'état actuel de la malade, très satisfaisant sous tous les rapports, est la preuve vivante de l'intervention miraculeuse en sa faveur...

« La Grivotte est en parfait état de santé depuis sa guérison... elle n'a jamais été atteinte d'un réveil même léger de ses anciennes et profondes lésions tuberculeuses.

« Docteur JAMIN,
« 1, rue Chevreul. »

Voilà, je crois, qui confirme nettement le miracle, en constatant tout ensemble et les traces authentiques de la tuberculose passée, et le caractère définitif de la guérison, obtenue subitement en 1892. On peut y voir en même temps à quel point l'auteur du roman de *Lourdes* s'est joué des faits... et de ses lecteurs.

de les faire mourir, selon qu'il me plaît. Je n'ai à me préoccuper que de ma fantaisie et de l'intérêt de mon œuvre[1]. »

J'ignore ce que M. Boissarie dit alors ; mais je sais bien ce qu'il aurait pu dire :

« Lorsqu'on veut avoir cette liberté, Monsieur, on n'affiche pas la prétention d'écrire des romans *historiques*.

« On ne dit pas, on ne fait pas répéter par la presse, qu'on va exposer « la vérité, toute la vérité, cette vérité qui sera profitable à tout le monde ». Car une fois qu'on a publié de telles promesses, le lecteur a le droit d'y compter ; on est tenu de rapporter les faits fidèlement, même quand ils contrarient des opinions philosophiques chères, et, si on présente alors, comme frappée d'une rechute mortelle, une personne guérie dont l'état s'est au contraire maintenu excellent, on trahit indignement le mandat dont on s'est chargé soi-même, on commet véritablement un faux témoignage devant ses contemporains.

« Et, quand cette atteinte formelle à la vérité est jugée nécessaire à sa thèse par l'écrivain qui ose se la permettre, c'est que sa thèse lui paraît bien mauvaise : il la trouve *régulièrement* indéfendable, puisqu'il se croit obligé d'employer, pour la défendre, des moyens illicites, condamnés, inavouables, j'entends des assertions fausses, exactement contraires à la réalité. »

* * *

Je soumets ces simples observations à la loyauté

1. Cet entretien m'a été rapporté par M. Boissarie lui-même.

du lecteur, quel qu'il soit, n'aurait-il pas les sentiments qui sont les miens.

On a beau être l'adversaire d'une cause : il y a des manœuvres dont il est interdit d'user, pour la combattre.

C'est se condamner soi-même, c'est étaler, sans le vouloir, l'irrémédiable faiblesse de ses opinions, que de se risquer à y recourir. On est démasqué un jour ou l'autre, et la mauvaise action devient alors une mauvaise tactique, capable de compromettre, devant les honnêtes gens, le résultat de la bataille.

On connaît le mot célèbre de M. de Talleyrand : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute. »

Et n'existerait-il aucune imprudence périlleuse, il resterait toujours cette offense injurieuse envers la vérité. Or la vérité veut être respectée et elle a aussi ses vengeances.

M. Zola est mort, depuis son roman, d'une manière misérable, et sans avoir une minute pour se préparer au redoutable jugement qui suit cette vie et qui commence l'autre.

Cette triste fin fut-elle un châtiment ? Je l'ignore ; c'est le secret de Dieu, et je n'ai pas plus la prétention d'en percer le mystère que de nier l'étendue infinie des divines miséricordes.

Mais je dois pourtant me souvenir que les Pharisiens de l'Évangile ont été maudits, pour avoir résisté aux miracles du Sauveur. Plutôt que d'en reconnaître la céleste origine, ils les attribuaient eux aussi à n'importe quelle force inconnue, sans excepter, comme ils disaient, celle de « Béelzébuth, prince des démons ».

Montrer cette mauvaise foi, fille de l'orgueil, c'est violer les droits augustes de la vérité, c'est

fuir devant la grâce divine, qui nous cherche et nous appelle, c'est offenser la lumière, et voilà apparemment de quel péché il est écrit :

« Il ne sera pardonné ni dans ce monde ni dans l'autre. »

Peut-être est-il prudent de ne jamais l'oublier[1].

III

Madame Rouchel

I. La maladie. — II. La guérison. — III. L'impression à Metz.

J'ai vu Mme Rouchel, pour la première fois, au mois de septembre 1904.

1. Durant son séjour à Lourdes en 1892, M. Zola fut interrogé par un rédacteur du *Temps*, qui publia ses déclarations ; en voici une analyse :

Le Rédacteur : « Croyez-vous à la possibilité du miracle ? »

M. Zola : « Oui, j'y crois, et il me semble bien difficile de mettre en doute cette doctrine, à moins de ne croire à rien. » — Le Rédacteur : « Si vous étiez témoin d'un miracle, arrivé et constaté dans les conditions particulièrement sévères que vous désirez, l'accepteriez-vous, vous inclineriez-vous devant les enseiguements de la Foi ? » — M. Zola, après être resté pensif quelques instants : « Je n'en sais rien, *je ne le crois pas*, c'est une question que je ne me suis pas posée, elle est en réserve. »

On ne saurait avouer plus nettement son parti pris. Dans ces conditions, toute étude est inutile, il faudrait d'abord changer la volonté et ses dispositions à l'égard de la vérité.

Un jour que M. Zola, qui alla voir plusieurs fois la petite Clémentine Trouvé, lui parlait à l'hôpital, comme elle gardait le silence il lui dit tout à coup : « Qu'as-tu donc ? Tu ne parles pas. — Je prie pour vous, répondit l'enfant. — Eh bien, tu as raison, ajouta-t-il ; j'en ai grand besoin. « Il disait sans doute plus vrai encore qu'il ne le pensait.

C'était justement un an après sa guérison.

Elle arrivait à Lourdes avec le pèlerinage messin, comme en 1903, et on l'avait hospitalisée à l'hôpital des Sept-Douleurs.

C'est là que j'avais pris rendez-vous, pour contempler, de mes propres yeux, le miracle éclatant dont elle fut l'héroïne, et en entendre de sa bouche l'extraordinaire récit.

Il fallut d'abord un peu l'attendre. Bien qu'avertie, elle se promenait dans le vaste hôpital, sans s'inquiéter du visiteur venu exprès pour la voir.

Ces entretiens l'importunent : elle ne s'en cache pas ; et, sans l'intervention de M. l'abbé Collin, qui dirigeait son pèlerinage, et de la Sœur Sophie, qui l'a soignée comme une mère, je l'aurais cherchée en vain.

Enfin la voilà !

Nous nous installons dans le grand hall, autour d'une des tables dressées pour le repas des malades.

Il y a, avec nous, l'abbé Collin, Sœur Sophie, Mme Lacroix, la charitable hospitalière messine qui a visité la malade chez elle et l'a vue ensuite ici, aux piscines, et aussi une jeune fille de Metz qui, passant près de nous, s'est jointe à notre groupe.

I

Je regarde Mme Rouchel tout en l'écoutant.

Elle a passé la cinquantaine[1]. C'est une robuste et rude Lorraine, poussée en plein vent, comme une plante sauvage.

1. Elle est née à Diebling en 1851. Elle s'appelait, de son nom de jeune fille, Thérèse Freymann. Aujourd'hui elle habite Metz.

Au physique et au moral, elle a gardé la forte empreinte de son origine. Point de finesse dans les traits, rien de poli dans le langage ; mais une franchise énergique et une sorte de candeur primitive, avec une rondeur dans la parole, dont la liberté et le pittoresque ne montrent aucun souci pour les délicatesses académiques.

L'âme et le corps ont été taillés à coups de hache, mais ils sont de chêne tous les deux.

L'âme a une droiture naturelle, exquise dans sa rudesse, une religion profonde qu'anime un véritable amour de Dieu ; et, quant au corps, il resta très longtemps étranger aux maladies et aux médecins.

Mais en 1890, comme elle venait de mettre au monde son quatrième enfant, un fou furieux entra violemment dans la chambre où elle était couchée. Il se mit à arracher les rideaux de son lit, en la menaçant elle-même d'un grand couteau, qu'il brandissait d'une manière effrayante.

La malheureuse était seule dans la maison : personne ne pouvait venir à son secours.

Elle se sentit perdue ; dans son effroi, elle quitta brusquement son lit et s'enfuit au dehors, à peine vêtue.

Ce fut une secousse terrible ; son robuste tempérament y sombra.

*
* *

Les yeux furent frappés les premiers. Vainement elle fréquenta la clinique des Sœurs de l'Espérance ; le spécialiste qui la soignait finit par lui dire :

« Vos yeux ne guériront pas ; c'est le sang qui est malade. »

On le vit bientôt. Des boutons commencèrent à se montrer sur le visage : ils disparaissaient pour reparaître régulièrement tous les mois. Enfin ils s'ulcérèrent, et l'ulcération gagna successivement le nez, les lèvres et la muqueuse de la bouche.

Peu à peu, la figure ne fut plus qu'une plaie; le lupus l'avait envahie tout entière.

« Mais, mère Rouchel, lui dis-je, vous n'avez donc pas essayé de vous délivrer de cette plaie ? Vous n'avez pas vu de docteurs ?

— « Ah ! que oui, que j'en ai vu ; et même qu'ils m'ont assez charcutée. »

En effet, elle consulta de nombreux médecins de la contrée : les docteurs Bar, de Gorze ; Maurice, d'Arnaville ; Weiss, de Metz ; Kramer, de Saint-Julien ; Reiss et plusieurs autres.

Enfin, à partir de 1895, ce fut surtout le docteur Ernst, de Metz, qui essaya d'atténuer au moins son mal, s'il ne pouvait pas le guérir.

Mais le mal fut plus fort que tous les traitements ; il ne cessa de s'accroître.

Le docteur Ernst adressa alors sa cliente à un spécialiste pour les maladies de la peau, le docteur Bender.

Celui-ci, effrayé des ravages que la maladie avait faits à l'intérieur de la bouche, arracha toutes les dents qui restaient à l'infortunée malade, et presque tous les jours, pendant plusieurs semaines, il cautérisa la bouche et les gencives, au fer rouge.

Ce long supplice fut inutile.

Le docteur Bender ayant quitté Metz pour Wiesbaden, le docteur Ernst présenta sa malade à un autre spécialiste de Metz, le docteur Muller, qui recourut aussi à la cautérisation par le feu.

Mais, comme la situation ne s'améliorait pas, le docteur Muller dit un jour à Mme Rouchel :

« Arrêtons-nous maintenant et laissons faire la nature. »

La nature ne fit pas mieux que l'art ; et, une consultation ayant été provoquée, la décision fut une sentence fatale :

« C'est fini, dirent les médecins réunis, le mal est incurable. »

*
* *

Et, en effet, l'économie générale était atteinte.

La malheureuse dut garder le lit, du mois de décembre 1902 au mois de mai 1903.

Elle était désormais un objet d'horreur pour les autres et pour elle-même. L'ulcère dévorait affreusement son visage. Une odeur nauséabonde écartait tous ceux qui auraient voulu l'approcher. La vie devenait donc intolérable, pour les siens comme pour elle.

C'était trop ; le désespoir vint.

Si chrétienne qu'elle fût, Mme Rouchel garda pendant trois jours l'idée fixe du suicide.

Elle allait se jeter dans la rivière pour en finir, quand Dieu lui envoya un prêtre dévoué, qui releva son courage et tourna de loin ses regards désespérés vers les rives sacrées du Gave, où plane miséricordieusement la douce image de l'Immaculée.

Ce fut un rayon joyeux de lumière dans cette horrible nuit. Le pèlerinage fut décidé.

Mme Rouchel partit donc pour Lourdes avec les pèlerins de Metz.

Elle y arriva le 4 septembre 1903.

MADAME ROUCHEL (352-353)

(après sa guérison)

paupière retombe sur l'œil gauche par suite d'un vice de conformation, qui a pas de rapport avec la maladie. La lèvre présente ce léger gonflement ont il est parlé dans le texte, et l'on aperçoit, sur la joue droite, la cicatrice e la perforation purulente, instantanément fermée.

*
* *

Le voyage avait été fort pénible. Sœur Sophie, de la Charité maternelle de Metz, était chargée de veiller sur la malade.

Sœur Sophie est une petite femme, active, décidée, sans rien de morose ; elle ressemble à tant de ces admirables religieuses, qui font des actes héroïques en souriant.

« C'est donc vous, lui dis-je, ma bonne Sœur, qui avez accompagné Mme Rouchel ?

— « Oui, Monsieur. Ah ! quel voyage ! Cette pauvre femme avait conscience du dégoût qu'elle inspirait.

« Toutes les dix minutes, le bandeau qui cachait son visage était à remplacer.

« Sa provision de linge fut épuisée dès notre arrivée à Paris, où nous avions trente heures d'arrêt, et déjà, à Paris, je dus la lui renouveler.

« Pendant notre séjour dans cette grande ville, Mme Rouchel ne quitta pas l'Hospitalité de nuit où logeaient les malades. Pour n'incommoder personne, elle avait demandé et obtenu une chambre à part.

« La nuit, elle ne put se coucher ; elle resta assise sur une chaise, à côté de son lit, sur lequel elle appuyait la tête.

« Sa belle-sœur habitait Paris. Connaissant son état, elle eut peur de la voir et chargea un étranger d'aller, de sa part, lui apporter un faible secours.

« En recevant cet argent, la pauvre femme se mit à pleurer et me dit :

« Vraiment, ma Sœur, même pour ma famille, me voilà devenue un objet repoussant ! Oh ! que je suis

malheureuse ! Les miens ne veulent même plus me voir. »

*
* *

J'interrompis Sœur Sophie :

« Puisque vous avez soigné Mme Rouchel et renouvelé son pansement, vous devez avoir vu de près l'ulcère qui la défigurait. Voudriez-vous me le décrire ?

— « Oh ! c'était affreux à voir : la bouche en compote, rongée en tout sens, une végétation noirâtre, hérissée comme un buisson d'épines, exhalant une odeur insupportable. La lèvre supérieure, repliée contre les narines qu'elle fermait, était ulcérée et couverte de croûtes, d'où s'échappait un liquide infect.

« A la joue droite, à 2 ou 3 centimètres de la bouche, s'ouvrait un trou, par lequel ressortaient les aliments liquides, si l'on n'avait soin de le boucher avec un tampon.

— « Ma Sœur, vous avez donc vu nettement ce trou de la joue droite ?

— « Non seulement je l'ai vu, mais le bouchon de caoutchouc, qui le fermait au départ de Metz, s'étant égaré en route, j'ai fait un tampon d'ouate et je l'ai placé moi-même, de manière à empêcher les liquides de s'échapper par cette issue.

— « Et ce tampon était gros ?

— « Gros comme mon petit doigt, qui aurait pu très bien entrer dans la bouche, par l'ouverture que l'ulcère avait formée.

— « Mais j'ai lu qu'il existait un autre trou purulent dans le palais. L'avez-vous vu aussi, ma Sœur ?

— « Parfaitement.

« Celui-là s'étendait en longueur. Il avait un demi-centimètre de largeur, mais il était au moins trois fois plus long. On apercevait, tout autour, un bourrelet de chair suppurante.

« Il servait de passage aux matières qui ne pouvaient s'écouler par les narines obstruées et qui tombaient ainsi dans la bouche.

« Du reste, un vicaire de la paroisse de Mme Rouchel, M. l'abbé Hamann, a vu ce mal affreux plusieurs fois. »

— « C'est très exact, dit alors M. l'abbé Collin ; il m'a même écrit, à ce sujet, une lettre que j'ai publiée.

« La description qu'il fait de cette horrible maladie est exactement conforme aux indications que vient de donner Sœur Sophie[1]. »

*
* *

Je demandai alors au directeur du pèlerinage si le médecin de la malade avait attesté les faits dans un certificat authentique.

« Certainement, répondit-il ; le docteur Ernst a délivré un certificat après la guérison, et voici ce qu'on y lit, au sujet de l'état où se trouvait Mme Rouchel quand elle partit pour Lourdes :

« J'ai vu Mme Rouchel pour la première fois en 1895, au bureau de bienfaisance, et j'ai constaté qu'elle était atteinte d'un *lupus* du visage, prenant surtout le nez et la lèvre supérieure. Tous les remèdes employés (iodure de potassium, etc.) ont été

1. On trouvera cette lettre dans l'édition complète de cet ouvrage, *Appendice* n° 21.

impuissants à enrayer le mal. De même le traitement du spécialiste, M. le docteur Bender, à qui je l'avais adressée, tel que curettage et cautérisation, tout fut inutile, et, dans le courant de l'année 1899, le *palais se perfora*; la *joue droite se perfora* également en 1901.

« *Onze jours* avant son départ pour Lourdes, en août 1903, la malade présentait un aspect lamentable, causé par la déformation et les ravages survenus au nez, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à la lèvre supérieure, à la joue droite et au palais. A la jonction des parties molles et solides du palais, subsistait toujours *une perforation*; *de même à la joue droite*, à 3 centimètres environ de l'angle de la bouche. Le nez et la lèvre supérieure étaient fortement entamés et couverts d'une suppuration fétide. »

II

C'est donc avec cette horrible infirmité, si bien constatée, que Mme Rouchel avait débarqué à Lourdes, le 4 septembre, à six heures du matin.

Elle voulut aller directement à la Grotte. Elle y fut accompagnée par deux pèlerines de Farschwiller, Mlles Joséphine et Marie Risse.

« Que s'est-il passé alors à la Grotte? lui dis-je.

— « Je me suis mise à genoux. J'ai demandé à la sainte Vierge qu'elle m'enlevât cet affreux bandeau; je lui ai dit que, si je devais être châtiée pour mes péchés, elle portât mon mal sur une jambe, mais que, de grâce, elle ne laissât pas sur ma figure ces plaies hideuses, qui faisaient horreur à tout le monde. »

Ayant ainsi prié, la malade se releva et alla baigner son visage à la fontaine miraculeuse.

Il lui sembla, dans la journée, que ses plaies suppuraient un peu moins.

Aussi le lendemain, s'étant confessée et ayant communié dans la chapelle de l'hôpital, elle se rendit au sanctuaire, pleine de confiance.

Elle disait : « Je ne quitterai pas la Grotte ou les piscines aujourd'hui, que je ne sois guérie. »

Son espérance la trompait : elle ne fut guérie ni aux piscines ni à la Grotte.

*
* *

Quand elle entra dans les piscines, elle y trouva Mme Lacroix. Quinze jours avant, Mme Lacroix était allée la voir, à Metz, avec ses filles.

« Elle n'osait lever la tête, raconte-t-elle, de peur de nous épouvanter. Elle nous dit — et c'est avec beaucoup de peine que nous pûmes comprendre ses paroles : « Si j'ôtais le linge qui couvre mon visage, vous vous sauveriez. »

Eh bien, le 5 septembre, la charitable hospitalière vit ce malheureux visage.

C'était le samedi matin.

« Je me trouvais, dit-elle, à la piscine des bains de pieds (comme on la désigne), lorsque Mme Rouchel se présenta, voulant seulement se baigner la figure. Je voulais laver ses plaies, mais elle préféra les laver elle-même.

« Là, j'ai pu voir l'horreur de cette bouche : la lèvre supérieure relevée et enflée, obstruant complètement les narines, et, sur cette lèvre, des boursouflures toutes pointillées de blanc.

« Sur le côté droit de la bouche, un trou d'où s'échappait du pus. C'était affreux.

« Je vois encore cette malheureuse femme se laver, rincer son éponge (l'eau était devenue d'une couleur indescriptible), prendre dans la cuvette une gorgée de cette eau pour se rincer la bouche... ; tout cela, fait simplement et vivement, afin d'être vue le moins possible. En partant, on lui donna un linge propre, le sien étant couvert de pus. »

Mme Lacroix est encore toute saisie d'effroi et de pitié, quand elle rappelle ce souvenir.

Ainsi, un peu avant midi, le samedi 5 septembre, la pauvre malade avait toujours la joue perforée, et son visage était couvert de plaies horribles, d'où le pus s'échappait abondamment.

A une heure, Sœur Mechtilde, de Lourdes, dut panser l'ulcère : « Je constatai encore, dit-elle, dans la joue droite, l'existence d'un trou, grand comme l'épaisseur de mon petit doigt. »

Enfin la plaie fut vue, à quatre heures et demie, par le supérieur du grand séminaire de Tarbes.

Une demi-heure plus tard, peu après cinq heures, la procession du saint Sacrement finissait. Mme Rouchel n'avait pas osé se placer sur l'Esplanade, avec la foule des malades qui demandaient leur guérison : le dégoût qu'elle s'inspirait à elle-même lui faisait sentir combien tout le monde souffrait de son voisinage.

Elle s'était donc réfugiée dans l'église même du Rosaire, où l'on apporte le saint Sacrement, la procession terminée. Elle avait même fui jusqu'au fond de l'édifice, derrière l'autel principal ; elle désirait être seule. Du fond de cette retraite, peut-être en-

tendait-elle, au loin, les acclamations suppliantes que les malades répétaient en chœur :

« Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ! Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous ! »

Elle redisait sans doute elle-même, dans le silence, à l'exemple du publicain de l'Évangile qui n'osait pas lever les yeux vers le ciel : « Mon Dieu, ayez pitié de moi qui ne suis qu'une pécheresse. »

A ce moment, l'évêque de Saint-Dié rentrait dans l'église, avec l'ostensoir.

Tout à coup, sans qu'aucun mouvement pût l'expliquer, le linge qui cachait le visage de la malade se détacha, et tomba sur son livre de prières qui resta maculé de pus et de sang[1].

Elle le ramassa avec vivacité, toute honteuse d'avoir pu être aperçue, la figure découverte.

Puis, l'ayant attaché solidement au moyen d'un double nœud, elle se dirigea vers la Grotte, en priant.

Arrivée près des robinets d'où s'échappe l'eau miraculeuse, comme elle se penchait pour boire, le linge protecteur tomba de nouveau.

Elle s'étonne, se plaint, rajuste le bandeau comme elle peut, et rentre à l'hôpital mécontente, en grommelant.

*
* *

Peu après, Sœur Romaine, de la Maternité de Metz, la trouvait au fond d'une salle, dans un coin, et lui exprimait sa surprise de ne pas lui voir son bandeau.

« Ma Sœur, répondit-elle, je l'ai remis plusieurs fois ; mais il ne veut plus tenir. »

La religieuse s'approche et, la regardant de près,

1. Voir la photographie de ce livre, p. 368.

pousse un cri : « Madame Rouchel, vous êtes guérie. »

Sœur Sophie arrive à son tour.

« Ah! ma Sœur, dit la malade, on avait mal ajusté mon bandeau, et j'ai bien *grogné* quand je l'ai vu tomber.

— « Voyons! » dit la Sœur.

Et, avant qu'elle ait pu exprimer une parole, des larmes s'échappent de ses yeux :

« Madame Rouchel, Madame Rouchel, bénissez Dieu et la sainte Vierge, tout est fini ; vos plaies sont fermées : je n'attacherai plus votre bandeau, il est désormais inutile. »

En entendant ces paroles, la pauvre femme croyait rêver : elle ne savait comment exprimer sa joie. Et l'émotion gagnait tous les assistants.

« Ah! quel moment! dit sœur Sophie en se tournant vers moi, je ne l'oublierai jamais. Je considérais ce visage, que j'avais pansé quelques heures auparavant et qui n'avait pas alors une forme humaine. Et maintenant, on pouvait le regarder sans dégoût.

« Les narines étaient dégagées : la lèvre supérieure s'était rabaissée d'une manière normale, diminuant subitement des deux tiers. Tous les bourgeons purulents, qui faisaient de la figure une seule plaie, étaient devenus secs ; il n'y avait plus de suppuration.

— « Et le trou de la joue, ma Sœur?

— « Le trou de la joue était absolument fermé : il n'existait plus ; mon bouchon d'ouate avait disparu : il a dû tomber avec le bandeau, dans l'église ; car c'est évidemment le moment où s'est produit le miracle.

— « Voilà bien pour le dehors, ma bonne Sœur!

Mais l'intérieur de la bouche, qui était le foyer du mal, vous êtes-vous assurée qu'il avait été aussi instantanément transformé ?

— « Certainement. J'ai fait ouvrir la bouche tout de suite à ma chère malade ; j'ai regardé avec empressement, et je n'exprimerai jamais assez bien l'impression que j'ai ressentie.

« Cette bouche affreuse, d'où le pus s'échappait de tous les côtés, qui était horriblement bourgeonnée, ne présentait plus rien d'anormal.

« Il restait seulement une couleur vive, qui devait disparaître trois jours après. Toute suppuration avait cessé soudainement, comme à l'extérieur.

— « Mais vous ne me parlez pas de ce trou suppurant du palais que vous aviez observé. Qu'était-il devenu ?

— « Il avait eu le sort de celui de la joue : la sainte Vierge l'avait subitement fermé : il n'en paraissait plus rien. Je dois ajouter même que, le lendemain matin, en aidant Mme Rouchel à s'habiller, j'aperçus dans le haut du dos une cicatrice toute fraîche, grande comme une pièce de cinq francs.

« Qu'est cela, dis-je, mère Rouchel ?

— « C'est une plaie qui suppure comme les autres. Le docteur M... voulait la soigner ; je n'ai pas voulu : je voyais bien qu'il ne pouvait pas me guérir. Eh bien, comment est-elle ?

— Comment elle est, mère Rouchel ? Mais fermée aussi, fermée comme celles de la bouche et du visage. »

Retenue dans d'autres salles, Sœur Mechtilde ignorait la guérison. Quand elle se présenta pour renouveler le pansement, Mme Rouchel la remercia

de ses services, dont elle lui déclara n'avoir plus besoin. Le lendemain « j'examinai la figure, écrit la Sœur ; les lèvres, les narines, les joues étaient dans l'état naturel ; le trou de la joue était fermé[1].

La nouvelle s'était répandue rapidement.

Beaucoup de pèlerins lorrains accoururent : ils voulaient voir, de leurs yeux, ce prodige extraordinaire, et ils le virent.

L'évêque de Saint-Dié vint aussi, il regarda et vit à son tour. Mais il insista pour que la miraculée se présentât au Bureau des constatations médicales.

*
* *

Elle s'y rendit donc, bien qu'un peu à contre-cœur. Elle aurait préféré rester oubliée, jouir de son bonheur et prier dans un coin, seule et ignorée.

Les médecins procédèrent à une sorte d'interrogatoire et à un examen attentif, au milieu d'une assistance nombreuse.

« On m'entoura, dit Mme Rouchel, comme un criminel qu'on va juger. »

Ayant pris connaissance du certificat délivré par le docteur Ernst, au départ de Metz, les docteurs examinèrent le visage et l'intérieur de la bouche.

Ils constatèrent que les plaies étaient sèches et que toute suppuration avait cessé.

« Et quant aux perforations du palais et de la joue droite, me disait le président du Bureau, elles n'existaient plus. »

Tout ce qui restait du mal disparu, c'était une

1. V. le témoignage tout entier de Sœur Mechtilde, *Appendice* n° 21, 2°, dans l'édition complète.

certaine rougeur sur la peau et un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure.

*
* *

Quelque chose d'analogue se produit souvent, nous l'avons dit, dans les miracles de Lourdes. Souvent la maladie laisse, en s'en allant, une preuve inoffensive de son passage. Dieu veut, pour ainsi dire, qu'elle mette sa signature à côté de la guérison.

Chose frappante : avec son âme simple, mais droite et chrétienne, Mme Rouchel semble l'avoir deviné.

Quand elle dut partir, elle voulut faire une visite d'adieu à la Grotte. Là, elle se mit à prier tout haut et Sœur Sophie entendit distinctement sa prière.

Or elle disait, entre autres paroles :

« Je vous quitte, ô ma Mère, mais en vous quittant, je veux vous remercier, et je vous remercierai toujours.

« Grâce à vous, me voilà débarrassée de cette affreuse maladie! La trace qui m'en reste ne me faisant pas souffrir, laissez-la-moi toujours, si vous le voulez : *j'en serai heureuse.* Car elle sera la preuve du mal terrible dont vous m'avez guérie. »

Comme je trouvais ces paroles fort belles dans leur simplicité, je dis à Mme Rouchel, devant la Sœur qui les avait entendues et répétées :

« Vraiment, vous avez parlé ainsi ?

— Oui, répondit-elle, j'ai dit cela. »

Mais la réponse étant faite avec vivacité, j'ajoutai :

« Je ne vous le reproche pas, mère Rouchel. Oh! je ne vous le reproche pas. »

Avec la brusquerie de sa franchise habituelle, qui ne cache aucun de ses sentiments, elle reprit :

« Et quand vous me le reprocheriez, je le redirais encore. »

*
* *

J'avoue que ce léger mouvement d'humeur, qui marquait une résolution déterminée et un sentiment profond, me plut infiniment.

Je prolongeai donc l'entretien :

« Mère Rouchel, voudriez-vous m'expliquer une parole que vous aimez à répéter ?

« Vous dites souvent : « Je suis la plus grande « pécheresse du monde. »

« Qu'avez-vous donc fait de si mal dans votre vie, vous qui êtes une bonne chrétienne ? »

Elle réfléchit quelques instants, et puis, prenant son parti avec son dédain ordinaire de toutes les conventions, elle répondit :

« Vous voulez le savoir ? Eh bien, je *vas* vous le dire.

— « Non, non », m'écriai-je à tout hasard, en me ravisant aussitôt ; car je la savais capable de ne rien omettre dans cette confession publique, et j'ignorais ce que nous aurions à entendre.

En même temps, la jeune Lorraine, qui assistait à notre entretien, prenait vivement son vol, comme un oiseau qu'un bruit soudain effarouche.

*
* *

La ville de Lourdes ne tarda pas à être pleine de l'événement. Tout le monde aurait voulu voir la trace de ces trous affreux, béants la veille, que la sainte Vierge avait instantanément fermés.

Cette création subite des tissus organiques, qui venait d'unir les bords opposés des deux cavités purulentes, frappait vivement tous les esprits, sans excepter les plus difficiles.

Un homme du monde en fut particulièrement touché. Il avait accompagné sa femme à Lourdes par complaisance.

Or il se trouvait justement près de la Grotte, au moment où Mme Rouchel y était venue, et il avait aperçu ses plaies hideuses.

Quand il apprit que la malade était guérie, l'émotion de son âme fut extrême. Il n'aurait pas été plus vivement remué, s'il avait vu la foudre frapper la terre à ses pieds, à travers un ciel sans nuages.

Il voulut donc, lui aussi, contempler le visage de l'heureuse miraculée, avec ses propres yeux et de tout près.

On obtint de Mme Rouchel, malgré ses répugnances, qu'elle se rendît à son hôtel.

« Eh! bien, mère Rouchel, que vous a-t-il dit?

— « Il m'a dit : C'est vous que j'ai vue à la Grotte et qui aviez la figure si malade?

— « Oui, c'est moi.

« Alors il a examiné ma figure; il m'a fait ouvrir la bouche, il a regardé dedans, et il m'a dit, comme j'étais près de m'en aller :

« Je ne fréquentais plus guère les églises. Mais je vais revenir à mes pratiques d'autrefois, et je ferai comme j'aurais dû toujours faire, je le vois bien, et cela durera aussi longtemps que je vivrai. »

« Puis il m'a serré vivement la main, et j'ai vu qu'il pleurait. »

*
* *

Trois jours après la guérison, quand les Messins quittèrent Lourdes, la nouvelle était connue dans toute la France. Elle émut profondément les hommes compétents qui l'apprirent.

Aussi à la gare de Cette, où les pèlerins parvinrent le soir et où leur train avait un arrêt, deux médecins de la ville s'étaient rendus sur le quai d'arrivée, et ils parcouraient les wagons en demandant Mme Rouchel.

Elle les aurait accueillis rondement, selon sa manière, mais on lui persuada qu'elle ferait une bonne action, en se prêtant un moment à une curiosité légitime, qui paraissait n'avoir rien de frivole.

« Ils avaient une lampe, me dit-elle, avec quelque chose pour renvoyer la lumière. Ils me considérèrent tous les deux, ils examinèrent ma joue.

« Puis l'un d'eux, ajouta-t-elle dans son langage, mêlé de patois lorrain, me regarda dans la bouche et y *fourra sas* doigts de tous côtés.

— « Et que dirent-ils alors ?

— « Alors ils étaient émerveillés.

« Ah ! me dit celui qui m'avait le plus examinée, vous avez bien le droit de crier : Vive Notre-Dame de Lourdes ! Je voudrais que tous mes confrères de la ville fussent ici, pour voir ce que je vois. »

III

Deux jours après, on arrivait à Metz. C'était le matin.

La famille de Mme Rouchel avait été prévenue du

miracle, mais elle ne pouvait se résoudre à y croire.

Les enfants attendaient leur mère à la gare. Ils ne l'aperçurent point tout d'abord. Car ils cherchaient des yeux une femme qui portât un bandeau sur le visage.

Elle vint à eux :

« Regardez-moi, c'est moi-même ; c'est bien vrai : je suis guérie. »

M. Rouchel, qui est charpentier, était absent : il travaillait au petit séminaire de Montigny, tout près de Metz.

La nouvelle l'avait trouvé sceptique, lui aussi.

Lorsqu'il rentra le soir et qu'il vit sa femme telle qu'elle était revenue, il demeura interdit ; sous l'impression de la surprise, il laissa tomber à terre son marteau de travail qu'il tenait à la main. Il regardait Mme Rouchel et ne pouvait en croire ses yeux.

Un peu plus tard, quand la miraculée se déshabilla pour gagner son lit, ses épaules étant restées un moment découvertes, son mari lui dit :

« Où est donc la plaie purulente que tu avais là ?

— « Elle n'y est plus : je l'ai laissée à Lourdes, comme toutes les autres. »

Le sommeil fut bon, alors que, depuis plusieurs mois, la malade ne pouvait ni dormir, ni même s'étendre.

Elle parlait facilement, mangeait de tous les aliments, froids ou chauds, toutes choses qui lui étaient impossibles avant son pèlerinage.

*
* *

Naturellement les médecins eurent l'occasion d'exprimer leur avis.

Le docteur M., qui avait soigné autrefois Mme Rouchel, examina ses lèvres, sa bouche, son gosier.

« Qu'avez-vous donc fait ? lui dit-il. Quels remèdes avez-vous employés ?

— « Je n'ai rien fait, Monsieur le docteur ; le seul remède que j'aie employé, c'est l'eau de Lourdes. Du reste, ajouta-t-elle, un peu ironiquement sans doute, j'en ai apporté et j'en ai encore ; je puis vous en offrir si vous en désirez.

— « Quel médecin avez-vous vu là-bas ?

— « Je n'en ai vu aucun. Ce ne sont pas les médecins qui m'ont guérie, c'est la sainte Vierge. »

Quant au médecin ordinaire de la malade, le docteur Ernst, cette radicale transformation le frappa très vivement.

« Il est rentré à la maison, disait sa femme, tout pâle ; il n'a pu manger. Il ne cessait de parler de cette guérison. »

Trois mois et demi après, le 22 décembre 1903, quand le temps eut confirmé les résultats du premier moment, il écrivit dans le certificat délivré à ce sujet :

« J'ai vu Mme Rouchel *cinq jours* après son retour de Lourdes ; il s'était produit dans son état un changement complet. La rougeur avait à peu près disparu ; *les perforations du palais et de la joue étaient fermées* ; à l'endroit extérieur de la perforation de la joue, subsistait à peine une tache rouge, de la grandeur d'une lentille. La lèvre, sur laquelle s'était formé le plus d'ulcération, était recouverte d'une croûte de belle apparence ; l'enflure avait disparu aux deux tiers ; des ulcérations, il ne restait guère plus de traces. Sur les contours de l'ancienne inflammation apparaissaient quelques nœuds cicatriciels. »

bereitwillig unsere Fehler in Seiner unendlichen Barmherzigkeit verzeiht und unsere Dienste mit königlicher Freigebigkeit belohnt. Er ist aber nicht nur unser Herr, sondern auch unser Gott, und zwar nicht ein Gott, wie ihn manche sogenannte Philosophen sich denken, ein Gott ohne eigenes Leben, gleichgültig gegen die Geschöpfe, sondern der lebendige und wahre Gott, der uns alle mit Namen kennt, jedes einzelnen von uns mit besonderer Vorsehung sich annimmt, ohne dessen Zulassung kein Haar von unserm Haupte fällt, der alle unsere Gebete vernimmt, allen unseren Bedürfnissen Rechnung trägt, [illegible] dessen vertrautem Umgange zu leben [illegible] selbst [illegible] und Liebe zugelassen werden [illegible]

[illegible] Maria selbst [illegible] [illegible] werden [illegible]

[illegible] Herr und [illegible] zu Ihm Betrübnis [illegible] mehr unsere Handlung [illegible] Seine Güte zu bezweifeln [illegible] Mangel an festem Vertrauen [illegible]

Gebet. — Im Leben [illegible] und soll derselbe in [illegible] Herzen [illegible]

aber, o Jesu, daß ich Dir stets dankbar bleibe für die Gnaden dieser Wallfahrt, an der teilzunehmen Du mich gnädig berufen hast, und daß ich allzeit mit demselben unbegrenzten Vertrauen wieder den Weg zu Dir und Deiner unbefleckten Mutter einschlage. Amen.

Gebet zum hl. Joseph.

(Von Papst Leo XIII.)

Zu Dir, o heiliger Joseph, fliehen wir in unserer Not. Nachdem wir Deine heiligste Braut um Hülfe angefleht haben, bitten wir auch voll Vertrauen um Deinen Schutz. Um der Liebe willen, welche Dich mit der unbefleckten Jungfrau und Gottesgebärerin verband, und um der väterlichen Liebe willen, mit der Du das Jesuskind umgarnt hast, bitten wir Dich flehentlich, Du wollest das Erbe, welches Jesus Christus mit Seinem Blute erkauft hat, gnädig ansehen und unserer Not mit Deinem mächtigen Beistand zu Hülfe kommen.

O fürsorglicher Beschützer der Heiligen Familie, wache über das auserwählte Volk der Bekenner Jesu Christi; halte fern von uns, o geliebter Vater, jede Ansteckung des Irrtums und der Verderbnis. Stehe uns vom Himmel aus gnädig bei, o unser starker Beschützer im Kampfe mit den Mächten der Finsternis, und wie Du ehedem das Jesuskind aus der höchsten Lebensgefahr errettet hast, so verteidige jetzt die heilige Kirche Gottes gegen alle Nachstellungen der Feinde und nimm uns alle unter Deinen beständigen Schutz, damit wir nach Deinem Beispiele

8*

LE LIVRE DE PRIÈRES DE MADAME ROUCHEL, TACHÉ DE PUS ET DE SANG (368-369)

PAR LE LINGE QUI COUVRAIT SON VISAGE ET QUI SE DÉTACHA AU MOMENT DE LA GUÉRISON

*
* *

Dans la ville de Metz, tout le quartier de Mme Rouchel s'émut de cette guérison merveilleuse.

La police crut même devoir intervenir. Elle pria la miraculée de se présenter dans ses bureaux.

Il y avait là cinq ou six agents réunis. On l'interrogea.

C'est la scène de l'aveugle-né dans l'Évangile ; l'humanité n'a pas beaucoup changé depuis.

Mme Rouchel répondit à la police de Metz à peu près comme l'aveugle aux pharisiens :

« Que voulez-vous que je vous dise ? Est-ce que je sais, moi, comment les choses se sont passées ? Je sais seulement que j'étais malade, bien malade, qu'aucun médecin n'avait pu me guérir, et que j'ai trouvé là-bas un médecin qui m'a guérie ; car je suis bien guérie. Regardez-moi ! »

L'aveugle de l'Évangile disait : « Je ne sais qu'une chose, c'est que j'étais aveugle et que maintenant je vois[1]. »

Ceci se passait au mois de septembre.

La police avait pensé que le mal reviendrait sans doute. Car deux mois après, le 25 novembre, un dimanche, à huit heures du soir, un agent se présenta chez Mme Rouchel.

Elle était déjà couchée.

« C'est vous encore, dit-elle en entendant la voix. Que me voulez-vous donc ?

— « Je viens voir si vous êtes toujours guérie. »

Ah ! ce ne fut pas long. Mme Rouchet lui donna

1. *Saint Jean*, IX, 25.

immédiatement congé, et dans les formes familières aux plébéiennes énergiques.

*
* *

A son tour, l'Association des médecins de Metz s'occupa de la miraculée. Ces Messieurs la prièrent de se présenter à une de leurs réunions.

— « Et vous vous y êtes rendue, mère Rouchel ?

— « Oh ! je ne voulais pas, moi, paraître devant ces protestants et ces juifs. C'est lui qui m'y a forcée, ajouta-t-elle en désignant l'abbé Collin, qui sourit.

— « Et que vous ont-ils dit ?

— « Ils m'ont dit que je n'étais pas véritablement guérie. »

En effet, il lui restait et il lui reste quelques vestiges de son mal et particulièrement un peu d'ulcération à la face interne de la lèvre supérieure. Nous avons vu que, devant la Grotte, elle avait prié la sainte Vierge de lui laisser cette trace anodine d'une maladie effroyable, dont l'existence serait ainsi confirmée par une preuve sensible et permanente.

En arrivant à Metz, le docteur R... lui avait proposé de faire disparaître cette légère inflammation, ce qui paraissait facile.

« Non, non, répondit-elle ; c'est un bien si ma lèvre demeure en cet état. »

Évidemment les libres penseurs de Metz cherchaient à déplacer la question.

Il ne s'agit pas de savoir si l'on trouve ou si l'on ne trouve pas quelques restes insignifiants du lupus disparu !

Il s'agit de savoir et de dire si le palais et la joue étant perforés, si, deux plaies béantes existant avant le départ pour Lourdes, ces plaies ont été subitement fermées, le samedi 5 septembre : existaient-elles encore ou n'existaient-elles plus, quand la malade est rentrée à Metz ?

Voilà le point ! Il est facile à trancher, car la constatation est à la portée de tout le monde. Ces Messieurs ont beau éviter soigneusement d'y faire même allusion ; on les y ramènera toujours. Pourquoi essayer de dérober au public, sous le voile du silence, cette reconstitution instantanée des tissus de l'organisme ?

Les faits existent. Puisqu'on n'en peut mettre en doute l'incontestable réalité, il faut en fournir une explication naturelle, ou bien reconnaître loyalement qu'il n'y en a pas.

Ne nous fatiguons donc pas de le répéter :

Deux perforations anciennes et profondes ont disparu *instantanément*, par suite de la formation soudaine de l'épiderme, des muscles et des vaisseaux qui les nourrissent, lesquels ont remplacé, en une seconde, les chairs détruites et se sont soudés aux autres.

Oui ou non, existe-t-il une force naturelle, ou physique ou morale, qui ait jamais produit un effet aussi merveilleux ?

Telle est la question, il ne faut pas s'appliquer à en sortir pour échapper à l'obligation d'y répondre.

Se taire obstinément sur ce point du sujet, alors qu'on se plaît à raisonner sur le sujet en général, c'est montrer nettement qu'on ne trouve rien à dire.

Et, en réalité, l'explication est impossible, pour

qui est déterminé d'avance à ne pas la chercher plus haut que la nature.

Si l'on veut résoudre le problème, il faut avoir le courage de remonter jusqu'à Dieu.

*
* *

Le temps a confirmé la guérison. Le mal ne s'est pas montré de nouveau, depuis le jour où la malade en a été miraculeusement délivrée.

Elle est revenue à Lourdes, on le sait, en 1904.

Or, au Bureau des constatations, où je l'ai vue d'abord, elle s'est montrée ravie de son état.

« Quand on me donnerait la ville de Metz, disait-elle, je ne voudrais pas recommencer à être ce que je fus. »

Elle ajoute souvent :

« J'ai été longtemps la plus malheureuse des femmes ; j'en suis maintenant la plus heureuse, grâce à la sainte Vierge. Que Dieu soit béni[1] ! »

IV

GABRIEL GARGAM

Voyez-vous passer cet hospitalier, encore dans toute la force de l'âge, à la tournure élégante, au

1. J'ai revu Mme Rouchel en 1905. La guérison ne s'était pas démentie : ce dont je me suis assuré de nouveau vers la fin de 1909. — Lire dans la grande édition, *Appendice* n° 21, 3°, un essai de répense d'un médecin contradicteur israélite. Il ne saurait y avoir de plus forte preuve en faveur de ce miracle. — Lire aussi, dans le même numéro 21, 4°, une lettre d'un spécialiste parisien, médecin de l'hôpital Saint-Louis, le docteur Tenneson ; il y est déclaré que cette guérison « n'est pas d'ordre médical. »

visage fin et régulier, la taille élancée, l'œil bleu, la barbe châtain taillée en pointe, le front déjà chauve malgré sa jeunesse ?

Regardez-le bien, c'est un ressuscité.

*
* *

On l'apporta ici, il y a quelques années, étendu sur une planche, inerte, les jambes rigides et insensibles comme des colonnes de pierre : un vrai cadavre, à qui semblait ne pas manquer même le cercueil.

Et il sortit tout à coup de ce tombeau ambulant où on le promenait ; il se leva comme Lazare, plein de vie, radieux, et depuis il s'est voué au service de ceux qui viennent, sur ses traces, chercher au pied de la Grotte la guérison miraculeuse de leurs infirmités.

Tous ceux qui connaissent l'histoire de Lourdes savent son nom : il s'appelle Gabriel Gargam.

J'ai voulu le voir avant de raconter son histoire. Il a fallu l'arracher au service des piscines.

« Justement, objectait-il, nous avons eu ce moment un malheureux infirme qui vient deux fois par jour ; il est couvert de plaies suppurantes ; quand on le déshabille, il faut le nettoyer ainsi qu'un enfant au maillot ; et, comme j'ai le cœur solide, que je puis supporter tous les spectacles et toutes les odeurs, je ferai peut-être défaut si je m'absente. »

Je dus m'adresser au directeur du service, pour triompher de cette charité opiniâtre ; Gargam fut obligé de laisser à d'autres mains, ce jour-là, le soin de baigner et de laver ses chers malades, afin

de venir causer avec moi ; c'était encore la consigne.

Le voilà donc qui me fait le récit de sa maladie : il me raconte comment elle est venue et comment elle est partie.

I

C'était le 17 décembre 1899.

Commis ambulant des postes, Gabriel Gargam avait pris le rapide, qui part de Bordeaux pour Paris à dix heures et demie du soir. Le wagon, où il travaillait avec trois de ses camarades, se trouvait placé vers l'arrière ; il était l'avant-dernier du train.

On se mit à la besogne avec l'ardeur de la jeunesse. Gargam n'avait pas trente ans. Elève du lycée d'Angoulême, il avait fait ses études classiques avec succès, subi heureusement l'examen du baccalauréat, et il se préparait maintenant, tout en faisant son service, à affronter le concours d'entrée à l'Ecole supérieure des postes, pour pouvoir arriver un jour aux premiers emplois de sa profession.

Son père était Breton. Officier de marine, il avait été appelé à la fonderie de canons de Ruelle, près d'Angoulême.

C'est là que l'enfant était né. Devenu homme aujourd'hui, il avait l'ambition de s'honorer dans sa carrière, comme son vieux père s'était honoré dans la sienne ; il en avait l'ambition et il en avait l'espérance.

Or, ce soir de décembre, il faisait un froid rigoureux. Un de ses camarades, interrompant un moment le travail, était venu s'asseoir auprès du poêle.

Tout à coup, on sentit que le train s'arrêtait.

Déjà il avait ralenti sa vitesse, mais à ce moment, comme on arrivait à la pente de Livernant, à quelques kilomètres d'Angoulême, la machine fut incapable d'avancer, et, malgré tous les efforts du mécanicien, elle stoppa en pleine voie, dans les ténèbres.

Il était minuit et demi.

Par malheur on achevait de franchir une courbe, et les lampes de l'arrière ne pouvaient être aperçues qu'à quelques mètres sur la ligne.

« Nous venions à peine de nous arrêter, raconte Gargam, lorsque nous entendîmes, derrière nous, un bruit sourd, un bruit effrayant.

« C'était l'express qui, parti de Bordeaux dix minutes après nous, nous avait rattrapés, et arrivait sur nous, sans nous voir, avec une vitesse de quatre-vingts kilomètres à l'heure. Nous eûmes à peine une ou deux secondes pour nous rendre compte du danger terrible où nous étions ; nous sentîmes que nous allions être broyés...

« Là finissent mes souvenirs. Que se passa-t-il ensuite ? Je ne le sais que par ce qu'on m'a depuis raconté. »

*
* *

Le lendemain matin, la porteuse du *Petit Journal* disait à Mme Gargam, en lui remettant son numéro quotidien :

« Ce n'est pas le journal qui est le plus intéressant aujourd'hui. Madame sait-elle qu'il y a eu cette nuit, tout près de la ville, un horrible accident de chemin de fer ?

— « Un accident de chemin de fer ! s'écria

Mme Gargam, en changeant subitement de visage. Quel est donc le train qui en a été la victime ? »

La malheureuse attendait la réponse avec ce sentiment mêlé d'impatience et de crainte, qui fait qu'on aspire vivement à connaître la vérité et qu'on a horriblement peur de l'apprendre.

« Quel train ? reprit tranquillement la porteuse ; mais, Madame, c'est le rapide ; il a été tamponné par l'express. Il paraît même qu'il y a plusieurs morts ; on a déjà porté beaucoup de blessés à l'hôpital. On dit en particulier que les quatre employés qui faisaient le service de la poste... ».

Elle s'arrêta. Mme Gargam avait chancelé et était tombée sur une chaise, affreusement pâle, défaillante.

Elle savait, elle, que cette nuit-là son fils était de service dans le wagon-poste du rapide ; il était sans doute parmi les morts.

La malheureuse mère fut bientôt à l'hôpital. Elle y trouva son fils ; il venait de reprendre ses sens.

Son wagon avait été réduit en miettes. Pendant que la machine de l'express se couchait sur le flanc, renversée par la violence du choc, et que les dernières voitures du rapide volaient en éclats, les quatre commis des postes étaient projetés hors de la voie avec d'affreuses blessures. Gargam, lancé à dix-huit mètres, était tombé dans la neige ; il y était resté comme enseveli, jusqu'à sept heures du matin.

C'est à ce moment qu'on l'avait découvert, inerte, sans connaissance ; et il était arrivé dans cet état à l'hôpital d'Angoulême.

*
* *

Alors commença pour lui une sorte d'agonie, qui dura plus de vingt mois. Il était couvert de plaies sur les jambes et à la tête ; il avait aussi une fracture de la clavicule.

La fracture et les plaies guérirent assez rapidement, mais le terrible choc avait produit, dans l'organisme, des désordres intérieurs, dont les effets sensibles prouvaient l'extrême gravité. Il était paralysé depuis la ceinture jnsqu'aux pieds, et l'alimentation demeurait presque impossible.

Sa pauvre mère venait le voir tous les jours sur ce lit d'hôpital, d'où l'on ne pouvait songer à le faire sortir. La supérieure, qui la savait chrétienne, voyant l'état s'aggraver sans cesse au lieu de guérir, ce qui annonçait une issue fatale, faisait appel à sa foi ; elle lui parlait de la résignation, et aussi du ciel, où les mères retrouvent les enfants qu'elles ont perdus sur la terre.

Mme Gargam passait sa vie à pleurer et à cacher ses larmes. Quand elle avait pleuré avec la Sœur, elle essuyait ses yeux et s'efforçait d'arriver auprès de son cher malade avec un visage serein, capable de lui donner l'espérance qu'elle n'avait plus.

Mais cet effort la brisait ; la nature reprenait le dessus, dès qu'elle se trouvait seule.

Revenue chez elle, il fallait aussi qu'elle se contînt, pour ménager son mari, vieillard de quatre-vingt-six ans, qui n'aurait pu supporter de trop cruelles émotions. Déjà, quand il avait appris l'accident dont son fils était victime, M. Gargam était tombé à genoux sur le sol, à l'endroit même où il

se trouvait, et avait longtemps prié Dieu en silence.

« Mon père, dit le fils aujourd'hui, n'était certes pas hostile à la religion, ni à ceux qui la représentent. Mais, entraîné par les circonstances et la société où il vivait, il avait perdu l'habitude de fréquenter l'église. Seulement sa foi était latente, comme endormie ; ce coup de foudre la réveilla. »

Que dit à Dieu l'infortuné père, dans l'ardente prière que le malheur mit subitement sur ses lèvres ? Lui seul l'a su.

Peut-être son vieux cœur de Breton demanda-t-il pardon d'une trop grande négligence. Peut-être songea-t-il surtout à supplier Dieu d'épargner à sa vieillesse la suprême douleur de voir mourir son enfant.

Et il put se croire exaucé ; car Mme Gargam employa les plus délicates industries pour lui inspirer confiance, en dissimulant ses propres angoisses.

*
* *

Cependant la maladie avait empiré peu à peu.

Pendant les treize premiers jours, le blessé s'était trouvé incapable de prendre aucune nourriture ; il suçait quelques tranches d'orange, voilà tout ! Le 1er janvier 1900, il avait pu enfin manger un œuf.

Mais l'alimentation restait absolument insuffisante ; huit mois après l'accident, au mois d'août, elle devint impossible.

Le docteur Decressac, médecin en chef de l'hô-

pital d'Angoulême, ne voyant aucun autre remède à la situation, avait essayé les bains.

Le déplacement nécessaire, les secousses inévitables, malgré toutes les précautions qu'on pouvait prendre, aggravèrent l'état du malade, qui fut désormais incapable de rien avaler. Il fallut l'alimenter au moyen d'une sonde.

Mais les souffrances, que l'introduction du tube amenait, étaient intolérables, et on se résigna à ne les renouveler qu'une fois par vingt-quatre heures.

Dans ces conditions, l'épuisement devint bientôt extrême. Le blessé ne fut plus qu'un squelette. Déjà toute la partie inférieure de son corps était insensible, inerte d'elle-même, et d'une rigidité qui ne lui permettait de recevoir du dehors aucun mouvement.

Cet homme, qui a une taille au-dessus de la moyenne, ne pesait pas plus de 36 kilos. Quand on mesura ses mollets à Lourdes, au mois d'août 1901, on trouva que celui de gauche avait 24 centimètres, celui de droite 23. La cuisse, prise à dix centimètres au-dessus de l'extrémité du péroné, ne présentait elle-même que 26 centimètres de tour.

*
* *

Une action en responsabilité devant être engagée contre la Compagnie d'Orléans, le docteur Decressac avait été appelé à fournir un rapport sur l'état du blessé. Ce rapport porte la date du 19 décembre 1900. Il est très détaillé.

Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême signale, en particulier, parmi les symptômes significatifs, la paralysie avec contracture, l'anesthésie

des jambes, et aussi ce que les médecins appellent l'exagération des réflexes, au début particulièrement, la trépidation épileptoïde du pied, l'atrophie musculaire très prononcée des membres inférieurs, de la rougeur et une menace d'eschare au sacrum ; il conclut :

« Tous ces symptômes... se sont établis graduellement ; ils constituent une affection de la moelle rachidienne, appelée sclérose latérale amyotrophique. Le diagnostic m'a paru pouvoir être posé, à l'exclusion d'autres maladies telles que la paralysie par compression médullaire, ou l'hystéro-traumatisme. »

Le savant docteur ajoute que cet état « constitue une infirmité permanente, peu susceptible d'amélioration, capable plutôt d'évoluer progressivement et fatalement ».

Il voyait juste ; car l'évolution continua, et, six mois après, quand le médecin de l'hôpital dut rédiger un rapport supplémentaire pour la cour d'appel de Bordeaux, le 19 juin 1901, il eut à constater de l'aggravation. Le nouveau rapport finissait ainsi :

« Les conclusions restent les mêmes, en ce qui concerne l'incurabilité de la maladie et l'évolution progressive[1]. »

1. V. dans l'édition complète (*Appendice* n° 22, 1°), les deux rapports médicaux du docteur Decressac sur la maladie de Gargam. Notons que ces rapports ont été rédigés après plusieurs examens et de longues conférences entre *quatre* médecins, qui suivaient la maladie depuis plus d'un an : le signataire, directeur du service à l'hôpital, deux médecins de la Compagnie d'Orléans, connus à Angoulême depuis vingt-cinq ans, et un professeur de Faculté, médecin principal à la même compagnie. Dans l'in-

Du reste, une complication caractéristique s'était produite dans les derniers mois. Un jour, l'infirmier s'aperçut que l'extrémité des pieds était noire. Il crut d'abord à quelque accident de malpropreté, et frotta un peu l'endroit pour le nettoyer. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il vit la peau tomber sous ses doigts et le pus jaillir !

C'était la gangrène. La mort envahissait les extrémités. On ne songea pas même à enrayer le mal, qu'on savait incurable et dont le malade ne souffrait pas, toute la partie inférieure de son corps étant insensible comme un cadavre.

On mit seulement au fond du lit un cerceau, qui, soulevant le drap, l'empêchait de toucher les chairs en décomposition.

*
* *

Cependant le procès contre la Compagnie d'Orléans avait suivi son cours. Spontanément, d'ailleurs, ayant fait visiter le blessé par ses médecins, la Compagnie lui avait offert une pension annuelle de 3 000 francs.

Mais dans son jugement du 20 février 1901, après avoir pris l'avis des docteurs qui avaient examiné Gargam, le tribunal civil d'Angoulême déclare que « les offres de la Compagnie, en présence de la situation lamentable où se trouve placé par sa faute le demandeur, sont des plus dérisoires. »

Il ajoute :

térêt de la compagnie qu'ils représentaient, ces trois derniers ne pouvaient être portés à exagérer la gravité de la maladie. *Au contraire.*

« Attendu que Gargam ne saurait être tenu de passer ses jours dans un hôpital ou dans une maison de santé, qu'il a le droit de prétendre vivre dans une maison à sa convenance, appropriée à l'affection dont il est atteint ; qu'il aura besoin d'avoir, auprès de lui, au moins deux personnes, suffisamment habiles pour lui donner, le jour comme la nuit, les soins particulièrement délicats, indispensables à la conservation de son existence ; qu'il est manifeste qu'il aura fréquemment besoin de l'assistance d'un médecin... ; attendu que la Compagnie... a réduit Gargam au plus pitoyable des états, et qu'elle *a fait de lui une véritable épave humaine*, dans laquelle seule l'intelligence n'a pas été atteinte... ;

« Par ces motifs, le tribunal condamne la Compagnie des chemins de fer de Paris à Orléans, à payer à Gargam une pension annuelle et viagère de 6 000 francs et une indemnité de 60 000. »

Le tribunal reconnaissait, on le voit, que Gargam était infirme pour le reste de ses jours.

L'agent de la Compagnie, à Angoulême, allait plus loin. Après avoir visité le blessé et pris connaissance des divers rapports médicaux, il engageait la Compagnie à offrir 12 000 francs de pension viagère, sans indemnité ; il disait que la Compagnie y gagnerait, car elle ne payerait qu'un petit nombre d'arrérages, Gargam devant bientôt mourir.

La Compagnie se décida à faire appel du jugement devant la cour de Bordeaux. Elle eut à s'en repentir : la Cour aggrava la décision du tribunal.

Tout en maintenant le chiffre de la pension, comme celui de l'indemnité, elle déclara, contrai-

rement aux premiers juges, que la pension courrait, non du jour de la demande mais du jour de l'accident et que, si l'intéressé obtenait une pension civile, la pension de 6 000 francs servie par la Compagnie ne serait pas diminuée d'autant.

L'arrêt est du 2 juillet 1901. Par une signification, en date du 12 août suivant, la Compagnie déclara acquiescer à l'arrêt contre elle et être prête à l'exécuter dans toutes ses dispositions[1].

*
* *

C'était l'avenir de Gargam assuré.

Mais y aurait-il pour lui un avenir ? Chaque jour le mal faisait des progrès nouveaux. Depuis le mois de janvier 1900, il s'était aggravé sans cesse; il avait suivi cette évolution progressive, que le docteur Decressac déclarait justement fatale.

Le malade se désespérait. Sa vie était désormais brisée.

Comment pourrait-il s'en consoler ? Rien ne soutenait son courage. Il y avait plus de quinze ans qu'il n'était entré dans une église. L'aumônier du lycée était venu le voir au début ; celui de l'hôpital lui parlait souvent ; il ne leur cachait point qu'il n'était pas du nombre des croyants.

Sa pauvre mère aurait été particulièrement heureuse de lui voir des sentiments religieux, mais elle n'osait pas même toucher à ce sujet délicat.

Un jour quelqu'un s'était aventuré à parler, devant lui, de la Grotte de Lourdes et des guérisons merveilleuses dont elle est témoin.

1. V. à l'*Appendice*, n° 22, 2°, le texte du jugement d'Angoulême et celui de l'arrêt de la cour de Bordeaux.

C'était évidemment une proposition timide, qui lui était faite en termes enveloppés ; il refusa même de la discuter ; il l'écarta avec dédain.

Il ne se doutait pas que, loin de lui, il s'était formé en sa faveur une sorte de complot de prières.

Une de ses tantes avait été religieuse au Sacré-Cœur d'Angoulême. Elle priait pour lui sans doute du haut du ciel ; mais, sur la terre, ses anciennes compagnes s'intéressaient au sort de l'enfant prodigue, si cruellement frappé ; elles demandaient à Dieu que, s'il ne redonnait pas la santé au malade, il touchât du moins son âme élevée et généreuse et lui inspirât des sentiments, capables de l'aider à supporter son malheur.

On adressait au ciel les mêmes vœux suppliants, du fond du monastère des Clarisses d'Orthez, où une de ses cousines avait pris le voile.

*
* *

Dieu répondit à toutes ces voix amies.

Comme le docteur Tessier, second médecin de l'hôpital, croyant à une compression de la moelle, insistait pour la trépanation des vertèbres, le blessé, qui ne voulait à aucun prix subir cette opération, accepta l'idée qu'on lui suggéra de quitter enfin l'hôpital.

Ainsi, d'ailleurs, il mourrait dans sa famille, s'il devait mourir, et en attendant il sortirait de ce lit de douleurs et de cette salle de malades, où il souffrait depuis si longtemps.

Justement c'était l'époque où le pèlerinage national allait se rendre à Lourdes. Profitant de l'occasion avec empressement, sa mère le supplia d'y

GABRIEL GARGAM

prendre part ; toute la famille joignit ses instances. Peu à peu il finit par se laisser faire ; le voilà inscrit !

On lui dit qu'il fallait se préparer en pèlerin, puisqu'il acceptait de participer à un pèlerinage.

Comme il avait l'âme droite, il reconnut qu'on avait raison, et quoiqu'il ne se sentît pas beaucoup de foi, par une sorte de loyauté de cœur, il se confessa avec conscience.

Quant à la sainte communion, comment s'y décider tout de suite ? Il ne se trouvait pas assez croyant. Il voulait donc remettre à son arrivée à Lourdes le soin de s'y préparer. Mais on insista, et il communia, le 16 août, avec une toute petite parcelle d'hostie, car il avait une difficulté extrême à avaler.

*
* *

Trois jours après, le train l'emportait vers les rives du Gave.

C'était certes un voyage aventureux.

Il y avait plus d'un an et demi qu'il n'avait pas quitté son lit d'hôpital ; la partie inférieure de son corps était comme morte ; quant à la partie supérieure, dès qu'il s'y produisait un mouvement, il éprouvait une syncope et il semblait sur le point d'expirer.

On fit fabriquer un brancard, large comme la portière d'un compartiment, et on y étendit un matelas de même largeur. A l'extrémité, une petite planche, fixée verticalement, empêchait le drap de toucher les pieds que la gangrène dévorait. On emporta la sonde œsophagienne, seul moyen qu'eût le malade de s'alimenter, et l'on partit.

Les voyageurs arrivèrent à la gare lentement, au

pas des chevaux. Mais on eut beau prendre des précautions infinies et amortir les cahots inévitables : si léger qu'il fût, le mouvement provoqua une syncope, qui dura plus d'une heure.

Trois personnes accompagnaient le malade : sa mère, son infirmier et une amie de sa famille.

Quand ce singulier cortège se présenta devant le compartiment, il y trouva un voyageur, qui a lui-même raconté la scène[1].

C'était M. V..., conseiller municipal radical d'une grande ville du Centre. Il se rendait lui aussi à Lourdes, mais en curieux. Il voulait connaître ce fameux pèlerinage national dont on parlait tant ; il désirait voir, de ses yeux, ces prétendus malades qu'on disait guérir autour de la Grotte.

C'est dans ce dessein et pour cette enquête qu'il avait pris le train, le 19 août.

La Providence le servit à souhait.

En arrivant à Angoulême, il aperçut, sur le quai d'embarquement, trois personnes portant une civière.

Comme il se demandait ou elles pouvaient bien aller avec leur fardeau, elles s'arrêtèrent justement à l'endroit où il était, et il vit avec stupéfaction cette sorte de planche funèbre, qui semblait transporter un mort, pénétrer dans son propre compartiment ; on la déposa même en face de lui.

Aussitôt il se dégagea une forte odeur de phénol et d'iodoforme.

M. V... avait voulu voir de près un vrai malade ; il trouva qu'il en voyait un d'un peu trop près ; et, prenant son chapeau, il sortit vivement.

1. V. *Le Courrier de la Vienne et des Deux-Sèvres* du lundi 26 et du mardi 27 août 1901.

Mais il s'installa dans le compartiment voisin. Il y avait là un autre voyageur, à qui il conta sa mésaventure. Sa curiosité, d'ailleurs, ne fut pas pour cela en défaut. Il se plaça près de la glace qui faisait communiquer les deux compartiments, et de cet observatoire il surveilla son malade.

« De temps en temps, dit-il, par la vitre du milieu, nous l'observions attentivement. »

II

Ainsi guetté avec vigilance par un sceptique déterminé, qui se défiait des maladies comme des guérisons, Gabriel Gargam arriva à Lourdes, le 20 août, à sept heures du matin.

Un peu avant d'entrer en gare, sa mère lui montra de loin le grand Christ qui s'élève sur la montagne où est situé le Calvaire :

« Voici Lourdes, mon fils, salue le Christ et demande-lui qu'il daigne te guérir. »

Le jeune homme ne put se résoudre à cet acte de foi. Il se détourna, pour ne pas invoquer, même du regard, la grande image qui se dressait à l'horizon.

On le porta directement à la Grotte. Il devait y communier, et, comme il l'avait promis, il y communia, de la même manière qu'il avait communié à Angoulême : avec une toute petite parcelle d'hostie.

A ce moment encore, sa foi était confuse, hésitante, incertaine ; il agissait moins en croyant qu'en homme d'honneur, qui a donné sa parole et qui se fait un devoir de la tenir.

Du reste, aucun entraînement dans son cœur, aucune ardeur, aucune émotion. Sur cette planche où son corps gisait impuissant, son âme restait

libre, froide, et parfaitement maîtresse d'elle-même ; elle ne voulait subir et elle ne subissait aucun empire.

*
* *

Tout à coup, comme il venait de faire la sainte communion, il sentit un mouvement intérieur qui le transforma. Il fut pris subitement d'un immense désir de prier, et cependant aucune prière ne pouvait arriver à ses lèvres : les sanglots l'étouffaient.

La grâce de Dieu et la foi venaient de faire irruption dans son âme, comme les rayons du soleil pénètrent dans une chambre obscure, dès qu'on leur ouvre un passage, et y répandent à flots la lumière et la vie.

Il crut même ressentir un fourmillement dans ses jambes insensibles. Mais ce n'était qu'une illusion.

Le soir, à deux heures, il fut porté aux piscines. On le fit glisser doucement sur une planche nue, pour le plonger dans l'eau miraculeuse.

Il trouva alors la force de prier. Il prononça à haute voix les invocations accoutumées :

« Ma Mère, ayez pitié de nous !

« Notre-Dame de Lourdes, guérissez-nous !

« Santé des infirmes, priez pour nous ! »

Mais Dieu ne paraissait pas l'entendre. A quatre heures, couché sur le passage du saint Sacrement, il semblait plus pâle et plus épuisé que jamais ; les fatigues du voyage, les émotions de la journée avaient usé ses dernières forces.

Tout à coup, il perd connaissance. Ses voisins considèrent avec épouvante ce visage effrayant, devenu tout bleu. On le touche, il est froid.

« Il faut l'emmener, dit quelqu'un, on ne peut le laisser mourir ici, devant tous ces malades que ce spectacle va trop péniblement émouvoir. »

Déjà on saisit son brancard, on se dispose à l'emporter.

« Non, laissez-le, de grâce, s'écrie une personne de son entourage. S'il meurt, je couvrirai sa tête et personne ne s'apercevra de sa mort. »

*
* *

Un peu après, le malade rouvre les yeux et reprend ses sens. Il croit que la procession est finie, et déjà une tristesse profonde envahit son âme.

Mais voici qu'il entend le bruit des acclamations suppliantes. C'est comme le coup de clairon, qui sonne pour lui le réveil après une longue nuit, et le rappelle brusquement à la lumière et la vie.

Il essaie de se soulever sur ses poignets, ce qu'il n'avait pas fait depuis vingt mois : il retombe ; il veut se soulever encore : on l'arrête.

Mais il insiste, il demande qu'on l'aide à descendre de la planche où il paraissait cloué, et le voilà debout, nu-pieds, en chemise, comme un mort qui sortirait du tombeau enveloppé de son linceul !

Il a fait déjà quelques pas derrière le saint Sacrement, mais on l'oblige à regagner son brancard. Tous les yeux sont fixés sur lui, dans cette foule immense, tous les cœurs frémissent, l'émotion est à son comble.

Ce moribond, épuisé par vingt mois de maladie et de diète forcée, a recouvré, en une minute, la sensibilité et le mouvement.

Plus de trace de paralysie ; il sent son gosier s'ouvrir et la faim renaître dans son pauvre estomac délabré : c'est la vie qui revient, d'un bond, dans tout cet organisme, aux trois quarts détruit, et qui jette sur ce visage livide un rayon naissant de lumière et de joie.

*
* *

Aussitôt après la procession, on conduisit Gargam dans la salle où les médecins examinent les malades qui guérissent.

« L'entrée de Gargam dans le Bureau des constatations, a écrit le président même du Bureau, forme un des épisodes les plus émouvants dont nous ayons été témoins. Soixante médecins nous entouraient : médecins des hôpitaux, professeurs de clinique, médecins étrangers, de nombreux correspondants de journaux, des convaincus et des incrédules.

« Gargam arrive sur sa planche, plié dans une longue robe de chambre, suivi de sa mère, de son infirmier, de plusieurs dames de l'hôpital. Il se dresse devant nous : c'est un spectre.

« De grands yeux fixes sont seuls vivants dans cette figure émaciée, décolorée ; il est chauve, c'est un vieillard ; cependant il n'a pas trente-deux ans[1]. »

Il fallut remettre au lendemain matin l'examen approfondi du malade ; une foule enthousiaste assiégeait le bureau : les portes auraient cédé sous cette poussée formidable.

1. *Annales de Notre-Dame de Lourdes*, t. XXXIV, p. 322.

*
* *

Que devenait cependant M. V... ?

Il avait perdu de vue son infortuné compagnon de voyage, depuis l'arrivée à Lourdes à sept heures du matin. Le soir, au moment de la procession du saint Sacrement, il le cherchait dans la foule, quand il l'aperçut à quelques mètres de lui.

« Je l'observe de nouveau avec attention, dit-il ; il est toujours couché sur son brancard... Le saint Sacrement est présenté devant chaque malade ; j'observe mon compagnon d'Angoulême, et j'attends son tour.

« Tout à coup, au moment même où le prêtre dirige le saint Sacrement vers lui, le malheureux, jusqu'alors immobile comme un mort, se dresse tout debout et s'écrie : « Je suis guéri. » L'impression de tous est immense. Puis il se recouche sur son brancard, parce qu'il n'est pas habillé.

« On le transporte aussitôt après au Bureau des constatations. Toujours grâce à la carte que m'a procurée l'honorable M. de Beauchamp, je puis suivre le malade à ce bureau, où je constate, comme les médecins eux-mêmes, qu'il avait existé des plaies sur le corps de M. Gargam, notamment sur les pieds, et que ces plaies avaient tous les symptômes d'une guérison très récente. »

Ainsi, de l'aveu même du sceptique observateur qui s'était attaché à lui, la gangrène avait disparu subitement, les pieds étaient déjà devenus sains[1].

1. Voici le récit d'un témoin israélite, tel qu'il a paru dans le journal anglais le *Daily Mail* :

« L'ostensoir d'or étincelait aux rayons d'un soleil ardent, lorsque des lèvres d'un homme étendu à mes pieds, sur un grabat, s'échappa un cri inarticulé, et, de la bouche

*
* *

Quand Gargam se retrouva à l'hôpital, loin de la foule, en face de sa mère, il y eut entre eux un moment de silence. La mère et le fils cherchaient en

d'une femme voisine du brancard, une exclamation étouffée par des sanglots : « Sainte Mère de Dieu, je vous remercie ! »

« L'homme étendu sur la civière en saisit les côtés avec des mains qui semblaient être des serres, tellement elles étaient grêles, et, d'un mouvement convulsif, se redressa, jusqu'à ce qu'il fût assis.

« Aidez-moi ! soupira-t-il, tandis que deux grosses larmes roulaient, le long de ses joues émaciées, jusque sur sa barbe : « Je puis marcher : je le sens ! » Des mains empressées l'aidèrent à se mettre sur ses pieds, et il fut là, debout devant nous, comme un homme ressuscité d'entre les morts, sans chapeau et sans pantalon, n'ayant sur lui qu'une chemise de nuit et une robe de chambre : « Laissez-moi marcher ! » s'écria-t-il de nouveau, d'une voix étrange et caverneuse. « Exaucez-le, sainte Vierge, exaucez-le ! sanglota la mère. Il n'a pas parlé à haute voix depuis vingt mois ! » Et, à la vue des milliers de spectateurs amassés des deux côtés de la procession, « cette épave humaine », aux jambes semblables à des rouleaux de pâtissier, et aux pieds qui n'étaient qu'un amas de plaies, fit cinq pas chancelants sur sa robe de chambre, qu'on lui avait retirée pour qu'elle lui servît de tapis, et il retomba, épuisé, dans les bras prêts à le recevoir.

« J'ai suivi jusqu'à l'hôpital son grabat, qui a été porté au milieu de la foule...

« (Depuis bien des mois), il ne pouvait parler qu'à de rares intervalles, et, de la hanche aux pieds, son corps était absolument rigide, insensible même au fer rouge, dont les médecins faisaient parfois usage sur lui.

« Ce matin... les blessures de ses pieds, qui suppuraient hier, sont presque entièrement guéries. Son visage est quelque peu coloré, et sa parole est tout à fait distincte.

« M. Gargam nous a dit, au Bureau médical, où on l'examinait, que sa foi ne datait que de sa guérison. »

vain des paroles, pour exprimer les sentiments qui remplissaient leur cœur.

Ils étaient comme paralysés, étouffés, stupéfiés par la surprise, l'émotion, le bonheur ; cet affreux cauchemar de vingt mois serait-il donc fini ? Était-ce bien vrai ?

Il y a des moments si doux dans la vie, — trop rares, hélas ! — que le cœur n'ose pas croire à ce que les yeux voient : n'est-on pas le jouet d'un rêve, et quel va être tout à l'heure le réveil ?

Eh bien, non, ce n'était pas un rêve : Gabriel Gargam était bien ressuscité.

*
* *

Il demanda à dîner, lui qui ne pouvait rien prendre depuis de si longs mois. La sonde œsophagienne était là. Mais à quoi bon cet instrument désormais inutile ?

Gargam mangea à la manière de tout le monde, comme s'il n'avait jamais été malade. On lui donna du bouillon, des huîtres, une aile de poulet, une grappe de raisin. C'était, pour ce pauvre estomac, déshabitué, pour ainsi dire, de tout aliment, un vrai festin de Gargantua.

L'aile de poulet fit quelque scandale. On ne voulut d'abord en servir que la moitié à Gargam ; une aile tout entière, pensait-on, c'était vraiment trop pour un premier repas, après un an et demi de jeûne obligatoire.

« Mais j'insistai, dit Gargam, je me sentais la force de manger le reste ; et je le mangeai.

« On se demandait comment j'allais passer la nuit après un tel excès ; d'autant que, jusqu'à dix

heures du soir, les visiteurs se succédèrent autour de moi, quoique je fusse bien gardé ; il me fallut raconter dix fois mon histoire. Aujourd'hui même je serais épuisé, si je devais recommencer à subir cet interrogatoire obstiné. »

Enfin, on le laissa en paix et il s'endormit.

Mais, près de lui, des hospitaliers veillaient. On craignait que la nuit ne fût agitée. Elle fut calme comme celle d'un enfant.

Le matin, en revoyant le soleil dont les rayons entraient dans la salle, Gargam eut une impression de bonheur inexprimable. Il n'était donc plus cloué dans ce lit de souffrances, qui lui paraissait un cercueil ; il allait jouir, lui aussi, de la lumière, du mouvement et de la jeunesse ; il allait revivre.

*
* *

Quand il se présenta, quelques heures après, au Bureau des constatations médicales, où il n'avait fait que passer la veille, on l'attendait impatiemment.

La salle était comble. Les nombreux médecins qui étaient à Lourdes, ce jour-là, s'étaient rendus avec empressement à ce qu'ils regardaient comme un spectacle, qui serait sans doute unique dans leur vie.

La famille avait prévenu immédiatement, par télégramme, l'avoué de Gargam, Me Sévenet, qui se trouvait à Saint-Sauveur, en villégiature. Il accourut aussitôt, impatient de voir de ses yeux un événement si extraordinaire.

Gargam entra donc avec lui, sa mère et les personnes qui l'avaient accompagné.

Mais il n'était plus sur sa planche. Il était debout, vêtu d'un complet neuf acheté le matin même.

Tous les yeux se fixèrent sur lui avec avidité, comme sur une apparition qui arriverait de l'autre monde.

On examine ses pieds ; il n'y a plus de gangrène, la cicatrisation s'opère à vue d'œil. Les jambes ont repris leurs fonctions, mais la maigreur est extrême : les masses musculaires n'existent plus.

« Messieurs, dit le président du Bureau en s'adressant à ses confrères, nous devons constater d'abord que, au point de vue médical, M. Gargam est dans l'impossibilité de marcher ; les ressorts de la machine ont disparu, il n'a plus de muscles. »

Et cependant, on dit à Gargam de marcher, et il marche.

« M. Gargam pouvait-il se tenir debout et marcher ? demandait son interlocuteur à M. V...

-- « Non seulement, il pouvait se tenir debout, répondit celui-ci, mais encore il marchait seul et sans appui.

— « Sans appui ? Cependant, dans le compte rendu que les journaux ont publié, il est dit que M. Gargam marchait en s'appuyant sur le bras d'un ami.

— « Pas du tout, il marchait seul et sans aucun appui ; je l'ai vu, de mes yeux vu. »

Avec une force de résistance qui étonna tous les auditeurs, cet homme exténué, vrai squelette, raconta en détail son histoire.

III

Quelle était au juste la lésion cachée qui avait fait tant de ravages ? Le médecin en chef de l'hôpital d'Angoulême, on l'a vu, croyait à une affection de la moelle rachidienne ; le médecin en second, le docteur Tessier, préférait admettre une compression de la moelle par les vertèbres, d'autant que le malade souffrait en un point de la région lombaire. On proposait encore différentes hypothèses.

Me Sévenet prit la parole. Il avait eu naturellement dans les mains toutes les pièces du procès, tous les rapports médicaux, toutes les expertises.

Il dit donc à l'assemblée que la Compagnie n'avait jamais mis en doute la gravité des blessures, et que tous les médecins s'étaient trouvés d'accord pour déclarer l'infirmité incurable ; ce qui avait amené le tribunal à qualifier le blessé de « véritable épave humaine, dans laquelle l'intelligence seule n'avait pas été atteinte ».

Parmi les soixante médecins présents, plusieurs donnèrent aussi leur avis sur le mal profond, cause et origine des désordres effrayants qui avaient ruiné cet organisme.

Ils se partagèrent, comme toujours. Mais l'un d'eux, l'un des principaux, le docteur M... chirurgien des hôpitaux de Paris, mit fin à la discussion en disant avec quelque impatience :

« A quoi bon chercher, Messieurs, où est la lésion ? Dans un état pareil, la lésion est partout, l'organisme est détruit. »

Tous les médecins se rangèrent à cet avis autorisé, et, comme ceux qui avaient examiné le ma-

lade en vue du procès, ils s'accordèrent à reconnaître que l'infirmité devait être tenue pour incurable : selon les lois pathologiques, l'évolution était progressive et fatale ; Gargam marchait à la mort.

*
* *

La reprise générale fut rapide. Trois semaines après, Gargam avait augmenté de 10 kilos et gagné 12 centimètres dans la circonférence de ses jambes : elles mesuraient, au mollet, 35 centimètres, au lieu de 23.

Aujourd'hui il pèse 75 kilos, poids normal d'un homme de sa taille et de son âge. Il peut supporter la fatigue d'un long service à la piscine, quoiqu'il garde, ainsi que d'autres malades guéris à Lourdes, une trace légère de son ancienne infirmité, qui en reste comme la signature authentique pour en certifier l'existence. Il ressent une certaine faiblesse dans le dos, à l'endroit où le docteur Tessier supposait qu'une vertèbre comprimait la moelle. Du reste, il n'a jamais éprouvé ni rechute, ni menaces de rechute; sa santé est parfaite[1].

1. Si quelque esprit, entiché de névropathie, avait la folle tentation de supposer que l'état lamentable de Gargam n'était qu'un état nerveux, la trace qui subsiste de la terrible maladie, tout anodine qu'elle est, suffirait à l'éclairer. Car, supposé que la maladie n'eût été que nerveuse et fonctionnelle, et non point organique, tout aurait disparu absolument ; toutes les fonctions étant rétablies, le mal n'aurait laissé aucun vestige particulier.

Sans se croire le droit de demander compte à Dieu de ses desseins, peut-être peut-on aisément les deviner ici, comme plus haut dans le cas de Mme Rouchel et celui de Clémentine Trouvé.

*
* *

Voilà, certes, un cas bien embarrassant pour ceux que leurs théories préconçues obligent à écarter l'intervention surnaturelle, toujours et partout !

Le mal est attesté dans sa gravité, d'une manière officielle. Non seulement des médecins le décrivent devant les tribunaux, mais les tribunaux eux-mêmes le reconnaissent, en condamnant à une grosse pension et à une indemnité considérable la Compagnie de chemins de fer, auteur de l'accident qui a fait cette « épave humaine ».

Que, d'autre part, le blessé dont l'état empirait sans cesse, après vingt mois de souffrances, alors que la maladie était parvenue à l'apogée, ait retrouvé la santé à Lourdes subitement et sans convalescence, outre tant d'autres témoins, soixante médecins l'ont vu et publiquement constaté.

*
* *

Reste l'explication.

Dira-t-on qu'il s'agissait d'accidents nerveux qu'une émotion, faite de confiance, a supprimés tout à coup, en l'espace d'un instant ?

Nul ne le croira, sinon ceux qui ont absolument besoin de le croire, pour sauver leur philosophie désemparée, et encore beaucoup d'entre eux n'oseront pas se risquer à le dire ; car tout va contre cette interprétation audacieuse, née d'un parti pris qui cherche une excuse.

D'abord comment parler d'accidents nerveux, au sujet d'un homme qui ne fut jamais nerveux et dont la famille ne l'est pas plus que lui-même ?

Ses parents furent doués d'un tempérament calme et solide.

« Mon père, me disait-il, est mort à quatre-vingt-neuf ans. Ma mère en a aujourd'hui soixante-treize (1904), et elle se porte fort bien. Mes grands-parents, des deux côtés, sont parvenus à une véritable vieillesse. »

Et puis où est ici cette exaltation de foi, cette sorte d'hypnotisation par soi-même, dont on parle, d'ailleurs, au hasard et sans fondement?

Gargam avait vécu, depuis qu'il était sorti de l'enfance, loin de toute pratique religieuse. On a vu que, sur son lit de malade, il ne cachait pas son incrédulité.

Il se laisse conduire sur les bords du Gave sans conviction, par complaisance. Le matin même de son arrivée, il refuse à sa mère, la personne qui a le plus d'influence sur son âme, d'adresser de loin un salut et une prière à la grande image du Christ, qu'on lui montre sur une des montagnes de Lourdes.

Il ressent bien une émotion religieuse, mais c'est le matin, devant la Grotte, et il reste aussi malade qu'auparavant.

On le plonge ensuite dans la piscine, toujours sans effet.

Il guérit juste à l'heure où il n'éprouve aucune sorte de sentiments, à la fin d'une de ses longues syncopes habituelles, durant laquelle on le croyait mort. C'est en rouvrant les yeux, c'est en reprenant l'usage de ses sens qu'il se dresse sur les poignets, et qu'il quitte sa civière de paralytique.

Écoutons encore le sceptique observateur qui le suivait avec curiosité.

On lui demande : « Avez-vous parlé à Gargam au Bureau des constatations ? »

Il répond :

« Oui, je lui ai parlé, et il a parfaitement répondu à mes questions.

— « Que vous a-t-il dit ?

— « Il m'a dit ceci : « J'étais un sceptique et je « ne croyais point aux miracles, en partant hier « soir d'Angoulême. Ce matin même, je n'y croyais « pas davantage. »

Non seulement il n'y croyait pas, mais il n'a pas eu le temps d'y penser dans l'instant précis où la guérison s'est produite ; il ne pensait même à rien, puisqu'il reprenait tout juste connaissance.

Ajoutons cette observation capitale : il n'y a pas d'émotions morales capables de restaurer, en un moment, un organisme ravagé, qu'un mal profond use et détruit depuis vingt mois, quel que soit ce mal lui-même, et, à plus forte raison, s'il consiste en une lésion de la moelle, comme le rapport médical l'a constaté ici.

On a vu plus haut que Bernheim lui-même reconnaît l'inefficacité absolue de la suggestion dans des cas aussi graves. Elle est alors tout à fait impuissante, ce n'est douteux pour personne ; et, lors même qu'elle pourrait guérir la cause, ce qui n'est pas, elle ne pourrait point réparer, en quelques minutes, les effets désastreux dont tous les organes ont souffert. Ce n'est pas ainsi que se reconstitue un « organisme détruit, » selon l'expression du docteur M..., ni que se restaure un édifice en ruines, dont toutes les pierres sont usées et branlantes.

Enfin, un suggestionneur obstiné refuserait-il de se rendre à l'évidence, en s'abritant derrière la

nature cachée de la maladie, ce qui est plus commode que sincère, il resterait toujours cette gangrène symétrique des extrémités, qui a disparu immédiatement comme tout le reste.

Pour échapper à l'explication de ce phénomène déconcertant, il est impossible de chercher un refuge dans l'ombre favorable du mystère : les plaies étaient visibles ; la planche verticale, qui terminait le brancard, avait été dressée uniquement à cause d'elles.

Or, soixante médecins ont pu voir les cicatrices en train de se former ; toute suppuration était arrêtée et le tissu se reconstituait à vue d'œil.

« Pour croire au miracle, a dit M. Zola, il me suffirait qu'on mît sous mes yeux une égratignure fermée subitement. »

Il y a ici infiniment plus, et, d'autre part, le doute n'est pas possible sur un fait qui a eu tant de témoins.

*
* *

Aussi comprend-on l'extrême embarras de ceux que leurs opinions obligent, d'avance, à écarter absolument l'action du ciel.

J'aime assez le mot de M. V..., s'il est permis de citer ce témoin incrédule une dernière fois.

Il déclare que la guérison de Gargam l'a ému comme tout le monde ; « mais, ajoute-t-il, je ne crois pas à un miracle.

— « Alors, comment expliquez-vous... ?

— « Je vous répète que je ne crois pas à un miracle, mais cependant *je ne puis pas non plus affirmer le contraire.* »

C'est le moins qu'on puisse dire, si l'on a ses raisons pour tenir à rester sceptique.

Que si l'on n'obéit pas à une opinion théorique, dont on est décidé à ne pas sortir, si l'on se place en face du fait qui vient d'être raconté, avec un esprit sincère, prêt à accepter la vérité quelle qu'elle soit, il est impossible de ne pas se dire : une puissance supérieure à la nature est intervenue ici ; elle seule a pu rendre instantanément la vie à ce malheureux corps ravagé, où la décomposition avait déjà commencé son œuvre....

Au temps des pèlerinages, quand vous verrez Gargam s'en aller joyeusement aux piscines où sa charité l'appelle, regardez-le bien : c'est un miracle qui passe.

Avec ce récit, finit l'histoire des guérisons prodigieuses que nous voulions présenter, entourées des circonstances qui les accompagnèrent et qui en augmentent encore l'éclat.

Nous les avons choisies — on l'a peut-être remarqué — dans les diverses infirmités humaines et parmi tous les mondes.

Os brisés qui se rejoignent et se soudent instantanément, os cariés dont la carie s'arrête et disparaît, poumons blessés qui deviennent sains subitement et pour toujours, lupus de la face qui se cicatrise, trous béants qui se ferment, des enfants, des jeunes filles, des femmes, des hommes jeunes, des hommes mûrs, ouvriers et bourgeois, malades pauvres et malades dans l'aisance, toutes les con-

ditions, tous les âges, toutes les maladies, relèvent de cette puissance mystérieuse, dont l'histoire de Lourdes montre la merveilleuse action.

Quoi qu'elle commande, la nature obéit.

L'esprit n'a pas de peine à comprendre qui elle est et comment elle s'appelle. Il n'y a qu'un être qui puisse parler ainsi dans l'univers :

L'Éternel est son nom : le monde est son ouvrage[1].

1. RACINE, *Esther*, III, 4. — Si le lecteur désire voir une confirmation des pages qui précèdent, il n'a qu'à lire une lettre, dont la compétence du signataire rend le témoignage particulièrement remarquable. Elle est du docteur Duvergey, chirurgien des hôpitaux. Le docteur Duvergey écrivait à l'auteur de l'*Histoire critique de Lourdes*, après la première édition :

« Les chapitres que vous consacrez à la suggestion et à la critique du roman de Zola *ne pouvaient être menés avec plus de rigueur scientifique que vous l'avez fait.* Vous écrivez et jugez comme pourrait le faire un médecin instruit et expérimenté. Je crois qu'après l'étude sérieuse et impartiale de votre ouvrage, un esprit droit peut être vraiment convaincu du surnaturel que nous constatons à Lourdes.

« J. DUVERGEY,

« *chef de clinique chirurgicale*
à la Faculté de médecine de Bordeaux. »

Le docteur Duvergey est devenu, un peu plus d'un an après cette lettre, chirurgien des hôpitaux.

CONCLUSION

Vous qui allez fermer ce livre, permettez à l'auteur de vous adresser un dernier mot.

Vous venez de voir raconter des faits merveilleux. Ils sont établis aussi solidement que ceux qui passent pour les plus certains de l'histoire.

Mais ce ne sont pas des événements ordinaires, dont la connaissance puisse intéresser un moment, sans avoir aucun retentissement sur la vie.

Le monde surnaturel, auquel ils appartiennent et dont ils manifestent l'existence, est la véritable patrie de nos âmes.

On ne saurait en entendre parler avec dédain ni indifférence. Il nous sollicite et nous appelle.

Est-ce une réalité magnifique et radieuse, ou ne serions-nous en présence que d'une vaine et décevante illusion ?

Aucune question ne nous touche plus intimement ; il n'y en a point de plus grave et vous n'êtes pas libre de l'éviter : vous avez le devoir d'y répondre, du moins au fond de votre cœur, dans le silence de vos réflexions solitaires.

C'est pour vous y aider que cet ouvrage a été écrit. J'ai tenté de soulever, devant vous, un coin du voile qui nous cache l'au-delà, ce pays de l'espérance à la fois brillant et mystérieux.

Ai-je eu le bonheur de faire apparaître à vos regards quelque signe décisif qui en prouve l'existence, un reflet lumineux qui le révèle parce qu'il en arrive? Ne vous dérobez pas, de grâce! Prenez parti : n'hésitez pas à conclure.

Si vous étiez déjà du nombre de ceux qui reconnaissent, dans les événements de Lourdes, une manifestation providentielle, destinée peut-être à frapper un siècle incrédule et distrait, qui devenait insensible à l'action de Dieu sur le monde, je souhaite vivement que vos sentiments aient trouvé, dans ces pages, avec une confirmation nouvelle, une nouvelle vigueur.

Que si vous appartenez, au contraire, à ce groupe d'âmes inquiètes que le doute poursuit et dont il assombrit l'existence, laissez-moi vous dire que j'ai souvent pensé à vous, sans vous connaître : j'ai désiré faire pénétrer dans votre intelligence quelques rayons de cette bienheureuse vérité, qui est le soleil des âmes, qui, autant que l'autre et plus que l'autre, illumine, réchauffe et réjouit.

Je m'y suis efforcé — pourquoi le cacherais-je? — avec une tendre pitié pour votre infortune.

Mais je sais bien que tous mes efforts resteront inefficaces, si je n'ai, dans cette œuvre, deux coopérateurs nécessaires beaucoup plus puissants que moi-même : vous et Dieu.

Car la lumière de l'âme est d'abord une conquête. C'est à nous de l'acquérir par une volonté droite et loyale, qui la cherche avec sincérité et ne court pas après les prétextes pour éviter de l'atteindre.

Mais elle est aussi une grâce, et l'une des plus précieuses.

Il est nécessaire de lui offrir un cœur exempt de vices pour qu'elle daigne y descendre, et on a besoin encore de l'appeler, car elle attend ordinairement qu'on l'appelle.

Pour parler le langage chrétien, nous devons implorer le secours du ciel ; il faut prier Dieu qu'il nous éclaire.

Et ne dites pas que c'est préjuger sa réponse. Car il s'agit de lui demander seulement de se faire connaître tel qu'il est, et de ramener notre esprit dans le bon chemin, s'il avait le malheur de ne pas y être.

Ayant donc ainsi fait, ayant lu, pensé, prié et pris la résolution de bien vivre, vous aurez ouvert les portes aux clartés célestes.

Comptez qu'elles entreront.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES

CONTENUS DANS L'OUVRAGE

A

Abadie (Jeanne). 19 et suiv. 24
Affenaer (Dr). 241, 244, 256
Aravant (Mme) 57
Arnould (Dr). . . 143, 236
Assise (Sr François d'). 163
Aumaître (Dr). 205
Aumaître (Yvonne). . 204
Authier (Mme). 331. V. Lemarchand.

B

Balencie (Dr). . . . 65, 83
Balin. 204
Bar (Dr) 351
Barbey (Dr). 292
Beauchamp (de). . . . 391
Bellier de Montrouse (Mlle) 296
Bender (Dr). . . . 351, 356
Benoît XIV. 178
Bernadette. 19 et suiv. 89 et suiv.
Bernheim (Prof.). 122, 176 et suiv., 209, 325, 338, 400
Blomme (Pierre). 249, 253
Boissarie (Dr). 11, 17, 233, 306, 322, 327, 346
Bonamy (Dr) 322
Bouten Peerloot (L.) . 256
Bournichon. 295
Boutin (Mme veuve et Mlle), 280
Bouvier (Dr) 198
Brouardel (professeur). 176
Burlureaux (Dr). . . . 163
Bus de Gisignies (Vte du). 240, 247, 253, 256, 265
Bus de Gisignies (Vsse du). 243, 246, 251, 254, 259

C

Callet 81, 83
Callewaert 256
Castay (Dr). . . . 292, 313
Catay (Mme). 150
Cavayé (Dr). 201
Cazaux (Mme). 50
Chagnon (Amélie) . . 195
Champs (Marie-Louise). 142, 236
Chanel (Bienheureux). 160
Charcot (Dr), 180, 196, 236, 325
Chartron (Léonie) . . . 198
Chérié (Dr). 139
Chevalier (Dr). 163
Chrestien (Dr). 235
Cibiel (Dr). 270, 272, 275, 276, 280, 284
Clarens. 48
Clœdt (Charles de). . 256
Coëtlosquet (Ctesse du). 304 305
Collin (abbé). 349, 355, 370
Cornet (Mlle) 285
Cotin (Dr) 199
Courtebourne (Mse de). 252

Courtout (Léa). . . . 140
Couteau (Sophie). V. Trouvé (Clémentine) 269
Cros (Père). 48, 49, 51, 56, 58, 83

D

David (Dr) 163
Decressac (Dr). . . 379, 383
Dehant (Joachine). 153 et suiv 200
Delaigne (Mme) 280
Delbœuf 192
Deléchelle (Sr) 277
Delforge (Dr). 164
Delpon (Marie-Louise) 235
Delvaux (Dr) 166
Demonie. 254
Deschamps (Dr). . . . 266
Diday (Dr) 84, 168
Dor (Dr). . . 159, 161, 162
Dorval (Léonie). . . . 154
Dozous (Dr). 28-30, 37, 46, 47, 52, 77, 82
Drossing (Marie) . . . 194
Duclos (Jean). 249
Duconte 204
Ducreux (Dr). 306
Dufo 81
Dupont (Dr) 196
Dutour. 31, 48, 83
Duval (Mme) 199
Duvergey (Dr) 403

E

Ernst (Dr). . 351, 355, 368
Esserteau (Caroline) . 200
Estournet (Pierre) . . 205
Estrade. 1, 17, 33-35, 46, 57, 69, 73, 82, 88, 90
Estrade (Mlle) . . . 69, 78
Evrard (Rosa). 163

F

Fabisch 70-71
Ferran (Dr). 139
Ferrand 322
Filhol 170
Fouquet (Mme) 280
Fourcade (chanoine) . 68
Fraiture (Lucie) . . . 205
Frank 176
Froidbise (Dr) 156

G

Gabrielle (Sr). 161
Gagniard (Dr). 199
Gaillard (Dr) 196
Gargam (Gabriel) . 372-403
Gargam (Mme) . . . 375-378
Gargam (père) 377
Germain 81
Geven (Dr Mac). . . . 141
Ginnasi 52
Goix (Dr). 288
Gordet. . . . 289-307, 311
Gordet (Mme) . . . 290-315
Grenet (Mlle Daisy). . 163
Grimaud (Dr). 201
Grivotte (la) V. Lebranchu (Marie). 331
Guersaint (Mlle de). 289, 341
Guilmin (abbé). . . . 190

H

Hamann (abbé). . . . 355
Haversin (abbé) . . . 164
Head (Dr). 130
Hillot (Marie) 25
Hœdt (d'). 256
Hoffmann (Dr) 183
Hombres (Dr d'). . 320-321
Houtsaeghe . . . 245, 253
Hyacinthe (Sr) 340

J

Jacomet 31, 33, 84
Jacques (Dr) 245
Jamel (Mme). 287
James (Dr Constantin). 236
Jamin (Dr) 345

K

Kersbilck. 206
Knockaert 246
Kramer (Dr) 351

L

L... (de), substitut . . 84
Lacadé. 31, 84
Lacour (Mlles de) . . . 70
Lacroix (Mme) . . 349, 357
La Fitte (de). . . . 50, 81
Lallier (Mme) 285
La Néelle (Dr) . . 324, 328
Lannes. 81
Lasserre (Henri). 11, 17, 168, 207
Laurence (Mgr). 46, 92, 93, 97
Le Bec (Dr). 235
Lebranchu (Marie). 331-346
Lemarchand (Marie). 316-331, 341
Lemesle 204
Léon XIII 99
Lesage (Elise). 143, 179, 200
Lescuyer (Louise) . . 206
Lévêque (Mlle Léonie). 163
Liégeois 176
Lister (Dr) 242
Lorge (P. de). 256
Lurquin (Dr). 165

M

Macary. 207
Mac Geven (Dr) . . . 141
Maene 256
Mangin (Marcel) . . . 123
Marie 317
Marie-Eugénie (Sr) . . 279
Marquézy (Dr) 332
Martel (Dr). 195
Martens 205
Marthe (Sr). 159
Martin (Dr). 152
Masson (Mlle). 152
Massy. . . . 49, 62, 84, 94
Maurice (Dr) 351
Maze (Mme). 318
Mechtilde (Sr) . . 358, 362
Ménager (Dr). 141
Mercère 205
Mercier (Pauline). . . 201
Mertens 205
Meyer (abbé). 305
Mongeolle (Mme) . . . 304
Monnier (Dr) . . . 202, 203
Moreau (Marie). . . . 194
Moreau (Dr) 276
Mottait (Dr) 260
Mouchel (Louise). . . 206
Muller (Dr). 351

N

Neau (Mme) 280
Nélaton (Dr) 198
Nicolau 25
Nicolau (Mme). . . . 25-26

P

Peyramale (abbé). 46, 84, 87 et suiv. 102
Peyrusse (Dr). 201
Pie IX 15, 98, 99
Pie X. 5, 10, 12, 16, 100, 101
Pierre. . . . 257, 334, 340
Piorry (Dr) 198
Piquet (Constance). . 152
Pougat. 82

R

Regnauld (Dr). 152
Reiss (Dr). 351
Renauld (Charlotte). . 201
Renauld (Lucie) . . . 201
Richard (cardinal) . . 100
Richet (Dr, profr). . . 123
Risse (Mlles). 356
Rivoire (Dr). V. Cibiel (Dr). 270, 276
Rœderer (Vtesse de). 281, 285
Romaine (Sr) 352
Rommelaere (abbé). . 256

Rosseel. 257
Rouchel 367
Rouchel (Mme). 134, 200, 348-372, 397
Rouquet (Elise). V. Lemarchand. 316
Royer (Dr) 260, 264
Rudder (Mme de) . . . 249
Rudder (P. de). 200, 240-267
Rudder (Silvie de) . . 254
Rutten (Dr). 165

S

Saint-Cyr (Dr Robert). 55, 76
Saint-Germain (Dr de). 144, 179
Saint-Maclou (Dr de). 129
Salinière (Mme de la) . 195
Salvator (R. P.). . . . 141
Sanders 256
Sardet (Mme) . . . 276, 280
Schœpfer (Mgr) . . 6, 100
Sée (Dr Germain) . . . 332
Sévenet 394, 396
Simpei (de). 255
Slock (abbé) 256
Sophie (Sr). 349, 353-355, 360-364
Soubirous (Mme). 23, 24, 26, 28
Soubirous (Marie). 19, 24, 50
Stubbe. 256

T

Tchackert (Dr) 242
Témoin (Dr) 292
Tenneson (Dr) . . 331, 372
Tessier (Dr) 384, 396, 397
Teuwen (Dr) 194
Thomassin (Dr). . . . 306
Thorens (Dr) 141
Tombridge (James) . . 140
Trappeniers 261
Trouvé (Mme). 272, 276, 280
Trouvé (Clémentine). 268-288, 311, 348, 397
Tulasne (Jeanne) . . . 151

U

Urbain VIII 15

V

Van Hoestenberghe (Dr). 242, 244, 256, 262, 264, 266
Van Hooren . 246-247, 254
Vergez (Dr) . 95, 157, 200, 236
Verriest (Dr) . . . 242, 245
Victorine (Sr). 58
Vincent (Dr Eugène) . 238
Vincent 164
Vion-Dury. 159 et suiv., 173
Voisin (Dr) 74-75

W

Weisch (de). 258
Weiss (Dr) 351
Wetterstrand (Dr) . 192, 208
Wittizaele (Marie). 246-248, 254

Z

Zola. 126, 174, 266, 268-269, 272, 282-284, 289, 307-311, 316-330 passim, 331-348 passim.

TABLE DES PHOTOGRAVURES

La Statue de la Grotte 7
Campagne de Lourdes, les environs de Massabielle, en 1858. 22
Bernadette Soubirous*. 64
Pierre de Rudder, après sa guérison 240
Les os des jambes de Pierre de Rudder, après l'autopsie 264
Clémentine Trouvé. — Mme Gordet 288
Marie Lemarchand. — Marie Lebranchu 336
Mme Rouchel, après sa guérison 352
Le livre de prières de Mme Rouchel, taché de pus et de sang par le linge qui se détacha au moment de la guérison 368
Gabriel Gargam *. 384
Le Couronnement de la Vierge (Pinturicchio)**. *Couverture*

* Cliché de M. l'abbé J.-B. Eckert, à Lourdes.
** Musée du Vatican; cliché Anderson.

TABLE DES MATIÈRES

Lettre adressée par S. S. le Pape Pie X à l'auteur après la première édition 9
Lettre de S. G. Monseigneur Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes. 10
Un mot sur cette nouvelle édition 13
AVANT-PROPOS. 15

PREMIERE PARTIE

LES APPARITIONS

CHAPITRE I. *Histoire des Apparitions*. 19
— La source. 35
— Je suis l'Immaculée Conception 40
CHAPITRE II. *La Réalité des Apparitions*. 43
I. La sincérité de Bernadette. 44
II. Les visions de Bernadette et l'hallucination. 54
— Le tempérament et la piété de Bernadette 55
— Avant le vision. 61
Durant la vision. 66
Après la vision 72
III. Ce qu'il faut conclure 79
CHAPITRE III. *Les Apparitions et l'Église* :
I. Lourdes et la hiérarchie ecclésiastique :
— Le clergé de Lourdes. 87
— Mgr Laurence et la Commission épiscopale 92
— Les Souverains Pontifes. 98
II. Lourdes et le mouvement religieux contemporain :
— Les grands faits religieux de Lourdes . . 101
— Le Pèlerinage du monde. 104
— Influence heureuse :
Les Pèlerinages et le cœur humain . . 107
Une école de Religion, de Charité et de Foi. 111

DEUXIÈME PARTIE

LES GUÉRISONS

CHAPITRE I. *Les Guérisons de Lourdes en général, leur caractère surnaturel* :

I. Les faits. — Leur réalite reconnue. . . . 121
— Comment les faits sont constatés . . . 126
— Nombre et variété des guérisons. . . . 135
— Quelques exemples 139
II. L'interprétation des faits. 167
— Que ni la nature, ni le contact de l'eau de la Grotte n'expliquent les guérisons de Lourdes. 169
— De l'insuffisance de la suggestion pour expliquer les phénomènes miraculeux :
Une mode. 173
Expériences contestées 176
La suggestion et les maladies nerveuses. 177
La suggestion et les maladies organiques. 187
Deux manières différentes de guérir . . 190
Qu'il n'y a pas de suggestion à Lourdes. 204
— Forces inconnues 214
III. Miracles et Médecins 231

CHAPITRE II. *Quelques récits* :

I. Pierre de Rudder 240
II. Les miraculées d'un romancier. 267
— Clémentine Trouvé 268
— Madame Gordet. 289
— Marie Lemarchand 316
— Marie Lebranchu 331
III. Madame Rouchel. 348
IV. Gabriel Gargam 372

CONCLUSION 404
TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS PROPRES. 407
TABLE DES PHOTOGRAVURES. 411

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris. — 643.2,13.